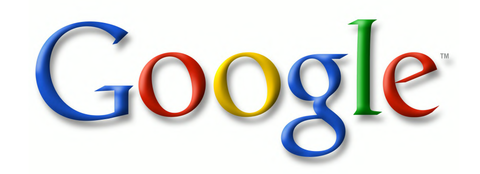
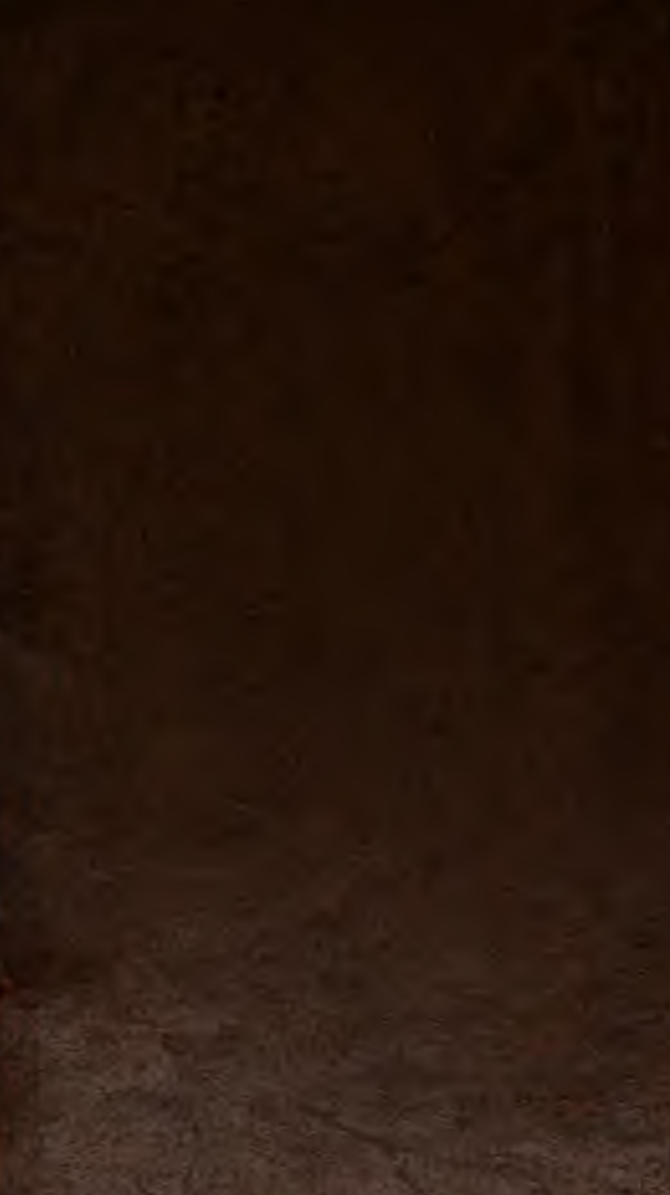
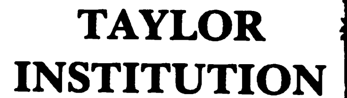
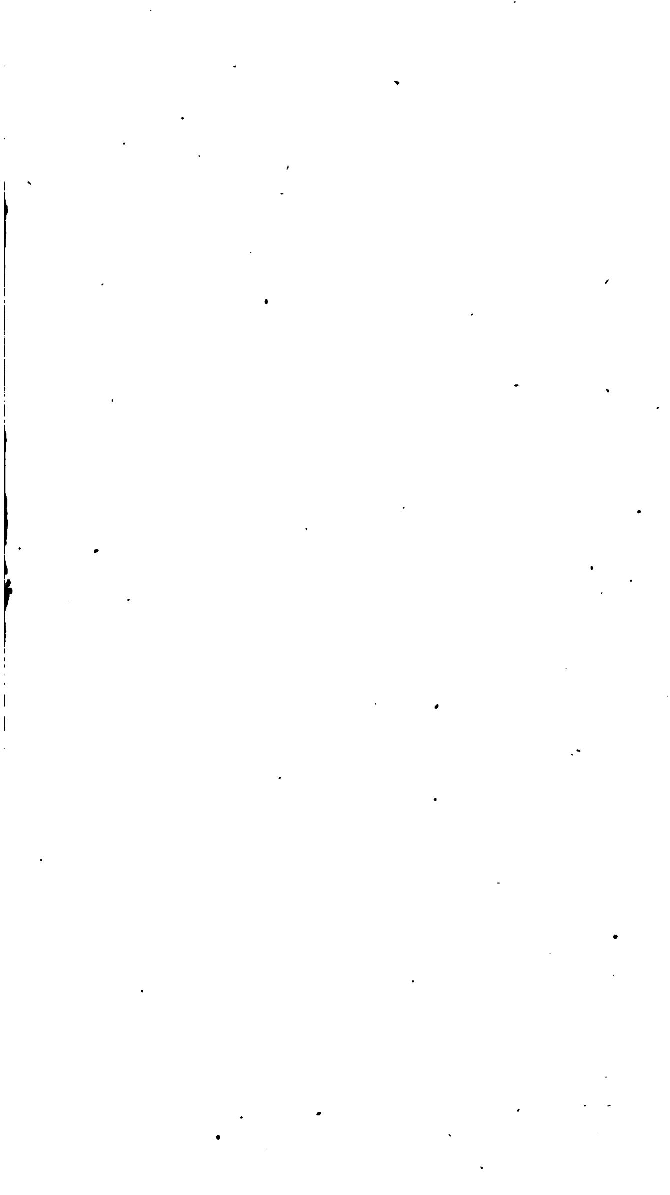












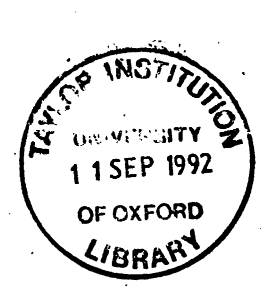
OEUVRES
DE
MR. L'ABBÉ
DE
SAINT-RÉAL:

NOUVELLE EDITION
REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME TROISIEME,
II. PARTIE.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORÉ.
MDCCXXXII.


INSTITUTION
11 SEP 1992
OF OXFORD
LIBRARY

TABLE

DE CETTE II PARTIE DU III TOME,

CONTENANT

LA TRADUCTION DES II PREMIERS LIVRES DES LETTRES DE CICERON A ATTICUS, AVEC DES REMARQUES.

LIVRE PREMIER.

692

LIVRE SECOND.

VII.

FIN.





OEUVRES MÉLÉES DE *Mr. L'ABBÉ DE* SAINT-RÉAL.

QUATRIEME PARTIE,

CONTENANT

SA TRADUCTION

DES LETTRES

DE

CICERON

A ATTICUS,

AVEC

DES REMARQUES.

Tantum se quisque profecisse sciat, quantum ipsi Cicero placuerit. Quintil.

PREFACE.

DEpuis que j'ai été capable d'entendre le Livre dont je donne la Traduction au Public, je me suis toûjours étonné, que personne ne l'eût encore donnée. Comme je croiois en connoître la difficulté, & qu'elle ne me paroissoit pas insurmontable, je ne savois pourquoi on ne s'étoit jamais mis en devoir de la vaincre. Il me sembloit qu'on avoit traduit des Ouvrages aussi difficiles, & qui n'étoient pas plus curieux. L'inclination particuliére, que nôtre Nation a témoignée dans ce siécle pour ce genre d'écrire, augmentoit mon étonnement : je ne pouvois comprendre, qu'on laissât les plus belles Lettres du monde presque inconnuës, pendant qu'on couroit après tant de médiocres, pour ne pas dire de mauvaises.

Mais ma surprise a bien diminué, quand j'ai voulu faire ce que personne n'avoit fait. Les difficultez qui m'avoient paru surmontables, en lisant ce Livre seulement pour l'entendre, m'ont paru autant de monstres quand j'ai essaié de le traduire. Je n'aurois jamais crû qu'il y eût si loin de l'une de ces choses à l'autre. J'avoüe même que j'ai passé plus avant. En me remettant tout ce que j'ai lû sur ces Lettres dans les Livres de nôtre Langue qui en parlent, j'ai crû m'apercevoir, qu'elles n'étoient pas si connuës qu'on pense, & que la plûpart de ceux qui les vantent, ne les connoissent guéres que de réputation ; du moins n'ai-je encore vû personne, qui m'ait dit les avoir assez étudiées pour les entendre, & qui en parlât avec

autant

autant de connoiſſance, que j'ai oüi parler plusieurs fois de celles du même Auteur qu'on appelle Familiéres, & de celles de Sénéque, & du jeune Pline.

Quand je dis que celles-ci n'ont jamais été traduites, j'entends en nôtre Langue; car il y en a une Traduction paſſable en Italien, dédiée à un Archevêque de Genes par un Matthieu Senarega, & imprimée par Manuce en 1555. Mais toute paſſable qu'elle eſt, ſi je m'étois contenté de la ſuivre, la mienne ne ſeroit gueres plus intelligible que le Latin. Outre que cet Auteur-là n'avoit pû voir que des Editions fort imparfaites en comparaiſon de celles que nous avons maintenant, il ne paroît pas avoir fait le moindre effort pour expliquer les endroits obſcurs en les traduiſant; il ſe contente de les rendre à la lettre, & il ſe ſauve ainſi à la faveur de la conformité de ſa Langue avec la Latine. Auſſi puis-je dire qu'il m'a été de ſi peu de ſecours, qu'après les ſept ou huit premiéres Lettres où je me ſuis obſtiné à le conſulter, dans la prévention où j'étois qu'il devoit m'être utile, j'en ai été ſi rebuté, que je l'ai laiſſé là.

I. La premiére difficulté de cette Traduction conſiſte dans le choix qu'il faut faire entre les différentes leçons. Elles ſont en ſi grand nombre, qu'excepté Petrone, je ne croi pas qu'il y ait d'Auteur où il y en ait tant. Le pis eſt, que ces différences ſont tout à fait eſſentielles, de ſorte qu'elles forment ſouvent des ſens entiérement contraires. On croiroit naturellement, que les Commentateurs ſont d'un grand ſecours pour ce choix: mais la vérité eſt, qu'ils ne ſont bons qu'à rapporter ces différentes leçons, & qu'à en expliquer le ſens:

car

car pour choisir celle qui est à préférer, ils le font d'ordinaire par des principes si peu naturels, que qui se régleroit par eux, feroit une Traduction insupportable. J'ennuierois beaucoup, si je voulois prouver éxactement ce que j'avance ici; je ne prétens pas même le faire dans les Remarques, qu'on m'a obligé de joindre à la Traduction. Ceux qui connoissent les Commentaires savent, qu'il me faudroit pour cela entrer dans un détail de Critique à épouvanter les plus déterminez Lecteurs, & que la plûpart de ces différentes leçons ne méritent pas seulement d'être rapportées, bien loin de les éxaminer. Cela paroit suffisamment par le peu d'endroits de cette nature, que j'ai touchez dans les Remarques; il y en a assez pour faire voir que je n'ai pas formé mon Texte par caprice.

Ce n'est pas que je veuille dire par là, que je pusse toujours rendre raison du choix que j'ai fait entre ces différentes leçons. Il y a bien des occasions où je me suis déterminé par une espéce d'instinct, sur la connoissance qu'une longue & curieuse étude m'a donnée du siècle de ces Lettres, des Mœurs, du Gouvernement, de la Religion, du caractére des gens & de la nature des affaires dont il y est parlé. Ceux qui n'ont pas fait cette étude, ou qui ne demeureront pas persuadez par la lecture de ma Traduction que j'ai pris le bon parti, n'entreroient pas dans les raisons que j'en pourrois donner, & les autres trouveront bien ces raisons d'eux-mêmes.

Ce que je dis du mauvais choix que font les Commentateurs entre les différentes interprétations n'est pas pour insinuër qu'ils m'ont été inutiles.

utiles. Il y auroit autant de mauvaiſe foi que de vanité à le laiſſer croire. Ils m'ont été de ſi grand ſecours dans tout le reſte, que je n'aurois jamais entrepris cette Traduction ſans eux. Non que je n'euſſe pû avec le tems faire peut-être le même travail, que quelques-uns d'eux ont fait ſur ces Lettres: mais ce travail, qui devoit néceſſairement précéder une Traduction, m'auroit occupé un tems ſi conſidérable; que s'ils ne me l'avoient pas épargné, comme ils ont fait, je n'aurois aſſurément fait ni l'un, ni l'autre. J'avouë donc que ces Commentateurs m'ont été extrémement utiles. Je leur ai obligation d'une bonne partie de l'intelligence de mon Texte. Mais la difficulté de l'entendre, qui paroît ſi grande à ceux à qui il eſt étranger, n'eſt, je le répéte, qu'un jeu en comparaiſon de celle de le traduire.

II. Si je n'avois voulu que rendre fidélement en François le ſens du Latin de Cicéron, ce ſeroit toûjours une grande affaire, à cauſe de la délicateſſe de ce ſens. Pour exprimer des faits Hiſtoriques, des raiſonnemens de Phiſique, & des préceptes de Morale, il y a des termes dans toutes les Langues, & celles qui n'en ont pas en empruntent hardiment des autres. Toutes ces matiéres ſont depuis long-tems, comme naturaliſées Françoiſes par pluſieurs ouvrages des Anciens qui en traitent, & qui ſont traduits heureuſement. Mais y en a-t-il qui traitent, comme celui-ci, de ce qui s'eſt paſſé de plus profond, de plus ambigu, de plus confus, & de plus ſecret dans le cœur, & dans l'eſprit d'un homme de la plus grande pénétration qui fût jamais, & d'une ſenſibilité égale à ſa pénétration? & non ſeulement dans ſon cœur &

dans

dans son esprit, mais aussi dans celui de plusieurs autres hommes, peu s'en faut de même prix, & de même élevation que lui; tout cela, dans le siécle le plus éclairé, le plus fertile en grands Personnages, & dans la plus importante, & la plus délicate conjoncture dont il y ait mémoire? Y a-t-il d'autre Ecrivain qui ne parle souvent qu'à demi mot, comme Cicéron fait dans ces Lettres? qui soit rempli de pensées si fines, & où il y a si peu de prise, qu'on auroit encore peine à les bien entendre, quand elles seroient expliquées fort au long, & dont la grace se perdroit également à les expliquer de cette sorte dans une Traduction, & à les traduire à la lettre? Quel tempérament trouver entre ces deux extrêmitez? Quel détour prendre sans s'égarer? Comment transporter dans une autre Langue une maniére si enveloppée & si suspenduë, si mince & si déliée de désigner les choses? Faire penser à des Lecteurs ce qu'il ne leur faut pas dire; & cela, dans celle de toutes les Langues dont les expressions portent le moins au de-là de ce qu'elles disent, & qui par la même raison qu'elle a la suprême netteté en partage, tient pour mal dit, ou pour dit imparfaitement, tout ce qui peut ne s'entendre pas, ou qui étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux.

Qu'il me soit permis d'éxagérer un peu ce qui m'a fait tant de peine, jusqu'à me mettre plusieurs fois sur le point d'abandonner mon entreprise. Cependant, ce n'est pas encore tout. Car quand même on attraperoit en chaque endroit particulier cette maniére si vive, & si succinte de s'exprimer, il resteroit encore à lier ces endroits, pour en faire un corps, à donner

à

à cet amas d'expreſſions ſi difficiles à trouver, l'enchaînement néceſſaire pour faire qu'elles paroiſſent ſuivre les unes des autres : enfin, à répandre dans tout cet aſſemblage, cet air ſimple, original, & aiſé juſqu'à la négligence, qui doit régner dans des Lettres familiéres, qui régne dans l'original de celles-ci, qui en eſt la beauté la plus admirable, & la moins poſſible à conſerver.

III. Car je ne crois pas, oomme la plûpart de ceux qui les eſtiment, que leur partie la plus eſtimable ſoit les faits curieux & importans qu'elles contiennent, & qui appartiennent à l'Hiſtoire du tems. Elles ne ſont au plus par cet endroit que de fidéles Mémoires, & cette gloire eſt bien petite pour elles en comparaiſon de celle qu'elles méritent d'ailleurs. Je croirois mon tems bien mal emploié à les traduire, ſi elles ne ſervoient qu'à contenter la vaine curioſité du commun du monde, pour les particularitez de la vie des hommes extraordinaires, ſi ces particularitez n'avoient rien d'utile, & ſi leurs motifs & leurs ſentimens n'y étoient pas rapportez avec leurs actions, d'une maniére auſſi inſtructive qu'agréable. C'eſt leurs ſentimens ſur-tout, que j'ai pris le plus à tâche d'expliquer dans mes Remarques. Que ſi je n'ai pas toûjours pouſſé cette explication auſſi loin qu'elle pouvoit aller, les raiſons en ſont ſi faciles à deviner, qu'on ne ſauroit manquer de me rendre juſtice : on ſuppléera facilement à ce que je ne dis pas. Il y a une commodité admirable à traiter de certaines matiéres; plus elles ſont importantes & ſalutaires, moins il eſt néceſſaire de les approfondir : il ſuffit de mettre l'eſprit ſur les voies; il ne manque point à ſui-

vre

vre de lui-même jusqu'au bout, quoi qu'on ne le mêne qu'à moitié chemin; & la nature acheve infailliblement ce que la prudence empêche l'Ecrivain d'achever.

Je dis donc que ce n'est pas ce que j'estime le plus dans ces Lettres, que le rapport qu'elles ont aux Affaires de la République. C'est la noble & égale confiance qui y paroît d'un bout à l'autre pour un même homme, & les différentes réserves pour divers autres: c'est le détail de la vie domestique de l'Auteur, & sa conduite dans sa famille, dont je suis charmé: c'est la peinture naive qu'il y fait des différentes situations de son esprit, suivant la différence des conjonctures; sa sincérité scrupuleuse à rapporter les faits où il a le plus d'intérêt, sans se flater, ni flater les autres; sans se rabaisser lui-même par une fausse modestie au préjudice de la vérité connuë; mais aussi sans rabaisser les autres par jalousie, ou par prévention: c'est sa fidélité aux plus petits devoirs comme aux plus grands, aux plus obscurs comme aux plus éclatans: son mépris pour la superstition, & son horreur pour la tirannie: enfin tout ce qui regarde Cicéron comme Particulier, plûtôt que ce qui le regarde comme Sénateur. Cependant, je doute que ce soit ce qu'on a le plus goûté jusqu'à présent dans ces Lettres. Gagner une brêche, *dit l'Oracle de Gascogne divinement à son ordinaire*, conduire une Ambassade; régir un Peuple; ce sont actions éclatantes: tancer, rire, vendre, païer, aimer, haïr, & converser avec les siens & avec soi-même, doucement & justement, ne se relâcher point, ne se démentir point; c'est chose plus rare, plus difficile, & moins remarquable.

Voilà ce qui m'a attiré principalement à ce travail, & en quoi ces Lettres m'ont toûjours paru d'une beauté singuliére, pour ne pas dire inestimable. On dira peut-être, que ce qu'elles ont d'utile est bien compensé d'ailleurs par les mauvais éxemples qu'elles rapportent, & la corruption du Siécle qu'elles représentent. J'avouë que cette considération m'a arrêté quelque tems : car il est vrai qu'on y voit l'audace autorisée, & le crime heureux, la Justice venduë à beaux deniers comptant : la probité moquée, l'esprit de cabale régnant également parmi les bons, & parmi les méchans : la fidélité conjugale violée ouvertement sans peine & sans honte, des débauches encore plus horribles tournées en plaisanterie; le salut du Peuple sacrifié à l'ambition des Grands : le bien & la sûreté des Particuliers servir de jouët au caprice des Puissances : des gens sans naissance, sans capacité, & sans vertu, occuper les plus hautes places : enfin, & pour comble d'horreur, la Religion non seulement méprisée, mais emploiée aux usages les plus impies. Telles sont, je l'avouë, les Mœurs que cet Ouvrage représente. Ce ne seroit pas assez pour le justifier, de dire qu'elles y sont incessamment détestées, si elles apprenoient au monde quelque chose de nouveau, & si on les publioit dans un Siécle moins corrompu. Mais, est-ce au nôtre à se scandaliser de quelque chose, & y a-t-il en tout cela de quoi nous surprendre? En voilà assez & peut-être trop sur la matiére de cet Ouvrage : parlons de la maniére dont je l'ai traduit.

IV. Je serois bien empêché à rendre raison pourquoi j'ai tourné, comme j'ai fait, un nombre infini d'endroits; pourquoi j'ai rendu, par éxem-

exemple sed *par* au contraire, *&* ipse *par* comme de vous-même. *Cependant, quelque étrange que cela paroisse d'abord, je doute qu'il y ait personne d'assez déraisonnable pour le trouver mauvais, quand on y regardera de près.* Nolo medius fidius, *dit Cicéron dans la Lettre à son Frère, que j'ai jointe à ce Recueil, & que je ne choisis pour la citer, que parce qu'étant la dernière que j'ai traduite, j'en ai l'idée plus fraîche que des autres : car toutes ces autres ne sont pas moins pleines d'éxemples semblables,* ex tua injuria in illum sibi liberalem me videri; sed & te oro ut tu ipse autoritatem & monumentum aliquod relinquas, &c. *Voici comment j'ai rendu cela* : Je serois au desespoir que vous crussiez, que ce que j'en fais soit pour me faire honneur de de réparer l'outrage qu'il a reçû de vous; au contraire, je vous conjure de laisser comme de vous-même quelque témoignage, &c.

J'ai lû quelque part, que chaque Auteur de Langue morte auroit presque besoin pour être bien entendu qu'on fît un Dictionnaire exprès pour lui seul: mais je n'avois jamais si bien compris cette vérité, qu'en faisant cette Traduction. J'ai trouvé en mon chemin vingt mots, emploïez très-certainement dans un sens différent de celui, où non seulement Sénéque & Pline, mais où César & Tite-Live les emploïent toûjours. Comment donc, me dira-t-on, en pouvez-vous connoître la propriété, si les autres bons Auteurs contemporains de la même Langue ne vous aident pas à la discerner? A cela je ne puis répondre autre chose, sinon, que je la connois par la suite du discours. On ne sauroit mieux juger dans quel sens un Auteur s'est ser-

vi d'un mot, qu'en considérant à quoi il l'applique. C'est ce qu'on peut voir clairement dans l'éxemple que je viens de rapporter, & dans ceux que je rapporterai encore.

Non seulement Cicéron emploïe les mots à des usages qui lui sont particuliers: mais ce qui est bien plus embarrassant, il se sert souvent d'un même mot pour signifier des choses fort différentes. Qui croiroit, par éxemple encore, que quid ? *avec un point interrogant après, se dût traduire une fois par* &, *& une autre fois par* depuis quand, *& une autre fois par* que direz-vous, *dans la même période ? On en va juger. C'est un peu après le milieu de la même Lettre, que j'ai déja citée, & quelques lignes plus haut que le Passage précédent.* Ne deminuat hæres ? quid si inficiatur ? si omninò non debetur ? quid ? Prætor solet judicare deberi ? Quid ? ego Fundanio non cupio ? Qu'un héritier ne puisse pas disposer de ce qui lui est laissé ? & s'il nie de rien devoir ? Si en effet il ne doit rien ? Depuis quand un Préteur comme vous êtes, prononce-t-il sur la validité des dettes ? Que direz-vous ? Que je ne me soucie guéres de Fundanius ? &c. *C'est le nom de celui contre qui Cicéron écrivoit à son Frére.*

Après les excellentes Traductions qui ont paru dans ce Siécle, & que je m'abstiens de nommer pour épargner les autres, il n'est plus nécessaire d'avertir, que la bonne maniére de traduire n'est pas de traduire au pied de la lettre. Quand cela feroit un effet desagréable, il faut à quelque prix que ce soit, trouver des équivalens qui portent si précisément dans l'esprit le même sens que le Texte Latin, qu'on puisse

croire

croire raisonnablement, que si l'Auteur avoit écrit en François, il se seroit servi de ces mêmes équivalens. Cette licence fait toûjours un bon effet : mais elle est d'une nécessité absoluë dans les endroits comme le dernier que je viens de citer. Comment rendre autrement que par des équivalens, comme j'ai fait, un même mot qui avoit trois significations si différentes ? Nôtre Langue n'a guéres de termes qui veuillent dire tant de choses; & quand elle en auroit beaucoup, elle craint si fort l'équivoque, que ce seroient toûjours ceux dont elle se serviroit le moins. Cet endroit si extraordinaire suffit donc pour donner l'idée de ma maniére de traduire, & de la difficulté d'y réüssir; puis qu'il n'est pas naturel de présumer, qu'on puisse diversifier de tant façons en Francois une même expression Latine, sans qu'il ait coûté beaucoup à les trouver, & à les choisir.

Il y a plusieurs autres endroits qui ne paroîtront pas moins étranges à ceux qui ne savent pas parfaitement le Latin. Un seul mot de cette Langue a quelque fois besoin de deux François pour être rendu fidélement, faute d'un seul qui y réponde. Il arrive beaucoup plus souvent au contraire (car c'est le defaut le plus ordinaire du stile de Cicéron, s'il est permis de lui en trouver) que deux mots Latins dont il se sert tout de suite sont si fort sinonimes, qu'un seul François suffit pour en exprimer le sens dans toute leur étenduë. C'est de quoi j'avertis ici pour toûjours, n'étant pas d'avis d'en rendre raison à chaque ligne : car mon Livre n'est pas fait pour enseigner le Latin à ceux qui ne le savent pas; mais seulement pour leur faire entendre les Lettres de Cicéron, aussi-bien, si

je puis, que s'ils le savoient parfaitement.

Voilà ce que j'avois à dire sur ma manière de traduire, & que j'ai crû qui tiendroit lieu d'un grand nombre de Remarques, que je n'ai pas faites. Je suis même si persuadé, que ces sortes de Remarques ne plaisent guéres, que j'ai fait imprimer la plûpart de celles de cette nature que j'ai faites, en caractére différent des autres, que je me flatte que tout le monde sera bien aise de lire.

V. Pour ce qui est de celles qui sont purement Historiques, je serois bien fâché qu'on y trouvât quelque chose à redire, excepté dans quelques-unes où je déclare, que je n'ai pû rien trouver de plus que ce que j'y rapporte : car je n'ai garde d'être fâché, qu'on souhaite dans ces endroits-là ce que je souhaittois moi-même de savoir, & que je ne sai pas. C'est une carriére que j'ouvre fort librement aux Savans, & ils ne sauroient me faire plus de plaisir, que de suppléer à mon ignorance. Mais pour les autres endroits, où je ne fais pas cette déclaration, ce n'est pas toûjours une conséquence, que j'ignore bien des choses qu'ils auroient dites s'ils avoient été en ma place, parce que je ne les dis pas. Peut-être sai-je comme eux ce qui se peut dire de plus sur ces matiéres : mais outre que je n'ai pas crû devoir dire tout, je me suis déterminé au choix de ce que j'en ai dit, par des motifs si différens de celui qui les détermine d'ordinaire, qu'il seroit difficile que nous nous rencontrassions dans ce choix. Leur principal but dans les Commentaires est moins de tirer de peine les ignorans, que de s'en faire admirer, en rapportant les choses les plus ignorées, qui ne sont pas toûjours les plus né-

cessai-

cessaires à savoir, & qu'on honore mal à propos du nom de curieuses. Mais pour moi, qui crois qu'il seroit à souhaiter, qu'on ignorât beaucoup de choses qu'on sait, bien loin de croire que tout ce qu'on ne sait pas mérite d'être sû, je me suis retranché dans toutes les matiéres que j'ai eu à traiter, à n'en rien dire qui ne fût nécessaire pour entendre mon Texte, ou manifestement utile à savoir, ou si agréable, qu'il pût passer pour utile.

Ce n'étoit pas d'abord mon dessein de donner si peu de chose à la fois de cette Traduction : mais aiant trouvé, contre mon attente, à la fin de ces deux prémiers Livres, qu'il faisoient un volume raisonnable à cause du grand nombre de Remarques que j'ai été obligé d'y joindre, j'ai crû, qu'on ne seroit pas fâché de voir ces Livres, en attendant les autres. Cette quantité excessive de Remarques vient de ce que le prémier est le plus difficile de tous, & aussi de ce qu'il m'a fallu expliquer des choses dans tous les deux qui serviront pour les suivans. Et à dire le vrai, quand on entreprend un Ouvrage d'aussi longue haleine, & d'aussi grand travail que celui-ci, il est bien naturel d'avoir impatience d'en montrer quelque chose au Public, pour savoir si on aura le bonheur de lui plaire.





LES LETTRES DE M. T. CICERON, FILS DE MARCUS, ET PETIT-FILS DE MARCUS, A TITUS POMPONIUS ATTICUS.

REMARQUES SUR LE TITRE.

LES Romains avoient ordinairement trois noms : le prémier étoit le nom propre qui répondoit en quelque sorte à nôtre nom de Bâtême. Il n'y avoit en toute la Langue Latine, que dix-huit de ces noms propres qui fussent bien en usage. Comme ils devoient être fort connus à cause du petit nombre, on ne les marquoit presque jamais, en les écrivant, que par leurs premiéres Lettres, *P.* pour *Publius*, *Cn.* pour *Cneius*, *S.* pour *Servius*, & ainsi des autres. Le fils aîné portoit toûjours le même nom que le Pére, ce qui cause souvent de la confusion dans l'Histoire des Fa-

Familles, & l'on donnoit d'autres noms aux Cadets pour les distinguer. Ainsi, Cicéron qui étoit aîné s'appelloit *Marcus*, comme son Pére, & son Aïeul; & son Cadet se nommoit *Quintus*.

Le second nom, que les Romains portoient, étoit leur nom de Maison, comme parmi nous: lequel par conséquent étoit commun, non seulement à toute une Famille, mais encore à toutes les Familles, ou branches d'une même Maison. Ainsi, *Tullius* étoit le nom de Maison du même Cicéron. Il y avoit bien quelques autres Familles à Rome de même nom, mais on ne croit pas qu'elles vinssent de la même tige que la sienne.

C'étoit de ce second nom, ou nom de Maison, qu'on apelloit les Filles, & elles n'en avoient point d'autre. Ainsi, celles des Scipions s'apelloient toutes *Cornelie*, parce que leur nom de Maison étoit *Cornelius*, comme celle de Cicéron s'apella *Tullie*, parce que son nom de Maison étoit *Tullius*.

Outre ces deux noms, la plûpart des gens de condition en avoient encore un troisiéme (1), pour distinguer les diverses branches d'une même Maison, comme on se sert parmi nous au même usage des noms de Terres. Ce troisiéme nom étoit une espéce de sobriquet, comme *César*, *Scipion*, & *Cicéron*. On sait l'origine de la plûpart de ces sobriquets (2); mais non pas de tous. Il y a aparence que le prémier des Ancêtres de Cicéron, qu'on surnomma de cette sorte, étoit marqué quelque part d'un pois chiche, comme Plutarque le dit (3); car *cicer* en Latin signifie cette espéce de légume. Mais quelle qu'en ait été l'occasion, du moins est-il certain que ce surnom étoit

Q 5 ancien

(1) *Tanquam habeas tria nomina.* Juvenal. Satyr. *Tria nomina nobiliorum.* Auson. in Ternario.

(2) Plin. l. 18. C. 3. Alex. Neap. l. 1. c. 9.

(3) In Cicer. c. 1.

ancien dans sa Famille, puis que son grand-Pére le portoit déja.

Je ne saurois m'empêcher de raporter à ce propos une chose admirable, à mon gré, quoi que commune, puis qu'elle est dans sa Vie. C'est que quelques-uns de ses Amis, voulant lui persuader, quand il entra dans le Monde, & qu'il commença à prétendre aux honneurs, de quitter ce surnom, qui leur paroissoit avoir quelque chose de bas, il leur répondit : Que, bien loin de le quitter, il vouloit le rendre aussi illustre qu'aucun qui fût dans la République. Tant il est vrai, que les grands caractéres sentent leur force, & pressentent leur destinée.

L'usage ordinaire étoit, à ce qu'il paroît par les monumens, d'ajoûter, comme ici, après ces trois noms, *fils d'un tel*, *petit-fils d'un tel*, pour marquer que celui dont il y étoit parlé n'étoit pas de naissance obscure, puis qu'il se renommoit de son Pere & de son grand-Pere. Car on supposoit qu'il n'auroit pas osé s'en renommer, s'ils n'avoient pas été connus, & s'ils n'avoient pas fait quelque figure dans le monde ; ce qui revient à l'ancienne & commune maxime de France, *patre & avo Consulibus*. Que si on ne remontoit pas plus haut que le grand-Pere, c'est qu'on voulut aparemment limiter à un certain point l'ambition de citer ses Aïeuls ; au hazard d'égaler en quelque sorte par cet usage, ceux qui n'auroient pû citer au delà de leur grand-Pere, avec les descendans des plus anciennes Maisons. Il a toûjours été du bon gouvernement de distinguer le moins qu'il se peut ces anciennes Maisons, des autres. Ce n'est pas seulement dans les Républiques qu'on a cette précaution ; les Princes qui entendent leur intérêt, ne l'ont guére moins, & tout le Monde sait que Henri IV. avoit coûtume de dire sur ce sujet : *Nous sommes tous Gentilshommes* ; comme s'il eût voulu

voulu par-là confondre les Princes même avec la Noblesse.

Il faloit être pour le moins de race de Chevalier, pour se qualifier de la maniére que je viens d'examiner; mais comme ce terme a un sens beaucoup différent en notre Langue, de celui qu'il a en Latin, je ne saurois le faire entendre, comme il est nécessaire pour expliquer la naissance de Cicéron, sans reprendre les choses de plus haut. C'est ce qui a le plus trompé les Ecrivains ignorans, qui ont traité cette matiére sans connoître assez l'Antiquité.

Tous les Habitans de Rome ne furent partagez tant qu'il y eut des Rois, qu'en deux Classes, les Grands, & le Peuple (4). Outre la Vertu, les Richesses, & la Noblesse du Sang, Romulus, qui avoit une Ville à peupler, considéra encore une autre qualité en ceux de ses compagnons qu'il éleva au dessus des autres, pour mettre quelque ordre dans sa Monarchie naissante, & pour composer le Sénat qui lui aideroit à la gouverner. C'étoit, qu'ils eussent des enfans; & c'est pourquoi il les appella *Patriciens*, comme qui diroit, *qui sont Péres*. Le quatriéme de ses successeurs nommé Tarquin l'ancien, & le premier Consul Brutus, augmentérent beaucoup le nombre des Sénateurs; & ce sont les descendans de ces gens-là, qu'on entendoit à Rome par les Maisons Patriciennes, dont les plus récentes devoient, à ce compte-là, avoir du tems de Cicéron plus de quatre cens ans d'ancienneté.

Mais aux premiéres années de la République, après qu'on eut chassé les Rois, comme il se trouvoit parmi le Peuple un grand nombre de gens considérables par leurs biens, on jugea à propos

(4) Dionis. Hal. l. 2.

de les distinguer, en faisant une Classe moienne de Citoiens entre le Peuple, & le Sénat; composée de tous ceux qui avoient une certaine quantité de bien sans être de maison Patricienne; & l'on appella cette moienne Classe, l'*Ordre des Chevaliers*, ou le second Ordre, comme on appella le Sénat, le prémier.

Cette qualité de Chevalier étant donc attachée au bien, s'il venoit à diminuer de quelque maniére que ce fût, ce qui se reconnoissoit par l'éxamen qui s'en faisoit réguliérement tous les cinq ans, elle se perdoit comme on l'avoit aquise, & ceux à qui on l'ôtoit redescendoient dans la classe du Peuple (5).

Au contraire, comme le Peuple disposoit souverainement des Magistratures, sans se régler par la naissance, quand il lui plaisoit de nommer un Chevalier à quelque Charge, ce Chevalier devenoit dès là du corps du Sénat, sans devenir pour cela Patricien; & dès lors, il rendoit sa Famille noble, quoi qu'à la rigueur, lui-même ne le fût pas, mais seulement *nouveau Noble*; c'est comme je traduis *novus homo*; car la Noblesse venoit des Charges. C'est pourquoi il y avoit tant de Maisons très-nobles sans être Patriciennes, parce qu'il y avoit eu beaucoup de Charges & des plus grandes dans ces Maisons. On les appelloit seulement *Plébéiennes*, en mémoire de leur origine (6).

Comme

(5) *Si quadringentis sex septem millia desunt Plebs eris.* Hor. lib. 1. ep. 1.

(6) *Nobilissimo; non quia gente Patritia natus, verum quod ejus majores honoribus præstitissent; neque Lentuli ideo nobiles quia Patritii, sed quia claris majoribus orti; eademque de causa, quamquam Plebeii generis, nobiles Antonii, Metelli, Marcelli. Itaque nobilissimum adolescentem vocat Cicero M. Antonium,*

Comme la République avoit de grandes & continuelles guerres sur les bras, dans le tems que ce second Ordre des Chevaliers fut établi, & que leur principale marque étoit un cheval appartenant à l'Etat, que le Magistrat leur donnoit à entretenir soigneusement (7), il y apparence qu'ils furent d'abord instituez pour servir à cheval à la guerre, quoi que cela ne se trouve pas bien formellement dans les Auteurs. Mais dans la suite du tems, cette qualité étant devenuë un tître de dignité & non pas de profession, cet Ordre vint insensiblement à n'avoir rien de commun avec les Cavaliers ordinaires qui servoient dans les Armées; & la qualité de Chevalier Romain lui fut particuliérement réservée, privativement à ces Cavaliers ordinaires, qui n'auroient osé la prendre, quelque Romains & Cavaliers qu'ils fussent. Car bien loin que ces Chevaliers Romains fussent plus attachez à la guerre que les autres Citoiens, il paroît que dans le siécle de Cicéron, les plus considérables tenoient les Fermes de la République, ce qui les faisoit appeller *Publicains*, & les rendoit aussi importans que nécessaires; ou bien, ils vivoient de leurs rentes, comme les bons Bourgeois de nôtre tems, sans rien faire.

TELS furent le Pére & l'Aïeul de Cicéron. Ils demeuroient ordinairement dans une petite Ville du Païs montueux des Volsques, nommée *Arpinum*, environ à vingt lieuës de Rome, un peu au delà du fleuve *Liris*, nommé à présent *Gariglano*, du côté de la *Campanie*, qu'on appelle aujourd'hui *Terre de Labour*. Mais quoi que ce fût

 le

tonium, L. Marcium Philippum summa nobilitate hominem, quos plebeiis gentibus natos esse nemo ignorat. Manut. in ep. 7. l. 1. ad Famil.

(7) Varr. l. 7. de LL.

le lieu de leur naissance & de leur origine, aussi-bien que de leur demeure ordinaire, ils n'en étoient pas pour cela moins Citoiens Romains; parce qu'on avoit depuis long-tems incorporé peu à peu la plûpart des Peuples d'Italie dans celui de Rome, en sorte qu'ils jouïssoient des mêmes droits que les Romains naturels; & c'est pourquoi chacun de ces Peuples étoit aggrégé à quelqu'une des trente-cinq Tribus qui composoient le Peuple Romain. Celle où les habitans d'Arpinum étoient censez, s'appelloit la *Cornelienne*. On verra ailleurs la raison du nom de ces Tribus.

Le Pere de Cicéron passa la plûpart de sa vie à la Campagne occupé à l'étude, ou à ses affaires domestiques, parce qu'il avoit peu de santé (8), mais son grand-Pere s'étoit signalé dans Arpinum à résister au Frére de sa Femme, qui y vouloit abolir toutes les dettes pour se rendre agréable au Peuple (9). Le bruit en étant allé jusqu'à Rome, Marcus Scaurus, Consul de cette année-là, & le plus grand personnage de la République, dit hautement; *Qu'il auroit été à souhaiter qu'un homme de ce courage, & de cette probité, eût fait éclater ces qualitez dans la Capitale de l'Empire.* Il paroît encore par un bon mot, que son petit-fils en rapporte, mais qui me détourneroit trop pour le rapporter ici, qu'il avoit autant d'esprit que de vertu (10). Outre

(8) *Cum esset infirma valetudine, in Arpinati villa ætatem fere egit in litteris.* De Legib. l. 2.

(9) *Avus noster singulari virtute in hoc municipio, quoad vixit, restitit M. Graditio, cujus in matrimonio sororem aviam nostram habebat, ferenti legem tabellariam; quæ cum res ad se esset delata, Scaurus Consul; Utinam, inquit, M. Cicero, isto animo, atque virtute in summa Rep. nobiscum versari, quam in municipali maluisses.* De legib. l. 3.

(10) *Nostros homines similes esse Syrorum venalium*

Outre le Pére de Cicéron, cet excellent homme eut un autre fils nommé Lucius (11), grand Ami de l'Orateur Marc-Antoine, Aïeul du Triumvir de même nom. Voilà quelle étoit au vrai l'origine, & la famille de Cicéron, également éloignée des excès opposez de ceux qui ont voulu la rabaisser de son tems, ou la relever dans les tems suivans. Un Tribun emporté lui reproche dans Dion (12), que son Pere étoit Foulon, & qu'il avoit cultivé toute sa vie des vignes, & des oliviers; mais, outre que cet Historien est manifestement suspect sur Cicéron, du consentement de tous les Critiques, & que Saluste, qui ne paroît pas avoir rien oublié, dans la Déclamation sanglante qui nous reste, de tout ce qui se pouvoit dire contre lui, ne dit rien de semblable, cela ne s'accorde pas avec ce que j'ai rapporté de son grand-Pére, de quoi on ne peut raisonnablement douter. Il étoit facile à un Orateur ennemi, comme le Tribun dont parle Dion, vingt-cinq ans après la mort d'un Campagnard peu connu à Rome, tel qu'étoit le Pere de Cicéron, de représenter ses occupations œconomiques, & rustiques, comme s'il en eût fait métier pendant sa vie.

Il est vrai, que tout ce que j'ai rapporté à l'avantage de cette Famille, est tiré des propres Ouvrages de mon Auteur; mais outre qu'ils furent publiez de son vivant, dans un tems où il auroit été facilement convaincu de mensonge, pour peu qu'il eût déguisé la vérité, aiant autant d'ennemis qu'il en avoit; les autres choses qu'il en dit, sont si éloignées de toute mauvaise gloire, qu'on ne peut douter de sa sincérité sur cette matiére. Quelques demi-Savans veulent faire croire (13), qu'il se

lium dicebat, ut quisque Græce optime sciret, ita esse nequissimum. 2. De Orator.

(11) Ibid. Procem. (12) L. 46. (13) *Me repugnante Gentili.* Tuscul. Quæst. L. 1.

se prétendoit de Maison Roiale, fondé sur ce qu'il dit quelque part en plaisantant, que le Philosophe Phérécides vivoit du tems d'un Roi Romain de ses parens. C'est Servius Tullius dont il entend parler, faisant allusion au nom de *Tullius* qui lui étoit commun avec ce Prince. Mais bien loin d'avoir eu cette pensée, il dit positivement ailleurs, à propos des faussetez qu'on avançoit dans les éloges funébres, pour faire descendre des Familles de Noblesse nouvelle de Maisons fort anciennes de même nom (14), *C'est comme si je voulois me faire descendre de Marcus Tullius Patricien, qui fut Consul dix ans après qu'on eut chassé les Rois.* Cela est bien éloigné de la prétension qu'on lui attribuë.

Il est étonnant, qu'après une déclaration si formelle, & mille autres passages, où il se reconnoît nouveau Noble, *novus homo*, & où il fait, avec raison, gloire de l'être, il se soit trouvé des Ecrivains assez étourdis, tels qu'Eusèbe (15), Silius Italicus (16), & ceux que Plutarque même rapporte qui le disoient déja de son tems, pour vouloir faire croire, que ce nouveau Noble descendoit d'un Roi des Volsques. Comme s'il ne pouvoit y avoir de mérite extraordinaire sans noblesse de sang; Erreur encore plus pernicieuse que ridicule.

Voilà ce que j'ai crû devoir dire par forme de Préliminaire sur l'Auteur de ces Lettres. Je n'ignore pas, qu'il y a non seulement des exceptions à plusieurs choses dont j'y parle comme générales, mais aussi beaucoup d'opinions sur cette matiére, de même que sur beaucoup d'autres que je traiterai dans les Remarques, qui sont contraires à celles que j'ai embrassées. Mais je suis bien aise d'avertir

(14) *Ut si ego me à M. Tullio esse dicerem, qui Patritius cum Ser. Sulpitio Cos. anno decimo post Reges exactos fuit.* in Bruto.

(15) In Chronic. (16) l. 18.

vertir dès ici pour toûjours, que ne traitant pas ces matiéres expressément, mais seulement autant qu'elles sont nécessaires pour l'intelligence de ma Traduction, je n'ai pas crû devoir les expliquer dans la derniére éxactitude, parce que cela m'auroit engagé à dire plusieurs choses nullement utiles, & encore moins agréables. J'ai jugé, que trois ou quatre exceptions que je supprime, & qui n'ont aucun rapport à mon sujet, ne méritoient pas que j'en embarrassasse la mémoire de mes Lecteurs, & que je les privasse de la commodité des régles, que je propose comme générales. Pour ce qui est des opinions différentes, j'ai crû aussi qu'il m'étoit libre dans le doute, & quand les Auteurs sont partagez, de choisir la plus plausible, & la mieux liée; mais sur-tout la plus utile, & entre plusieurs également utiles, celle qui a le plus d'agrément.

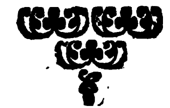
QUANT à celui à qui ces Lettres sont adressées, il étoit aussi Chevalier Romain (17), & de très-ancienne Maison. *Titus* étoit son nom propre, *Pomponius* son nom de Maison, & on le surnommoit *Atticus*, parce qu'il étoit fort savant en Grec, & qu'il demeuroit la plûpart du tems à Athénes. Outre l'amitié étroite qui l'unissoit à Cicéron, depuis le tems de leurs prémiéres études qu'il avoient faites ensemble, ils étoient alliez, parce que Quintus frére de Cicéron avoit épousé la sœur d'Atticus, appellée par conséquent *Pomponia*, suivant ce que j'ai remarqué de la maniére de nommer les Filles.

Il est étrange, qu'il ne se trouve pas une seule Lettre de lui dans tout ce Recueil, au lieu qu'il s'y en trouve plusieurs, d'autres gens que de Cicéron. Il n'est pas naturel, que ceux qui y ont in-

(17) Cornel. Nep. in Vita.

inféré ces autres Lettres en le publiant, n'y euſſent pas joint celles d'Atticus, qui étoient ſi néceſſaires, s'il ne l'avoit pas empêché; car il eſt preſque certain (18) que ce Recueil fut publié de ſon vivant. Chacun jugera ſur l'idée qu'on y prendra de lui, par quel motif il l'empêcha. Quand on lui en attribueroit quelque mauvais, le préjudice qu'il nous a porté par ſa réſerve mériteroit bien cette punition.

(18) *Sexdecim volumina epiſtolarum ad Atticum miſſarum quæ qui legat,* &c.



LIVRE PREMIER.

LETTRE PREMIERE.

C'est la cinquieme dans toutes les autres Editions. Elle fut écrite de Rome en Grece, où Atticus étoit allé depuis quelque tems.

PErsonne ne peut juger mieux que vous, qui me connoissez parfaitement, à quel point j'ai été touché de la mort de nôtre Cousin Lucius Cicéron *(I)*, & de quelle utilité il m'étoit, autant pour mes fonctions publiques *(II)*, que dans mes affaires domestiques. Je trouvois avec lui toute la douceur qu'on peut goûter dans la societé d'un honnête & agréable homme. C'est pourquoi, je ne doute pas que vous n'en soyiez affligé comme moi, puisque vous prenez part à tous mes chagrins; d'autant plus, que vous y perdez aussi un Allié *(III)* & un Ami, qui vous aimoit autant par inclination, que par l'estime que je lui avois inspirée pour vous.

Pour ce que vous m'écrivez touchant vôtre Sœur, elle-même peut vous rendre témoignage des soins extrêmes que j'ai pris, pour mettre à son égard l'esprit de mon frére dans la disposition où il doit être. Comme je ne trouvois pas qu'il eût sujet d'être si piqué, je lui ai écrit là-dessus, véritablement avec la douceur d'un frére, mais pourtant avec l'autorité d'un aîné, & avec toute la force nécessaire pour lui faire comprendre qu'il a tort. Aussi, de la maniére qu'il m'a écrit plusieurs fois depuis, je me flate qu'ils vivent ensemble

comme

comme ils doivent, & comme nous le souhaitons.

Vous n'avez pas raison de vous plaindre de ce que je ne vous écris pas ; car vôtre Sœur ne m'a point encore fait savoir qu'elle eût de commodité pour le faire, je n'ai pû trouver personne qui allât en Epire, & nous ne savions pas même encore que vous fussiez à Athênes.

Je travaillai aussi-tôt que je fus revenu à Rome au différend que vous avez avec Acutilius, ainsi que vous m'en aviez chargé en nous séparant (*IV*); mais je trouvai que ce n'étoit pas une affaire : & comme je ne croi pas que vous ayiez besoin de conseil, j'ai mieux aimé laisser à Peducæus (*V*) le soin de vous mander le parti que vous devez prendre, que de vous l'écrire moi-même. Puis que j'ai donné pendant plusieurs jours Audience à Acutilius, lui de qui le jargon vous est connu, il n'est pas vraisemblable que je me sois dispensé par négligence de vous écrire ses plaintes, après les avoir écoutées tant qu'il a voulu, quoi que ce ne soit pas une occupation bien agréable.

Mais vous-même, qui vous plaignez si fort qu'on ne vous écrit pas ; savez-vous bien, que je n'ai reçû qu'une seule Lettre de vous depuis vôtre départ, quoi que vous soyiez de plus grand loisir que moi, & que vous ayiez beaucoup plus de commoditez pour m'écrire.

Quant à ce que vous me marquez, que s'il y a quelqu'un qui soit fâché contre vous, c'est à moi à le ramener, il n'étoit pas nécessaire que vous m'en avertissiez, car j'y travaillois déja de moi-même (*VI*). On est piqué d'une

d'une étrange sorte ; je n'ai rien oublié de tout ce qu'il y a à dire pour vous sur le sujet ; mais je n'ai pas crû devoir presser davantage, avant de savoir vos intentions là-dessus. Quand vous m'aurez écrit jusqu'où vous voulez que je m'avance, vous verrez, que je ne serai, ni plus empressé à vous raccommoder que vous le seriez vous-même ; ni plus retenu que vous ne voulez que je le sois.

Tadius m'a entretenu de son affaire. Il dit, que vous lui écrivez qu'il ne s'en mette point en peine ; parce, dites-vous, qu'il y a prescription : mais nous sommes surpris que vous ne *sachiez* pas qu'on ne prescrit point contre un *Mineur*, dont les Tuteurs, tels qu'on dit être ceux de cette Pupille, ont été donnez suivant la disposition de la Loi (*VII*).

Je me réjouis de ce que vous êtes content de l'acquisition que vous avez faite en Epire (*VIII*). Je vous prie de continuer, si cela ne vous embarrasse point trop, à faire la commission dont je vous ai chargé, & à assembler tout ce que vous croirez propre pour ma maison de Tusculum (*IX*) : c'est le seul lieu qui me délasse de tous mes chagrins, & de tous mes travaux. J'y attens mon Frére, de jour à autre ; ma femme est fort tourmentée de la goute ; on ne peut aimer davantage qu'elle fait, vous, vôtre Mére, & vôtre Sœur ; elle vous saluë mille fois, comme fait aussi ma chére petite Tullie. Prenez soin de vôtre santé ; aimez-moi toûjours, & soiez persuadé que je vous aime comme un frére.

REMARQUES.

I. N*Otre Cousin Lucius Cicéron.*] Il y a dans le Latin *notre Frére, fratris nostri :* mais tout le Monde sait que l'on appelloit fréres dans cette Langue, les enfans des fréres, comme les fréres mêmes. (1) Or celui-ci étoit Fils de Lucius Cicéron dont j'ai parlé, Oncle paternel de l'Auteur. Il étoit homme de lettres, & fort attaché à son Cousin: car il l'accompagna en Sicile pour y chercher des mémoires contre Verrés. (2) Il fut logé comme lui à Siracuse aux dépens du Public, & on leur donna même une attestation la plus autentique qu'il se pouvoit, puis qu'elle étoit gravée sur l'airain, les Siracusains aïant crû leur devoir faire cet honneur.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer, que le terme de nôtre *dont Cicéron se sert ici en disant* notre Cousin, *au lieu de* mon Cousin, *soit une maniére de se désigner lui seul, comme il l'est en plusieurs endroits de ces Lettres, où je le traduis par* mon, *& non pas par* nôtre *comme ici : Car il est constant, que c'étoit en ce tems-là un usage presque aussi ordinaire, de se servir du pluriel* nous *en parlant de soi, au lieu du singulier* je, *qu'il est ordinaire aujourd'hui de se servir du pluriel* vous *au lieu du singulier* toi *en parlant à un autre. C'est de quoi je suis bien-aise d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne. Mais il y a autre chose ici, de même qu'en quelques autres endroits, où je conserverai le pluriel en traduisant, comme je le conserve ici; & c'est, que Cicéron y entend effectivement deux personnes ensemble, savoir son véritable Frére germain Quintus & lui. On verra qu'il se sert toûjours de ce même pluriel en écrivant à Atticus, quand il parle de choses qui lui sont communes avec ce Frére, comme la mort dont il parle ici; & cela par une maniére d'honnêteté pour Atticus, à cause que ce même Frére avoit, comme je l'ai déja dit,*

épousé

Epousé la Sœur d'Atticus. (1) Frater noster cognatione patruelis, amore germanus. de finibus. L. 5. (2) Decernunt ut L. fratri hospitium publice fieret, quod is eamdem voluntatem erga Siracusanos suscepisset quam ego semper habuissem. Id non modo tum scripserunt, verum etiam in ære incisum nobis tradiderunt. Verrina 7.

II. *Pour mes fonctions publiques.*] Pour rendre raison de ce que j'ai traduit de la sorte *forensi*, il est nécessaire d'avertir, que le mot *forum*, l'un des plus fréquens qui se trouvent dans ces Lettres, se prend presque en autant de sens différens, que le lieu qu'il désigne servoit à des usages divers. Ce lieu, qu'on appelloit par excellence *la Place de Rome*, *Forum Romanum*, pour le distinguer des autres Places de la même Ville, n'étoit autre chose que la Vallée qui séparoit les Monts Capitolin, & Palatin, qui furent les deux seuls, que Romulus renferma d'abord dans son enceinte. Cette place étoit environnée de boutiques de toute sorte d'Ouvriers, & de plusieurs Temples. L'un des côtez nommé *Comitium*, parce qu'il étoit particuliérement destiné à assembler le Peuple, étoit couvert, & il y avoit une maniére d'Echafaut, ou de Théatre élevé & spacieux, qu'on appelloit *les pointes des proües*, *rostra* (*), parce qu'il étoit orné de celles des Vaisseaux qui avoient été pris sur les Antiates, dans la premiére Bataille Navale de conséquence que les Romains avoient gagnée. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Justice, qu'on proposoit les Loix au Peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit généralement avec lui de toutes choses. Puis que l'usage général des Traducteurs est de l'appeller *la Tribune aux Harangues*, je l'appellerai de même à leur éxemple, sans éxaminer s'il est bien ou mal nommé; bien fâché qu'il n'y ait pas en nôtre Langue des termes aussi autorisez que celui-là, pour nommer plusieurs choses semblables, dont j'ai à parler, & que j'aurai bien de la peine à ren-

rendre en François. C'étoit aussi dans cette Place que le Peuple élisoit la plûpart des Magistrats; & comme toutes ces raisons la rendoient fort fréquentée, c'étoit encore où les Prétendans aux Charges étoient fort assidus pour les briguer. Là, ils familiarisoent indifféremment avec tout le monde, caressoient & prioient les uns, promettoient aux autres, & n'oublioient rien de tout ce qui pouvoit leur attirer les suffrages. Or comme un seul homme ne pouvoit pas suffire pour agir auprès de tant de gens, la coûtume étoit de se faire assister dans ces occasions par ses amis, & par ses parens; & c'étoit entr'autres choses pour cet usage, que Cicéron regrettoit la Mort dont il parle ici. (*) *Tit. Liv. l.* 8.

III. *Vous y perdez un allié.*] Un cousin germain de Quintus Cicéron mari de Pomponia, sœur d'Atticus.

IV. Aussi-tôt que je fus revenu à Rome, ainsi que vous m'én aviez chargé en nous séparant. *Ces paroles ne laissent pas lieu de douter que cette Lettre ne soit la prémière que Cicéron écrivit à Atticus depuis son départ, quoi qu'elle ne soit que la cinquiéme dans toutes les Editions. Comme tous les Commentateurs conviennent que les onze premières sont très-mal rangées, j'ai crû devoir les remettre dans leur ordre naturel en les traduisant. On verra sur la suivante les raisons de cet ordre.*

V. *Peducæus*] Fameux Epicurien nommé Sextus, dont le pére étoit Préteur en Sicile sept ans auparavant, & Cicéron avoit été Questeur sous luî à Lilibée. C'en étoit assez pour fonder la liaison qu'il y avoit entre son Fils & Ciceron : car ceux qui éxerçoient les Magistratures inférieures, comme la Questure, qui étoit la moindre de toutes, avoient une révérence presque filiale pour les Magistrats supérieurs (2), sous lesquels ils les avoient éxercées. Ce Peducæus étoit si intime d'Atticus, que celui-ci fut depuis un des trois amis, par qui

Pé-

Péducæus voulut être (3) assisté à la mort.
(1) *Verrin.* 5. (2) *à majoribus nostris accepimus Pratorem Quæstori suo parentis loco esse oportere. Verrin.* 1. (3) *Nepos in Vit.*

VI. *S'il y a quelqu'un qui soit fâché contre vous, &c.*] Je ne sai ce qui est le plus à remarquer dans cet article; ou ce qu'Atticus avoit écrit à Ciceron, qu'il devoit le raccommoder avec ceux qui lui vouloient mal, sans attendre d'en être prié; ou la discrétion de Cicéron, d'attendre encore après cela un nouvel ordre d'Atticus pour s'y emploïer plus fortement, aïant reconnu, par une premiére tentative, la difficulté d'y réüssir. Bien d'autres que Cicéron se seroient crus suffisamment autorisez par la Lettre d'Atticus pour agir près de leur ami commun, & peut-être même plus fortement qu'Atticus ne souhaitoit. Mais Cicéron étoit trop régulier en amitié, pour tomber dans cette faute. Il considéra qu'Atticus pouvoit bien vouloir se raccommoder à un certain prix, sans vouloir pour cela en faire toutes les avances. Il n'avoit pas la vanité, si ordinaire parmi nous, de prétendre régler ses amis sur ce qu'ils doivent vouloir, ou ne vouloir pas, au lieu de les conseiller; car la plûpart des amis s'érigent aujourd'hui en pédagogues, & affectent une supériorité d'intelligence & de sagesse, qui est la peste la plus mortelle de l'amitié. Ceci est pris d'un petit Livre intitulé *Cesarion*, que je citerois peut-être avec éloge, si je ne connoissois pas l'Auteur.

VII. *On ne prescrit point, &c.*] Les Commentateurs se tourmentent beaucoup pour deviner l'espéce de cette affaire; mais après avoir bien éxaminé tout ce qu'ils en disent, rien ne me paroît moins nécessaire, puis qu'il suffit pour l'intelligence de cette Lettre de savoir ce que tout le Monde sait, que la prescription ne court pas contre des Mineurs comme contre des Majeurs. Tout ce qu'ils pouvoient remarquer de plus à cette occasion, & qu'ils ne

tius par leur poids (car il est venu jusqu'à nous des piéces de cette monnoye) qu'à l'estimer donc par son poids, ce qui est sans doute la maniére la plus sure de l'évaluer, elle valoit un sol dix deniers & demi de celle de France. Sur ce pied-là le Sestertium *valoit quatre-vingt-treize livres quinze sols. Cette évaluation me paroît si bien fondée par plusieurs raisons, ennuieuses à raporter, que je n'hésite pas à la suivre contre l'opinion commune, qui ne met les* Sestertius *qu'à un sol, ou tout au plus à un sol & demi. Cela est facile; voici où est l'embarras.*

C'est qu'au lieu que les Romains écrivoient toûjours tout du long les Sestertium, *& ne se servoient jamais de la marque HS. que pour marquer des* Sestertius, *selon l'opinion du même Savant, que j'embrasse aussi sans hésiter, par plusieurs raisons; & qu'ainsi il ne pouvoit jamais y avoir d'équivoque; les Copistes au contraire, & les Imprimeurs ensuite, en ont causé un nombre infini en marquant le* Sestertium *avec cette même marque HS. du* Sestertius, *afin d'abréger; au lieu de mettre* Sestertium *tout du long comme ils le trouvoient dans les originaux. La ressemblance de ces deux mots* Sestertius, *&* Sestertium, *est aparemment ce qui a donné occasion aux Copistes de les confondre de cette sorte; si bien qu'on ne sait quelquefois lequel des deux il faut entendre par cette marque HS. dont ils les marquent tous deux indifféremment, à cause de la différence énorme de leur valeur, puisque l'un vaut mille fois l'autre; d'où il arrive souvent, que ni l'un, ni l'autre, ne semblent convenir aux choses dont les Auteurs parlent.*

C'est, par éxemple, *ce qui m'a empêché d'exprimer dans l'Avertissement, combien il faloit avoir de bien pour être Chevalier Romain; car si on entend que les quatre cens mille Sesterces qui devoient faire le capital d'un Chevalier Romain étoient des* Sestertium, *c'étoit trente-sept millions & demi, ce qui est ridicule; & si on entend au contraire que ce fussent des* Sestertius, *ce n'étoit que trente-sept mille cinq cens livres;*

ce qui auroit été bien peu pour la richesse du tems, comme savent tous ceux qui sont instruits de la chose. Le même savant Homme, de qui j'ai parlé, écrit qu'on pourroit entendre cette somme, du revenu des Chevaliers Romains, & non pas de leur capital; mais je ne sai si cette opinion, qui pourtant est beaucoup plus vraisemblable, a quelque fondement dans les Auteurs.

Il y a aussi beaucoup plus de probabilité dans la somme dont il s'agit ici, en l'évaluant par les Sestertius, *que par les* Sestertium; *mais il ne laisse pas d'être encore un peu étrange, qu'une maison qui devoit être distinguée, & dans une Ville comme Naples, ne coûtât en ce tems-là que douze mille deux cens livres. Sur le pied de l'évaluation que j'admets, les cent trente mille* Sesterces *du Texte Latin valoient douze mille cent quatre-vint-sept livres dix sols; mais j'ai crû qu'il étoit plus naturel de marquer un nombre rond comme douze mille livres, en parlant du prix d'une maison, puis qu'aussi-bien on ne sauroit s'assurer d'avoir rencontré tout-à-fait précisément la juste évaluation de cette somme.*

On demandera, peut-être, pourquoi on ne comptoit pas plûtôt par Sestertium *que par* Sestertius, *puis qu'il étoit bien plus naturel & plus commode de dire cent trente* Sestertium, *que de dire cent trente mille* Sestertius; *car c'est comme si nous disions deux cens quarante mille sols, au lieu de douze mille francs. Mais il ne faut pas raisonner sur les usages, & nous devons nous défier de la prévention où nous sommes en faveur des nôtres, quelque ridicules que les autres nous paroissent, tant que les autres n'offensent, ni les bonnes mœurs, ni le sens commun. Cela me fait souvenir d'un Courier Italien, qui crut il y a dix ou douze ans sa fortune faite en Portugal, sur ce que la Reine commanda qu'on lui donnât cent mille reys pour sa peine: & ce n'étoit qu'environ cinq cens francs.*

Il me reste à rendre raison pourquoi je mets la valeur des sommes dont je parle dans ces Lettres, en espéces modernes, comme les livres, au lieu de traduire

LETTRE TROISIEME.

Le dernier mois de la même année que la Lettre précédente DC. LXXXV. ou le premier mois de l'année ſuivante DC. LXXXVI. encore de Rome en Gréce. C'eſt la 7. dans l'ordre ordinaire.

TOUT va bien chez vôtre Mére; j'en prens ſoin. Je me ſuis obligé à paier treize cens douze livres dix ſols le treiziéme Février prochain à Lucius Cincius. Je vous conjure de faire en ſorte que je reçoive au plûtôt tout ce que vous dites avoir acheté & deſtiné pour moi, & de ſonger, ainſi que vous me l'avez promis, comment vous pourrez compoſer ma Bibliothéque. Je fonde uniquement ſur les ſoins obligeans que vous en prendrez, l'eſpérance de tout le plaiſir que j'aurai quelque jour, ſi je renonce jamais aux affaires.

REMARQUES.

CEtte Lettre n'eſt diſtinguée de la précédente dans aucune Edition que dans la derniére; il faut que ce ſoit ſa briéveté, qui ait donné occaſion aux Copiſtes de la joindre: car elle en eſt ſéparée dans quelques-uns des meilleurs Manuſcrits. On ne peut douter que ce ne ſoit avec raiſon, puis que Cicéron y dit poſitivement, qu'Atticus a trouvé ce qu'il le prioit dans la précédente de chercher, & qu'il en marque le prix. Le mot conſtitui *dont il ſe ſert en parlant de cette ſomme, & qui eſt un terme de Droit, a donné beaucoup d'exercice aux Commentateurs, pour expliquer quelle ſorte de ſtipulation il ſignifie: mais il ſuffit, pour entendre cet endroit, de ſavoir, que c'étoit une aſſurance que Cicé-*

ron

ron avoit donnée de payer dans le tems qu'il dit, en quelque forme qu'elle fût conçuë. Lucius Cincius étoit l'homme d'affaires d'Atticus.

LETTRE QUATRIEME.

L'an de Rome DC. LXXXVI. vers la fin de Février pour le plûtôt, & toûjours de Rome en Gréce. Elle suit la précédente dans l'ordre ordinaire comme ici.

TOUT va chez vous comme nous le souhaitons. Vôtre Mére & vôtre Sœur nous sont très-chéres à mon frére & à moi. J'ai parlé à Acutilius. Il nie que son Agent lui ait rien écrit, & il est surpris que cet homme ait fait difficulté de vous donner une assurance suffisante qu'on ne vous demandera plus rien de cette somme, quand vous l'aurez païée. Il m'a paru que Tadius est non seulement content, mais même ravi que vous ayiez terminé son affaire, comme vous dites l'avoir fait. L'Ami que vous savez, homme de bien, s'il en fut jamais, & qui m'aime extrémement, est en vérité fort en colére contre vous. Quand je saurai à quel point vous vous en souciez, je saurai aussi à quel point je dois me mettre en peine de l'appaiser.

J'ai fait remettre à Lucius Cincius (*I*) suivant vôtre ordre, les treize cens douze livres dix sols pour les statuës de Mégare (*II*). Les Mercures de marbre Pentélicien (*III*) que vous me faites espérer, me font déja beaucoup de plaisir par avance avec leurs têtes d'airain (*IV*). C'est pourquoi, vous m'obligerez

rez de m'en envoier le plus, & le plûtôt que vous pourrez, aussi-bien que les autres statuës, & tout ce que vous jugerez propre au lieu que vous savez que je veux orner, selon mon inclination & selon vôtre goût en matiére de propreté, & de politesse; aïez soin principalement de ce qui vous paroîtra convenable au portique (*V*) & au lieu d'étude que vous connoissez. J'ai conçû une passion si excessive pour tous ces ornemens, qu'il faut m'aimer autant que nous m'aimez pour m'aider à la satisfaire, & que je ne sai si le reste du monde me la doit pardonner. Si le Vaisseau de Lentulus (*VI*) nous manque, vous m'envoirez le tout comme vous jugerez à propos. Ma petite Tullie qui fait toutes mes délices, presse fort pour le présent que vous lui avez promis, & elle s'en prend à moi, parce que je lui en ai répondu: mais j'aime mieux nier le fait, que de paier pour vous.

REMARQUES.

I. LES treize cens douze livres dix sols.] *Ce sont les mêmes vingt mille quatre cens sesterces de la Lettre précédente; quoi que chiffrez différemment dans le Texte Latin, qui devoient être paiez le treiziéme Février.*

II. *Mégare*] Ville de l'Achaïe au fond du Golphe Saronique sur le chemin de l'Isthme à Athénes, célébre par la naissance d'Euclide, & qui du tems de sa splendeur avoit été particuliérement curieuse d'élever des statuës aux Vainqueurs des Jeux de la Gréce. *Pausanias in Atticis.*

III. *Marbre Pentelicien.*] Il y a apparence qu'on appelloit ainsi ce marbre, parce qu'il se tiroit d'une montagne de l'Attique de même nom. *Pausanias in Atticis & Suidas.*

IV.

IV. *Les Mercures de marbre avec leurs têtes d'airain.*] C'étoit un usage assez ordinaire dans l'Antiquité de faire les têtes des statuës, de matiére différente du reste du corps, afin que ces têtes se pussent ôter pour en mettre d'autres sur le même corps selon les différeus besoins; ce qui étoit plûtôt fait, que de refaire la statuë entiére. *Sueton. in Calig. c. 22.*

V. Portique.] *Il y a* Xisti *dans le Latin, ce qui peut signifier également deux sortes de lieux différens, quoi qu'au même usage, qui étoit de se promener & de faire des éxercices. Les uns étoient couverts pour l'hiver & pour les mauvais tems: ils s'appelloient* Xistus; *& les autres, qui s'appelloient* Xistum, *étoient découverts pour les belles saisons & pour le beau tems. Mais comme ce cas dont Cicéron se sert ici, est commun à ces deux noms, on ne sauroit bien assurer duquel des deux il y est parlé. Il y a pourtant apparence par les choses que Cicéron demande pour l'orner, qu'il étoit couvert, & c'est pourquoi, je l'ai appellé un* Portique. Vitruve l. 5. c. 11.

VI. *Lentulus.*] C'est le surnom d'une branche célébre de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Cornéliens; mais il est aussi inutile qu'impossible de deviner de quel Particulier de cette Famille il est parlé ici.

LETTRE CINQUIEME.

Même année DC. LXXXVI. & toûjours de Rome en Gréce. C'est la 9. dans les derniéres Editions.

Je ne reçois pas de vos nouvelles aussi souvent que je devrois, car il vous est beaucoup plus facile (*I*) de trouver des gens

qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athénes; outre que je ne suis pas si assuré que vous soyiez à Athénes, que vous l'êtes que je suis à Rome. Vous n'aurez donc que très-peu de chose de moi, parce que ne sachant pas certainement où vous êtes, je ne veux pas exposer ce que je vous écris familiérement, à tomber en des mains étrangéres. J'attens avec impatience les statuës de Mégare, & les Mercures dont vous m'avez écrit. N'hésitez point à m'envoïer tout ce que vous trouverez de semblable, & que vous jugerez propre à mon Académie (*II*) : n'épargnez pas ma bourse. Cet embellissement est à présent ma passion favorite. Je suis curieux sur tout de ce qui convient à un lieu d'étude. Lentulus promet ses Vaisseaux (*III*). Je vous prie de vous appliquer à tout cela avec grand soin. Chilius vous demande les Cérémonies des Eumolpides (*IV*), & je vous les demande aussi à sa priére.

REMARQUES.

I. [*IL vous est beaucoup plus facile de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athénes.*] Je ne saurois m'empêcher de m'étonner en cet endroit, qu'il n'y eût encore point de voie publique & réglée au tems de ces Lettres, pour écrire dans les Païs éloignez, sous un aussi grand Empire que celui de Rome : car il est moralement impossible, qu'il n'arrivât pas des choses dans les Provinces dont il importoit au Gouvernement d'être averti à point nommé. Cela est d'autant plus étrange, que les postes mêmes étoient inventées il y avoit plus quatre cens ans par Cyrus, (1) à ne changer de chevaux qu'une fois

le

le jour; & qu'un Gracchus avoit fait une diligence extraordinaire en relais (2) dès le tems de l'expédition des Scipions en Asie. (1) *Ciropæd. l. 8. c. 4.* (2) *Gracchum per dispositos equos prope incredibili celeritate, &c. Tit. Liv. l. 37.*

II. *Mon Academie.*] Il y a apparence que Cicéron entend seulement par là un endroit de sa maison de campagne de Tusculum, qu'il avoit nommé de cette sorte, à l'imitation de la fameuse Ecole de même nom, où Platon enseignoit autrefois à Athénes. Car je ne croi pas qu'au tems de cette Lettre, il eût déja l'autre maison de campagne qu'il appella depuis de ce même nom, située au bord de la mer, sur le chemin qui va du Lac d'Aveane à Pouzzol, & qui fut fameuse par ses portiques, & par ses forêts. C'est dans cette derniére qu'on trouva peu de tems après sa mort une fontaine chaude, dont l'eau étoit admirable pour la vûë; sur quoi un bel esprit de ses Affranchis dit dans une Epigramme, qu'il étoit bien juste, que ce lieu-là produisît de quoi conserver les yeux, après avoir tant produit de quoi les user, à lire les beaux Ouvrages que son Maître y avoit composez.

Ut quoniam totum legitur sine fine per orbem.
Sint plures oculis quæ medeantur aquæ.
Plin l. 31. c. 2. hist.

III. *Lentulus promet ses Vaisseaux.*] En 535. un Tribun du Peuple, nommé Quintus Claudius, avoit fait défendre par une Loi à tout Sénateur, ou pére de Senateur, d'avoir des Vaisseaux de charge de plus de trois cens tonneaux. Il prétendoit, que les Vaisseaux de cette grandeur suffisoient pour voiturer leurs denrées, & ils n'en pouvoient entretenir de plus grands, que pour faire quelque commerce, ce qui passoit pour messéant. (1) A plus forte raison n'étoit-il pas permis réguliérement d'avoir plusieurs Navires, comme Lentulus en avoit.

Mais Cicéron reconnoît ailleurs, (2) que les Loix de l'antiquité & de la sévérité de celle-là, ne s'observoient plus guére. (1) *Id satis habitum ad fructus in agris vectandos; quæstus enim omnis Patribus indecorus est visus. Tit. Liv. l. 21.* (2) *Antiquæ sunt ista leges & mortuæ quæ vetant; fuit ista Resp. quondam, fuit ista severitas. Verrin. 7.*

IV. *Eumolpides.*] On apelloit ainsi les Prêtres de la Déesse Cérés à Eleusine, Ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpe, de qui ils descendoient. Cet Eumolpe, petit-Neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des Mystéres de cette Déesse (1) par Erectée Roi d'Athénes, de la quelle Eleusine dépendoit. Eumolpe devint si puissant par ce Sacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tuez, & leurs enfans firent la paix aux conditions, que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux descendans d'Eumolpe, & la Roiauté à ceux d'Erectée. (*) Comme cette dévotion étoit réputée si sainte, qu'on l'appelloit par excellence *les Mysteres*, les particularitez en étoient tenuës si secrettes, par la même raison, qu'à peine en est-il venu quelque chose jusqu'à nous. Ce Chilius dont il est parlé ici, qui étoit un Poëte, ami de Cicéron & d'Atticus, en étant curieux comme bien d'autres gens, ne pouvoit pas mieux s'adresser qu'à un homme de la capacité & du crédit d'Atticus à Athénes, pour en apprendre le plus qu'il s'en pouvoit savoir.

(*) *Hesichius. Pausanias in Atticis. Clemens Alexand. Stromat. l. 1. &c.*

LET-

LETTRE SIXIEME.

Même année DC. LXXXVI. de Tusculum à Athénes. C'est la dixiéme dans les derniéres Editions.

COMME j'étois à Tusculum (voilà pour répondre à la vôtre, *Comme j'étois au Céramique* (*I*);) comme j'étois donc à Tusculum, un jeune esclave m'a apporté de la part de vôtre Sœur une de vos Lettres, & m'a dit, qu'elle dépêcheroit ce même jour après midi celui qui devoit vous aller trouver. Par cette occasion-là, je puis vous répondre, mais fort peu de chose; car je n'ai pas de tems. Et prémiérement, je vous promets d'appaiser nôtre Ami, & peut-être même de vous le regagner tout à fait. J'y travaillois déja de mon mouvement; mais à présent, qu'il me semble voir dans vôtre Lettre, que vous le souhaitez avec ardeur, je m'y appliquerai avec bien plus de soin, & je le presserai tout autrement. Vous ne devez pas douter, qu'il ne soit outré contre vous au dernier point: mais comme je ne vois pas que le sujet le mérite, je me fais fort de le mettre à la raison, & de l'amener où je voudrai.

Je vous prie d'embarquer nos Statuës, & les Mercures Hercules (*II*), à la premiére occasion favorable, comme vous me le promettez, & tout ce que vous pourrez trouver de convenable au lieu que vous savez, surtout, à une Place d'Exercice, & à une Bibliothéque. L'endroit même m'en fait souvenir; car c'est de là que je vous écris. Je vous de-

demande encore des figures moulées, que je puiſſe enchaſſer au lambris de mon veſtibule, & deux couvercles de puits, en boſſe. Gardez-vous bien de promettre vos Livres à qui que ce ſoit, quelque prix qu'on vous en offre; car je réſerve pour cela toutes mes petites épargnes. Ce ſera la conſolation de ma vieilleſſe.

Je m'aſſûre que mon Frére en uſe comme j'ai toûjours ſouhaité & tâché qu'il fît. Cela paroît à pluſieurs marques, & la groſſeſſe de vôtre Sœur n'eſt pas la moindre.

Pour ce qui eſt de ma prétention à la Préture (*III*), il me ſouvient fort bien de vous avoir diſpenſé de vous trouver ici pour l'Aſſemblée des Elections, & je ne me laſſe point de le dire à nos Amis communs, qui comptoient ſur vôtre préſence pour cette affaire. Non-ſeulement je ne vous manderai pas, mais je vous défendrai de venir, parce que je comprens qu'il vous importe beaucoup plus de faire à préſent ce que vous faites-là où vous étes, qu'il ne m'importe que vous ſoyiez ici. C'eſt pourquoi, je vous prie d'être auſſi en repos là-deſſus, que ſi vous étiez en Gréce pour mon ſervice. Vous ne laiſſerez pas de me trouver, & d'entendre dire que je vous ai autant d'obligation, non-ſeulement, que ſi vous m'aviez aſſiſté à briguer la Charge que je pourſuis; mais même que ſi je l'avois obtenuë par vôtre ſeul moïen. Tulliette ne s'attaque plus à vôtre caution (*IV*), pour être païée de ce que vous lui devez, mais à vous-même.

RE-

REMARQUES.

I. C*Eramique.*] C'eſt le nom du Fauxbourg d'Athénes, d'où Atticus avoit datté ſa Lettre, fameux par les tombeaux & par les ſtatuës des illuſtres Citoiens tuez à la guerre, du tems de la ſplendenr de cette République. Il faudroit en être auſſi paſſionné que Cicéron & Atticus l'étoient, pour ſentir la grace de ce commencement de Lettre; où Cicéron, comme s'il eût été envieux de cette datte magnifique dont Atticus s'étoit ſervi, fait ſemblant de s'en vouloir moquer, en dattant dans les mêmes termes de ſa maiſon de campagne, ne ſe défiant pas, qu'elle ſeroit un jour auſſi illuſtre que le Céramique l'étoit alors.

II. *Mercures Hercules.* On repreſentoit ſouvent Mercure à Athénes, par une figure quarrée de pierre toute ſimple, ſur laquelle on mettoit la tête de tel autre Dieu qu'on vouloit. L'originè de cet uſage étoit, que dans les prémiers tems, les ſtatuës de Mercure avoient cela de particulier, qu'on les plaçoit toûjours ſur des baſes quarrées, pour ſignifier la ſolidité des ouvrages des Arts, ſur tout de l'Eloquence, dont il eſt l'Inventeur. Il arriva de là dans la ſuite, que ces baſes quarrées paſſérent pour ſa repréſentation, ſans même qu'il y eût aucune ſtatuë deſſus, parce qu'elles lui étoient particuliéres. On vint depuis à mettre deſſus, celles des autres Dieux, qu'on vouloit auſſi honorer, auxquels de cette ſorte, il ſervoit de ſoûtien; pour ſignifier, qu'ils n'étoient conſidérables que par lui, c'eſt à dire, que par le ſoin qu'il avoit de porter leur parole, & d'éxécuter leurs ordres : ce qui étoit ſon principal emploi. Cela paroîtra un peu tiré par les cheveux; mais on ſait bien que la Religion Païenne n'étoit pas de la juridiction du ſens commun. On appelloit cet aſſemblage, du nom de cette autre Divinité, joint à celui de Mercure.

Il faut donc, que les figures dont il est parlé ici, fussent des Hercules placez sur des Mercures de cette sorte. Fulvius Ursinus dit, qu'il y en avoit encore une de marbre à Rome de son tems. Comme Hercule n'étoit pas moins le Dieu de l'Eloquence (*) que Mercure, il étoit naturel qu'un lieu destiné à l'étude leur fût plus particuliérement consacré qu'à d'autres Divinitez. *Manut. in epist.* 4. (*) *Lucian. Hercul. Gall.*

III. *Ma prétention à la Préture.*] C'est ici la prémiére datte certaine qui se trouve dans ces Lettres, ainsi que j'ai promis d'en avertir dans les Remarques sur la seconde Lettre; car l'année que Cicéron fut Préteur est marquée bien distinctement dans son Histoire. J'ai déja dit quand il avoit été Questeur. Il avoit été Edile six ans après en 684. Ainsi il ne pouvoit être Préteur, à cause de l'intervalle de tems nécessaire entre ces Charges, que l'année après celle de cette Lettre, c'est à dire en 687. Car il falloit deux ans de tems entre l'Edilité & la Préture, de même qu'entre la Préture & le Consulat. Or il paroît par mille endroits de ses Ouvrages, qu'il obtint toutes ces Dignitez, aussi-tôt qu'il eut l'âge réglé pour les obtenir.

IV. Tulliette, &c.] *Pour tenir la parole que j'ai donnée dans la Préface, de rendre quelquefois raison des Leçons que je préfere à d'autres, & sans que cela tire à conséquence pour tous les autres endroits semblables, je remarque que les Commentateurs sont fort partagez sur celui-ci. Plusieurs prétendent qu'il faut lire* sponsorem appellat, *& non pas* sponsorem non appellat, *comme j'ai lû, selon quelques Editions. J'ennuierois extrémement, si je rapportois tout ce qu'ils disent de chaque côté pour leur opinion, car ils ne disent rien de décisif: & ceux même qui sont de la mienne, ne touchent pas un mot de la raison qui m'a déterminé, quoi qu'il fût difficile d'en trouver une plus naturelle. On en va juger.*

Il s'agit, comme on voit, de savoir si Cicéron veut di-

dire en cet endroit, que sa Fille ne s'attaque plus à la caution d'Atticus qui est Ciceron, mais directement à Atticus même; ou bien, si elle continuë toûjours de s'attaquer à la caution. Pour en juger, il n'y a qu'à rapporter cette conclusion de la quatriéme Lettre, J'aime mieux nier le fait, que de païer pour vous: mihi autem abjurare certius est quàm dependere. *Il est visible, que Ciceron prétend dans cette badinerie, se décharger de ce cautionnement en se parjurant. Il est donc plus naturel qu'il dise dans les Lettres suivantes, que sa Fille ne s'attaque plus à lui, puis qu'elle n'a plus droit de le faire depuis son parjure, que non pas qu'elle s'y attaque encore comme devant. Voilà de quelle maniere je me détermine dans les difficultez de cette nature.*

LETTRE SEPTIEME.

Même année DC. LXXXVI. & toûjours de Rome en Grece. C'est l'onziéme dans la derniére Edition.

J'Y travaillois déja de mon mouvement; mais depuis les deux Lettres pressantes que vous m'en avez écrites, jointes aux exhortations continuelles que Salustius (*I*) me fait, de m'emploïer de toute ma force à rétablir l'ancienne amitié entre Lucceïus (*II*) & vous, je m'y suis tout autrement apliqué. Cependant, après y avoir fait tous mes efforts, bien loin de vous remettre dans son esprit comme vous y étiez, je n'ai pas seulement pû tirer de lui la cause de son changement. Car quoi qu'il dise de vôtre arbitrage, & des autres choses dont je connoissois déja avant vôtre départ qu'il étoit offensé, il y a quelqu'autre grief qui lui

lui tient plus au cœur, & que, ni vos Lettres, ni mon entremiſe ne ſauroient ſi bien effacer, que vous ferez vous-même lors que vous ſerez ici; je ne dis pas en lui parlant, mais même en vous préſentant ſeulement devant lui. Cela s'entend, ſi vous jugez qu'il en vaille la peine, comme vous le jugerez, ſi vous me croïez, & ſi vous ne voulez pas démentir vôtre honnêteté ordinaire. Et ne vous étonnez pas que je n'oſe plus vous promettre rien de lui, après vous avoir dit dans ma précédente, que je m'en faiſois fort. Vous ne ſauriez croire combien il me paroît moins traitable qu'auparavant, & plus obſtiné dans ſa colére. Mais, ou vous accommoderez tout cela quand vous ſerez ici; ou il s'en trouvera mal, de quel côté que ſoit le tort.

Quant à ce que vous m'écrivez, que vous me croïez déja Préteur; vous ſaurez qu'aujourd'hui à Rome les prétendans aux Magiſtratures ſont les plus verſez dans toute ſorte d'obliquitez, & qu'on ne ſait encore quand ſe tiendra l'Aſſemblée, où j'eſpére être élû. Mais Philadelphe vous en dira les particularitez. Je vous prie de m'envoïer au plûtôt ce que vous avez amaſſé pour mon Académie (*III*); vous ne ſauriez croire le plaiſir que j'ai, non-ſeulement à être dans ce lieu-là, mais même à y penſer. Gardez-vous bien de vous défaire de vos Livres en nulle maniére. Conſervez-les moi, comme vous me le promettez; les Livres ſont ma plus grande paſſion; je ne puis plus ſouffrir autre choſe. Il n'eſt pas croïable, combien vous trouverez les affaires empirées depuis le peu de tems que vous êtes abſent.

RE-

REMARQUES.

I. SAlustius.] *Quoi que j'aie déclaré sur la II. Lettre au sujet d'un* Turranius , *de qui il y est parlé, que je ne dirois rien du tout dans les Remarques , des gens de qui je ne pourrois rien trouver , je ne laisse pas d'avertir pour cette fois seulement , que ce* Salustius *est de ce nombre , de peur qu'on ne croie , que c'étoit le fameux Historien de ce nom.*

II. *Lucceius.*] Voici enfin le nom de l'Ami avec qui Atticus étoit brouillé. Il s'appelloit Lucius, & étoit d'aussi bonne Maison que de rare mérite. Il semble étrange, qu'il ne voulût pas dire son plus grand sujet de plainte; Cependant, cela pouvoit bien n'être pas si déraisonnable qu'il paroît; Car les plus grands & les plus sensibles griefs sont souvent ceux qui se disent le moins, parce qu'ils sont clairs, constans, & sans excuse. Or à quoi bon découvrir un mal sans remède ? Outre cela, c'est qu'il se trouve aussi quelquefois, qu'on ne sauroit les dire, sans publier, ou réveiller des choses, qu'on a intérêt de cacher, ou d'assoupir.

Mais la fin de cet Article est encore plus étrange. *Il s'en trouvera mal*, dit Cicéron, *qui qui ait le tort de vous de lui.* C'est que la réputation de la probité & de la sagesse d'Atticus étoit si bien établie, & elle avoit gagné un tel ascendant sur les esprits, qu'il n'y avoit personne dans Rome, à qui on eût donné raison contre lui, quand même il auroit eu tort. Il étoit lié d'amitié avec tout ce qu'il y avoit de plus illustre, & sur tout Ami commun des Grands, le plus opposez entr'eux. Il cultivoit toutes ses amitiez par un usage admirable de ses grands biens, qui le faisoit paroître également désintéressé & officieux; enfin, s'il n'étoit pas véritablement le plus honnête homme du monde, c'étoit le plus habile, puis qu'il avoit trouvé le secret de passer pour l'honnêteté même.

Luc-

Tarquin le ſuperbe, après qu'il eut vaincu les Toſcans, pour entretenir l'alliance qu'il avoit établie entr'eux & les Latins. On convenoit d'un tems auquel on ſe rendoit de toutes parts au Mont d'Albe, qui étoit ſitué au milieu de tous ces Peuples. Là, chacun apportoit ce qu'il devoit offrir pour ſa part; les uns du lait, les autres du fromage, les autres des agneaux; de quoi on faiſoit feſtin tous enſemble en ſigne d'union. Il y avoit auſſi une grande foire; mais le plus eſſentiel étoit un Sacrifice, qu'on faiſoit à Jupiter ſurnommé *Latialis* pour ce ſujet, d'un taureau, des entrailles duquel chacun emportoit chez ſoi une piéce, ſi petite fut-elle. Quoi que cette ſolemnité fût commune à quarante-ſept Peuples, les Romains en avoient ſeuls l'intendance. Que ſi quelqu'un manquoit à apporter quelque offrande, ou à emporter quelque morceau de la victime, ou à quelqu'autre circonſtance, c'étoit à recommencer, (4) & ce manquement étoit réputé à grand malheur. Or comme les femmes ont toûjours été plus dévotes que les hommes, & les vieilles plus que les jeunes, celle dont il s'agit dans cette Lettre, qui étoit grand-Mére d'un homme de quarante ans, pouvoit bien être des plus zélées; & il faut que ſa mort arrivât près du tems, auquel cette Fête étoit indiquée. La plaiſanterie que Cicéron fait ſur cette mort eſt encore moins dans nos mœurs, que la maniére dont il écrivoit celle de ſon Pére; mais il parloit à un Epicurien. Au reſte, je ne penſe pas que perſonne s'aviſe ici de faire la même queſtion que Caſaubon, ſi c'étoit la grand-Mére paternelle, ou maternelle, d'Atticus; particularité peu curieuſe à ſavoir touchant un homme de la Famille duquel on ne ſait choſe du monde avant lui. (1) *Dion. Halicarn. l. 6.* (2) *Dio Caſſius l. 46. & Tit. Liv. l. 21. & 22.* (3) *Dioniſ. Halic. l. 4.* (4) *Tit. Liv. Liv. l. 37. 41. &c.*

II. *Sauſeïus.*] C'étoit un Chevalier Romain, Epicu-

picurien de profession comme Atticus, (*) & son intime Ami. Or cette Secte ne mettant pas la mort au rang des maux, ceux qui en étoient n'avoient que faire de consolation pour un accident de cette nature, & ils étoient peu propres à consoler les autres. C'est le fondement de la plaisanterie de Cicéron en cet endroit. (*) *Nepos Vit. Att.*

III. Les Statuës sont débarquées.] *Voila qui marque le rang de cette Lettre, puis que Cicéron pressoit par la précédente qu'on les lui envoiât. Les Commentateurs ont eu raison de la séparer de la seconde, avec laquelle elle a été confonduë long-tems; mais je ne sai pourquoi ils ne lui ont pas assigné en même tems son véritable lieu, comme ils ont fait aux dix autres premiéres de ce Livre. Il étoit d'autant plus étrange qu'on la joignît à cette seconde, qui sera l'onzieme de ce Recueil, que Ciceron parle dans cette même Lettre du retour d'Atticus, en Janvier, comme d'une chose résoluë, & dans celle-ci, comme d'un bruit incertain.*

IV. *Gaïette*] Ville maritime très-célébre en ce tems-là à 85. milles de Rome; ainsi nommée, selon Virgile, de la nourrice d'Enée, qui mourut en cet endroit.

V. *Pison.*] C'étoit un homme de Maison Plebeïenne fort illustre, nommée *Calpurnia*, Sabine d'origine, & si ancienne, qu'elle se prétendoit descenduë d'un (1) Fils Roi Numa. On avoit surnommé l'un de ses Ancêtres *Frugi*, qui veut dire *Sage*, ou *Temperant*, pour avoir, étant Tribun du Peuple en 604. fait (2) faire la prémiére Loi contre les concussions des Magistrats en faveur des Provinciaux, & des Alliez. (1) *Plutar. in Numa c. 18.* (2) *Verrin. 1. Off. 2. in Brut.*

LETTRE NEUVIEME.

An de Rome DC. LXXXVII. encore de Rome en Gréce. C'est la quatriéme dans les derniéres Editions.

VOUS nous donnez souvent des espérances de vous revoir. Il y a fort peu que vous nous remîtes au mois de Juillet, dans le tems que nous attendions tous les jours vôtre arrivée, & je suis présentement d'avis que vous ne veniez que pour ce tems-là, si vôtre commodité le permet. Vous arriverez juste pour servir mon Frére dans sa demande de l'Edilité (*I*), nous nous en reverrons avec plus de plaisir après une si longue séparation, & vous terminerez l'affaire d'Acutilius. C'est ce que Péducæus me charge de vous écrire; car nous croïons qu'il vous importe de la finir. Vous pouvez toûjours compter pour cela sur mes soins, comme par le passé.

J'ai jugé ici Caïus Macer (*II*) avec un singulier & incroïable aplaudissement du Peuple: & quoi que je n'aye fait, en le condamnant, que ce à quoi j'étois obligé en justice, cela n'a pas laissé de me faire beaucoup plus d'honneur, que tout le crédit de sa caballe ne m'auroit servi si je l'eusse absous.

Ce que vous me mandez du Mercure-Minerve (*III*) me fait grand plaisir. Ce sera un ornement uniquement propre à mon Académie, puis que les Mercures sont la marque ordinaire de tous les lieux d'éxercice, & que Minerve convient particuliérement à celui-ci, qui est destiné à l'étude. C'est pourquoi je vous

prie

prie de penser, suivant vôtre parole, à toutes les autres choses que vous jugerez propres à le parer. Je n'ai point encore vû les Statuës que vous m'avez envoïées il y a déja quelque tems (*IV*); elles sont à Formies (*V*), & je ne fais que me préparer à y aller. Je les ferai toutes aporter à Tusculum (*VI*). Pour ma maison de Gaïette, je songerai à l'orner aussi quand j'aurai de l'argent de reste. Gardez bien vos Livres, & ne desespérez pas que je les puisse acheter quelque jour. Si cela arrive jamais, je m'estimerai plus riche que Crassus (*VII*), & je regarderai avec mépris tous les Palais & toutes les Terres du Monde.

REMARQUES.

I. E*Dilité.*] Il y avoit de deux sortes d'Ediles qu'on changeoit tous les ans, comme je l'ai dit des Préteurs; des Ediles Curules, & des Ediles du Peuple, deux de chaque sorte. Il faloit avoir trente-sept ans pour l'être. Ceux du Peuple n'étoient que pour servir à ce qu'il plaisoit aux Tribuns de leur commettre. Mais les Ediles Curules étoient chargez (3) du soin des Temples, des Theatres, des Jeux publics, des Places publiques, des Tribunaux de Justice, & des murailles de la Ville. Aussi étoit-ce une des grandes Magistratures, qu'on apelloit *Curules*, parce qu'il n'y avoit que ceux qui les éxerçoient, qui eussent des chaires de ce nom-là. Ces chaires étoient d'yvoire (2) à jambes recourbées, & d'une hauteur extraordinaire (4), car on y montoit par plusieurs marches (5), c'étoit proprement une espéce de Trône (6). Ces grands Magistrats avoient droit de s'en servir, non-seulement dans leur maison, mais aussi par tout où il leur plaisoit de se faire porter dedans, ou de les faire porter après

eux. Témoin ce Caïus Flavius, qui de simple Greffier, ou Notaire, devint Edile Curule malgré la Noblesse, tout Fils d'Affranchi qu'il étoit. Des jeunes gens de qualité (7), qui se trouvérent chez un de ses Collégues malade qu'il alloit voir, s'étant donnez le mot pour ne se point lever quand il entra, par mépris pour sa naissance, il envoïa querir sa chaire Curule pour s'asseoir & les faire souvenir par là du respect qui lui étoit dû. (1) *Verrin.* 7. (2) *Horat. l.* 1. *epist.* 6. (3) *Plutar. in Mario.* (4) Hæc altas eboris decoravit honore Curules. *Silius l.* 8. *& Lucan. l.* 5. (5) *Cassiod. Epist. l.* 5. (6) *Glossæ Prisca* ἀγκυλόπους θρόνος βασιλικός (7). *Tit. Liv. l.* 9.

II. *Macer.*] C'étoit un Patricien de l'illustre Maison des Liciniens, qui avoit été Préteur, & qui étoit accusé de concussion devant Cicéron qui l'étoit cette année. Ce Macer se tenoit si assuré d'être absous par la faveur de Crassus surnommé le Riche, de même Maison que lui, & l'un des plus puissans Personnages de Rome, qu'au lieu d'assister à son jugement jusqu'au bout, comme c'étoit la coûtume, il s'en alla chez lui dès que les Juges furent assemblez. Il quitta aussi-tôt la robe sale de Suppliant, qu'on portoit quand on étoit accusé de quelque crime, se fit raser, & en prit une blanche, qui étoit l'habillement ordinaire des gens de qualité, afin de se trouver plûtôt prêt à paroître en public dans l'équipage d'un homme absous, & à en recevoir les complimens. Mais comme il sortoit de chez lui dans cette confiance, il rencontra Crassus à sa porte, qui lui venoit aprendre, qu'il avoit été condamné à la peine ordinaire, qui étoit l'amende, & l'éxil. Il rentra chez lui, & mourut sur le champ, soit de douleur de s'être trompé si honteusement, ou qu'il s'étranglât lui-même, comme Valére Maxime le raconte. *L.* 9. *c.* 12. *Plut. in Cicer. Cic. in Brut.*

III. *Mercure-Minerve.*] On juge bien que c'étoient

toient des figures du même dessein que les Mercures-Hercules que j'ai expliquez sur la cinquiéme Lettre.

IV. Je n'ai point encore vû les Statuës que vous m'avez envoïés il y a déja quelque tems.] *Ces derniers mots se raportent si naturellement à ce qu'il a dit dans la précédente, que les Statuës étoient débarqués à Gaiette, mais qu'il n'avoit encore pû les aller voir, qu'il est presque inutile de le remarquer, pour rendre raison du rang que je donne à cette Lettre. Il faut que depuis la derniére, ces Statuës eussent été transportées de Gaiette à Formies, puis qu'il ajoûte, qu'elles y étoient quand il écrivoit celle-ci.*

V. *Formies.*] Ville maritime de la Campanie près de Gaïette, & sur la même côte. Cicéron avoit une maison de campagne auprès de chacune de ces deux Villes. Formies étoit célébre pour ses bons vins.

VI. Je les ferai porter à Tusculum.] *Voici la preuve de ce que j'ai avancé plus haut, qu'il faut entendre l'Académie dont Ciceron parle, de quelqu'endroit de sa maison de campagne de Tusculum, & non pas de celle qu'il apella depuis de ce même nom d'Académie, & qui étoit près de la Mer. Il faut bien que l'Académie qu'il vouloit orner de ses Statuës fut à Tusculum, puis qu'il les y faisoit porter.*

VII. *Crassus.*] C'est l'homme d'importance de qui j'ai parlé sur Macer son parent. Il s'apelloit *Marcus*; Sa vie est dans Plutarque.



LETTRE DIXIEME.

An de Rome DC. LXXXVIII. encore de Rome en Gréce au mois de Juin pour le plus tard. C'est la premiére dans les autres Editions.

VOICI, autant que j'en puis juger, en quel état est ma prétention (*I*) au Consulat, je ne doute pas que vous n'en soyiez en peine. De tous mes Compétiteurs, il n'y a encore que Publius Galba (*II*) qui se déclare. On le refuse ouvertement & sans détour, ainsi qu'il se pratiquoit anciennement. Tout le monde croit que son trop grand empressement à briguer, tournera à mon avantage; car la plûpart des gens alléguent pour raison de ce qu'ils le refusent, qu'ils ne peuvent pas me refuser: ainsi j'espére que le bruit même qui s'est répandu là-dessus, que tout ce monde-là m'est favorable, ne me sera pas inutile. Pour moi, j'ai résolu de commencer ma brigue, dans le tems que le garçon (*III*) qui vous porte cette Lettre doit partir, à ce que Cincius m'assure; c'est-à-dire, le dix-septiéme Juillet, à l'occasion de l'élection des Tribuns (*IV*) dans le champ de Mars (*V*). Outre Galba, je ne suis encore certain d'aucun Compétiteur, que d'Antoine (*VI*), & de Cornificius (*VII*). Je ne doute pas que ce dernier ne vous fasse rire, ou peut-être gémir; mais vous vous emporterez sans doute d'indignation (*VIII*), quand vous aprendrez qu'on parle aussi de Cesonius. Je ne croi pas qu'Aquilius (*IX*) y songe; Il s'est déclaré du contraire à cause de ses

ſes infirmitez, & de ſes grandes occupations; comme étant le plus emploïé, & le plus autoriſé Juriſconſulte de Rome. Pour Catilina (*X*), s'il eſt abſous malgré l'évidence de ſes concuſſions, il eſt ſûr que je l'aurai pour Concurrent. Je ne penſe pas que vous attendiez que je vous parle d'Aufidius, ni de Palicanus (*XI*).

Quant à ceux qui demandent à-préſent pour l'année prochaine, Céſar (*XII*) paroît ſûr d'être élû; l'autre place eſt diſputée par Thermus, & Sillanus (*XIII*); mais tous deux me paroiſſent ſi dépourvûs d'amis & de réputation, que le joueur de dez Curius (*XIV*) pouroit l'emporter ſur eux. Il eſt vrai, qu'il n'y a que moi à qui cela ſemble de la ſorte. Il eſt à ſouhaiter pour moi, qu'on faſſe Thermus avec Céſar; car de tous les Prétendans à l'année prochaine, il n'en eſt point qui me fît tant de peine que celui-là, s'il étoit refuſé, & qu'il fût renvoïé à la ſuivante, qui eſt celle où je prétens, à cauſe de la commiſſion qu'il a du grand chemin de Flaminius (*XV*), qu'il n'aura pas peine à avoir achevé en ce tems-là; & c'eſt pourquoi je le donnerois volontiers pour Collégue à Céſar. Voilà ce que je penſe, mais avec peu de certitude encore touchant mes Compétiteurs. Vous pouvez compter, que je n'oublierai rien de tout ce qu'un Prétendant doit faire pour réüſſir, & même je pourois bien, ſous quelque vain prétexte de Députation (*XVI*), aller faire un tour vers Piſon (*XVII*) depuis Septembre jusqu'en Janvier, quand il n'y (*XVIII*) aura plus guére d'affaires au Barreau; pour ménager les ſuffrages de la Gaule (*XIX*) de deçà le Pô,

qui paroiſſent de grande importance. Quand j'aurai pénétré l'intention de nos Grands, je vous en ferai part. A cela près, j'eſpére réüſſir facilement, ſi je n'ai pas d'autres Concurrens que ceux qui ſont à préſent à Rome. C'eſt à vous à prendre ſoin de me gagner tous ceux qui ſont avec nôtre ami Pompée (*XX*), puis que vous êtes bien plus près d'eux que moi. Aſſûrez-le bien, que je ne me tiendrai point offenſé, qu'il ne ſe trouve pas ici pour l'Aſſemblée où je prétens être élû. Voilà pour cet article.

Mais voici une autre choſe où j'ai beſoin de vôtre indulgence. Publius Varius, qui doit de grandes ſommes à vôtre Oncle Cecilius, a vendu tous ſes biens, dans la forme la plus irrévocable, à ſon Frére Caninius Satrius, pour fruſtrer ſes Créanciers. Vôtre Oncle a attaqué Caninius en Juſtice, prétendant avec raiſon, que cette vente eſt frauduleuſe; & les autres Créanciers de Varius ſe ſont joints à lui, comme Lucullus (*XXI*), Publius Scipion (*XXII*), & Lucius Pontius, qui devoit être le Syndic, ſi l'on eût fait vendre les biens par Décret; mais il n'eſt plus queſtion de Syndic, puis que l'affaire a changé de face par cette vente frauduleuſe. Vôtre Oncle m'a prié de le ſervir contre Satrius, qui eſt chez moi tous les jours, qui après Lucius Domitius (*XXIII*), à qui il eſt particuliérement attaché, eſt plus à moi qu'à perſonne, & qui nous a été de grande utilité à mon Frére & à moi dans toutes nos brigues. Véritablement, je me ſuis trouvé embaraſſé, tant pour cette liaiſon que j'ai avec Satrius même, que pour ſa relation avec Domitius, ſur qui je fonde

ma

ma principale espérance dans ma poursuite du Consulat. J'ai représenté tout cela à vôtre Oncle, & je lui ai témoigné en même tems, que je n'hésiterois pas à le servir, s'il étoit seul dans cette affaire; mais puis que c'est aussi celle de tous les autres Créanciers, parmi lesquels il y en a d'une si grande considération, qu'il n'est pas à craindre qu'ils manquent de gens pour soûtenir le droit qu'ils ont commun avec lui, quand même il n'auroit personne qui agît pour lui en particulier, qu'il étoit juste qu'il eût égard à mes engagemens, & à la conjoncture où je me trouve. Il m'a paru recevoir mon excuse autrement que je n'aurois voulu, & qu'il ne se pratique entre honnêtes gens; & depuis il a cessé tout-à-fait de me voir comme il faisoit familiérement depuis quelque tems. Voilà ce que je vous prie de me pardonner. Vous jugez bien, que je ne pouvois pas honnêtement m'emploïer contre un Ami, dans une affaire où il s'agit de sa réputation, & dans une des plus fâcheuses rencontres de sa vie, après en avoir été servi en toute occasion, avec une affection, & une régularité extraordinaire. Si vous ne voulez pas croire que j'aïe agi par un motif si honnête; croïez si vous voulez, que c'est par ambition toute pure; mais quand cela seroit, je prétens que vous ne devez pas moins me pardonner, puis qu'il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle (*XXIV*). Vous voïez dans quelle carriére je suis, & le besoin que j'ai de gagner tout le Monde, bien loin d'aliéner ceux qui me sont aquis. J'espére, que vous aprouverez ma conduite; du moins je le souhaite très-fort. Je suis charmé de vôtre Mercure-Mi-

 nerve,

nerve, & il est si-bien placé, qu'il semble que tout le lieu où je l'ai mis soit fait pour lui. Je suis tout à vous.

REMARQUES.

I. MA prétension au Consulat.] *Quoi que Cicéron se serve en cet endroit du terme de* demande, petionis, *il est pourtant certain qu'il ne demandoit pas encore proprement le Consulat cette année, & c'est pourquoi j'ai traduit* prétension, *& non pas* demande. *On ne le demandoit proprement & en forme, que l'année qui précédoit immédiatement celle de l'élection; mais on le briguoit une année avant qu'on le demandât. C'est ce qu'ils apelloient* prensare, *comme il paroît par cette même Lettre, où il est dit plus bas, au sujet d'un Compétiteur de Cicéron,* ejus præpropera prensatio, son trop d'empressement à briguer. *Or si son Compétiteur ne faisoit encore cette année que briguer, il est bien clair que Cicéron ne faisoit que briguer aussi, & c'est de quoi il rend compte à Atticus.*

Cette même considération prouve en quelle année cette Lettre a écrite; car puis qu'il est certain par tous les Historiens, que Cicéron fut Consul en 690. l'année de sa Préture, qui est celle de la Lettre précédente, devoit être 687. parce qu'il faloit deux années entre la Préture & le Consulat; & je viens de montrer que c'étoit la prémière de ces deux années que l'on le briguoit, comme Cicéron le brigue dans cette Lettre, & par conséquent l'année immédiatément après celle de la Préture; c'étoit donc pour Cicéron en 688.

II. *Galba.*] C'étoit un Patricien de l'illustre Maison des *Sulpitiens*, petit-Fils du fameux Orateur du même nom. Il avoit été Tribun militaire contre Mitridate, & aux Guerres Civiles sous Sylla; puis Questeur en *673*. Edile Curule en *677*. & l'un des Juges de Verrés en *683*.

III. Le garçon qui vous porte cette Lettre.] *Com-*

Comme le mot de garçon *se dit assez souvent parmi le Peuple pour signifier un jeune valet qui ne porte pas les couleurs, j'ai crû que je pouvois m'en servir quelquefois, pour expliquer celui de* puer, *&* *éviter la circonlocution de* jeune esclave, *qui ne rend pas le sens de ce mot Latin assez simplement & naïvement à mon gré; car* esclave *seul ne diroit pas assez puis que la jeunesse étoit essentielle à ces sortes de Messagers, pour meilleure diligence.*

IV. *Tribuns.*] C'étoient des Magistrats crées du corps du Peuple par le Peuple méme, pour le défendre de tout ce que le Sénat pouvoit entreprendre contre sa liberté, & sa souveraineté; ensorte que toute autre Puissance étoit subordonnée à celle-la; & il lui étoit permis de s'oposer à tout. Ils étoient dix, & changeoient tous les ans, comme les autres Magistrats ordinaires.

V. *Champ de Mars.*] C'étoit une Place de grandeur extraordinaire, située hors de l'enceinte de Rome entre la *Porte Flumentane*, apellée presentement *Porta del Popolo*, & le Tibre, dont le voisinage avoit fait nommer ainsi cette Porte. Cette Place avoit été donnée au Peuple par le Testament d'une Courtisanne, selon quelques Auteurs (1), ou d'une Vestale, selon d'autres, & consacrée au Dieu Mars (2) dès les prémiers Rois. Cela n'empêcha pas le dernier de se l'aproprier, & cette usurpation fut une des causes de sa ruine. Elle fut ornée dans la suite (3) des Statuës des grands hommes qui avoient bien servi l'Etat, & de tous les ornemens que les Triomphateurs avoient coûtume de mettre au Capitole, lors qu'il n'y en put plus tenir. On y élisoit les Consuls & les Censeurs, aussi-bien que les Tribuns; on y assembloit la Milice de la Ville; on y levoit des Soldats; on y brûloit les morts de conséquence; on y éxerçoit la jeunesse aux courses de chariots, à l'arc, à la fronde, à sauter, à voltiger sur le cheval de bois, à en dresser de véritables, & généralement à tou-

tes ſortes de jeux, & de combats (1). *Aulus Gell. l. 6. c. 7. Macrob. l. 1. Saturn. c. 10.* (2) *Dionyſ. Halicarn. l. 4. & 5.* (3) *Strab. l. 5. Plin. l. 36. c. 10. Bartol. Marlianus Topograph. Urbis Romæ l. 6. c. 12. Roſinus l. 6. c. 11. Pomponius Latus, &c.*

VI. *Antoine.*] Il s'apelloit *Caïus*, & étoit d'une ancienne Famille Plébéïenne très-noble qui ſe prétendoit deſcenduë d'un Anthon (1) Fils d'Hercule; mais elle étoit devenuë beaucoup plus illuſtre par ſon Pére, le fameux Marc-Antoine l'Orateur (2), qui avoit été Conſul & Cenſeur, & elle le devint encore davantage depuis, par le Triumvir de même nom, Fils du Frére aîné de celui-ci. Il avoit été mis en Juſtice (3) onze ans auparavant, & condamné pour avoir pillé la Gréce en la gouvernant en qualité de Queſteur. Quoi qu'il ſe fût tiré d'affaire en quelque ſorte, en apellant de ce jugement aux Tribuns du Peuple, comme cela étoit permis en certains cas, les Cenſeurs l'avoient chaſſé du Sénat ſix ans après, autant pour cette tache, que parce qu'il devoit plus qu'il n'avoit. Cependant, aïant été rétabli depuis, il n'avoit pas laiſſé d'être fait Préteur avec Cicéron, & étoit par conſéquent en paſſe de demander le Conſulat en même tems que lui. (1) *Plutar. in Anton.* (2) *Cic. de Orat. & in Brut.* (3) *Aſcon. in Orat. in toga candida, & Q. Cic. de Petit. Conſul.*

VII. Cornificius.] *De l'indignité dont Ciceron repréſente cet homme, il n'eſt ni étrange qu'on n'en ſache pas autre choſe, ni naturel que ce ſoit le Sénateur du même nom, de qui il ſera parlé dans la* 13. *Lettre. On n'en ſait pas davantage de* Thermus *&* d'Aufidius. *Il paroît ſeulement qu'ils n'avoient rien de commun avec les gens connus de ce tems-là, qui portoient les mêmes noms qu'eux. Il n'y a non plus guére d'aparence que* Ceſonius *ſoit le Sénateur du même nom, qui avoit été Edile avec Ciceron.*

VIII. Vous vous emporterez d'indignation.] *Il y a dans le Latin* ut frontem ferias; vous fraperez

rez vôtre front, *ce qui étoit parmi les Romains, comme parmi les Grecs, un geste de douleur & d'indignation, aussi-bien que de fraper sur sa cuisse. Homére* (1) *& Aristophane* (2) *en font foi pour les Grecs; & Ciceron aprouve* (3) *ce geste dans un Orateur véhément. Mais puis que Quintilien* (4) *n'a pas laissé pour cela de trouver, qu'il sentoit un peu trop le Comedien, j'ai crû que je pouvois bien le supprimer, en exprimant sa signification comme j'ai fait.* (1) Iliad. 22. (2) in Plut. (3) in Brut. (4) l. 11. c. 3.

IX. *Aquilius.*] Son nom étoit *Caïus*, son surnom *Gallus*, & sa Maison fort illustre, & des plus anciennes. Cette déclaration qu'il avoit faite de ne pas prétendre au Consulat, étoit nécessaire pour son honneur, dès qu'effectivement il avoit renoncé à briguer & à demander cette Dignité; car c'étoit une espéce d'ignominie de n'y prétendre pas, quand on étoit comme lui d'âge & de qualité à l'obtenir; à moins que d'avoir d'aussi bonnes raisons que lui de n'y point penser. Il avoit été Préteur avec Cicéron (*), & il s'étoit signalé auparavant dans sa Questure par une formalité qu'il inventa contre les fraudes, laquelle étoit de si grande utilité, que Cicéron l'appelle ailleurs *le remède à toutes les friponneries, everriculum omnium malitiarum.* Pro Cecinna. (*) l. 3. Offic. & de Nat. Deor.

X. *Catilina.*] Il s'apelloit *Lucius*, & étoit d'une Maison Patricienne (1) si noble, qu'elle passoit pour venir de *Sergeste*, l'un des compagnons d'Enée, parce qu'elle s'apelloit (2) *Sergia.* Son Bisaïeul, qui fut Préteur, perdit la main droite à sa seconde Campagne, reçut vingt-trois blessures aux deux suivantes, fit encore la Guerre long-tems avec une main postiche de fer, dont il se servoit comme d'une main véritable, fut pris deux fois par Annibal, & se sauva deux fois; fit lever le Siége de Crémone, défendit Plaisance, & fit tant d'autres choses extraordinaires, qu'il est étonnant qu'il n'en soit parlé que par occasion dans Pline (3), &

dans Solin (4). Le fils de ce vaillant homme, étant Questeur en 605. consacra sa mémoire (5) par une Médaille qu'il fit frapper, où son Pére étoit représenté à cheval, tenant de son unique main gauche son épée, avec la tête d'un Barbare suspenduë par les cheveux. Le Compétiteur de Cicéron, dont il s'agit ici, petit-Fils de ce Questeur, avoit aussi été Questeur deux ans avant Cicéron, puis Lieutenant dans je ne sai quelle Guerre où il se signala beaucoup, puis Préteur d'Afrique (7), la même année 687. que Cicéron le fût à Rome, ensuite accusé au retour de ce gouvernement pour y avoir mal versé : & c'est l'accusation dont il est parlé dans cette Lettre. Il n'est pas nécessaire de dire que c'est le même Catilina, qui conjura deux ans après contre la République. (1) *Ascon. in Orat. pro Cornelio. Salust. Conj.* (2) *Æneid.* 5. (3) *l.* 7. *c.* 28. (4) *c.* 6. (5) *Pighius*. (6) *Salust. Hist. l.* 1. (7) *Cic. pro Cælio. Dio l.* 36. (3) *pro Sylla, in Pisonem*, *Q. F. de Petit. Consul.*

XI. *Palicanus.*] C'étoit un Picentin (1) d'obscure naissance, qui par les mauvaises voïes de plaire au Peuple, soutenuës de quelque éloquence, (2) étoit parvenu au Tribunat. (3) Il s'y étoit rendu si agréable, que ses Successeurs avoient déja entrepris deux ans avant celui-ci de le faire Consul. Dans cette vûë, ils demandérent devant tout le Peuple, à un Pison qui étoit Consul cette année-là (4), s'il ne proclameroit pas Palicanus pour la suivante, en cas que les suffrages lui fussent favorables. Pison répondit d'abord, qu'il ne croïoit pas la République assez malheureuse, pour être exposée à cette indignité : Mais les Tribuns aiant insisté sur ce qu'il feroit, le cas arrivant, il répondit résolument qu'il n'en feroit rien. (1) *Humili loco, loquax magis quam facundus.* Quintil. l. 4. c. 2. (2) *Aptior auribus imperitorum.* in Brut. (3) Ascon. in Verrin. (4) Val. Max. l. 3. c. 8.

XII. *César.*] Il s'apelloit *Lucius*, & il étoit de

la

la même Maison Patritienne des Juliens que le grand César, si ancienne, qu'elle se prétendoit déscenduë de Venus (1), par Julus Fils d'Enée. Du moins étoit-il bien certain, qu'elle avoit été transplantée d'Albe, à Rome (2), sous les Rois. La branche de celui-ci étoit beaucoup plus illustre par les Charges, que celle du grand César, & ils étoient au quatriéme degré. (1) *Festus & Joannes Glandorpius in Onomastico Romano.* (2) *Dionis. Halicarn. l. 3.*

XIII. *Sillanus.*] Il s'apelloit *Decimus*, & il étoit de l'illustre Maison Patritienne des Manliens, passée par adoption dans une Plébëienne non moins illustre, qui étoit celle des Juniens. Il étoit second Mari de Servilie, la bonne amie du grand César, & Sœur utérine de Caton, laquelle avoit eu Brutus, du prémier lit.

XIV. *Curius.*] C'étoit un homme d'assez bonne naissance, qui avoit été Questeur (3), mais si diffamé pour ses mœurs, que les Censeurs l'avoient chassé du Sénat. (1) *Ascon. in Orat. in tog. cand. & Salust. in Catil.*

XV. *Grand chemin de Flaminius.*] Il étoit ainsi apellé, pour avoir été fait par le Consul de ce nom, qu'Annibal vainquit à Trasiméne. Il conduisoit depuis la même Porte Flumentane, dont j'ai déja parlé, voisine du champ de Mars, jusqu'à Rimini sur la Mer Adriatique. Comme ces sortes de réparations plaisoient beaucoup au Peuple, Cicéron craignoit que ce Thermus n'obtint facilement le Consulat en reconnoissance de celle-ci, s'il pouvoit l'avoir achevée quand il le demanderoit.

XVI. *Sous quelque vain prétexte de Députation.*] Quand des Sénateurs avoient quelque voïage à faire un peu loin de Rome, pour leurs affaires particuliéres, l'usage étoit, qu'ils se faisoient donner par le Sénat, un faux titre de Députez, afin de les autoriser davantage dans les Provinces où ils alloient, à engager les Magistrats qui gouvernoient

ces

ces Provinces à rendre à ces prétendus Députez tous les honneurs possibles; enfin, pour les y faire paroître avec la même dignité, que s'ils y étoient effectivement envoiez par la République. Ils apelloient cela *Legatio libera*, comme qui diroit, *Ambassade volontaire*; & cette feinte étoit fondée, sur ce qu'il ne leur étoit pas permis réguliérement de s'absenter de Rome, sans ordre, au delà d'un certain tems fort court. Cicéron voulut abolir cet abus dans son Consulat, mais un Tribun du Peuple s'y opposa. *De legib. l. 3.*

XVII. *Pison.*] C'est celui de qui j'ai parlé au sujet de Palicanus. Il s'apelloit *Caius*, & étoit de la même Maison *Calpurnia*, mais d'une autre branche que le Gendre de Cicéron, de qui j'ai parlé aussi (*). Il avoit été Consul deux ans devant, en vertu de quoi il étoit allé gouverner ensuite la Gaule Narbonnoise. Car c'étoit la coûtume, que ceux qui sortoient de cette Charge, alloient, s'ils vouloient gouverner quelque Province des plus importantes, pour autant de tems qu'il plaisoit au Sénat. On leur réservoit d'ordinaire celles où il y avoit de la guerre, afin de leur donner occasion de mériter le Triomphe. On apelloit ces Provinces *Consulaires* par cette raison là, pour les distinguer des autres de moindre conséquence, que les Préteurs alloient aussi gouverner en sortant de charge. (*) *Lettre VIII. Rem. derniére.*

XVIII. *Quand il n'y aura plus guére d'affaires au Barreau.*] C'est qu'on cessoit de rendre la Justice avant la mi-Août, & les vacations duroient presque sans interruption le reste de l'année.

XIX. *Les suffrages de la Gaule de deçà le Pô.*] C'est ce que j'ai dit ailleurs, que la plûpart des Peuples d'Italie étoient Citoiens Romains, & en cette qualité avoient la même voix à l'élection des Magistrats, que les habitans de Rome même.

XX. *Pompée.*] Son nom propre étoit *Cneus*, & le

le surnom de son Pere *Strabon*; mais il ne paroît pas que le Fils l'ait jamais porté, parce qu'il reçut de son Armée en Afrique (1) celui de *Grand*, dès l'âge de vingt-cinq ans. Leur Maison étoit Plébéienne, & leur noblesse si peu ancienne (2), qu'on ne voit pas qu'il y eût jamais eu de Charge avant l'an 612. On reprocha même à celui qui fut Consul cette année-là, qu'il étoit Fils d'un (3) Joueur de Flûte. Il alla ensuite commander en Espagne, & faisant la guerre aux Numantins, il consentit à un Traité ignominieux pour se sauver, & sauver son Armée. Mais comme il avoit de l'éloquence (4), cela n'empêcha pas le Peuple de le faire encore Censeur depuis.

Le Grand Pompée, de qui il s'agit ici, étoit d'une autre branche que celui-là, & de noblesse encore plus nouvelle, puis qu'on ne savoit rien de sa Famille avant son Pere & son Oncle. Cet Oncle qui étoit l'aîné, & qui s'apelloit *Sextus* se rendit fameux par les Sciences (5), & s'adonna tout entier à la Jurisprudence, à la Géométrie, & à la Philosophie Stoïque. Son Cadet qui fut surnommé Strabon, comme je l'ai dit, ce qui veut dire *bigle*, aparemment parce qu'il l'étoit, se signala dans les guerres Civiles entre Marius & Sylla, mais il s'y ménagea tellement (6), qu'on ne sut jamais bien de laquelle des deux factions il étoit en effet, quoi qu'il fut Préteur & Consul en ce tems-là, & qu'il fit d'assez grandes choses en plusieurs expéditions qu'il conduisit, & dont il triompha. Aussi, quand il fut tué d'un coup de foudre au milieu de son Camp (7), les deux partis furent également aises d'en être défaits. Il avoit épousé la Sœur ou la Niéce du fameux Poëte Satyrique Lucilius (8) qui étoit de race de Sénateur. Ils n'eurent pour tous enfans, que le Grand Pompée. Celui-ci faisoit la guerre à Mitridate au tems de cette Lettre, & il avoit près de lui beaucoup de gens considérables, qui étoient tous dévouez à Atticus,

&

& qui ne laissoient pas, pour être absens, de pouvoir servir & desservir à Rome les Prétendans aux Magistratures. (1) *Plut. in Pomp. Plin. l.* 1. *c.* 27. (2) *Patercul. l.* 2. *c.* 21. (3) *Plutar. Apophtegm. Scipion. Æmili.* (4) Q. Pompeius, non contemptus orator, qui summos honores sine ulla commendatione majorum est adeptus. *in Brut* (5). *de Orat. l.* 3. *in Brut. Philipp.* 12. (6) Se dubium mediumque partibus præstitit, *Patercul. l.* 2. *c.* 21. Cn. Pompeii fraude qui utramque partem fovendo. *Tite Liv. l.* 79. (7) Dum utramque partem fovet utrisque invisus fulmine ictus interiit. (8) *Patercul. l.* 2. *c.* 29.

XXI. *Lucullus.*] C'est l'un des deux Fréres, ou Cousins germains de ce nom de la branche Plebéïenne de la même ancienne & illustre Maison des Liciniens, dont j'ai parlé au sujet de Macer. Leur Pere commun, s'ils étoient Fréres, comme il y a plus d'apparence, avoit été condamné pour des concussions (1), & leur Mére, Fille de Metellus Numidicus, le plus grand Personnage de Rome en son tems, n'avoit pas eu bon bruit; mais cela ne les empêcha pas d'être Consuls l'un l'autre. Nous avons la vie dans Plutarque, & un éloge admirable à la tête des Académiques de Cicéron, du plus illustre des deux qui s'appelloit *Lucius*; & c'est celui qu'il faut entendre toutes les fois qu'on trouve Lucullus tout court comme ici. Il venoit au tems de cette Lettre de faire la guerre à Mitridate, de qui il triompha deux ans après, pour l'avoir réduit à telle extrémité, qu'il ne fut pas difficile à son Successeur de l'achever. Pompée, qui fut ce Successeur, étoit déja survenu de la même maniére à la fin de plusieurs autres guerres, savoir, de celle de Lepidus, de celle de Sertorius, & de celle de des Esclaves, dont il n'avoit pas laissé de partager la gloire avec ceux qui les avoient presque terminées avant lui. Ce fut ce qui donna occasion à Lucullus, quand le même Pompée vint en-

encore lui ôter l'honneur de terminer celle de Mitridate, de dire en se séparant de lui, dans la conférence qu'ils eurent ensemble en Galatie : (2) *Qu'il ressembloit à ces lâches oiseaux, qui ne se jettent que sur les charognes, & qu'il n'avoit jamais commandé qu'à des restes de guerres.*

L'autre Lucullus, qui s'appelloit *Marcus*, avoit passé par adoption dans la Famille des Varrons, & triomphé des Thraces, revenant de gouverner la Macédoine ensuite de son Consulat. (1) *Plutarch. in Lucull.* (2) *in Pomp. c.* 8.

XXII. *Scipion*] C'est le dernier qui ait fait figure, de cette célébre Famille de la Maison des Corméliens. Il étoit de la branche des *Nasica*, laquelle descendoit de celui qui fut jugé par le Sénat, le plus homme de bien de la Ville, pour mettre en dépot chez lui la Grand-Mére des Dieux, & qui étoit Cousin-germain du prémier Africain, le vainqueur d'Annibal.

XXIII. *Domitius.*] Il étoit surnommé *Ænobarbus*, qui veut dire Barbe-rousse, & d'une ancienne, & illustre Maison Plebéïenne. C'est le Trisaïeul paternel en ligne directe de l'Empereur Néron.

XXIV. Il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle.] *C'est l'équivalent du vers Grec qui est dans le Texte, tiré du 22. Livre de l'Iliade, dont le sens littéral est*; car ce n'est pas pour une victime, ou pour un cuir de bœuf, &c. *Ce vers étoit passé en proverbe, pour signifier ce que j'ai mis à la place. On voit bien que c'est le Consulat que Cicéron briguoit que j'entens par cette* bagatelle. *Je tâcherai toûjours de rendre comme cela par des équivalens le sens de ces maniéres de parler proverbiales, quand il me semblera, comme ici, qu'il ne seroit pas agréable de les traduire à la lettre.*

LETTRE ONZIEME.

An de Rome DC. LXXXIX. le jour de l'An, & toûjours de Rome en Gréce. C'est la seconde dans les autres Editions.

VOUS sâurez que ma Femme est accouchée heureusement d'un Fils, sous le Consulat de Lucius Julius César, & de Caïus Martius Figulus (*I*). Devrois-je être si long-tems sans recevoir de vos nouvelles? Je vous ai écrit depuis peu fort particuliérement sur ma prétention. Je pense présentement à défendre Catilina mon Compétiteur; nous avons les Juges que nous voulons, & nôtre Accusateur (*II*) en est aussi content que nous. J'espére que si je le fais absoudre, il s'entendra mieux avec moi (*III*) dans nôtre poursuite commune. S'il ne le fait pas, il faudra prendre patience. Il m'importe que vous veniez au plûtôt; car tout le Monde croit, que quelques-uns de nos Grands, qui sont de vos Amis, me seront contraires. Je conçois que vous me serez de grand usage près d'eux. C'est pourquoi ne manquez pas de venir passer ici tout le mois de Janvier, comme vous l'avez projetté.

REMARQUES.

I. SOus le Consulat de Lucius Julius César, & de Caïus Martius Figulus.] *Il y a des difficultez extraordinaires à datter cette Lettre, & les Commentateurs s'y sont épuisez. Par ces Consuls qui y sont nommez, il semble qu'elle soit de 689. qui est leur an-*

année. Cependant, cela paroît comme impossible par le dernier article, où Ciceron exhorte Atticus à venir passer à Rome tout le mois de Janvier : car il ne peut entendre que le Janvier de cette même année, puis que c'étoit pour l'aider à obtenir le Consulat de la suivante, ce qui se devoit décider, suivant la coûtume, au commencement d'Août, pour le plus tard. Or, quand même son fils seroit né, & cette Lettre écrite, le premier jour de cette année 689. le tems seroit bien court pour l'envoyer en Gréce, & pour faire arriver Atticus à Rome, dans le même mois. Cette considération jointe à ce que la plupart des vieilles Editions mettent Januario ineunte, *au lieu de* Januario mense, *comme il y a dans les plus correctes des nouvelles Editions, a fait croire à plusieurs Commentateurs, qu'elle est de l'année précédente 688. & que Ciceron a seulement entendu en nommant les Consuls qu'il y nomme, qu'ils venoient d'être élûs pour l'année suivante, & non pas qu'ils fussent déja en éxercice.*

Mais puis que cette maniére de datter est si hors d'usage, que ces Commentateurs n'en ont pû trouver un seul exemple dans toute l'Antiquité Romaine, pour appuier leur opinion, il me semble, qu'il y a bien moins d'inconvenient à croire, que cette Lettre est effectivement de l'année qu'elle marque. Car il n'est pas impossible, que Ciceron crût qu'Atticus étoit déja en chemin quand il l'écrivoit. Peut-être aussi ne comptoit-il pas qu'Atticus pût arriver dans tout Janvier, quoi qu'il le lui écrivît pour le presser davantage. Que si la naissance d'un premier Fils est un évenement de nature à être datté plus particuliérement, que par l'année dans laquelle il est arrivé, en l'écrivant à son meilleur Ami, n'est-il pas à presumer que Ciceron entendoit quelque jour particulier de cette même année, quoi qu'il ne l'ait point exprimé ? Que si cela est, quel jour peut-il avoir entendu naturellement, en disant seulement que son Fils est né sous tels Consuls, que le premier jour de leur Consulat ? comme nous entendons le premier jour de l'année, en disant seulement le Jour

de

de l'an. *Voilà, ce me semble, de quelle manière on peut se hazarder raisonnablement à deviner, pour se déterminer dans les difficultez de cette nature, & non pas comme la plûpart des Commentateurs, par des subtilitez de Grammaire.*

II. *Nôtre Accusateur.*] C'étoit un jeune homme de l'ancienne & illustre Maison des Claudiens, transplanté des Sabins à Rome, aux premiéres années de la République, & de laquelle vinrent depuis les Empereurs Tibére, Caligula, & Claude (1). Cette Maison avoit plusieurs branches Patritiennes, & une Plébéïenne, non moins illustre que les Patritiennes. De savoir comment des Familles venant d'une même tige, n'étoient pas toutes Patritiennes, ou toutes Plébéiennes, c'est une des plus grandes difficultez de l'Antiquité Romaine. Quelques Auteurs, ne pouvant venir à bout de l'expliquer, ont évité le nœu, en tranchant tout net, que ces différentes Familles n'avoient de commun que le nom, & qu'elles venoient de tiges différentes : mais il est constant qu'on croioit le contraire en ce tems-là. Il ne reste donc que les adoptions, par où des Patritiens ou Plébéiens d'origine, aient pû passer dans des Maisons de qualité différente de la leur; ou de dire, ce qui paroît par des exemples célébres (2), que des Maisons Patriciennes s'étoient de bon gré agrégées au Peuple, toutes, ou en partie, pour des fins particuliéres qu'on ne sait pas. (1) *Suet. in Tib. c.* 1. (2) *in August. c.* 2.

L'Accusateur, de qui il s'agit ici, s'appelloit *Publius*; il étoit de l'une des branches Patritiennes de sa Maison, & cette branche avoit pour surnom *Pulcri*, *les beaux*. Comme c'étoit un méchant homme, il fut facile à Catilina qu'il accusoit, de le corrompre pour le faire prévariquer. Son Criminel fut donc absous par ce moien, beaucoup plus que par l'éloquence de Cicéron, supose que cet Orateur l'ait défendu effectivement (1) comme il y pensoit dans cette Lettre. Quelques Commenta-

mentateurs en veulent douter (2), à cause de l'évidence des crimes de ce Scélérat, que Cicéron reconnoît lui-même dans la précédente ; mais il paroît par plusieurs autres affaires semblables, que les plus gens de bien de ce tems-là n'étoient pas moins prêts à défendre les plus grands criminels, qu'ardens à les mettre en Justice. La grande liberté, & même la gloire qu'il y avoit à accuser, demandoit, de peur qu'on n'en abusât, qu'il y en eût une aussi grande à défendre. Ainsi la conduite de tout le monde étoit sujette à être examinée de toutes les maniéres ; & c'étoit assez pour la rendre plus réguliére. Car quoi qu'on se tirât presque infailliblement d'affaire quand on étoit innocent, & même quelquefois, encore qu'on fût coupable ; néanmoins, comme il n'étoit pas agréable de faire parler de soi autant qu'il le falloit pour se défendre, on devoit vraisemblablement prendre plus garde à ne pas donner occasion d'être accusé, que si on y eût été moins sujet. Si on veut consulter à ce propos l'Oracle de Florence (3), on trouvera que c'étoit cet excellent usage des accusations, qui avoit conservé l'innocence des mœurs dans la Républiqne, jusques vers le milieu du siécle de ces Lettres, que la corruption devint incurable. *On souffre sans peine*, dit Cicéron ailleurs sur ce sujet, *qu'il y ait beaucoup de gens qui fassent profession d'accuser ; car rien n'empêche qu'un innocent ne soit absous, si on l'accuse ; mais un coupable ne sauroit être condamné, si on ne l'accuse pas. Il y a donc bien moins d'inconvénient à mettre un innocent en Justice, qu'à n'y pas mettre un criminel.* Facile patimur esse quam plurimos accusatores; quod innocens, si accusatus sit, absolvi potest; nocens, nisi accusatus fuerit, condemnari non potest. Utilius est autem absolvi innocentem, quam nocentem causam non dicere. *Pro Roscio Amerino.* I.

(1) *Fenestell. apud Ascon. in Orat. in toga candida.* (2) *Ascon. ibid.* (3) *l.* I. *c.* 8. *de' Discorsi.*

III. *Il s'entendra mieux avec moi dans nôtre poursuite commune.*] C'est qu'il falloit réguliérement que l'un des Consuls fût Patricien, comme Catilina, & l'autre Plébéien, comme Cicéron. Ainsi, chaque Prétendant s'entendoit d'ordinaire avec un autre de qualité différente de la sienne, pour s'entr'aider à être élûs ensemble. Je dis qu'il le falloit réguliérement, & non pas absolument; témoin Cicéron même, qui fut Consul cette fois avec Antoine, Plébéien comme lui, quoi que d'illustre & ancienne Maison.

COMME cette Lettre est la derniére qu'il paroît que Cicéron ait écrite avant son Consulat à Atticus, il y a grande apparence qu'Atticus arriva peu de tems après à Rome, ainsi que Cicéron l'en pressoit, & qu'Atticus l'avoit promis. Du moins est-il bien certain qu'il y fut toute l'année suivante, car il y eut grande part aux principales affaires qui s'y passérent sous ce Consulat, comme on verra dans la suite de cet Ouvrage.

Ce fut au sujet de ces affaires, que Cicéron répondit, de la maniére qu'on va voir à une Lettre que Pompée lui écrivit d'Asie l'année suivante 691. Comme cette Réponse donne une grande lumiére aux affaires que Pompée & Cicéron eurent ensemble dans la suite de ces Lettres, j'ai crû, qu'on ne seroit pas fâché de la trouver ici par maniére de digression. Pompée se disposoit alors à revenir triompher à Rome de Mitridate, qu'il avoit fait périr l'année précédente, & de la meilleure partie de l'Orient, qu'il avoit subjuguée depuis.

LET-

LETTRE DE CICERON A POMPE'E.

An de Rome DC. XCI. vers le milieu; & de Rome en Asie. C'est la septiéme du V Livre de celles qu'on appelle Familiéres.

SI vous & vôtre Armée êtes en bonne santé, je m'en réjouïs. J'ai eu ma bonne part de la joie extrême, que vos Lettres à la République ont causée à tout le monde; car vous y donnez de grandes espérances, qu'elle jouïra d'un parfait repos, ainsi que j'ai toûjours assuré qu'elle en joüiroit par vôtre seul moien. Vous saurez cependant, que ces mêmes Lettres ont assommé vos anciens Ennemis, ou si vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis (*I*), & qu'elle leur ont ôté entiérement d'autres espérances bien différentes dont ils se flattoient.

Quant à ce que vous m'avez écrit, quoi que ce soit avec peu de démonstration d'amitié, cela n'a pas laissé de me faire plaisir; car je n'en connois point de plus grand que le souvenir des services que j'ai rendus (*II*): & si on n'y répond pas comme on y est obligé, je souffre sans peine qu'on m'en doive de reste. Du moins suis-je bien sûr, que l'intérêt de l'Etat vous engagera à vous lier étroitement avec moi, si l'extrême affection que je vous ai témoignée en tant de rencontres ne suffit pas pour vous y engager. Et afin que vous ne puissiez pas prétendre cause d'ignorance de ce qui me déplaît dans vôtre Lettre, je veux

bien vous le dire clairement, comme nôtre amitié, & mon naturel franc & ouvert m'y convient.

J'ai fait d'assez grandes choses pour avoir espéré que vous m'en témoigneriez quelque joie en m'écrivant, soit par l'amour que vous devez à la République, soit en considération de nôtre amitié. Je m'imagine que vous vous en êtes abstenu, de crainte de déplaire à quelqu'un si vous le faisiés (*III*). Mais sachez que ces choses, par lesquelles j'ai sauvé nôtre commune Patrie, sont attestées & approuvées de toute la Terre (*IV*). Peut-être vous trouverez quand vous serez ici, que je les ai éxécutées avec tant de sagesse & de magnanimité, que si vous êtes fort au dessus du dernier Africain, je ne suis guére au dessous de Lælius son bon Ami (*V*); & que vous ne serez pas fâché de vivre avec moi dans une union parfaite, soit d'amitié particuliére, soit de sentimens sur les affaires publiques.

REMARQUES.

I. *Vos Lettres ont assommé vos anciens Ennemis, ou si vous l'aimez mieux, vos nouveaux Amis.*] Ce sont celles où Pompée donnoit avis de la défaite entiére de Mitridate, ce qui ne plaisoit pas à ceux qui cherchoient à brouiller; car une guerre étrangére, de l'importance de celle-là, étoit une conjoncture favorable pour eux. Ces brouillons ne pouvoient être autres que César & ses Adhérans. Outre que César avoit été accusé en plein Sénat comme Complice de Catilina, on l'avoit déja soupçonné trois ans auparavant d'avoir trempé dans une autre Conjuration, qui ne manqua de réüssir, que parce qu'on donna trop tôt le signal de

de l'Exécution. Cicéron le qualifie *ancien Ennemi* de Pompée, parce qu'ils avoient été de faction contraire dans leur jeunesse; car Pompée étoit l'un des principaux Chefs de celle de Sylla, & César étoit engagé nécessairement dans celle de Marius; tant parce que Marius avoit épousé sa Tante paternelle, que parce qu'il avoit lui-même épousé la Fille de Cinna le Collégue de Marius. Comme il ne voulut jamais la répudier, quelque effort que Sylla fît pour l'y contraindre, cette résistance le rendit si suspect, que Sylla crut devoir le faire mourir. César eut pendant quelque tems toutes les peines du monde à se cacher: mais à la fin Sylla lui pardonna, n'aiant pû refuser sa vie aux instances obstinées de leurs parens communs. Il est constant, que le même Sylla leur prédit qu'ils s'en repentiroient trop tard; que ce jeune homme (car César n'avoit encore que vingt ans) ruïneroit quelque jour le Parti qu'ils avoient eu tant de peine à soûtenir ensemble, & qu'il y avoit plusieurs Marius dans César. *Sueton. & Plutarc. in Cæsar.*

II. *Services que j'ai rendus.*] Il entend parler des obligations extraordinaires que Pompée lui avoit; ne fût-ce que de l'éloge immortel (1) que nous admirons encore tous les jours, par lequel il fit ôter à Lucullus, l'un des hommes du monde qu'il estimoit le plus (2), le commandement de la guerre de Mitridate pour le donner à Pompée, dans le tems que Lucullus avoit réduit ce Prince aux derniéres extrémitez. (1) *Pro lege Manilia.* (2) *Academic. l. 4. proœm.*

III. *Vous vous en êtes abstenu de peur de déplaire à quelqu'un si vous le faisiez.*] La raison qui avoit empêché Pompée d'écrire à Cicéron, comme il devoit, étoit si honteuse, que Cicéron n'osoit la lui reprocher ouvertement. On pourroit croire que ce *quelqu'un*, étoit les deux Métellus, Fréres de Mucia, Femme de Pompée, ennemis déclarez de Cicéron, comme on verra par les deux Lettres

suivantes. Mais il y a encore plus d'apparence que c'est César qui avoit trop couru de risque dans l'affaire de Catilina, pour aimer Cicéron (3), quoi que Cicéron l'eût beaucoup épargné. Or Pompée avoit de grands égards pour César, parce que César qui ugeoit que l'appui de Pompée lui étoit nécessaire, commençoit alors à se lier d'intérêt avec lui, & essaioit de lui rendre deux services importans pour mériter son amitié. L'un étoit, d'ôter à Catulus la commission (*) qu'il avoit de rebâtir le Capitole qui avoit été brûlé, pour la donner à Pompée; l'autre, de faire passer des Loix fort pernicieuses à la République, lesquelles l'un de ces Metellus de qui j'ai parlé avoit faites en faveur du même Pompée leur Beau-Frére. Comme cette derniére Affaire donna occasion à deux Lettres curieuses entre l'autre Métellus & Cicéron, j'ai crû qu'on ne seroit pas faché de les trouver après celle-ci, ne fût-ce que pour voir comment les personnes de qualité querelloient par Lettre en ce tems-là. (*) *Suet. in Cæs. c.* 15. *Dio. l.* 37.

IV. *Ces choses, par lesquelles j'ai sauvé nôtre commune Patrie, sont attestées & approuvées de toute la Terre.*] On avoit rendu des honneurs tout extraordinaires à Cicéron, pour avoir découvert la Conjuration de Catilina, pour l'avoir obligé de sortir de Rome, & pour avoir fait mourir ses principaux Complices. On avoit fait des priéres publiques pour en remercier les Dieux en son nom, ce qui ne s'étoit jamais pratiqué auparavant, que pour de grands exploits de guerre. On lui avoit donné la qualité inouïe jusqu'alors de *Pere de la Patrie*, sur l'ouverture qui en fut faite par un des prémiers hommes du Sénat; & un autre avoit été d'avis qu'on lui donnât la même Couronne qu'on donnoit en guerre à ceux qui avoient sauvé des Citoïens. (*) *In Pison. Plin. l.* 7. *c.* 30. *&c.*

V. *Si vous êtes fort au dessus du dernier Africain, je ne suis guére au dessous de Lalius son bon Ami.*]

Ami.] Ceux qui connoissent le Scipion dont Cicéron parle ici, trouveront son chagrin contre Pompée aussi honnête, que le procéde de Pompée à son égard l'étoit peu. Car il s'en falloit bien que Pompée fût au dessus de ce Scipion, le plus parfait de tous les hommes, à la Religion près, dont on ait connoissance. C'est donc ici la plus outrée de toutes les louanges hyperboliques que Cicéron donna à Pompée, & qui sont sans doute les plus ridicules endroits de ses Oraisons. On voit bien que la Comparaison, qu'il fait après, de lui-même avec Lælius, n'est qu'une suite de celle de Pompée avec Scipion; mais, quand cela ne seroit pas, il pouvoit bien sans immodestie ne se pas croire, à tout prendre, beaucoup au dessous de Lælius, & c'étoit assez le cas de le dire ici. Cependant, comme ce qui a le moindre air de ridicule frappe bien plus l'esprit parmi nous, que ce qui n'est simplement que vicieux, je ne doute pas que beaucoup de gens ne rient plûtôt de la plainte fastueuse que Cicéron fait de n'avoir pas été congratulé, que de blâmer l'ingrate Malhonnêteté de Pompée.

LETTRE DE METELLUS CELER A CICERON.*

Même Année DC.XCI. De la Gaule Cisalpine à Rome. C'est la premiére des deux que j'ai promises dans la troisiéme Remarque sur la précedente, & la premiére du V Livre des Familiéres.

Si vous vous portez bien, je m'en réjouis. De la maniére que nous étions disposez l'un pour l'autre, & après une réconciliation

comme la nôtre, je n'aurois jamais crû, que vous eussiez voulu vous prévaloir de mon absence, pour vous jouer outrageusement de moi, comme vous avez fait, & entreprendre de ruïner & de faire périr mon Frére (*I*), pour une parole qu'il a dite contre vous. Si vous n'aviez point de honte, à cause de lui-même, de le traiter de cette sorte, du moins deviez-vous en être retenu par la considération du Nom qu'il porte, & des services que j'ai rendus, à vous, & à la République. Mais bien loin que vous y ayiez eu égard, j'ai le chagrin de le voir trompé, & de me voir aussi abandonné par les personnes du monde de qui je devois l'être le moins. De sorte que je me trouve dans l'affliction & dans l'ignominie, tout Gouverneur de Province, & Général d'Armée que je suis, & malgré la guerre que je fais heureusement (*II*). Comme ce procédé est également dépourvû de bon sens, & contraire aux douces mœurs de nos Péres, il ne faudra pas s'étonner si vous avez sujet de vous en repentir. Je ne m'attendois pas que vous fissiez voir tant de légéreté pour moi, & pour ceux qui me touchent. Cependant, il n'y a ni inimitié de Famille, ni outrage de qui que ce soit, qui me puisse faire oublier mon devoir.

REMARQUES.

* M*etellus Céler.*] C'étoient deux surnoms, dont le prémier étoit commun à plusieurs Familles, venant d'une même branche de l'illustre Maison Plébéïenne *Cecilia*, où il y avoit eu depuis deux cens ans plus d'honneurs, & plus de grands hommes, que dans aucune autre, excepté celle des

des Scipions. L'autre ſurnom de *Céler* étoit particulier à la Famille de celui-ci. Il s'apelloit *Quintus* en ſon nom propre. Il avoit été Préteur l'année précedente ſous le Conſulat de Ciceron, & il s'étoit ſignalé de concert avec lui contre Catilina, à qui il avoit coupé chemin avec une Armée qu'il commandoit en cette qualité, dans le tems que ce dangereux homme tournoit vers les Alpes, pour aller ſe cantonner en Gaule.

I. *Mon Frere.*] Ce Frere avoit un autre ſecond ſurnom qui étoit *Nepos*, aparemment pour le diſtinguer de Céler, parce que tous deux portoient, (je ne ſaurois dire pourquoi, car cela étoit fort ſingulier,) le même nom propre de *Quintus*. Ce Népos eſt celui qui aïant demandé à Ciceron, *Qui eſt ton Pere ?* pour lui reprocher l'obſcurité de ſa naiſſance, en reçut pour réponſe la même Queſtion, *Qui eſt le tien ?* pour lui reprocher la mauvaiſe réputation de ſa Mere. *Plutarc. in Cicer. c.* 7.

II. *La Guerre que je fais heureuſement.*] J'ai ajoûté cet adverbe pour rendre mieux la force au ſens; parce que cette Guerre étoit heureuſe en effet. Car il n'y a pas à douter, qu'il n'entendit parler des reſtes de l'Armée de Catilina, qu'il acheva de diſſiper. La réponſe qui ſuit à cette Lettre lui ſert de Commentaire, & en explique à fond le ſujet.

RE'PONSE DE CICERON A METELLUS CELER.

Même Année DC. XCI. De Rome en Gaule Ciſalpine. C'eſt la II du V Livre des Familierès.

Si vous & vôtre Armée êtes en bonne ſanté, je m'en réjouïs. Vous n'auriez jamais

mais crû, de la maniére que nous étions disposez l'un pour l'autre, & après une réconciliation comme la nôtre, que j'eusse voulu me jouer si outrageusement de vous. Je n'entens pas trop bien ce que cela veut dire. Je me doute seulement, qu'on vous aura rapporté, que comme je représentois au Sénat, que beaucoup de gens étoient affligez de ce que j'avois sauvé la République, je dis, que quelques-uns de vos Proches en particulier avoient éxigé de vous, que vous supprimassiez ce que vous aviez résolu d'y dire à ma louange, & que vous n'aviez pû les refuser.

J'ajoûtai en même tems à cela, que j'avois partagé de sorte avec vous la conduite de ce grand Ouvrage, que je m'étois chargé de garantir Rome des embûches domestiques & des dangers intestins; pendant que vous délivreriez l'Italie des Ennemis déclarez, qui y étoient en armes, & des complots secrets qui s'y étoient formez. Mais que cette liaison, fondée sur un concert si important, & si glorieux, avoit été altérée par vos Proches, qui n'avoient pû souffrir que vous eussiez quelque reconnoissance des honneurs extraordinaires que je vous avois déférez (*I*).

Ce discours où je déclarois ce que j'avois attendu de vous, & comment j'en avois été frustré, rejouït jusqu'à faire soûrire toute la Compagnie. Ce ne fut pas de vous qu'on se moqua, mais de mon erreur (*II*), & de ce que j'avouois si ouvertement, que j'avois souhaité d'être loué de vous.

Il me semble déja pour ce point-là, qu'après avoir fait de si grandes choses, ce n'étoit

pas

pas un deshonneur pour vous, que je souhaitasse que vous en rendissiez témoignage.

Quant à ce que vous dites *de la maniére dont nous étions disposez l'un pour l'autre*; je ne sai ce que vous entendez par une amitié réciproque, si ce n'est d'avoir pour nos Amis les mêmes sentimens qu'ils ont pour nous. Si je disois, que c'est pour l'amour de vous que j'ai refusé le Gouvernement que vous avez, vous auriez raison de dire que je me moque de vous; car la vérité est, qu'il ne m'accommodoit point du tout, & j'ai tous les jours de nouveaux sujets de me savoir gré d'avoir pris ce parti-là. Ce que je puis dire, c'est qu'aussi-tôt que je m'en fus déclaré devant le Peuple, je songeai comment je pourois faire pour le faire tomber sur vous. Je ne dirai rien de la maniére dont le sort disposa entre vous & vos Collégues des Provinces que vous aviez à partager. Qu'il vous suffise que mon Collégue ne fit rien en cette affaire sans ma participation (*III*). Souvenez-vous de tout le reste: comment j'assemblai le Sénat aussitôt après, & combien j'y parlai de vous ce même jour; jusques-là, que vous me dîtes vous-même, que mon discours avoit été si fort à vôtre avantage, qu'il sembloit un peu injurieux à vos Collégues.

De la maniére aussi que le Sénatusconsulte, qui fut fait alors, est conçû (*IV*), on ne sauroit, tant qu'il durera, ignorer le service que je vous rendis. Souvenez-vous enfin de tout ce que je fis dans le Sénat, & de tout ce que je dis pour vous devant le Peuple après vôtre départ, & de tout ce que je vous en écrivis.

Quand vous voudrez rassembler toutes ces choses, je vous ferai juge vous-même, si vous y répondîtes comme elles méritoient, lors que vous vintes à Rome il y a quelque tems.

Pour ce que vous dites de *nôtre réconciliation*, je ne comprens pas comment nous pouvons avoir été réconciliez, n'aïant jamais été brouillez (*V*); & quant à ce que vous ajoûtez, *que je ne devois pas attaquer vôtre Frére pour une parole*, sachez prémiérement, que j'estime beaucoup le fond d'où vient cette plainte, & le sentiment d'humanité & de piété fraternelle qui l'a produite. Mais vous n'en devez pas trouver moins bon, que j'aie résisté en quelque chose à vôtre Frére pour le bien de l'Etat; car personne ne sauroit être plus dévoué à la République que je suis. Que s'il se trouve, que je me suis seulement défendu contre les efforts impitoïables qu'il a faits pour me ruïner, ce vous doit bien être assez que je ne m'en sois pas même plaint à vous.

Aïant appris qu'il projettoit d'emploïer pour me perdre tout ce qu'il entreprendroit dans son Tribunat; je tâchai de l'en faire détourner par vôtre Femme Clodia (*VI*), & par vôtre Sœur Mutia (*VII*), de qui j'avois éprouvé l'affection en plusieurs rencontres, à cause de ma liaison avec Pompée son Mari. Mais il ne laissa pas de me faire le dernier jour de l'an (*VIII*), tout Consul, & tout Sauveur de la République que j'étois, un affront que vous aurez sû sans doute, & qui n'a jamais été fait aux plus pernicieux Citoiens en semblable cas. Il m'empêcha de haranguer

le

le Peuple, ſuivant la coûtume, en ſortant de Charge. Mais cet outrage même m'attira une gloire extrême; car comme il ne m'étoit plus permis que de faire, & rien plus, le ſerment accoûtumé dans cette occaſion, je fis à haute voix le plus véritable & le plus noble de tous les Sermens, & le Peuple jura auſſi par ſes acclamations, que mon Serment étoit vrai.

Malgré un affront ſi éclatant, je le fis preſſer le même jour par nos Amis communs de changer de conduite à mon égard; mais il répondit qu'il n'en étoit plus le maître. En effet, il avoit dit peu auparavant en pleine Aſſemblée du Peuple, qu'il falloit exclure de parler en public tous ceux qui avoient fait mourir des Citoiens ſans aucune forme de Juſtice (*IX*).

O, l'homme de bien! le zélé Citoien! qui condamnoit celui qui a garanti le Sénat du maſſacre, la Ville de l'incendie, & l'Italie d'une guerre cruelle, à la même peine dont ce même Sénat, avec l'aprobation de tous les gens de bien, avoit châtié les auteurs de ces horribles entrepriſes.

Je crus alors devoir lui réſiſter en face, & je *traitai* le lendemain de la République avec lui en plein Sénat, d'une maniére à lui faire connoître qu'il avoit affaire à un homme inébranlable & vigoureux. Le jour d'après aiant commencé à haranguer le Peuple, il ne dît pas trois mots ſans me nommer & ſans me menacer; & il parut n'avoir point de projet plus arrêté, que de me pouſſer à bout à quelque prix que ce fût; non pas en Juſtice &

dans les formes permiſes, mais par oppreſſion & par voie de fait.

Si je n'euſſe pas réſiſté avec courage à ſa témérité, qui n'auroit crû que je n'avois paru vigoureux que par hazard dans mon Conſulat, & non pas par vertu? Que ſi vous ignorez tout ce détail, comptez qu'il vous a celé des affaires de très-grande importance: mais s'il vous en a communiqué quelque choſe, vous devez encore une fois me trouver bien modéré & bien patient de ne vous en faire pas la moindre plainte; puis que vous voiez bien à préſent, que ce n'eſt pas *pour une ſimple parole*, comme vous dites, mais pour une animoſité & pour des entrepriſes contre moi, très-cruelles, que je me ſuis déclaré contre lui.

Voiez enſuite mon honnêteté, ſi on doit appeller honnêteté, & non pas indolence, d'avoir négligé des injures ſi atroces. Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat (*X*). Toutes les fois qu'il a été queſtion de lui, j'ai été, ſans me lever, de l'avis de ceux qui m'ont paru lui être les plus favorables; enfin, non ſeulement je n'ai pas été fâché du Sénatuſconſulte, qui a tiré mon ennemi d'affaire, parce que c'étoit vôtre Frére; mais, ce qu'aſſurément je n'avois pas ſujet de faire, j'y ai contribué ma bonne part.

Je ne l'ai donc pas attaqué; je n'ai fait que me défendre: & bien loin d'avoir fait voir, comme vous dites, *de la légéreté* à vôtre égard, j'ai été ſi conſtant, que j'ai perſiſté dans mon attachement pour vous, lors même que vous m'avez abandonné.

Voila

Voila ce que je répons ſur le champ à la Lettre où peu s'en faut que vous ne me menaciez: mais bien loin de ne pas pardonner vôtre chagrin, je le juge très-digne de louange; car je ſai par expérience combien grande eſt la force de l'amour fraternelle. Je prétens ſeulement que vous rendiez la même juſtice à ma douleur, & que vous reconnoiſſiez, que bien loin de céder, j'étois en droit d'implorer vôtre ſecours, & celui de vôtre Armée contre vos Proches mêmes, puis qu'ils m'ont attaqué avec tant d'aigreur & d'inhumanité, & avec ſi peu de ſujet.

J'ai toûjours ſouhaité que vous fuſſiez de mes Amis, & j'ai mis peine à vous faire connoître que j'étois extrêmement des vôtres. Je perſiſte dans ce ſentiment, j'y perſiſterai tant que vous voudrez, & je ceſſerai plûtôt pour l'amour de vous de haïr vôtre Frére, que de diminuer quelque choſe de nôtre amitié à cauſe de lui.

REMARQUES.

COmme cette Lettre paroît fort pertinente, il eſt étrange que la plainte à laquelle elle répond fût ſi forte étant ſi mal fondée. Mais on ſait bien que les gens de la plus haute qualité, comme Métellus, ne ſont pas toûjours les plus raiſonnables; qu'ils ſe rendent rarement juſtice; & que les moindres oppoſitions à ceux qui leur apartiennent de près, leur paroiſſent des outrages inſupportables; ſur-tout, quand leur rang eſt, comme le ſien l'étoit, ſoûtenu de quelque mérite. Au contraire, la modération de Ciceron à ſe juſtifier, quoi qu'il eût plus de ſujet de ſe plaindre que Métellus, ne ſauroit être aſſez eſtimée; & il ſeroit

difficile de trouver un meilleur modéle, que cette Réponse, d'une Lettre raisonnablement fiére, & parfaitement honnête.

I. *Honneurs extraordinaires que je vous avois déférez.*] C'étoit le commandement de l'Armée, avec laquelle j'ai dit que Métellus s'oposa à Catilina, & ensuite le Gouvernement de la Gaule. Ciceron auroit eu l'un & l'autre, s'il avoit voulu, préférablement à lui, & sans aucune difficulté, en qualité de Consul; mais il se crut, avec raison, plus nécessaire à Rome. Il avoit refusé de cette sorte les deux Provinces Consulaires de cette année l'une après l'autre; car le sort lui aïant donné d'abord la Macédoine, il l'échangea avec son Collégue Antoine, qui la souhaitoit passionnément, & il ne voulut non plus aller en Gaule, qui étoit l'autre Province, qu'en Macédoine. Ainsi, il falut y envoïer un Préteur, qui fut Métellus, ainsi qu'il est expliqué dans cette Lettre.

II. *On se moqua de mon erreur.*] Ce recit naïf, que fait Ciceron de la maniére qu'il avoit donné à rire au Sénat, est à mon gré d'un prix inestimable. Il faut être d'une grande élevation au dessus des rieurs, pour avouer si tranquilement, & avec si peu de nécessité, d'avoir été moqué.

III. *De la maniére que le sort disposa des Provinces entre vous & vos Collégues, le mien ne fit rien en cette affaire sans ma participation.*] Il faut que Ciceron veuille faire entendre, qu'il avoit engagé Antoine son Collégue, qui présidoit aparemment, en qualité de Consul, à cette distribution des Provinces par le sort entre le Préteurs, à faire en sorte adroitement que la Gaule échût à Métellus, plûtôt qu'aux autres. Mais comme c'étoit une petite tromperie qu'il avoit faite pour un plus grand bien, persuadé qu'il importoit à la République que Métellus eût cet emploi, il ne s'en explique pas plus clairement.

IV. De la maniére que le Sénatusconsulte est con-

conçû, &c.] *Il y a deux Leçons différentes au Texte Latin en cet endroit, qui font deux sens tout-à-fait différens*, Senatusconsultum ea perscriptione, *ou* præscriptione est. *Mais comme la dernière tendroit à relever ce Senatus-consulte par le mérite personnel des Sénateurs, de qui les noms étoient énancez à la tête, comme y aïant assisté; car c'est ce que* præscriptione *veut dire; je ne voi pas quel mérite Ciceron pouvoit se faire auprès de Métellus de cette assistance, ainsi qu'il paroît s'en vouloir faire un dans cet endroit au sujet de ce Sénatus-consulte, qui est ce que l'autre leçon* perscriptione *veut dire; puis qu'il pouvoit bien l'avoir digéré & minuté, pour le faire coucher par écrit, dans les termes les plus honorables qu'il pouvoit pour Métellus; & c'est pourquoi j'ai préféré cette dernière Leçon.*

V. *Je ne comprens pas comment nous pouvons avoir été réconciliez, n'aïant jamais été brouillez.*] Il paroît un peu étrange que Ciceron nie d'avoir été brouillé avec Métellus, pendant que Métellus dit si formellement le contraire. Mais cela est facile à accorder, en disant qu'ils avoient eu quelque brouillerie, plus aigre aparemment du côté de Métellus, que de celui de Ciceron, dont Métellus étoit peut-être revenu insensiblement sans se réconcilier dans les formes, & que Ciceron n'avoit jamais regardée comme une inimitié déclarée.

VI. *Vôtre Femme Clodia.*] Elle étoit sa Cousine-germaine aussi-bien que sa Femme. Car Appius Claudius Pulcher, de qui elle étoit Fille, & par conséquent Sœur de Clodius le fameux ennemi de Ciceron, avoit épousé une Cécilia Sœur du Pere de Métellus. Le commerce, qui paroît par cette Lettre que Ciceron avoit avec cette Clodia, ne plaisoit pas à sa Femme Térentia, parce que Clodia avoit voulu l'épouser; & comme le divorce rendoit en ce tems-là tout mariage possible, Térentia, qui étoit fort jalouse, & que son Mari craignoit beaucoup, n'eut point de repos qu'elle ne les eût brouillez. *Plutarc. in Cicer. c. 8.*

VII.

VII. *Vôtre Sœur Mutia.*] Elle étoit de l'illustre Famille des Scévoles, & par conséquent Sœur utérine seulement de Métellus; c'étoit la troisiéme Femme de Pompée. Il avoit épousé en prémiéres Nôces la Fille d'un Préteur, nommé Antistius, par devant lequel il étoit poursuivi fortement pour de grandes concussions de son Pére; & l'on crut si-bien, qu'il avoit corrompu ce Préteur par sa promesse d'épouser sa Fille, que quand la Sentence qui le renvoioit quitte fut prononcée, plusieurs jeunes gens se mirent à crier *Thalasse*, comme on crioit aux Nôces. Mais, comme il l'avoit épousée par intérêt, il la répudia de même, pour prendre Emilie, Fille de la Femme du Dictateur Sylla, qui voulut à quelque prix que ce fût le mettre dans son alliance; car il falut que cette Emilie quittât aussi de son côté un Mari qu'elle avoit, & dont elle étoit grosse, pour épouser Pompée; & elle mourut en couche peu de tems après. *Plutarc. in Pomp.*

VIII. *Le dernier jour de l'an*,] & par conséquent du Consulat, l'usage étoit que les Consuls, qui sortoient de Charge, haranguoient le Peuple, comme pour lui rendre compte de leur administration, & pour fonder le serment qu'ils étoient obligez de faire à la fin de leur Harangue, d'avoir rapporté toutes leurs paroles, & toutes leurs actions à la gloire, & au bien de l'Etat. Or Métellus Népos, qui étoit déja alors Tribun du Peuple pour l'année suivante, parce que l'éxercice de cette Magistrature commençoit dès le dixiéme Décembre, abusa de l'autorité qu'elle lui donnoit pour faire à Cicéron l'affront dont il se plaint ici. Mais Cicéron au lieu de faire le serment ordinaire, que les Tribuns ne pouvoient pas empêcher comme la Harangue, repoussa l'outrage que Métellus Népos croioit lui faire, en comprenant dans son serment tout ce qu'il auroit pû dire, s'il avoit eu la liberté de haranguer. Il jura à haute voix, qu'il

qu'il avoit sauvé Rome & l'Empire.

IX. *Tous ceux qui avoient fait mourir des Citoiens sans aucune forme de Justice.*] C'est que Cicéron avoit fait étrangler en prison les cinq principaux Complices de Catilina sur un simple Arrêt du Sénat, & sans aucune des formalitez usitées; la grandeur du danger ne permettant pas de différer un moment cette éxécution.

X. *Je n'ai jamais opiné contre lui au Sénat.*] Metellus Népos avoit proposé, dans la suite de son Tribunat, des Loix très-pernicieuses à la République en faveur de Pompée son Beau-Frére. Il avoit voulu les faire passer de vive force, malgré les oppositions de ses Collégues, dont un seul pouvoit, par le droit de leurs Charges, empêcher quoi que ce fût que tous les autres proposassent. Mais Caton, qui étoit le plus autorisé de tous, lui résista jusqu'au bout, & le Sénat interdit Métellus, aussi-bien que César qui étoit Préteur cette année, & qui le soûtenoit dans ses violences, ainsi que je l'ai dit plus haut (*), avec toute l'autorité que cette Charge pouvoit lui donner. Ce coup obligea Métellus à se retirer vers Pompée en Asie: mais le même Caton, qui ne voulut pas aigrir davantage les choses, empêcha les Peres de le faire déposer de son Office en son absence comme il avoit mérite; & il fut rétabli en éxercice, aussi-bien que César, par le second Sénatus-consulte, dont il est parlé dans cette Lettre, qui cassa le premier. *Plutarc. in Caton. Utic. c.* 8. *Sueton. in Cæsar. c.* 16. *Dio. l.* 37. (*) *Lettre à Pompée, Remarque III, p.* 436.

VOILA trois Lettres que j'ai crû qu'on ne seroit pas-fâché que j'inserasse dans ce Recueil, ne fût-ce que pour leur singularité, & pour remplir en quelque sorte le vuide de trois ans, pendant lesquels il n'y en a point à Atticus. On jugera si elles en valoient la peine. En voici une quatriéme, qui a une relation si particuliere avec Atticus, que je

je ne puis me difpenfer de l'y inférer encore, quoi qu'elle ne foit pas écrite à lui, mais à Antoine le Collégue de Ciceron, duquel j'ai déja parlé tant de fois. Il commandoit cette année en qualité de Proconful dans la Province de Macédoine, laquelle j'ai dit que Ciceron lui avoit échangée.

LETTRE DE CICERON A ANTOINE.

De Rome en Macédoine; même Année DC. XCI. que les trois précédentes. C'eft la V du V Livre des Familieres.

QUOI que j'euffe réfolu de ne vous *plus* écrire d'autres Lettres que de recommandation; non que je compte que vous y déferiez beaucoup, mais feulement, pour ne pas faire connoître à ceux qui m'en demandent, qu'il y a du refroidiffement dans nôtre amitié: néanmoins, aiant une ocafion comme celle d'Atticus, qui fait avec quel empreffement je vous ai fervi, qui m'aime tendrement, & qui s'intéreffe en ce qui vous touche, j'ai bien voulu m'expliquer un peu avec vous, ne fût-ce que pour le contenter.

Qui pourroit trouver étrange, que j'exigeaffe de vous de grands fervices, après avoir foûtenu comme j'ai fait vôtre bien, vôtre réputation, & vôtre dignité (*I*), par tous les bons offices imaginables? Cependant, vous favez mieux que perfonne, que vous n'en avez aucune reconnoiffance; au contraire, on m'a rapporté quelque chofe de vous, fur

mon

mon sujet, qui n'est pas agréable. Je dis qu'on ma raporté, & non pas que j'ai ouï dire; afin de ne me pas servir de ce terme, qu'on dit que vous m'accusez mal à proppos d'emploier en toute rencontre (*II*). J'aime mieux que vous appreniez par Atticus de quoi il s'agit, quoi qu'il n'en soit pas moins affligé que moi, que de vous l'écrire moi-même. Le Sénat, & le Peuple Romain sont témoins des offices d'amitié tout particuliers que je vous ai rendus (*III*): c'est à vous à juger, si vous y avez répondu, & aux autres, à quel point vous y devez répondre. Je vous ai d'abord servi par inclination, & ensuite pour ne me pas dédire. Mais sachez, que le besoin nouveau que vous avez de moi demande une affection, un crédit, & un travail tout autre que le passé. S'il me paroît que ce ne soit pas me prodiguer follement, j'emploierai encore sans réserve tout ce qui dépend de moi pour vous servir; mais si je juge au contraire, que vous ne sentiez pas ce que je fais pour vous, je me garderai bien de vous donner un si juste sujet de rire en vous même de de ma simplicité. Vous pouvez savoir d'Atticus les affaires qu'on vous prépare ici, & de quelle conséquence elles sont. En attendant, je vous le recommande de telle sorte, que quoi que je sois persuadé, que vous ferez tout pour l'amour de lui seul, s'il vous reste quelque affection pour moi, vous ne sauriez me la témoigner plus agréablement, qu'en prenant soin des intérêts qu'il a à ménager dans vôtre Province.

RE-

REMARQUES.

IL y a grande aparence que cette Lettre ne fut écrite que sur la fin de cette année 691. & qu'Atticus ne partit par conséquent de Rome qu'en ce tems-là, pour retourner en Gréce son séjour ordinaire. Car le grand éclat de la Conjuration ne s'étant fait que le dernier mois de l'année précédente, il n'est pas à présumer, qu'un des Consuls comme Antoine, qui commandoit l'Armée qui vainquit Catilina en Etrurie, se fût absenté aussitôt après; & il faut bien qu'il y eût quelque tems qu'il étoit en Macédoine, quand cette Lettre lui fut écrite, puis que Ciceron avoit déja apris tant de choses d'Antoine. Ces reproches-là, & les mauvaises affaires dont il le menace, seront expliquées dans la suivante à Atticus : car ces deux Lettres se servent reciproquement de Commentaire.

Mais quand je n'aurois pas eu cette raison pour insérer celle-ci dans ce Recueil, elle m'a paru assez singnliére en elle-même pour mériter d'y avoir place. Il me semble, que ce n'est pas une chose indigne de la curiosité des honnêtes gens de voir, en quel cas, & de quelle maniére, un aussi honnête homme que Ciceron se croïoit en droit de reprocher les services qu'il avoit rendus. Il est bien naturel que les gens, qui sont les plus ardens à en rendre de considérables, soient aussi les plus sensibles à l'ingratitude. Ce que j'en dis n'est pas faute de savoir que les reproches de cette nature sont communément désaprouvez; mais, ce n'est pas par les ames reconnoissantes.

I. *Après avoir soûtenu comme j'ai fait, vôtre bien, vôtre réputation, & vôtre dignité.*] On a déja vû comment Antoine devoit plus qu'il n'avoit (*). On verra par la suivante, que Ciceron lui avoit prêté des sommes considérables; & c'est de quoi il veut parler ici. Car il falloit que ce fût pour le délivrer

vrer d'autres créanciers moins traitables, & moins secrets, afin de pouvoir cacher le mauvais état de ses affaires, qui avoit été cause qu'on l'avoit chassé une fois du Sénat; & cela fait voir la conséquence de ce service. (*) *Lettre* X, *Remarque* VI.

Mais, quelque grand qu'il paroisse, ce n'étoit pourtant rien en comparaison d'un autre dont Ciceron entendoit sans doute aussi parler en cet endroit, & qu'il a la générosité de ne pas reprocher plus clairement. Antoine étoit si fortement soupçonné de s'être entendu avec Catilina, qu'il en fut accusé dans les formes plusieurs années après. On crut même que la goute qui lui prit à point nommé, quand il fallut donner bataille à ce méchant (*) homme, contre qui il commandoit l'Armée de la République, fut une feinte dont il s'avisa, pour se dispenser de commander lui-même ce jour-là, afin de ménager Catilina jusqu'au bout, & de peur de le faire parler. Comme la rencontre de son Consulat rendoit cette complicité plus criminelle, qu'elle n'auroit été en toute autre conjoncture, il eut été bien facile à Ciceron de le perdre avec les autres coupables, s'il n'avoit pas mieux aimé le sauver. On ne pouvoit pas avoir rendu un plus grand service, ni le reprocher avec plus de modération. (*) *Dio. l.* 37.

II. *Je dis qu'on m'a raporté, & non pas que j'ai découvert, afin de ne me pas servir de ce terme, qu'on dit que vous m'accusez mal-à-propos d'emploïer en toute rencontre.*] Ciceron n'avoit presque découvert la Conjuration de Catilina que par des avis secrets, dont il avoit été obligé de cacher les Auteurs au Public, de peur de les commettre: il s'étoit souvent servi de ce terme, *j'ai découvert*, en raportant ces avis au Sénat, & au Peuple, *se comperisse.* Or, quoi que la suite eût toûjours justifié ces avis anonimes qui sauvérent l'Etat: cependant, comme cette maniére de proposer des Accusations capitales étoit nouvelle, & contre toutes les formes usitées,

ses

approuvé de tout le monde (*IX*).

Vous aurez sû, sans doute, comment Publius Clodius (*X*), le Fils d'Appius, a été surpris déguisé en femme chez Caïus César (*XI*), au Sacrifice qui s'y faisoit pour le Peuple (*XII*); & qu'il s'en est sauvé par le moien d'une Esclave qui l'a fait sortir. C'est un grand scandale, dont je ne doute point que vous ne soyiez affligé. Je n'ai rien de plus à vous écrire, & même je n'ai pas l'esprit assez tranquille pour m'entretenir plus longtems avec vous; car il m'est mort un aimable garçon, nommé Sositheus, qui me servoit de Lecteur (*XIII*) : & j'en suis plus touché, qu'il ne semble que je devrois l'être pour la perte d'un Esclave. Ne manquez pas à m'écrire souvent. Si vous n'avez rien à me mander, écrivez-moi tout ce qui vous viendra au bout de la plume. Le prémier Janvier sous le Consulat de Marcus Messala, & de Marcus Pison.

REMARQUES.

PLusieurs Commentateurs conjecturent avec raison, que cette Lettre n'est pas la premiére que Ciceron écrivit à Atticus, depuis leur derniére séparation. On le conjecturera comme eux, si on la compare avec la prémiére de ce Volume, où il paroît si clairement que c'étoit aussi la prémiére que Cicéron lui écrivoit depuis qu'ils ne s'étoient vûs, au lieu que celle-ci n'en marque pas la moindre chose. Au contraire, il semble en plusieurs endroits qu'elle en suppose une précédente.

I. *Antoine*] Il y a dans le Latin *Teucris illa*, *cette Troienne*. De savoir sur quel fondement Cicéron l'appelle ainsi, il est fort difficile. Toutes les con-

jec-

jectures que les Commentateurs en apportent sont si peu plausibles, que le Lecteur me doit savoir gré de ne lui en pas faire part. Du moins sai-je bien, que je me suis fort ennuié à les éxaminer avec le soin que j'ai été obligé de faire, dans l'espérance d'y trouver quelque chose qui me servît. On sait bien que ces sortes de sobriquets se donnent ordinairement par rapport à des choses si particuliéres, & si attachées au tems, & à la personne qu'ils désignent, qu'il est bien mal-aisé que la raison s'en trouve dans les Livres. C'est bien assez, qu'on y puisse reconnoître sûrement à quelque marque ce qu'il faut entendre par ces faux noms.

J'appelle celui-ci un sobriquet, & non pas un mot de jargon, comme la plûpart des Commentateurs ont crû qu'il étoit; faute de considérer qu'il n'y a point d'apparence que Cicéron voulût cacher à tout autre qu'à Atticus, de qui il vouloit parler sous ce nom là, ce qui est le but des mots de jargon, puis que la suite de la Lettre fait voir aussi clairement que c'est d'Antoine, que s'il le désignoit par son propre nom. C'est de quoi tous les Commentateurs conviennent sans hésiter, excepté l'un des meilleurs, qui est si éloigné d'en convenir, qu'il *admire comment les autres le peuvent croire* (*); ce que je rapporte, comme un éxemple mémorable des travers aux-quels les plus estimables de ces gens-là sont sujets, puis qu'il y a assurément beaucoup plus de raison *d'admirer*, que celui-là en ait pu douter. (*) *Miror quid doctissimis viris in mentem venerit. Franciscus Junius.*

II. *Considius.*] Pendant la conjuration de Catilina, la confusion fut si grande, que les plus riches ne pouvoient trouver de quoi paier les intérêts de ce qu'ils devoient, non pas même en vendant du bien à vil prix. Ce Considius, à qui il y a apparence que tout le monde devoit, vû les sommes éxorbitanets qu'il négocioit, touché de cette di-

ſette générale, déclara publiquement qu'il ne demanderoit à perſonne, ni intérêt, ni principal, tant que le trouble dureroit, & il en fut remercié par un Sénatus-conſulte fait exprès. *Valer. Maxim. l.* 4. *c.* 8.

III. *Pour vôtre Oncle Cæcilius, ſes plus proches n'en peuvent tirer un ſol, qu'à douze pour cent.*] Il y a dans le Latin *à un pour cent, centeſimis*; mais c'eſt la même choſe : car on paioit les intérêts par mois, & non par année comme nous; ainſi cela vouloit dire le centiéme de la ſomme chaque mois, & par conſéquent douze pour cent au bout de l'année (1). On voit bien que cette uſure paſſoit pour éxorbitante, & que l'Oncle d'Atticus étoit un étrange homme en matiére d'intérêt, comme on a déja vû plus haut (2). Car la Loi des douze Tables (3), confirmée long-tems après par les Tribuns, (4) avoit réglé les uſures à un pour cent par an, ce qui s'appelloit *unciarium fænus*, & même un tems fut qu'on les régla encore à la moitié moins. Mais j'avouë que je ne puis comprendre ce que dit Tacite, qu'une fois on les défendit entiérement : n'y aiant rien de plus néceſſaire, & par conſéquent de plus innocent en tout ſens dans un Etat, pourvû qu'elles aient des bornes équitables, réglées par autorité publique, ſans aucune exception, & ſans aucune diſtinction. Si Rome Paienne a ſubſiſté quelque tems ſans aucune uſure, il faut néceſſairement que la charité y fût plus grande que dans Rome Chrétienne, & qu'on y obſervât mieux que parmi nous ce noble conſeil : *Prêtez ſans intérêts :* Mutuum date nihil inde ſperantes. (1) *Joan. Frid. Gronov. l.* 3. *de pecunia vetere. c.* 13. (2) *Let.* X. *vers la fin.* (3) *Tacit. Hiſtor. l.* 5. (4) *Liv. l.* 7.

IV. *A quelque choſe malheur eſt bon.*] Il y a, dans le Texte, le commencement d'un Vers de Menandre, dont le ſens entier & litéral eſt : *Le hazard y pourvoira mieux que nous.* J'ai crû que le

le proverbe François, que j'ai mis à la place, rendoit bien aussi naïvement le sens de Cicéron.

V. *Pompée quand il sera arrivé, demandera hautement qu'on rappelle ce brouillon de la Province qu'il gouverne.*] Comme il ne paroît aucune inimitié personnelle entre Pompée & Antoine, il faut que Pompée eût reçû de grandes plaintes contre lui, en passant par son Gouvernement pour revenir d'Asie.

VI. *J'ai un Affranchi de qui vous êtes le Patron.*] Il paroît par là, que quand un Esclave étoit affranchi, quoi qu'il demeurât naturellement sous la protection de son Maître, il ne laissoit pas de se choisir encore un autre Patron; peut-être pour une marque autentique de la liberté parfaite dont il jouïssoit, n'y en aiant pas un meilleur usage, que de se mettre sous la protection de qui on vouloit.

VII. *Truchement.*] Il y en avoit un en tître d'Office, pour interpréter au Sénat les discours des Ambassadeurs, qui ne savoient pas parler Latin; & les Magistrats qui commandoient dans les Provinces, en avoient aussi pour expliquer leurs ordres aux Provinciaux, parce qu'il étoit défendu à ces Magistrats de parler autrement que Latin dans toutes leurs fonctions. Témoin Cicéron, qui raconte, qu'il lui fut reproché par le Préteur de Sicile, d'avoir parlé Grec dans le Sénat de Siracuse. *Verrin* 4. *Valer. Maxim. l. c. & art.* 2.

VIII. *Antoine donne à entendre que j'ai part à l'argent qu'il amasse.*] Il faut que l'on eût découvert que Cicéron lui avoit prêté des sommes considérables, & qu'il vouloit en être paié, puis qu'Antoine prenoit prétexte là dessus pour faire des concussions.

IX. *Son divorce avec sa Femme Mucia, &c.*] A son retour de la guerre de Mithridate, & dans le tems de cette Lettre, qu'il ne faisoit qu'aborder en Italie, il apprit tant de choses du commer-

ce ſcandaleux qu'elle avoit eu avec Céſar pendant ſon abſence, qu'il ne crut pas pouvoir la garder davantage avec honneur. Il n'attendit pas même qu'il fut à Rome pour la répudier; quoi qu'il en eût deux Fils, & une Fille, & c'eſt tout ce qu'il eut jamais d'enfans; mais elle ne laiſſa pas de trouver un autre mari de meilleure Maiſon que lui, puis qu'il étoit Frére de ſa précédente Femme: Tant ces grands hommes étoient traitables ſur cette matiére. Il y a aparence que la facilité du divorce contribuoit beaucoup à cette indulgence. *Plutarc. in Pomp. c. 12. Sueton. in Cæſar. c. 50.*

X. *Publius Clodius.*] C'eſt l'Accuſateur de Catilina, duquel il a été parlé ſur l'onziéme Lettre, Remarque II, & qui devint depuis plus illuſtre par l'amitié de Cicéron.

XI. *A été ſurpris déguiſé en femme chez Caïus Céſar.*] Autre éxemple mémorable de l'infidélité des femmes, & d'autant plus fort, qu'au lieu que Pompée fut trahi par la ſienne pendant ſon abſence, Céſar fut trahi ſous ſes yeux, & en face, pour ainſi dire. Cependant, il n'avoit que trente-neuf ans; il étoit l'homme du monde le mieux fait, le plus aimé des Dames, & du plus rare mérite qui ait jamais été. Il étoit de la branche Patricienne de l'ancienne & illuſtre maiſon des Jules, de laquelle j'ai parlé au ſujet de ſon couſin Lucius Céſar. Cette branche étoit la moins illuſtre de toutes juſqu'à lui, puis qu'il n'y paroît autre Charge que celle de Préteur, que ſon Pére & ſon Oncle avoient euë. Il avoit éxercé la même Charge l'année précédente comme je l'ai déja dit (*), & il étoit grand Pontife pour toûjours, depuis environ un an. *Sueton. in Cæſar. c. 45. & 50.* (*) *Let. X. Remarque XII. Lettre à Mételtus, Remarque X.*

XII. *Au Sacrifice qui s'y faiſoit pour le Peuple.*] C'étoit dans la maiſon de Céſar, en qualité de grand Pontife, & par les mains de ſa Femme, que ſe devoit faire tous les ans un Sacrifice à la *Bonne*

Déeſſe.

Déesse (1). Par cette bonne Déesse on entendoit *la Terre* (2), & c'est pourquoi on lui sacrifioit *pour le Peuple*, à qui rien n'est plus cher, avec raison, que les fruits de la Terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît aussi à Rome par cette même Divinité, une ancienne Reine d'Italie nommée Fauna (3) : car la plûpart des Dieux du Paganisme avoient un double raport de cette sorte ; & voici quelle en étoit l'ocasion. (1) *De Haruspic. Resp. & pro Domo.* (2) *Plutarc. in Cæsar. c.* 3. (3) *Macrob. l.* 1. *Saturnal. c.* 12.

Il est certain que dans les prémiers tems, tous les cultes se raportoient à des êtres matériels (1) comme le Ciel, les Astres, la Terre, la Mer, les Bois, les Fleuves, & autres semblables, que les prémiers hommes croïoient grossiérement être les seules causes de tout le bien, & de tout le mal qui arrive dans le monde. Mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi les bornes de la nature, la vénération religieuse qu'on avoit conçuë pour ces êtres, s'étendit bien-tôt avec plus de raison aux personnes qui avoient inventé le culte, & qui avoient sû le persuader. Cette vénération augmenta incessamment dans la suite des Siécles, par le respect que l'Antiquité imprime, & par le relief qu'elle donne à toutes choses : & comme les hommes ont toûjours eu un panchant naturel à *imaginer les Dieux semblables à eux*, par la raison que Cicéron explique ailleurs, (2) *que rien ne paroit si excellent à l'homme que l'homme même*, on vint peu à peu, non-seulement à diviniser les Inventeurs de ces cultes, mais encore à les confondre avec les Divinitez qu'ils avoient inventées. De-là vient qu'on honoroit la même en divers endroits du monde sous des noms différens, comme tous les Mithologistes en conviennent, parce que c'étoient les noms des illustres personnes, qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers Païs. Il y a donc aparence, que ç'avoit été

 cette

cette Fauna, qui avoit inventé la premiére le culte de la Terre, du moins en Italie, puis qu'on l'y confondit depuis avec cette Divinité. Elle l'apella la Bonne Déesse, par excellence, avec le plus juste sujet du monde, puis qu'il n'y en a point qui fasse plus de bien aux hommes. (1) *Vossius l.* 1. *de orig. & progr. Idolol.* (2) *Quia mirum, si hoc natura præscripsit, ut nihil pulchrius quam hominem putaret, eam esse causam ut Deos hominum similes putemus. de natur. Deor. l.* 1.

Quand le séxe de cette Reine n'auroit pas suffi, pour faire imaginer cette Divinité plûtôt femelle que mâle, puis qu'on les confondoit ensemble; ce qui porte des fruits, comme la Terre, a une ressemblance si naturelle avec la femme plûtôt qu'avec l'homme, qu'il n'en faudroit pas chercher d'autre raison; & c'est aussi aparemment pourquoi les femmes étoient chargées seules de cette cérémonie, & que les hommes en étoient exclus.

Cette exclusion pouvoit bien venir aussi, de ce que la Tradition portoit, que cette dévote Reine étoit si chaste, que jamais autre que son Mari ne la vit, ni ne sut son véritable nom; celui de Fauna ne lui aïant été donné dans la suite des tems, qu'à cause que son Mari s'apelloit Faunus. C'étoit donc pour honorer la mémoire de sa pudeur, que ses Mistéres furent interdits à tout mâle, (1) sans en excepter le grand Pontife même chez qui on les célébroit, & qui présidoit à tous les autres: car il étoit obligé d'abandonner sa maison avant qu'on les commençât, & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient, de quelque espéce qu'ils fussent. Il y a aparence que les rats étoient exceptez. On cachoit même les peintures, qui représentoient quelque animal de ce séxe (2): les Vestales y étoient apellées; le Mirthe étoit seul défendu entre toutes les plantes dont la maison devoit être ornée, parce qu'il est consacré à Venus, & la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit, pour plus grande assu-

assurance qu'elle ne fût vûë que de ceux qui devoient la voir. (1) *Tibul. l. 1. Propert. l. 4. Ovid. l. 3. de art. amandi.* (2) *Senec. l. 16. Epist. ad Lucilium. Velari pictura jubetur quæcumque alterius sexus imitata figuram est. Juvenal. Sat. 2.*

De savoir au juste en quoi elle consistoit, c'est ce que la superstitieuse Antiquité, plus fidelle à ses devoirs ridicules, que nous ne le sommes aux plus saints des nôtres, a caché à nôtre curiosité avec un soin si religieux, comme sa croïance l'y obligeoit, qu'on n'en sauroit rien dire de certain. Il paroît seulement, qu'on y égorgeoit, entr'autres victimes une Truie (1); qu'on s'y servoit des feux sacrez, qu'aparemment les Vestales y aportoient; qu'on y faisoit quelque sorte de festin; qu'on ornoit le lieu du Sacrifice beaucoup plus de pampres de vigne que des autres plantes, la tête de la Statuë de la Déesse étant même couverte d'un cep qu'on faisoit par dessus; & qu'on y exposoit entr'autres choses une bouteille de vin bien envelopée (2), comme le plus noble des fruits de la Terre. Mais, parce que cette liqueur n'étoit guéres à l'usage des femmes, on observoit par bienséance de l'apeller du lait, & non pas du vin. (1) *Tenera placant abdomine porca. Juvenal. Sat. 2.* (2) *Plutarc. Quæst. Rom. 20. Ovid. Fastor. l. 5.*

Cette dévotion étoit si révérée entre toutes les autres, qu'on la nommoit par excellence les Mistéres (1), comme j'ai dit (2) qu'on nommoit en Gréce ceux de Cerés, qui dans le fond étoient la même chose. Elle étoit si ancienne, qu'elle se pratiquoit déja à Rome du tems des Rois; & il étoit si défendu aux hommes d'y assister, qu'on étoit persuadé, que si quelqu'un l'eût vûë, fût-ce par mégarde, il seroit devenu aveugle aussi-tôt (3). Mais Clodius desabusa bien le monde de cette erreur, puis qu'il n'en voïoit pas moins clair après avoir vû ce Sacrifice; & c'est sur quoi Cicéron dit ailleurs, qu'il ne faloit pas s'étonner qu'on se fût

trompé dans cette opinion, étant impossible de savoir de quelle peine les Dieux punissoient un crime, que personne n'avoit commis jusqu'alors (3). (1) *l. 6. Epist.* 1. *ad Atticum.* (2) *Let. IV. Remarque derniére.* (3) *Quis ante te sacra illa vir sciens viderat, ut quisquàm pœnam quæ sequeretur illud scelus scire posset? De Haruspic. resp.*

Cette Fête devoit par son institution se célébrer le prémier jour de Mai; mais il paroît d'ailleurs aussi-bien que par la datte de cette Lettre, que le tems en étoit changé, ou mal observé, puis qu'elle se faisoit quelquefois, comme celle-ci, les derniers jours de l'année. L'honnête Sacrificatrice dont le Galant prenoit si bien le tems, s'apelloit Pompeïa (*); elle étoit Fille d'un Quintus Pompeïus Rufus, de même Maison, mais d'une autre branche que le grand Pompée, & d'une fille du Dictateur Silla. Comme cette Avanture fut d'une conséquence toute extraordinaire, j'ai crû devoir en expliquer la grièveté le plus éxactement qu'il m'a été possible. Il est certain, à le bien prendre, que les suites qu'elle eut portérent le prémier coup mortel à la Liberté de la République. On verra, dans ces Lettres, l'ocasion qu'elle fournit à ceux qui vouloient tout bouleverser, de s'autoriser au mépris des plus saintes Loix, & l'enchaînement incroïable des incidens divers & pernicieux auxquels elle donna naissance. (*) *Sueton. in César. c. 6.*

XIII. *Il m'est mort un aimable garçon, nommé Sositheus, qui me servoit de Lecteur, & j'en suis plus touché qu'il ne semble que je devrois l'être, &c.*] Cette sensibilité, *pour la perte d'un esclave*, paroîtra étrange à ceux que se les imaginent comme les valets de nôtre tems. Mais on en sera moins surpris, si l'on considére, qu'un esclave étoit alors un bien comme un autre, qu'on tâchoit de rendre le meilleur, & le plus précieux qu'on pouvoit, par tous les moïens imaginables. Lors donc que par-

mi le grand nombre, que les Romains en avoient du tems de Ciceron, il s'en trouvoit de bien nez, comme il étoit impossible qu'il ne s'en trouvât pas, & qu'un aussi habile homme que lui s'étoit apliqué à les élever avec tout le soin nécessaire pour en faire d'honnêtes gens, il est facile de juger quelle douleur c'étoit que d'en perdre quelqu'un de cette sorte. Pour exprimer jusqu'où alloit ce soin, il suffit de dire, que les Maîtres en prenoient autant que de leurs enfans, parce qu'ils les regardoient, aussi-bien que leurs enfans, comme des personnes dont le mérite leur apartenoit en quelque sorte, & avec qui ils avoient une liaison nécessaire & perpétuelle. La seule différence étoit, que n'aïant pas pour les esclaves la pernicieuse indulgence que la nature inspire à la plûpart des Péres pour les enfans, les esclaves étoient beaucoup mieux élevez. Il est visible que c'étoit un avantage réciproque, & même plus grand en quelque sorte du côté de l'esclave, que du côté du Maître, puis qu'il est encore plus avantageux de devenir honnête homme, que d'être maître d'un honnête homme.

Mais les prémiers Empereurs Chrétiens, qui abolirent les servitudes, ne firent pas ces considérations. Comme la charité, encore fervente alors, rendoit tous les Fidelles, esclaves les uns des autres, ces bons Princes crurent sans doute, qu'elle supléeroit toûjours aux utilitez dont l'esclavage étoit dans le Paganisme. Ils ne prévoïoient pas que cette divine vertu se dût refroidir si fort; & ils furent aparemment les derniers à s'en apercevoir. Car comme les Loix qui défendent la servitude forcée, n'empêchent pas la volontaire, quelque libres que les esclaves devinssent par ces Loix à l'égard du reste du monde, l'ambition & l'intérêt exceptoient les Princes de la régle générale, & tout ce qui les aproche est toûjours demeuré esclave pour eux.

LETTRE TREIZIEME.

Même Année DC. XCIII. encore de Rome en Gréce.

J'AI déja reçû trois Lettres de vous; l'une par Marcus Cornélius que vous lui donnâtes, à ce que je crois, aux trois Tavernes (*I*); une autre par vôtre Hôte de Canusium (*II*); & la troisiéme datée du Vaisseau où vous vous êtes embarqué, lors qu'on venoit de lever l'ancre (*III*). Toutes trois sont fort éloquentes, écrites très-purement, avec tous les agrémens de vôtre politesse, & avec toutes les marques de vôtre amitié: vous ne pouviez pas m'inviter plus fortement à vous répondre; mais je ne l'ai pas fait plûtôt, faute d'une commodité fidéle: car des Lettres de quelque conséquence, sont un fardeau dont peu de gens se chargent aujourd'hui, qui ne s'en soulagent en les ouvrant. Ajoûtez à cela, que je ne suis pas averti de tous ceux qui vont en Epire. Je compte que vous ne vous serez arrêté dans vôtre Amalthée (*IV*), que le tems néceſſaire pour vous préparer à aller solliciter le païement des sommes qui vous sont dûës à Sicionne (*V* & *VI*). Je n'en suis pas pourtant certain, ni quand vous irez trouver Antoine, ni combien vous serez en Epire. Ainsi, je n'ose confier des Lettres un peu libres, ni à des Achaïens, ni à des Epirotes. Il est néanmoins arrivé des choses depuis vôtre départ, qui valent bien la peine d'être mandées; mais je ne veux pas les exposer à être interceptées,

ou

ou perduës, ou vûës seulement par quelqu'autre que vous.

Vous saurez prémiérement, que l'on ne m'a pas fait opiner le prémier (*VII*), & qu'on m'a préféré le Pacificateur des Allobroges (*VIII*) ; quoi que le Sénat en ait murmuré ; mais pour moi, je n'en avois nul chagrin. Car cela me dispense d'avoir aucun égard pour un méchant homme (*IX*), & j'en suis plus libre pour soûtenir, malgré lui, le rang que je tiens dans la République. Ajoûtez, qu'il est presque aussi honorable d'opiner le second (*X*), & cela n'oblige à aucune reconnoissance pour le Consul. Catulus (*XI*) parla après moi; & Hortensius (*XII*), si vous le voulez encore savoir, opina le quatriéme.

Quant à ce Consul, c'est un petit & méchant esprit, chagrin, railleur, sans rien dire de risible, & plus plaisant par sa figure, que par ses bons mots. Il ne fait rien de son chef, & il est gouverné absolument par les Grands de son Parti. La République n'a aucun bien à en attendre; il seroit bien faché d'en faire; ni aussi aucun mal à en craindre, parce qu'il n'en a pas la hardiesse. Mais son Collégue (*XIII*) me traite fort honorablement; il aime & soûtient le bon Parti; aussi ne s'accordent-ils pas bien.

Je crains que cette vilaine affaire n'ait de grandes suites. Vous avez sû sans doute, qu'on trouva un homme déguisé en femme chez César, lors qu'on y sacrifioit pour le Peuple. Les Vestales recommencérent le Sacrifice, & Quintus Cornificius (*XIV*) en parla au Sénat. Je suis bien aise de vous dire que ce fut lui qui mit cette matiére sur le tapis,

pis, de peur que vous ne croyiez que ce fût quelqu'un de nous. L'affaire a été renvoiée ensuite par les Péres aux Pontifes, qui ont jugé que c'étoit un crime. Les Consuls l'ont proposée après au Peuple par ordre du Sénat pour en faire informer; & César a répudié sa Femme (*XV*). Le Consul Pison, Ami particulier de Clodius, fait tout ce qu'il peut pour faire refuser par le Peuple cette même proposition, qu'il lui fait par ordre du Sénat, & en faveur de la Religion. Son Collégue paroît vigoureux & sévére jusqu'ici: mais les honnêtes gens sont détournez par les supplications de Clodius de prendre connoissance du fait; & cependant, il se pourvoit d'hommes de main. Moi-même, qui paroissois d'abord si implacable (*XVI*), je deviens plus traitable tous les jours; Caton (*XVII*) seul ne se relâche point. En un mot, je crains bien que la négligence des gens de bien, & la protection des méchans dans cette affaire, ne causent de grands maux à la République.

Quant à vôtre Ami, vous savez qui je veux dire, celui dont vous m'avez écrit, qu'il commence à me louer quand il n'ose plus me blâmer; il m'affectionne beaucoup, à ce qu'il marque, me soûtient, m'aime, me louë ouvertement pendant qu'il me porte envie en secret; mais en sorte pourtant que tout le monde s'en apperçoit. Il n'y a ni civilité, ni sincérité, ni honnêteté envers le public, dans toute sa conduite; rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc (*XVIII*). Mais une autre fois je vous en écrirai plus en détail; car je ne suis pas encore assez bien informé de tout, & je n'ose pas confier une Lettre de

ma-

matiéres si importantes au faquin qui vous porte celle-ci.

Les Préteurs n'ont pas encore tiré leurs Provinces au sort; l'affaire en est au même point où vous l'avez laissée. Je mettrai dans mon Oraison la Topographie que vous souhaitez de Misene & de Poussol (*XIX*). Je m'étois bien déja apperçû que je m'étois trompé en dattant du troisiéme Décembre. Pour vous dire la vérité, ce que vous louez dans mes Oraisons me plaisoit déja beaucoup, quoi que je n'osasse pas l'avouer; mais, puis que vous êtes content, je le trouve encore meilleur (*XX*) que je ne faisois. J'ai ajoûté quelque chose à celle contre Métellus (*XXI*); je vous en envoierai un éxemplaire, puis que vôtre amitié pour moi vous a rendu curieux de Piéces d'Eloquence.

Que vous dirai-je encore? Ce que je vous dirai? Le Consul Messala a aussi acheté une maison, c'est celle d'Autronius, trente-deux mille sept cens quarante-trois livres (*XXII*). Vous demanderez peut-être ce que cela m'importe. C'est que je prétens que cet achat, que personne ne désapprouve, justifie le mien (*XXIII*). On commence à comprendre, qu'*il est* permis de se servir de la bourse de ses Amis, même pour des aquisitions, quand elles sont autant d'honneur que celle de Messala & la mienne. L'affaire d'Antoine n'avance guére; j'en ai pourtant quelque espérance. Je vous recommande ce dont je vous ai prié. Je vous écrirai plus librement au prémier jour. Le 25. Janvier sous le Consulat de Pison & de Messala.

REMARQUES.

I. TRois *Tavernes.*] C'étoit un lieu où les Voïageurs s'arrêtoient volontiers, entre Rome & Capouë, sur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de Brunduse pour aller en Gréce. Il en est parlé aux Actes des Apôtres, Ch. 28.

II. *Vôtre hôte de Canusium.*] Ville de la Pouille sur le même chemin, au bord de la riviére d'Aufide, & près du fameux Bourg de Cannes. Le mot d'*hôte* ne veut pas dire en cet endroit un cabaretier, mais quelque habitant du lieu, chez qui Atticus avoit coûtume de loger; car il n'y avoit guére de personnes de condition qui fussent réduites alors à loger dans les hôtelleries. Il est à croire que la plus légére connoissance, ou habitude éloignée suffisoit, pour aller chez les gens; & il est étrange, que cet usage, qui est peut-être la plus noble des charitez, & qui étoit si ordinaire parmi les Païens, soit si fort aboli parmi les Chrêtiens, qui font une profession particuliére de cette vertu. Il semble d'abord que ce n'en seroit pas une, de l'éxercer, comme les Anciens, envers des voiageurs qui ne sont pas dans l'indigence : mais on ne considére pas, que ces voiageurs, quelque riches qu'ils soient, ne peuvent guére trouver pour de l'argent en païs étranger un logement aussi commode que celui que les honnêtes gens du lieu pouroient leur donner, si c'étoit encore la coûtume; & qu'ainsi, la dépense qu'on feroit à les loger gratuitement comme autrefois, seroit à le bien prendre, une charité aussi véritable, & aussi-bien placée, quoi qu'envers des gens riches, que la plûpart des aumônes qui se font à bien des pauvres.

III. Du Vaisseau.] *Il y a dans le Latin* phaselis, *ce qui signifioit une sorte de bâtiment à voile, & à rame, qui tenoit du vaisseau de charge, & de la galére.*

lon. On croit qu'il étoit nommé de cette sorte, pour avoir été inventé à Phaselis, Ville de Pamphilie, fameuse pour avoir servi long-tems de retraite aux Corsaires. Cela feroit croire que c'étoit quelque espéce de brigantin, mais j'ai crû plus sûr de me servir du terme général de Vaisseau.

IV. *Vôtre Amalthée.*] C'étoit le nom d'une maison de campagne d'Atticus, en Gréce, qu'il avoit aparemment apellée de cette sorte, pour signifier que tout y abondoit: car on sait bien que ce mot d'*Amalthée* se prend pour *abondance*; parce que c'étoit le nom d'une chévre (*) qui nourrit Jupiter de son lait, en reconnoissance de quoi il donna à l'une de ses cornes cette propriété merveilleuse d'avoir tout ce qu'on pouvoit souhaiter. (*) *Ovid. Fast. l. 5. Diod. l. 4. c. 5. & l. 5. c. 2.*

V. Vous préparer à aller solliciter le paiement des sommes, qui vous sont dûës à Sicione.] *Cicéron compare ces préparatifs d'Atticus à ceux d'un Général d'Armée qui auroit voulu assiéger cette Ville :* Cæsis apud Amaltheam tuam victimis, statim esse ad Sicionem oppugnandum profectum. *Ce qui veut dire à la Lettre*; après avoir sacrifié dans vôtre Amalthée, vous serez parti aussi-tôt pour aller attaquer Sicione. *Tout le monde sait que les Généraux d'Armée de ce tems-là faisoient toûjours des Sacrifices quand ils partoient pour quelque expédition, & Cicéron feint qu'Atticus en faisoit de même pour aller solliciter les Sicioniens. Mais cette métaphore est tirée d'un peu trop loin, pour plaire en nôtre Langue, qui est délicate en figures; j'ai crû mieux faire de supprimer celle-ci & de me contenter d'en rendre le sens.*

VI. *Sicione.*] C'étoit une des plus anciennes Villes du Péloponése dans l'Acaïe, pour ne pas dire la plus ancienne, entre Corinthe & Elis. Il en reste à peine quelques ruines.

VII. *L'on ne m'a pas fait opiner le prémier.*] Quoi qu'il dépendît à la rigueur du prémier Consul qui demandoit les opinions, de commencer par

qui

qui il lui plaisoit des Consulaires, il étoit pourtant de la bienséance, qu'il commençât par les plus considérables. Il faut que Ciceron eût opiné le prémier l'année précédente en cette qualité, puis qu'il remarque, que cela ne continua pas de même celle-ci : car il rend compte ici de la prémiere séance du Sénat, dans cette nouvelle année. Or cette prémiére séance servoit à cet égard de régle aux autres; en sorte que le Consul observoit toute l'année en interrogeant, le même ordre qu'il avoit tenu cette prémiére fois.

VIII. *Le Pacificateur des Allobroges.*] C'est le Pison de qui il est parlé dans la dixiéme Lettre. Il avoit été Consul six ans avant celle-ci, & Ciceron l'apelle ainsi par raillerie, à cause de quelques légers mouvemens qu'il y avoit eu parmi ces Peuples, pendant qu'il avoit gouverné la Gaule Narbonnoise, dans laquelle ils étoient compris.

IX. *Un méchant homme.*] Ciceron entend parlà le Consul de cette année, qui lui avoit fait l'espéce d'affront dont il se plaint ici. Il s'apelloit *Marcus*, & étoit de la même illustre Maison *Calpurnia*, que le Pison de la Remarque précédente, & que le Gendre de Ciceron; mais il avoit été adopté par un Plébéïen, nommé *Pupius*. Il étoit fort âgé, savant en Grec, & tenoit quelque rang parmi les Orateurs. *Cic. in Brut.*

X. *Il est presque aussi honorable d'opiner le second.*] Parce qu'on savoit bien que le prémier rang étoit un rang de faveur, dépendant entiérement de la volonté du Consul; au lieu que le second rang étoit réglé par quelque raison qui ne dépendoit point de lui; mais je ne la sai pas assez certainement pour la dire. Il faut qu'elle fût décisive en faveur de Ciceron.

XI. *Catulus.*] Il s'apelloit *Quintus*, & étoit d'une illustre Famille Plébéïenne nommée *Luctatia*. Il s'étoit trouvé Consul à la mort de Silla, heureusement pour la République, qu'il sauva des attentats

de

de son Collégue Lépidus qui vouloit brouiller. Le Capitole aïant été brûlé depuis, c'étoit lui qui avoit la commission de le faire rebâtir, & qui eut l'honneur de le dédier. Il fut depuis Censeur, & Chef du Sénat. Il étoit très-savant en l'une & l'autre Langue; c'est ainsi qu'on parloit en ce tems-là, & l'on n'y faisoit pas moins de cas de la Latine, quoi que vulgaire, que de la Grecque qui étoit celle des Doctes. Il étoit Fils d'un des plus grands hommes de son tems, que Marius avoit fait mourir inhumainement dans les guerres civiles, & d'une femme d'un mérite fort distingué nommée Popilia, de qui il fit lui-même l'éloge funébre, ce qui étoit encore alors sans éxemple. Enfin, quoi qu'il passât pour avoir été assez débauché dans sa jeunesse, (1) c'étoit un si grand Personnage, que comme il s'oposoit à l'élection de Pompée, pour faire la guerre à Mithridate, & qu'il en alléguoit pour raison en pleine assemblée du Peuple, (2) qu'il ne falloit pas exposer si souvent une vie si nécessaire à l'Etat, sur ce qu'il demanda à ce sujet, *qui pourroit remplacer Pompée s'il venoit à y périr?* il lui fut répondu d'une commune voix: *Vous-même.*

(1) *Valer. Max. l. 6. c. 9.* (2) *pro lege Manilia.*

XII. *Hortensius.*] C'est le fameux Orateur de ce nom, qui s'apelloit *Quintus*, un peu plus âgé que Ciceron; car il avoit été Consul six ans avant lui. Il étoit d'illustre Maison, puis qu'il comptoit un Dictateur parmi ses Ancêtres. Il avoit épousé une Sœur de Catulus, de qui je viens de parler.

XIII. *Son Collégue.*] Marcus Messala de l'ancienne & illustre Maison Patricienne des Valériens, Sabine d'origine, & qui venoit en droite ligne de Valérius, qui fut l'un des deux prémiers Consuls avec le Brutus qui chassa les Rois.

XIV. *Cornificius.*] On ne sauroit dire qui étoit cet homme-là, à moins que ce ne fût celui qui disputoit le Consulat à Ciceron (*); car il est certain que ce n'étoit pas un Consulaire, puis qu'a-

près

près avoir dit *que ce fut lui qui ouvrit le propos* de l'affaire de Clodius, Ciceron ajoûte, *de peur que vous ne croyiez que ce fût quelqu'un de nous* : car cela veut dire *quelqu'un* des Consulaires. (*) *Let.* 18. *Fam.* 7.

XV. *César a répudié sa Femme.*] Tout le monde sait la belle réponse qu'il fit, quand il fut cité pour déposer en Justice sur cette affaire; *qu'il n'en avoit aucune connoissance.* Et comme on lui demanda là-dessus, *pourquoi donc il avoit répudié sa Femme? Parce que*, dit-il, *je veux que tout ce qui m'apartient soit aussi éxemt de soupçon que de crime* (*). Il comprit qu'il étoit également de sa gloire de repousser cet outrage, & de ne s'en pas expliquer. Tout autre se seroit laissé emporter par son ressentiment, au delà de ce que la bien-séance permettoit, ou n'auroit pas témoigné tout le ressentiment qu'il étoit de la bien-séance qu'il témoignât. Il faloit une grande délicatesse d'esprit, pour trouver quelque tempérament entre deux devoirs si oposez; & un pouvoir bien absolu sur son cœur, pour le modérer dans une vengeance si légitime. C'étoit précisément ce qu'il y avoit de plus merveilleux dans son caractére. On le verra régner également dans toute sa conduite, jusqu'à-ce que cet Empire souverain sur lui-même l'eût élevé à l'Empire du Monde. (*) *Testis rogatus, negavit se quidquam comperisse, interrogatusque cur igitur repudiasset uxorem? Quoniam, inquit, meos, tam suspicione quam crimine judico carere oportere.* Sueton. in Cæs. c. 74. & Plutarc. in Cic. c. 8.

XVI. Si implacable.] *Il y a dans le Latin* Lycurgei, *&* *Ciceron s'y sert de ce terme, pour exprimer sa sévérité; parce que l'Orateur Athénien de ce nom étoit si violent dans ses Harangues, qu'on disoit, qu'il trempoit sa plume dans du poison au lieu d'encre. Mais comme cet Orateur est beaucoup moins connu, que le Législateur Lacédémonien de même nom, j'ai trouvé à propos de supprimer ce nom, de peur qu'on ne s'y méprît.*

XVII.

XVII. *Caton.*] Son nom étoit *Marcus*, & celui de sa Maison *Portia*. Elle étoit Plébéienne, originaire de Tusculum, & illustre par son Bisaïeul le fameux Censeur de même nom, dont la vie est aussi dans Plutarque, Caton le Censeur, l'un des plus admirables hommes, s'il en faut croire Tite-Live, qui aient jamais été, quoi qu'il aimât un peu trop le vin, & celui-ci avoit le même défaut. Ce grand Personnage s'étoit remarié fort vieux à la Fille d'un de ses Cliens; & celui-ci venoit de ce mariage inégal. Tout le monde sait, que c'étoit un Stoïcien outré, fort singulier dans ses habits, dans sa maniére de vivre, & dans toute sa conduite. On a vû dans la Lettre à Metellus, qu'il étoit Tribun du Peuple cette année-là. *Horat. l. 3. carm. Ovid.* 21. *Senec. de Tranquill. l.* 1. *c.* 15. *Plutarc. in Caton. Utic.*

XVIII. *Vôtre ami : il n'y a ni civilité, ni sincérité, ni honnêteté dans toute sa conduite, rien de noble, rien de vigoureux, rien de franc.*] Je n'avertirois pas que c'est Pompée de qui il est parlé ici, parce qu'on aura peine à le croire, & que la suite pourtant le fera assez voir, si cet endroit n'étoit pas singulier entre ceux qui lui sont desavantageux dans ces Lettres. Car il y paroît qu'Atticus en faisoit aussi peu de cas, que Ciceron témoigne d'en faire en plusieurs autres Lettres, puis qu'il en avoit écrit à Ciceron avec tant de mépris. Le portrait qu'on en fait ici est bien étrange, pour être le portrait du vainqueur de tant de Nations; mais la suite le justifiera si bien, qu'on ne sauroit douter, qu'il ne soit tiré d'après nature. Il faut qu'il fût arrivé à Rome entre la Lettre précédente & celle-ci.

XIX. *Topographie de Misene & de Poussol.*] C'est la description de ces deux lieux. Misêne étoit une Ville bâtie sur une montagne de la Campanie, au bord de la Mer, ainsi nommée du Trompette d'Enée qui s'apelloit de cette sorte, & se noia en cet

endroit-là, s'il en faut croire Virgile. Il n'en reste plus que quelques ruïnes. Poussol est une autre Ville de la même côte, à trois mille de Miséne du côté de Naples, fort grande autrefois, fameuse par ses eaux chaudes, & bâtie dans les prémiers tems, par ceux de Cumes pour leur servir d'Arsenal. *Strab. S. Hieron. Chronic. Euseb.* (*) *6. & 9. Æneïd.*

XX. Encore meilleur.] *Je croirois me moquer du Public, si je m'amusois à rendre raison, pourquoi j'ai traduit comme cela* ἀττικώτερα *& non pas* plus Attique, *puis qu'il est visible qu'*Attique *n'est mis là que pour signifier* bon.

XXI. *Celle contre Métellus.*] C'est aparemment le discours qu'il se vante d'avoir fait en plein Sénat, dans la Lettre qu'on à vûë au Frére de ce Métellus.

XXII. 32743. ff.] *Puis que Cicéron n'allégue ici l'éxemple de Messala, qu'afin de montrer qu'il est permis d'emprunter pour acheter, & non pas afin de faire voir, comme Casaubon le suppose gratuitement, que la maison de Messala coûtoit plus que la sienne, je ne sai comment ce grand Critique a osé changer ce chiffre comme il a fait, contre toutes les Editions, pour trouver de la proportion entre le prix de ces deux maisons. Car encore que la somme empruntée par Messala pour son achat ne seroit pas à beaucoup près aussi grande, que celle que Ciceron avoit empruntée pour le sien, pour peu que celle que Messala emprunta fût considérable, Ciceron ne laissoit pas de prouver toûjours ce qu'il prétendoit; savoir, qu'il est permis d'emprunter pour acheter. Ainsi il est peu nécessaire de se tourmenter, comme Casaubon, pour trouver de la proportion entre ces deux sommes.*

XXIII. *Cet achat que personne ne désapprouve justifie le mien.*] Outre l'énormité du prix qu'avoit coûté la maison de Ciceron (1), & le reproche qu'il fait entendre ici qui lui étoit commun avec

Messala d'avoir emprunté pour acheter, quand il ajoûte, *même pour des aquisitions*; il y en avoit encore un autre tout particulier contre lui, dont il ne parle, ni ici, ni ailleurs, soit qu'il le méprisât, ou qu'il fût bien aise de le dissimuler. C'est qu'il avoit emprunté près des deux tiers de cette somme d'un Accusé qu'il défendoit en Jugement: ce qui n'étoit pas permis réguliérement; car on prétendoit, que ceux qui défendoient les accusez n'y devoient être portez que par la seule gloire de protéger l'innocence. Cet emprunt étoit vrai, & qu'il le fit le plus secrettement qu'il lui fût possible; mais le bruit ne laissa pas de s'en répandre: & comme les Accusateurs voulurent le lui reprocher, il nia, non-seulement d'avoir rien emprunté, mais même de vouloir rien acheter; ce qui n'est pas le plus bel endroit de sa vie. Tant la corruption étoit montée à un haut point au tems de ces Lettres, puis qu'elle avoit gagné jusqu'aux parties nobles de la République. Car il ne laissa pas d'acheter après cela, contre sa parole; & ses ennemis le lui aiant reproché en plein Sénat, il se moqua d'eux en disant, qu'un habile aquéreur n'avoüoit jamais les achats qu'il vouloit faire, de peur de s'attirer des enchérisseurs.

Mais de qui qu'il eût emprunté pour acheter, l'éxemple même de Messala qu'il allégue si curieusement, suffit pour faire voir, que c'étoit une chose fort desaprouvée. Le vieux Caton, qui défendoit si sévérement toute sorte d'achats, n'auroit pas pardonné cette maniére d'aquérir (3), encore moins Caton l'Africain, qui aimoit si peu à acheter, que lui étant mort un Esclave de cinq qu'il avoit menez seulement dans son Ambassade d'Orient, la plus glorieuse qui fut jamais, il aima mieux se contenter de quatre, jusqu'à-ce qu'il en eût fait venir un autre de Rome, que de l'acheter sur les lieux. (1) *Ep. 6. l. 5. ad Famil.* (2) *Aul. Gell. l.* 12. (3) *Athen. l. 6. c.* 8. & *Plutarc. in Apophteg.*

LETTRE QUATORZIEME.

Même Année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

JE ne sai si je ne devrois point avoir honte, de vous dire à quel point je suis occupé. Cependant, il est vrai que je le suis si fort, qu'à peine ai-je le tems de vous écrire cette petite Lettre ; encore faut-il que je le dérobe à des affaires fort pressantes.

Je vous ai déja mandé, quel fut la prémiére harangue de Pompée au Sénat (*I*), peu consolante pour les mécontens, n'allant point au but des scélérats, de nulle satisfaction pour les riches, & sans dignité au jugement des gens de bien. Cela fut donc d'un grand froid. Aussi-tôt après, un étourdi de Tribun, nommé Fusius (*II*), le présenta au Peuple à l'instigation du Consul Pison. L'Assemblée se tenoit dans le Cirque de Flaminius (*III*), où il y avoit ce jour-là même une grande Foire. Ce Tribun lui demanda devant tout le monde s'il étoit d'avis que le Préteur choisît des Commissaires avec lesquels ce même Préteur jugeroit du sacrilége de Clodius (*IV*), ainsi que le Sénat l'avoit arrêté. Sur cette demande, Pompée parla hautement en faveur des Grands, & répondit fort au long, que l'autorité des Péres lui sembloit, & lui avoit toûjours semblé, très-grande en toutes choses. Ensuite, le Consul Messala lui demanda en plein Sénat ce qu'il pensoit de ce Sacrilége, & de la proposition qu'on avoit faite au Peuple d'en faire justice. Il répondit encore en louant

tout

tout ce que le Sénat avoit arrêté ; mais sans rien particulariser. Puis s'étant assis près de moi, il me dit, qu'il croïoit s'être suffisamment expliqué par cette réponse, sur ce que j'avois fait dans mon Consulat (*V*). Sur cela, Crassus voïant que la Compagnie louoit Pompée, parce qu'elle comprit en effet, que de la maniére qu'il avoit parlé, il approuvoit ce que j'avois fait ; Crassus, dis-je, se leva, & en parla aussi avec beaucoup d'éloquence, jusqu'à dire : Qu'il croïoit m'avoir obligation de ce qu'il étoit encore Sénateur, Citoïen, & libre ; enfin de ce qu'il vivoit encore ; qu'autant de fois qu'il voïoit sa Femme, sa Maison, sa Patrie, autant de fois il voïoit mes bien-faits. Enfin, il traita avec beaucoup de gravité tout ce lieu commun sur le fer & la flamme dont j'ai sauvé Rome, que j'ai coûtume de traiter dans mes Oraisons, dont vous êtes le souverain Critique (*VI*), vous savez de combien de maniéres, & avec quels ornemens.

J'étois, comme je vous ai dit, assis tout proche de Pompée. Je connus qu'il ne pouvoit comprendre, si c'étoit, que Crassus voulût se faire un mérite près de moi, en me rendant la justice que lui-même n'avoit pas voulu me rendre ; ou que j'eusse fait d'assez grandes choses pour mériter d'être louées avec l'applaudissement du Sénat, par un homme surtout comme Crassus, qui avoit d'autant moins sujet de le faire, que j'ai toûjours loué Pompée à son désavantage (*VII*).

Cette rencontre m'a lié beaucoup avec Crassus. Je ne laissai pas de recevoir les louanges obscures que Pompée me donnoit, d'aussi bonne grace, que s'il me les eût données ouver-

vertement Mais, quand ce fut à moi de parler, bon Dieu (*VIII*), comment me fis-je valoir devant lui, qui ne m'avoit jamais entendu ſur cette matiére? Si jamais ma Rhétorique m'a rendu ſervice, ce fut bien alors: en un mot, je parlai bien haut. Comme mon ſujet étoit ſur la ſageſſe du Sénat, ſur la bonne intelligence qui avoit paru dans l'Ordre des Chevaliers, ſur le conſentement unanime de l'Italie, ſur les reſtes de la Conjuration diſſipez, ſur l'abondance & la tranquilité rétablies, vous reconnoiſſez mes exclamations ordinaires ſur cette matiére (*IX*). Elles furent ſi grandes, que je ne daigne pas vous les raporter, parce qu'il me ſemble que vous les devez avoir entendues d'où vous êtes.

Ainſi vont les affaires à Rome. Le Sénat eſt un ſecond Areopage (*X*); rien de plus ferme, de plus ſévére, & de plus vigoureux. Car le jour étant venu, que la propoſition faite au Peuple par l'ordre du Sénat devoit être approuvée, une troupe de jeunes gens à poil folet, dévouez autrefois à Catilina, & à la tête deſquels étoit cette pucelle de Curion (*XI*), alloit & venoit, & ſe tourmentoit beaucoup pour obliger le Peuple à refuſer. Le Conſul Piſon lui-même, qui avoit fait la propoſition, étoit le prémier à diſſuader qu'on la reçût; les coupe-jarets de Clodius s'étoient emparez des tables où l'on donne les ſuffrages (*XII*), & l'on ne fourniſſoit à ceux qui les devoient donner, que les bulletins qui marquent le refus: lors que voici Caton qui accourt, & qui monte ſur la Tribune aux Harangues, d'où il maltraita cruellement le Conſul Piſon; ſi l'on doit appeller mauvais traitement des reproches,

proches, également remplis de gravité, d'autorité, & d'utilité. Nôtre Ami Hortensius s'y rendit aussi; & plusieurs autres gens de bien, entre lesquels Favonius se signala particuliérement (*XIII*). Ce concours de gens de conséquence rompit l'Assemblée du Peuple, & le Sénat fut mandé en même tems. Il se trouva fort nombreux. Malgré le Consul Pison, & les bassesses de Clodius, qui se jettoit aux pieds de tous les Sénateurs l'un après l'autre, il fut arrêté, qu'on exhorteroit le Peuple à autoriser la proposition qu'on lui avoit faite. Quinze voix furent avec Curion pour la négative; mais il y en eût bien quatre cens d'avis contraire, & la chose passa de la sorte.

Le Tribun Fusius se retira pour le coup, & Clodius se mit là-dessus à haranguer le Peuple pitoïablement, & à déchirer de toute sa force Lucullus, Hortensius, Caïus Pison, & Messala. Pour moi, il se contentoit de me reprocher, *que j'avois toûjours tout découvert* (*XIV*). Le Sénat a déclaré que l'on ne parleroit, ni des Provinces des Préteurs, ni des Ambassades, ni de quoi que ce fût, que le Peuple n'eût passé cette Affaire-là (*XV*). Voilà pour ce qui regarde l'Etat.

Mais il faut vous dire encore une chose dont je ne me serois jamais défié. Le Consul Messala est un fort brave homme, ferme, courageux, & réfléchissant; faisant profession de me louer, de m'aimer, & même de m'imiter. Mais pour son Collégue, on peut dire de lui, qu'il seroit beaucoup plus vicieux, s'il avoit un vice de moins: c'est sa paresse, & son assoupissement continuel que

tends, qui, heureusement pour la République, le rendent mal-habile, & incapable d'agir; quoi que d'ailleurs si mal intentionné, qu'il commença à haïr Pompée, dès qu'il l'entendit louer le Sénat. Aussi tous les gens de bien se sont étrangement détachez de lui. Ce qu'il en a fait n'est pas tant par amitié pour Clodius, que par inclination naturelle pour les mauvaises cabales, & pour les méchantes affaires. Mais par bonheur, il ne se trouve en Magistrature personne que Fusius qui lui ressemble. A cela près, tous nos Tribuns ont de la probité, & Cornutus en particulier est un petit Caton.

Que voulez-vous savoir de plus? mes affaires particuliéres? Antoine m'a paié à la fin. Songez à éxécuter ce dont vous êtes chargé. Mon Frére, qui a acheté cinquante-quatre mille trois ceps soixante & quinze livres les deux parts qu'il n'avoit pas aux bâtimens d'Argiletum *(XVI)*, cherche à vendre son bien de Tusculum, pour acheter encore, s'il peut, la maison de Pacilius. Il faut vous raccommoder avec Luccéius *(XVII)*: je le verrai pour cela. On l'en presse beaucoup; je m'y emploierai de nouveau comme il faut. Apprenez-moi au plûtôt où vous êtes, ce que vous faites, & comment vont vos affaires. Le treiziéme Février.

REMARQUES.

I. JE vous ai déja mandé quelle fut la prémiére Harangue de Pompée.] *Il faut donc qu'il nous manque quelque Lettre avant celle-ci, puis qu'il n'est rien dit de cette Harangue dans la précédente, qui*

qui est la seule qui soit écrite depuis l'arrivée de ce Conquérant à Rome ; à moins que Cicéron n'ait voulu parler de cette Harangue au cinquiéme article de cette précédente, où il parle aussi mal de Pompée, qu'ici.

II. *Fusius.*] C'étoit un homme de famille Plébéienne fort obscure, nommé *Quintus*, & surnommé *Calenus*, qui se rendit illustre par de mauvaises voies, & principalement par l'inimitié de Cicéron, comme on verra dans la suite.

III. *Cirque de Flaminius.*] C'étoit une grande Place environnée, comme les autres Cirques, de plusieurs rangs de bancs l'un sur l'autre, de galeries, de portiques, de boutiques, & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Consul qui l'avoit faite, & de qui j'ai déja parlé au sujet du grand chemin de même nom. Le Sénat s'y assembloit souvent en descendant du Capitole; elle étoit affectée à la célébration de quelques Jeux (*) comme les Apollinaires, & les Equestres, & aux Assemblées du Peuple par Tribus, ce qui étoit la maniére la plus générale de l'assembler, puis que les trente-cinq Tribus comprenoient avec les Habitans de la Ville, tous les Peuples de l'Italie qui y étoient agrégez, comme je l'ai déja marqué plusieurs fois. Il faut bien que l'on n'observât plus l'ancienne formalité, que ceux qui devoient triompher ne pouvoient point entrer dans la Ville avant qu'ils y entrassent en Triomphe, puis que Pompée, qui ne triompha que les deux derniers jours de Septembre de cette année, harangua en Février dans ce Cirque, qui étoit constamment dans la Ville fort près du Capitole; quoi que Casaubon soûtienne le contraire, trompé par cette coûtume. Ciceron remarque encore ici une autre inobservation de l'ancien usage par le Tribun dont il parle, qui fit donner audience à Pompée, en ce qu'il étoit défendu réguliérement de traiter en public avec le Peuple les jours de Foire, comme étoit ce-

 lui-

lui-ci, de quelque affaire que ce fût. Mais on commençoit depuis quelque tems à ne plus observer cette défense, aussi-bien que beaucoup d'autres. (*) *Tit. Liv. l. 27. Plut. in Marcel. Bartholomæus Marlianus, l. 6. c. 3. Topographia Urbis Romæ.*

IV. *Le Préteur choisit les Commissaires.*] La coûtume étoit de tirer au sort les Juges qui devoient servir d'Assesseurs au Préteur, & avec lesquels il jugeoit les Causes : car il n'y avoit que lui de Juge nécessaire. Mais cette coûtume n'empêchoit pas que le Sénat ne lui donnât quelquefois pouvoir de choisir tels Assesseurs qu'il lui plaisoit, au lieu de les tirer au sort. Il est à croire, que les Péres n'avoient pas favorisé Clodius en donnant ce pouvoir au Préteur qui présidoit à son Jugement, puis que le Tribun dont il est parlé ici, Ami intime de Clodius, auroit mieux aimé courir le hazard du sort dans le choix des Assesseurs, que de laisser ce choix à la disposition de ce Préteur.

V. *Il croïoit s'être suffisamment expliqué sur ce que j'avois fait dans mon Consulat* ;] quoi qu'il n'en eût pas dit le mot, mais seulement loué le Sénat en général; parce que c'étoit une chose connuë, que Ciceron n'avoit rien fait dans son Consulat que par ordre du Sénat.

VI. *Le Souverain Critique.*] Je ne daigne presque pas faire remarquer, que je me suis servi de cette périphrase au lieu de mettre l'*Aristarque*, comme il y a dans le Latin, parce que c'est la même chose, & que tout le monde ne sait pas, qu'Aristarque étoit un célébre Grammairien d'Aléxandrie, Précepteur de Ptolomée Lathure, & si bon Critique, qu'on se raportoit entiérement à lui pour distinguer les véritables Vers d'Homére d'avec les supposez. *l. 3. ep. 7. ad Famil. Suid. &c.*

VII. *J'ai toujours loué Pompée à son désavantage.*] C'est principalement dans l'Oraison *pro lege Manilia*, où Ciceron attribuë, presque ridiculement, à Pompée tout l'honneur de la guerre des Escla-

Esclaves, pour le relever davantage devant le Peuple, quoi que tout le monde sût, que Crassus avoit presque achevé de la terminer, quand Pompée y arriva.

VIII. *Lui qui ne m'avoit jamais entendu sur cette matière.*] Parce que Pompée ne faisoit que d'arriver d'Asie, & que les affaires dont Ciceron entend parler s'étoient passées en son absence.

IX. *Vous connoissez mes exclamations, &c.*] Si jamais la prévention ordinaire aux Commentateurs pouvoit être digne d'excuse, ce seroit assurément celle qu'on auroit pour Ciceron. Qui pourroit voir d'un œil indifférent la variété admirable de ses Ecrits, leur excellence égale en tout genre, l'attrait inexpliquable attaché à toutes ses paroles, & la facilité miraculeuse de son génie, facilité si sensible, qu'elle se communique en quelque sorte à ses Lecteurs, & leur fait entendre les choses aussi aisément qu'il les a dites? Ces talens prodigieux, joints à la splendeur de sa vie, & à la gloire de sa mort, l'une des plus belles, sans contredit, dont il y ait mémoire, composent une idée si haute & si aimable pour qui se connoît en vraie grandeur, qu'elle absorbe tout ce qu'il peut y avoir de moins estimable dans son caractére, & dans ses Ouvrages; & que ce seroit une fort mauvaise marque à un Commentateur, qui a occasion de le considérer de près, de n'avoir point de peine à ne se prévenir pas en sa faveur.

Mais comme, plus une tentation est raisonnable, plus on doit se défier de soi-même, si on veut s'en défendre; & comme on ne sauroit rendre à la vérité d'hommage plus digne d'elle qu'en la faisant triompher des préjugez les plus spécieux; je ne me suis rien proposé plus fortement en entreprenant ces Remarques, que de rendre une justice éxacte à mon Auteur, autant que j'en serois capable; & cette justice sera d'autant plus rigoureuse, que la partie que je traite de ses Ecrits, est celle

 qui

qui le montre le plus à nud, & qui découvre ses sentimens les plus secrets, & ses foiblesses les plus cachées. . . . .

On a vû un essai de cette maniére impitoïable de le juger, dans la derniére Remarque sur la Lettre précédente, au sujet du mensonge qu'il dit, sur le dessein d'acheter sa maison. J'ai bien voulu mettre sa faute en évidence, quoi que cela fût peu nécessaire pour l'intelligence de ce qu'il écrit, afin de ne rien laisser ignorer de ce qui est essentiel aux choses dont il parle, & dont on prendroit une fausse idée, si l'on n'en savoit que ce qu'il en dit. Tel étoit l'achat de cette maison, auquel on auroit crû naturellement, qu'il n'y avoit rien à redire que d'en avoir emprunté le prix, si je n'avois pas averti, qu'on le blâmoit de plus d'avoir emprunté d'un Accusé qu'il avoit à défendre; & que ce blâme étoit si juste, qu'il fut contraint de nier le fait, tout véritable qu'il étoit, ne pouvant le soûtenir.

Mais, parce que je ne le flate pas, il ne faut pas s'attendre que je tombe dans l'excès contraire à la flaterie, qui seroit beaucoup moins à excuser, & que je l'abandonne à tous les jugemens déraisonnables qu'on a faits de lui. Je le justifierai avec la même liberté que je le blâme: peut-être n'y serai-je pas moins heureux; & j'ai sujet de croire, que ce que j'avancerai en sa faveur aura plus de poids dans l'esprit des Lecteurs équitables, que si je voulois le justifier indifféremment sur toutes choses.

Le reproche qu'on lui fait le plus communément, c'est celui de s'être trop vanté; & dans le vrai, à n'en juger que par ses Actions publiques, comme ceux qui le blâment en jugent, il seroit difficile de n'être pas de leur avis. Mais s'il y a des cas, comme il y en a sans doute, où un homme d'Etat peut avoir de bonnes raisons de se donner des airs de vanité en public; avant que de prononcer contre Ciceron, sur ceux qu'il s'est donné dans ses Oraisons, il faut examiner s'il n'étoit point

dans

dans ce cas-là. Or il est évident par ces Lettres, qu'il y étoit, si jamais homme y fut; & que si son panchant le portoit à se vanter, jamais passion ne se satisfit avec tant de raison que la sienne.

On y verra, comment son autorité fut presque le dernier, & le seul appui de la Liberté mourante : Que sans autres armes que la parole, il fit plus de peine à ceux qui opprimérent la République, que ne leur en firent ceux qui la défendoient avec des Armées innombrables : Que tout ce qu'il y avoit de Citoiens de son rang, & de son mérite, qui pouvoient s'oposer avec lui à la Tiranie, comme Catulus, Hortensius, Lucullus, Métellus, & quelques autres, moururent avant que les choses en vinssent aux extrémitez. De sorte que le bon Parti demeura presque sans autre apui considérable, à lui près, que Caton & Pompée; deux hommes de qui la conduite fit également pitié à tout le monde, à leurs amis, & à leurs ennemis.

Dans une conjoncture si importante, & si délicate; persuadé comme il étoit avec raison, que son autorité étoit d'une conséquence extrême à la Republique, se considérant nécessairement comme son plus ferme rempart, & en portant, pour ainsi dire, tout le poids, étoit-il question de modestie, & pouvoit-il sans perfidie manquer à se faire valoir de toutes les manières ? Quand ce n'eût été que pour s'animer, & pour s'affermir lui-même, afin de ne pas ploier sous un fardeau si pesant.

Il étoit donc nécessaire qu'il parlât de lui-même aussi magnifiquement qu'il faisoit quelquefois. Tout ce qu'on peut dire, est qu'il le faisoit autant par vanité, que par raison; mais il est difficile d'avoir cette pensée, si l'on considére de quelle maniére il raporte dans cette Lettre un discours qu'il avoit fait à sa louange. On ne sauroit douter, comme il le représente, que ce ne fût un des plus forts de cette nature qu'il ait jamais tenus, & qu'il ne le fût plus qu'aucun de ceux qui nous restent dans

ſes Oraiſons. Ainſi, s'il y en a un qui dût avoir toutes les marques d'emportement, qui ſont naturelles aux échapées de vanité qui viennent de l'abondance du cœur, ce ſeroit aſſurément celui-ci. Or il en reconnoît lui-même l'excès en l'écrivant à ſon meilleur Ami, & il eſt le prémier à s'en moquer, tant il en ſent le ridicule. *Vous connoiſſez*, lui dit-il, *mes exclamations ordinaires ſur cette matiére: elles furent ſi grandes, que je ne daigne pas vous les raporter; parce qu'il me ſemble, que vous les devez avoir entenduës d'où vous êtes.*

Ce n'eſt point là le langage des paſſions; elles ne trouvent jamais exceſſif tout ce qu'elles font pour ſe ſatisfaire. Comme elles ſont violentes, elles n'ont garde de plaiſanter jamais ſur les efforts qu'elles ſe donnent, quelque ridicules qu'ils puiſſent être. Sur tout, s'il y a dans toute la Morale, une paſſion qui ſoit incapable de ce retour ſur elle-même, c'eſt ſans doute l'Orgueil. Toutes les autres ſe font ſentir au cœur pour ce qu'elles ſont, & l'eſprit ne ſauroit les méconnoître un ſeul moment pour paſſions. Un amant, un vindicatif, un avare, un homme en colére, croient bien leur ſentiment raiſonnable; mais il faudroit qu'ils ſortiſſent d'eux-mêmes, pour ignorer un ſeul inſtant que ce ſentiment, tout raiſonnable qu'ils le croient, eſt une paſſion, & qu'ils en ſont émûs. Ainſi, il n'eſt pas abſolument impoſſible, que dans quelques intervalles de lumiére, ou de laſſitude, leur eſprit puiſſe rendre quelque juſtice à leur cœur, qu'ils puiſſent ſentir le ridicule des excès où la paſſion les a tranſportez.

Mais il n'en eſt pas de même d'un orgueilleux. Comme la vanité eſt un ſentiment de ſens froid, il croit que c'eſt un pur effet de ſon diſcernement; qu'il ne fait que ſe rendre juſtice: Il ne ſe défie point de ce qu'il penſe, quand il ouvre les yeux ſur ſon mérite, parce qu'il ne ſe ſent agité d'aucun mouvement violent, comme ſont les mou-

vemens

vemens des autres passions. S'il a quelque legére émotion à cette vûë, c'en est un effet bien naturel. C'est une juste complaisance dont il est touché pour ce qui lui paroît estimable en lui-même: mais il ne sauroit jamais lui tomber dans l'esprit, qu'il ait cette complaisance pour des perfections qui n'y sont pas; qu'elle lui fasse prendre des défauts pour de bonnes qualitez, ou des avantages fort légers pour des talens extraordinaires. A plus forte raison est-il incapable de trouver ridicules les excès, où cette bonne opinion qu'il a de lui-même le fait emporter. D'où je conclus, que s'il traite, comme Ciceron, ces excès de ridicules, s'il les reconnoît pour excès, il faut qu'il s'y soit porté par raison, & non pas par passion.

Et il ne faut que descendre dans le particulier, & considérer l'état où Ciceron étoit au tems de cette Lettre, pour achever de s'en convaincre. On a vû, par celle qu'il écrivit à Pompée, l'ingrate disposition dans laquelle ce Conquérant revenoit à Rome à son égard. Cependant, la réputation de Pompée étoit alors montée au plus haut point où elle fût jamais. Ciceron, qui savoit la conséquence des éxécutions sanglantes qu'il avoit faites dans son Consulat, sentoit venir de loin la tempête qui le terrassa trois ans après. L'amitié de Pompée lui étoit nécessaire pour conjurer cet orage; &, puisque tout ce qu'il avoit fait pour la mériter ne suffisoit pas, il ne lui restoit que de païer de hauteur, & de faire voir, comme il fit, à Pompée, par le discours dont il parle en cet endroit, que les choses qu'il avoit faites dans son Consulat étoient tout autrement importantes, & éclatantes, que Pompée ne pensoit; & telles enfin que Ciceron les lui avoit représentées dans la Lettre qu'il lui avoit écrite en Asie. Qu'ainsi, la considération où elles l'avoient mis étoit si grande, que Pompée, tout *grand* qu'il étoit, ne devoit pas prétendre de l'effacer avec ses victoires Asiatiques; & qu'il étoit au contrai-

re de son intérêt, d'être aussi étroitement lié que jamais avec Cicéron, & de faire par politique ce qu'il auroit dû faire par reconnoissance.

X. *Aréopage.*] Tout le monde sait, que c'étoit le Sénat d'Athénes. L'origine en étoit si ancienne, qu'on croioit, qu'il avoit été établi pour juger entre Mars & Neptune, sur ce que Mars avoit tué un fils de Neptune qui avoit violé sa fille; de quoi il fut absous par douze autres grands Dieux, qui furent Juges en cette Cause. Les Plaidoiers sont dans (1) Libanius. Depuis, Céphale fut banni par le même Tribûnal, pour avoir tué d'un dard sa Femme Procris, Fille d'Erechtée Roi d'Athénes, quoi qu'il l'eût fait par mégarde. Dedale, qui avoit jetté son Elève, Fils de sa Sœur, du haut en bas du Château d'Athénes, y fut aussi condamné, & contraint de s'enfuir en Créte vers Minos. Mais Oreste (2), plus heureux, y fut absous quelque tems après du meurtre de sa Mére. *Apolodor. l. 3.* (1) *Orat. 22. & 23. Pausanias in Atticis.* (2) *Æschil. in Eumenid.*

XI. *Cette Pucelle de Curion.*] Il entend parler d'un jeune homme d'illustre Maison Plébéienne, de grand cœur, & de grand esprit; mais de mœurs fort débordées, dont le Pére, de qui il est parlé quelques lignes plus bas, s'apelloit comme lui *Caius Scribonius Curio*, avoit été Consul, & triomphé quinze ans auparavant.

XII. *Table où l'on donne les suffrages.*] Parce qu'elles étoient fort hautes, & fort étroites, on les apelloit en Latin *des Ponts*, *Pontes*. On mettoit dessus, les corbeilles, ou coffres, dans lesquels on jettoit les bulletins. On donnoit deux de ces Bulletins à chaque Citoien; l'un qui avoit une marque pour approuver, & c'étoit la prémiére Lettre de ces deux mots *uti rogas*, qui veulent proprement dire *soit fait*: & un autre pour refuser, qui étoit aussi marqué de la prémiére Lettre du mot *antiquo*, qui veut dire, *j'abolis*, & métaphoriquement

dans

dans cette occasion, *je casse, je rejette.*

XIII. *Favonius.*] C'étoit un homme de naissance peu connuë, nommé *Marcus*, qui se rendit recommandable, & qui s'attira l'amitié & la protection de Caton, en affectant de l'imiter dans les choses où il étoit le moins à imiter, comme dans les plus estimables.

XIV. *Que j'avois toûjours tout découvert.*] Voïez la deuxiéme Remarque sur la Lettre à Antoine.

XV. *Le Sénat a déclaré qu'on ne parleroit, ni des Provinces des Préteurs, ni des Ambassades, que le Peuple n'eût passé cette Affaire-là.*] On verra pourtant dans la Lettre suivante, que le Sénat ne laissa pas de distribuer les Provinces avant que cette Affaire fût terminée. Quant aux *Ambassades*, c'est que le mois de Février, qui est le tems de cette Lettre, étoit particuliérement affecté à les expedier.

XVI. *Argiletum.*] C'étoit un quartier de Rome tout contre le Mont Palatin, où il y avoit force boutiques d'Artisans, & sur tout de Libraires. *Martial. l.* 1. *epig.* 118. *Servius in* 8. *Æneid.*, *&c.*

XVII. Il faut vous raccommoder avec Lucceïus. Je le verrai pour cela; on l'en presse beaucoup; Je m'y emploierai de nouveau comme il faut.] *C'est ainsi que j'ai traduit en lisant selon les anciennes Editions;* videro hominem, valde petitur, renavabo operam. *Les plus habiles Commentateurs, & ceux dont j'ai tiré le plus de secours aiment mieux lire* video hominem valde petiturire, navabo operam. *Mais je ne sai, si l'ambition de trouver un mot extraordinaire n'a point de part à leur sentiment. Pour moi, j'avouë, que je ne comprens pas, après ce qu'on a vû dans les prémiéres Lettres, de la résistance invincible de Lucceïus à se raccommoder avec Atticus, comment on peut préférer une Leçon qui porte tout le contraire, à une autre, dont le sens est conforme à tout ce qui a été dit précédemment sur cette brouillerie. Je comprens encore moins, comment*

on peut accorder navabo operam, *dont ces Commentateurs conviennent, avec leur opinion. Comment Cicéron pouvoit-il écrire à Atticus*; Je ferai tous mes efforts pour vous raccommoder avec Luccéius, *si c'étoit Luccéius qui souhàitoit passionnément ce raccommodement, comme ils prétendent que le mot* petiurire *le signifie, dans la Leçon qu'il leur plaît de suivre ?*

LETTRE QUINZIEME.

Même année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

Vous avez sû que le (*I*) Gouvernement de l'Asie est échû par le sort à mon cher Frére Quintus; car je ne doute pas, que vous ne l'ayiez plûtôt appris par le bruit public, que par nos Lettres. Cela étant, avides de gloire comme nous l'avons toûjours été, passionnez reconnus pour la Nation Grecque (*II*), chargez d'ailleurs de tant d'inimitiez que nous nous sommes attirées pour la République; voïez quelle réputation nous avons à soûtenir, & faites (*III*) en sorte, par vos soins, que ce nouvel Emploi nous attire la louange, & la bien-veillance de tout le monde. Je vous écrirai plus amplement sur ce sujet par mon Frére même (*IV*). Mandez-moi ce que vous avez fait sur mes commissions, & sur vôtre affaire; car (*V*) je n'ai rien reçû de vous depuis vôtre départ de Brunduse. J'ai une grande impatience d'apprendre de vos nouvelles. Le quinziéme Mars.

RE-

REMARQUES.

I. G*Ouvernement de l'Asie*] Mineure dont les Romains étoient maîtres depuis la défaite du grand Antiochus. Elle étoit échûë au Frére de Cicéron, en conséquence de la Préture qu'il avoit éxercée à Rome l'année précédente. Comme cette Province étoit entiérement paisible, elle n'étoit destinée qu'à des Préteurs; car celles qui étoient sujettes à la guerre, comme la Gaule, la Macédoine, la Syrie, l'Illyrie, & quelques autres, étoient réservées pour les Consuls, ainsi que je l'ai déja dit.

II. *Passionnez pour la Nation Grecque.*] Tout le monde sait, qu'outre la Gréce proprement dite, qui est le Péloponése, & tous les Païs depuis l'Isthme jusqu'à l'Epire, la Macédoine & la Thrace, avec les Isles adjacentes, on comprenoit aussi moins proprement sous le nom de Gréce toute la Côte de l'Asie de Mineure; parce que les Villes célébres dont elle étoit semée avoient toutes été fondées par des Colonies de Grecs, qui y avoient porté leur Langage & leur Religion.

III. *Faites en sorte que par vos soins. &c.*] C'est que Quintus Cicéron s'étoit déclaré, qu'il faisoit son Beau-frére Atticus son Lieutenant, & Cicéron comptoit beaucoup là-dessus pour régler la conduite de son Frére, qui tout brave, tout savant, & tout homme de bien qu'il étoit, ainsi qu'il paroît par la suite de ces Lettres, & par les Commentaires de César, sous qui il fit la guerre en Gaule, auroit eu besoin lui-même d'un Gouverneur.

IV. *Je vous écrirai par mon Frére même.*] Comme la Gréce, où étoit Atticus, étoit sur le chemin de l'Asie, où Quintus devoit aller, Cicéron comptoit, que Quintus prendroit Atticus en passant, pour l'emmener avec lui.

V.

V: *Je n'ai rien reçû de vous depuis vôtre départ de Brunduse.*] C'est depuis la troisiéme Lettre d'Atticus, qu'il a accusée au commencement de la 13. des siennes, & qui étoit dattée *du Vaisseau comme on venoit de lever l'ancre.*

LETTRE SEIZIEME.

Encore de Rome en Gréce, vers la fin de Mai de la même Année DC. XCII.

VOUS me demandez ce qui s'est passé dans ce Jugement qui a surpris tout le monde, & ensuite d'où vient que je m'en suis moins tourmenté que de coûtume? Je répondrai, suivant la méthode d'Homére (*I*), à vôtre derniére demande avant qu'à la prémiére.

Tant qu'il y a eu lieu de soûtenir l'autorité du Sénat, j'ai combattu avec tant de force, que j'ai été suivi & applaudi de tout le monde. Si jamais je vous ai paru hardi dans les affaires publiques, vous m'auriez admiré dans celle-ci. Car lors que Clodius s'est retiré devers le Peuple, & qu'afin de me rendre odieux il a rejetté sur moi dans ses Harangues toute la poursuite qui se faisoit contre lui, quels assauts, grand Dieu! n'ai-je point soûtenus, & quels ravages n'ai-je pas faits! Avec quelle furie me suis-je jetté sur Pison (*III*), sur Curion, & sur toute la sequelle? Comment ai-je insulté à la légéreté des vieillards, & au déréglement des jeunes gens de cette Cabale? Que je meure, si je ne vous ai souvent souhaité, autant pour être témoin de

mes

mes exploits, que pour me régler par vos conseils!

Mais depuis qu'Hortensius se fut avisé de faire proposer l'affaire de Clodius par le Tribun Fusius au Peuple, en forme de Loi sur la Religion; proposition (*IV*), qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard, & c'étoit tout: quand, dis-je, Hortensius eut emporté, qu'on tourneroit l'affaire de cette sorte; persuadant aux autres, comme il étoit persuadé lui-même, que Clodius ne pouvoit échapper, quelques Juges qu'il eût; alors je calai la voile (*V*), sachant combien il en est peu de bons, & je me contentai de déposer ce qui est si public, & si bien prouvé, que je ne pouvois pas le dissimuler.

Pour revenir donc à ce que vous m'avez demandé le prémier, si vous voulez savoir comment il a été absous, je vous dirai que cela vient de la pauvreté, & de l'infamie de ceux qui l'ont jugé; & c'est ce détour d'Hortensius qui en est la vraie cause. Dans la crainte que Fusius n'arrêtât la poursuite, en s'opposant à la Loi proposée par le Sénat, il n'a pas considéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moien sans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de son crime, que non pas de lui donner des Juges faciles à corrompre: emporté par sa haine contre ce malheureux, il a précipité le Jugement, en disant, qu'un poignard de plomb suffisoit pour l'égorger.

Que si vous demandez plus en particulier, comment la chose s'est passée, je vous dirai que c'est d'une maniére très-surprenante pour ceux

ceux qui n'ont reconnu la faute d'Hortenſius, que par l'événement; mais non pas pour moi, qui l'ai connuë dès le commencement, comme tout le monde la connoît à préſent. Car après que les récuſations furent achevées, non ſans beaucoup de bruit; après que l'Accuſateur eut rejetté, en Cenſeur équitable, pluſieurs méchans hommes que le ſort propoſa pour Juges, & que le Criminel de ſon côté, comme un (*IX*) Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ſes Eſclaves, eut auſſi récuſé les plus honnêtes gens ſur qui tomba ce même ſort; la Compagnie étant à la fin compoſée, & les Juges aſſis, les gens de bien commencérent à craindre beaucoup. En effet, jamais on ne vit en (*X*) Académie de jeu un ſi vilain (*XI*) aſſemblage d'hommes; des Sénateurs diffamez; des (*XII*) Chevaliers tout déchirez; des Tribuns du (*XIII*) Tréſor, à qui cette Charge qui ne ſe doit donner qu'à des riches (*XIV*), ne convenoit pas alors, comme elle leur convient, depuis les ſommes exceſſives dont Clodius a acheté leurs opinions. Il reſtoit pourtant encore parmi tout cela quelques honnêtes gens, qu'il n'avoit pû éviter; mais la triſteſſe étoit peinte ſur leur viſage, & le chagrin de ſe trouver aſſis en même rang avec des gens ſi différens d'eux, les troubloit ſi fort, qu'on voïoit bien qu'ils s'en tenoient deshonorez.

Sur chaque article qu'on opina, il parut d'abord une ſévérité incroïable; nulle variété dans les avis; le Criminel n'obtenoit rien: l'Accuſateur avoit plus qu'il ne demandoit. Jugez comme Hortenſius triomphoit d'avoir vû ſi clair dans l'avenir; il n'y avoit perſonne
qui

qui ne crût Clodius convaincu, & condamné mille fois. Sur tout quand je fus présenté pour dépoſer contre lui, les ſeules exclamations de ceux qui l'aſſiſtoient (*XV*), vous auroient fait deviner, ſi vous aviez pû les entendre, comment les Juges ſe levérent, pour me faire honneur; comment ils m'environnérent, & lui témoignérent hautement, qu'ils étoient prêts à ſacrifier leurs vies (*XVI*), s'il étoit néceſſaire, pour la mienne. Je vous avouë, que cela me parut beaucoup plus glorieux, que ce qui arriva à Xénocrate (*XVII*), lors que vos Concitoiens (*XVIII*) d'Athénes l'empêchérent de jurer à l'ordinaire ſur les Autels en portant témoignage; ou ce qui arriva du tems même de nos Péres à Métellus Numidicus (*XIX*), lors qu'il fut accuſé de concuſſion; & que ſes Juges détournérent la tête pour ne pas voir ſes Livres de cômpte, quand on les leur préſenta, ſuivant la coûtume, pour les éxaminer: mon avanture, dis-je, me parut quelque choſe d'encore plus honorable.

Clodius, & tous ſes partiſans, furent donc également conſternez, quand ils virent les Juges ainſi prêts à me défendre, comme ils auroient défendu le ſalut de la Patrie. Le lendemain, j'eus chez moi auſſi grande affluence de monde pour m'accompagner, que quand je m'y retirai en ſortant du Conſulat. Alors, ces Juges incorruptibles déclarent, qu'ils ne ſe raſſembleront point qu'on ne leur donne des Gardes, comme aiant beaucoup à craindre de Clodius. Ils délibérent entr'eux s'ils en demanderont; un ſeul fut pour la négative; la choſe eſt portée au Sénat, qui la régle fort

fort sagement, & non moins honorablement pour eux : Ils sont louez de leur précaution : on charge les Magistrats d'y pourvoir, & personne ne crut que Clodius osât plus se présenter.

Or dites-moi à présent, ô Muses, comme dit Homére (*XX*), *par où le feu commença à s'y mettre?* Vous connoissez ce (*XXI*) chauve mon Panégiriste, celui de qui je vous ai rapporté le discours à mon honneur. C'est lui qui en deux jours de tems a ménagé toute l'affaire par le ministére d'un seul homme qui est Gladiateur & son Esclave. Il a mandé les Juges, il a promis aux uns, il a cautionné les autres, & il a donné à qui il a falu. Bien plus, il y en a, bon Dieu, quelle horreur ! à qui, pour surcroît de récompense, on a procuré les faveurs de certaines femmes, & de quelques jeunes garçons de qualité. Ainsi, tous les honnêtes gens s'étant retirez, parce que le Barreau étoit rempli d'Esclaves armez, il s'est pourtant encore trouvé vingt Juges assez hardis, pour risquer d'être assommez en condamnant Clodius, plûtôt que de bouleverser la République en le déclarant innocent; mais de l'autre côté, il y en a eu trente-un qui ont plus craint la faim que l'infamie. Catulus en aiant rencontré un : *Pourquoi*, lui a-t-il dit, *nous demandiez-vous des Gardes ? Etoit-ce de peur qu'on ne vous volât l'argent que Clodius vous a donné?* Voila le plus en abregé que j'ai pû quel a été le jugement & la cause de l'absolution.

Quant à ce que vous me demandez ensuite quel est depuis cette affaire l'état de la République, & le mien en particulier; vous saurez,

rez, que cet état dans lequel nous la croiyons affermie par ma conduite, à ce que vous disiez ; mais selon moi, par la faveur des Dieux ; & qui sembloit fondé si solidement sur la bonne intelligence des gens de bien, & sur l'autorité de mon Consulat ; cet heureux état, si ces mêmes Dieux n'y remédient, nous échappe des mains par ce seul Jugement : si l'on peut appeller Jugement, que trente des plus méprisables, & les plus méchans hommes de la Ville, aient violé à prix d'argent toute sorte de droit & de raison ; & qu'un Talna, un Plautus, un Spongia, & autres semblables canailles, aient déclaré, qu'un fait, dont ni gens, ni bêtes, ne peuvent douter, n'est pas vrai.

Mais apprenez aussi en même tems pour vous consoler, que malgré cette plaie, que la République a reçûë, la perfidie victorieuse ne triomphe pas tant que les scélérats se l'étoient promis. Car il est indubitable qu'ils ont crû, que la Religion, la pudeur, l'intégrité des Jugemens, & l'autorité du Sénat, aiant été une fois foulées aux pieds par leur jugement inique, la perversité, & la convoitise victorieuses se vengeroient hautement sur les gens de bien, de ce que les méchans ont souffert par ma sévérité sous mon Consulat. Mais ce même Consul (car je ne croi pas qu'il y ait de l'immodestie à me vanter à vous, dans une Lettre que je ne prétens pas être vûë de personne :) vôtre Ami même, dis-je, a relevé les esprits abatus des gens de bien ; il les a affermis, & animez ; il a refrené la licence de tous les auteurs & de tous les fauteurs de cette victoire infame, par

les

les pourſuites vigoureuſes qu'il a faites contre ces Juges corrompus. J'ai empêché qu'on n'ait paſſé quoi que ce ſoit au Conſul Piſon; je lui ai ravi le (*XXII*) Gouvernement de Syrie qui lui étoit promis; j'ai rappellé le Sénat à ſon aucienne ſévérité; je l'ai tiré de l'engourdiſſement où il étoit tombé; j'y ai confondu Clodius en face, ſoit par un diſcours ſuivi que j'y ai fait contre lui, ſoit par une conteſtation que nous y avons euë enſemble, dont je veux vous rapporter quelques traits : car le reſte ne ſauroit avoir la même force, ni la même grace; n'étant plus animé de la chaleur de la diſpute, ou du combat, pour parler comme vous autres Grecs.

Ce fut le quinziéme de Mai que le Sénat s'étant aſſemblé, après qu'on eut dit beaucoup de choſes ſur la République en général, quand ce fut à mon tour de parler, je tombai d'une maniére admirable ſur les affaires préſentes, dans ce ſens : Que pour une mauvaiſe rencontre, il ne faloit pas s'abandonner au déſeſpoir; que la choſe étoit de nature à ne pouvoir la diſſimuler, ni auſſi à en redouter beaucoup les ſuites ; & que comme il y auroit de la folie à ne la pas reconnoître pour auſſi fâcheuſe qu'elle eſt, il n'y auroit pas moins de lâcheté à s'en effraïer. Que Lentulus (*XXIII*), & Catilina (*XXIV*), avoient auſſi été abſous chacun deux fois; que Clodius n'étoit que le troiſiéme Scélérat, que des Juges corrompus avoient lâché contre la République : *Tu te trompes*, continuai-je alors en m'adreſſant à lui, *l'enceinte de nos murs dans laquelle ils t'ont ſouf-*

souffert de demeurer, est en effet une prison, plûtôt qu'une ville pour tes pareils; ce n'est pas pour te retenir dans Rome qu'ils t'ont absous, c'est que l'éxil seroit pour toi une espéce de liberté. Reprenez donc vos esprits, Messieurs; *soûtenez vôtre dignité: La même union qui regnoit entre les gens de bien subsiste encore: pour avoir un sujet nouveau de douleur, ils n'en sont pas moins résolus. Que dis-je? Il n'est venu aucun mal nouveau à la République; celui qui y étoit caché n'a fait seulement que paroître: il s'est trouvé plusieurs méchans hommes semblables au Criminel qu'ils avoient à juger.*

Mais, que fais-je? Je mets presque mon Oraison dans ma Lettre. Je reviens à nôtre dispute. Ce beau Garçon se léve, & me reproche que j'ai été à Baies (*XXV*). Il n'en est rien, lui dis-je; mais, quand cela seroit, lequel vaut mieux, d'aller dans un lieu public de plaisirs permis, ou d'assister en habit de femme au sacrifice le plus secret & le plus défendu pour les hommes? C'est bien, reprend-il, à un petit Bourgeois d'Arpinum d'aller à des bains. Demandes-le (*XXVI*) à ta Sœur, lui dis-je, à (*XXVII*) qui il n'a pas tenu, qu'elle n'ait été la Femme de ce petit Bourgeois, non plus qu'il ne tint pas (*XXVIII*) à toi, ni aux Pirates qui te prirent (*XXIX*), que tu ne leur fusses quelque chose de semblable. Jusques à quand, s'écria-t-il alors, jusques à quand, Messieurs, souffrirez-vous qu'un Particulier comme celui-ci fasse le Roi parmi nous? Que veux-tu parler de Roi, lui dis-je, après qu'il ne t'a pas seulement nommé dans son Testament? C'est qu'il se croyoit assuré de l'héritage de Quin-

Quintus Marcius le Roi son Beau-frére, qui ne lui a rien laissé du tout. Comme il me reprocha en suite la maison que j'ai achetée; Que dirois-tu donc, lui répondis-je, si j'avois acheté les opinions de mes Juges? Les miens, repliqua-t-il, ne se sont pas fiez à toi, puis qu'ils m'ont absous malgré ton témoignage. Il y en a vingt, lui repartis-je, qui se sont fiez à moi, puis qu'ils t'ont condamné; mais les trente-un qui t'ont absous ne se sont pas fiez à toi, puis qu'ils ont voulu être paiez par avance. La huée qui s'éleva là-dessus le fit taire, & acheva de l'accabler.

Pour mon particulier, voici où j'en suis. Je suis dans la même considération où vous m'avez laissé parmi les gens de bien; mais en beaucoup plus grande que je n'étois parmi la canaille, & la plus vile populace; car le peu d'égard qu'on a eu à mon témoignage ne m'a point fait de tort. C'est un coup en l'air, qui ne laisse pas de contenter en quelque sorte mes envieux. Je dis que c'est un coup en l'air, parce que les fauteurs même de cette méchante affaire avouent ouvertement, qu'elle n'a tourné de cette sorte que par la corruption des Juges. Ajoûtez à cela, que ce menu Peuple affamé & misérable, qui ne se lasse (*XXX*) point d'entendre haranguer ses Tribuns, & de succer le Trésor (*XXXI*) public, est persuadé, que Pompée m'aime uniquement. Et en vérité, nous vivons ensemble dans une grande familiarité, & le plus agréablement qu'il se puisse; jusques-là que ces jeunes gens à poil folet, les entremetteurs de la Conjuration, de qui je vous parlois il y a quelque tems, l'appellent ordinairement *Cneus* *Ci-*

Cicéron (*XXXII*), pour s'en moquer. Aussi il faut voir avec quelles acclamations je suis reçû dans les Jeux publics, & dans les combats de Gladiateurs qui se donnent en cette saison. Cela vaut bien des chansons à ma louange (*XXXIII*).

Nous sommes à présent dans l'attente de l'Assemblée pour l'élection des Consuls. Pompée soûtient Afranius (*XXXIV*) malgré tout le monde. Ce n'est ni par son autorité, ni par sa faveur, mais par le même moien que Philippe de Macédoine disoit, qu'il n'y avoit point de Fort qui ne se pût prendre, où un ânon chargé d'or pouvoit monter. Ce Consul, que je vous ai représenté comme un mauvais farceur a, dit-on, entrepris cette négotiation, & tient chez lui ceux qui distribuent l'argent pour acheter les suffrages (*XXXV*). Mais je n'en croi rien. Cependant, on a déja fait deux Senatus-consultes fort odieux: car ils paroissent faits contre lui, & c'est à la poursuite de Caton, & de Domitius (*XXXVI*). L'un est, que le Préteur puisse informer chez les Magistrats comme chez les autres Particuliers. L'autre, que quiconque sera trouvé avoir chez soi de ces distributeurs d'argent dont je viens de parler, sera réputé ennemi de l'Etat.

De plus, le Tribun Lurco a été dispensé par le Sénat, des Loix Ælia, & Fusia (*XXXVII*), en vertu desquelles on auroit pû, si on eût voulu, l'empêcher d'en publier une, qu'il propose contre les brigues; & quoi que lui-même ait été fait Tribun dans toutes les formes prescrites par la prémiére de ces Loix. Ainsi, ce boiteux, ce qui est vraiement de

de bon augure, a proposé la sienne sans obstacle, & l'élection a été remise au vingt-septiéme Juillet. Ce qu'il y a de nouveau en cette Loi est, qu'elle laisse impunis ceux qui promettent de l'argent pour obtenir les suffrages, pourvû qu'ils ne le donnent pas; & qu'elle condamne ceux qui le donnent effectivement, à païer toutes les années de leur vie deux cens vingt-cinq livres à chaque Tribu : Sur quoi j'ai dit, que Clodius avoit observé cette Loi long-tems avant qu'elle fût faite ; car il s'est abstenu bien des fois de donner ce qu'il avoit promis.

Mais, dites-moi? Voiez-vous comment le Consulat, que Curion appelloit une espéce d'Apothéose, va devenir une (*XXXVIII*) Roiauté de la féve, si un homme aussi indigne qu'Afranius y peut parvenir. Il vaut donc bien mieux philosopher comme vous faites, & regarder comme de la boue toutes les Magistratures du Monde.

Sur ce que vous m'écrivez, que vous n'acceptez pas l'emploi que mon Frére vous propose auprès de lui en Asie, j'amerois bien mieux que vous l'acceptassiez; car je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de vôtre refus (*XXXIX*). Mais cependant (*) je n'oserois le blâmer, après avoir refusé moi-même une Province Consulaire.

Il faut que je me contente des inscriptions que vous avez mises à mon honneur dans vôtre Amalthée, puis que Chilius (*XL*) m'a manqué, & qu'Archias (*XLI*) n'a encore rien écrit à ma louange. J'ai grand peur qu'il ne travaille plûtôt pour les Métellus (*XLII*), puis qu'il a achevé son Poëme Grec pour Lu-

Lucullus. J'ai écrit à Antoine pour le remercier de vôtre part, & j'ai chargé Manlius de ma Lettre. Pour vous, je vous ai écrit beaucoup plus rarement depuis quelque tems, faute de commodité, & faute aussi de matiére. Je ne vous dois plus rien là-dessus. Si Cincius me charge de quelque chose pour vous, je m'en chargerai; mais je le croi à présent plus occupé de ses affaires que des vôtres, & je ne lui suis pas inutile. Si vous ne bougez d'une place, vous aurez souvent de mes nouvelles; mais donnez-moi encore plus souvent des vôtres. Ecrivez-moi comment est fait vôtre Amalthée, quels sont les ornemens; j'en veux une description éxacte, aussi bien que les Vers, & les Histoires que vous y avez mises. Je suis bien aise de faire quelque chose de semblable à Arpinum. Je vous envoirai une autre fois quelque travail de ma façon; je n'ai rien d'achevé pour le présent.

REMARQUES.

I. S*Uivant la méthode d'Homére, à vôtre derniére demande avant qu'à la prémiére.*] Les deux mots Grecs que j'ai rendus de cette sorte avoient passé en proverbe, & reviennent, à ce qu'on dit vulgairement parmi nous, *mettre la charuë devant les bœufs.* Ce Proverbe étoit fondé sur ce qu'Homére (*) commence ses deux Poëmes par des faits postérieurs (1) à la plûpart des choses qu'il y raconte dans la suite; en quoi il a été suivi, avec raison, par tous les Poëtes Epiques ses Successeurs, excepté Stace dans son Achilleide. Mais ce renversement, qui est d'une si grande beauté dans ce genre d'écrire, n'auroit pas le même agrément dans les Lettres d'affaires, où les choses ne sau-

roient être exposées dans un ordre trop naturel. Aussi Cicéron ne l'imite dans celle-ci qu'en apparence, quoi qu'il dise pour se jouer : car, bien loin de renverser l'ordre naturel, comme il en fait semblant, il le rétablit en effet en renversant celui des demandes d'Atticus, puis que les choses qu'il avoit à dire pour répondre à la derniére de ces demandes, s'étoient passées avant celles qu'il avoit aussi à dire pour répondre à la prémiére. Il commence donc par représenter l'état des affaires jusqu'au Jugement de Clodius ; parce que cet état étoit la raison pourquoi il se tourmenta moins que de coûtume dans ce Jugement ; & c'étoit la seconde chose qu'Atticus lui avoit demandée : après quoi il racontera de quelle maniére ce Jugement s'est passé ; & c'est la prémiére chose qu'Atticus lui demandoit.

II. *Clodius s'est retiré devers le Peuple.*] Comme le Peuple étoit le seul véritable Souverain à Rome, tant que la République subsista, quand les criminels & les séditieux comme Clodius, ne pouvoient pas obtenir ce qu'ils vouloient du Sénat, ils ne manquoient point de se jetter entre les bras du Peuple, & de recourir à sa toute-puissance ; même dans les cas où les Loix du même Peuple donnoient au Sénat un pouvoir absolu.

III. *Sur Pison, Curion, & toute la sequelle.*] Voiez les Remarques IX. de la treiziéme Lettre, & XI. de la quatorziéme Lettre. Il faut toûjours se souvenir, que ce Pison est le Consul de cette année, de qui il est parlé si au long, & si mal, dans ces deux Lettres, & le Protecteur de Clodius, pour le distinguer des autres Pisons, de qui il a aussi été parlé là, & ailleurs.

IV. *Proposition qui ne différoit de celle du Sénat, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des Juges au hazard.*] C'est que par cette sorte de Loi, qu'Hortensius fit proposer au Peuple, les Juges devoient

être

être tirez au sort; au lieu que suivant la proposition du Sénat, c'étoit au Préteur à les choisir, ainsi qu'il a été expliqué ailleurs.

(*) Or cette différence étoit très-importante; car le Préteur n'auroit choisi que de bons Juges, auxquels par conséquent Clodius n'auroit pas échappé. Au lieu que le nombre des bons étant alors si petit à Rome, il étoit bien sûr, que le sort en proposeroit beaucoup plus de méchans que de bons; & c'est pourquoi Cicéron ajoûte, *& c'étoit tout.* (*) *Let. XIV. Rem. IV.*

V. *Je calai la voile.*] Ceci n'est pas d'un homme de Lettres ordinaire, qui s'aheurte obstinément à tout ce qu'il croit raisonnable, sans aucun égard à la possibilité d'y réüssir; & se met le plus souvent, par ce zéle indiscret, hors d'état de servir utilement le Public en d'autres rencontres. Cicéron ne pratiqua en celle-ci, que ce qu'il enseigne ailleurs, *tantum contendere quantum probare possis.*

VI. *Je me contentai de déposer ce qui est public.*] Clodius prétendoit prouver son *alibi*; savoir, qu'il étoit dans une Ville, nommée Interamnes, à quelques quinze lieuës de Rome, chez un nommé Caius Cassinius Scola, la nuit même du Sacrifice, qu'on l'accusoit d'avoir troublé à Rome : mais Cicéron déposa qu'ils s'étoient parlez ce même jour là chez Clodius à Rome. Il ne dit pas, que ce fut Terentia sa Femme qui l'obligea à faire cette déposition, en haine de Clodia, Femme de Métellus, & Sœur de Clodius, de laquelle Terentia étoit jalouse, comme je l'ai dit, (*) & afin de brouiller irréconciliablement son Mari avec cette Clodia, ainsi qu'il arriva. *Plutarc. in Cic. c.* 8. (*) *Let. à Metel. Remar. VI.*

VII. *Dans la crainte que Fufius n'arrêtât la poursuite en s'opposant à la Loi;*] comme sa Charge de Tribun lui en donnoit le pouvoir, ainsi que je l'ai expliqué *sur la même Lettre à Métellus, Remarq. X.*

VIII. *Il n'a pas considéré, qu'il valoit bien mieux que Clodius demeurât par ce moien sans être jugé, dans l'ignominie, & dans l'ordure de son crime.*] C'est que quand les Tribuns empêchoient qu'on ne fit justice de quelque criminel, il n'en étoit pas réputé pour cela plus innocent, & n'en demeuroit pas moins dans le délit, *in reatu*, & par conséquent l'infamie, jusqu'à-ce qu'il eût été jugé, & absous.

IX. *Comme un Maître de Gladiateurs qui épargne les meilleurs de ses Esclaves.*] Il choisissoit volontiers les moindres pour les exposer, & pour les faire combattre les prémiers.

X. *Jamais on ne vit en Académie de Jeu un si vilain assemblage d'hommes.*] Ce qu'il presse le plus de remarquer sur cet endroit est, que les Académies de Jeu ne passoient pas en ce tems-là, comme en celui-ci, pour un réduit d'honnêtes gens : (1) en quoi je souhaite que les Romains eussent tort, & que nous ayions raison. Et afin qu'on ne s'imagine pas que les Jeux dont Cicéron parle ici avec tant de mépris, fussent fort différens de ceux qui occupent aujourd'hui le loisir de la plûpart des gens de condition de l'un & de l'autre séxe, je suis obligé d'ajoûter, pour soûtenir ma Remarque, qu'il y a dans le Latin, *ludo talario*, ce que je n'ai pas crû devoir entreprende de traduite à la lettre, ne sachant bonnement comment appeller en François cette sorte de Jeu. Mais il est pourtant certain que c'étoit une sorte de dez (2) d'or, ou d'ivoire, (3) qu'on remuoit, comme les nôtres, dans une espéce de cornet, (4) avant que de les jetter. Il y avoit cette différence, qu'au lieu que nos dez ont six faces, parce qu'ils sont cubiques, ceux-là (5) n'en avoient que quatre, parce qu'il y en avoit deux opposées, des six qu'ils auroient dû avoir, qui étoient arrondies en cone. (6) On s'en servoit pour deviner, (7) aussi-bien que pour jouer, & l'on en tiroit bon, ou mauvais augure,

selon

selon ce qu'on amenoit. Comme on en jettoit d'ordinaire quatre à la fois, la plus heureuse chance étoit, (8) quand on amenoit les quatre points différens. Parce qu'on appelloit ces faces du nom de quelques animaux, comme le chien, (9) le vautour, (10) le basilic, (11) ou de quelques Dieux, comme Venus (12) Hercule (13), il y a des Auteurs (14) qui ont crû, qu'elles étoient marquées des figures de ces animaux, & non pas de nombres, ni de points, comme nos dez. Mais si cela est, il faut que ces figures & ces images fussent affectées à signifier chacunes un certain nombre particulier; car il est constant, que deux des faces opposées, valoient l'une un, & l'autre six; (15) & des deux autres opposées aussi, l'une valoit trois, & l'autre quatre. Ce Jeu étoit bien ancien, puis que les Amans de Penelope (16) y jouoient déja dans le Temple de Minerve; car c'étoit la coûtume de jouer dans les Temples. (17) C'étoit un Jeu de vieillard chez les Romains, (18) comme Auguste même le dit, (19) & chez les Grecs, un Jeu d'enfant, comme il paroît par la description d'un excellent Tableau de Policléte dans Pline, (20) par Apolodore (21) qui y fait jouer Cupidon avec Ganiméde, & par Diogéne de Laërte qui dit, (22) que les Ephésiens se moquoient d'Héraclite, parce qu'il y jouoit avec les enfans.

(1) *hominem omnium nequissimum, qui non dubitaret, vel in foro aleâ ludere. Philipic.* 2. (2) *Sueton. in Tiber. c.* 14. (3) *Martial. l. & epig.* 14. (4) *mitteret in pyrrum talos. Horat. l.* 1. *Sat.* 7. (5) *Thomas Dempsterus in Rosini. l.* 5. *c.* 1. (6) *Casaub. in* 10. *l. Athen.* (7) *Sueton. in Tiber. c.* 14. (8) *Cum steterit vultu nullus tibi talus eodem. Martial. l.* 14. *epig.* 12. *& Lucian. in amorib.* (9) *Ovid. in Arte l.* 2. (10) *Plaut. in Curculion. act.* 2. *scen.* 3. (11) *Thomas Godwinus Anthol. Rom. l.* 2. *sect.* 3. *c.* 13. (12) *Propert. l.* 4. *eleg.* 9. *Lucian. &c.* (13) *Plaut. in Curculion act.* 2. *scen.* 3. (14) *Turneb. Adversar-*

 l.

l. 5. *c.* 6. *&c.* (15) *Jaccb. Oiselius in c.* 13. *l.* 18. *Gelli* (16) *Odiss. l.* 1. (17) *Franc. Luisinus parerg. l.* 5. *t.* 21. (18) *Cicer. de Senectute* (19) *Sueton. in Aug. c.* 71. (20) *l.* 34. *c.* 8. (21) *Rhodius in Argonaut. l.* 3. 22. *l.* 8.

XI. *Jamais on ne vit un si vilain assemblage d'hommes.*] On demandera, peut-être, comment il se trouva tant de gens diffamez dans cette Compagnie, puis que l'Accusateur avoit la liberté de les récuser? Mais puis que le Criminel avoit la même liberté de récuser les gens de bien, que le sort présentoit à la place des méchans que l'Accusateur avoit rejettez, & qu'il y avoit, comme Cicéron le suppose, beaucoup plus de méchans que de bons dans tout le nombre de gens parmi lequel le sort avoit à choisir : il étoit inévitable, que la Compagnie se trouvât à la fin composée, de même que le Corps, d'où elle fut tirée, d'un petit nombre de gens de bien parmi un grand nombre de méchans. Cela se peut démontrer mathématiquement : Qui ôte également d'un composé de choses inégales en ôte choses inégales.

XII. *Des Chevaliers tout déchirez.*] C'est pour faire entendre, qu'il n'avoient pas le bien nécessaire pour porter cette qualité à juste titre; selon ce que j'ai expliqué dans l'Avant-propos, & qu'ainsi il étoit facile à Clodius de les corrompre.

XIII. *Des Tribuns du Trésor.*] C'étoit des Officiers tirez du Peuple, qui gardoient les fonds d'argent destinez à la guerre, pour les distribuer dans le besoin aux Questeurs des Armées. Comme le Sénat ne jugeoit pas en Corps des affaires particuliéres, & qu'il n'en prenoit qu'autant de connoissance qu'il faloit pour en faire justice, on choisissoit depuis neuf ans les Juges en partie parmi ces Tribuns, en partie parmi les Sénateurs, & les Chevaliers, afin qu'il y en eût de tous les Ordres de l'Etat; au lieu qu'auparavant, il n'y avoit, par les Loix de Silla, que les Sénateurs qui pûssent être

tre Juges. On obſervoit de choiſir ces Tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parce que c'étoit un Emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. Mais il faloit, que Clodius eût trouvé le moien d'avoir pour Juges les moins riches de ce corps, comme les plus faciles à corrompre.

XIV. A qui cette Charge, qui ne doit ſe donner qu'à des riches, ne convenoit pas alors comme elle leur convient, depuis les ſommes exceſſives dont Clodius a acheté leurs opinions.] *Le Texte ſe lit en cet endroit de deux maniéres bien différentes, pour ne pas dire contraires, qui renferment toutes deux un jeu de mots, dont la grace ne ſe peut conſerver en François. Je n'ai donc pas entrepris de traduire à la lettre celle des deux Leçons qui m'a paru la plus raiſonnable, & que j'ai ſuivie : Je n'aurois pas été intelligible. Je me ſuis contenté d'en faire entendre le ſens, & je ne l'ai ſû faire en moins de paroles.*

XV. De ceux qui l'aſſiſtoient.] *Il y a dans le Latin* advocatorum; *mais ce mot ne vouloit pas dire la même choſe que celui d'*Avocat *veut dire parmi nous, quoi que celui d'*Avocat *en vienne. On appelloit alors de ce nom tous ceux qui aſſiſtoient les Criminels, ſoit de leurs conſeils, ſoit de leurs ſollicitations, ou ſeulement de leur préſence, & de leur compagnie; car tout le monde ſait, que ceux que nous appellons à preſent* Avocats, *s'appelloient alors* Patroni, quaſi Patres, *comme ſervant de Péres à ceux qu'ils défendoient en Jugement.*

XVI. *Les Juges témoignérent qu'ils étoient prêts à ſacrifier leurs vies pour la mienne.*] Pour entendre la raiſon de cette démonſtration de zéle, il eſt néceſſaire de ſe ſouvenir de ce qui a été dit plus haut, des préparatifs de Clodius pour en venir à quelque violence. Or il y avoit plus à craindre de ſa part pour Cicéron que pour tout autre, parce que ſon témoignage étoit, comme on a vû, (*) déciſif, & coupoit, ponr ainſi dire, la gorge au Criminel, en détruiſant le ſeul fait juſtificatif qu'il avoit oſé

 alléguer.

alléguer. (*) *Remarque VI. de cette Lettre.*

XVII. *Xénocrate.*] C'est le Philosophe célébre qui tint l'Ecole de l'Académie après Speusippe, Neveu & Successeur immédiat de Platon. Il étoit d'un esprit si pesant, que Platon disoit ordinairement de lui, qu'il avoit autant besoin d'éperon, qu'Aristote de bride. C'est encore au même, que le même Platon avoit coûtume de dire ce beau mot; *Sacrifie aux Graces*; pour lui reprocher son humeur austére & farouche. Elle étoit si connuë, que la Courtisanne Phryné, la plus belle personne de la Gréce, gagéa, comme une chose impossible, de l'émouvoir. Mais aiant une nuit obtenu de lui par importunité la moitié de son lit, sans qu'il fît seulement semblant de l'y savoir, comme on se moquoit d'elle le lendemain, elle dit, *qu'elle avoit gagé d'un homme, & non pas d'une statuë. Diog. Laërt. l.* 4.

XVIII. *Vos Concitoiens.*] Cicéron désigne ainsi les Athéniens, par rapport seulement au surnom d'*Atticus*; car il avoit refusé d'être Citoien d'Athénes, quoi qu'on le lui eût offert le plus honorablement qu'il se pût, parce qu'il auroit cessé dès lors de l'être de Rome, personne ne pouvant en ce tems-là l'être de deux Villes à la fois.

XIX. *Numidicus*] L'un des plus grands ornemens de illustre Maison *Cæcilia*, dont j'ai parlé au sujet des deux Fréres Métellus, brouillez avec Cicéron, & Cousin germain de leur Grand-Pére. Il fut surnommé *Numidicus*, pour avoir triomphé de Jugurtha Roi de Numidie, qu'il avoit battu plusieurs fois, & qu'il avoit réduit aux derniéres extrêmitez, quand Marius son Lieutenant & sa Créature fut fait Consul, & lui alla ôter l'honneur d'achever cette guerre.

XX. *Dites-moi, ô Muses, comment le feu commença à s'y mettre.*] Ce sont deux vers tronquez du XVI. Livre de l'Iliade d'Homére, où il veut conter, comment Hector mit le feu aux navires des Grecs.

Platon

Platon voulant de même raconter au VIII. de ses Politiques, comment sa République pouvoit être agitée de séditions, se sert de ces mêmes vers pour en commencer la description.

XXI. *Ce chauve mon Panégïriste.*] Il est clair par l'éloge que Cicéron a rapporté (*) que Crassus avoit fait de lui en plein Sénat, que c'est du même Crassus qu'il parle ici, & cela suffit. *Il y a de plus dans le Texte Latin*, ex Nanneianis; *mais heureusement ce mot n'est pas nécessairè pour entendre cet endroit, car il est absolument inexpliquable, & il y auroit de l'inhumanité à rapporter les extravagances, que l'ambition de l'expliquer a fait dire aux plus habiles Commentateurs.* (*) *Lettre XIV.*

XXII. *Je lui ai ravi le Gouvernement de Syrie.*] J'ai dit ailleurs, que c'étoit d'ordinaire le Sénat qui disposoit des Gonvernemens. Ainsi Cicéron pouvoit bien avoir empêché par son crédit, & son autorité dans cette Compagnie, qu'on ne donnât celui de Syrie, qui étoit le plus considérable en ce tems-là, au Consul Pison, en haine de la protection qu'il avoit donnée à Clodius dans sa vilaine affaire.

XXIII. *Lentulus avoit été absous deux fois.*] C'est le principal des cinq Complices de Catilina, que Cicéron avoit fait étrangler en prison. Il étoit Fils d'un Manius Aquillius d'illustre Maison Plébéïenne, qui avoit été Consul avec Marius, & qui avoit triomphé: mais il avoit été adopté par un Lentulus de l'illustre branche de ce nom, dont j'ai parlé, de la Maison des Cornéliens. Il s'appelloit par cette raison *Publius*, comme les Aînez de cette branche, & outre le surnom de Lentulus qui la marquoit, il en avoit encore un particulier, qui étoit *Sura*, c'est-à dire, *gras de jambe*. Voici quelle en fnt l'occasion. Le Dictateur Silla lui demanda un jour en plein Sénat, quel compte il rendroit des derniers publics, qu'il avoit maniez peu fidellement dans sa Questure; & il répondit, *qu'il présenteroit*

le gras de sa jambe pour y être frappé, comme faisoient en ce tems-là les enfans au jeu de paume, quand ils avoient fait faute. Il faut que Cicéron contât ici pour une espéce d'absolution, l'impunité des concussions, dont cet homme avoit été quitte pour cette plaisanterie. Une autre fois, qu'il fut absous dans les formes de quelqu'autre crime, il dit hautement, sur ce qu'il avoit eu une voix de plus qu'il ne lui faloit; *qu'il avoit perdu l'argent qu'il avoit donné à ce Juge-là pour le corrompre*. Cela ne l'empêcha pourtant pas d'être Consul depuis, ni d'être chassé l'année suivante du Sénat par les Censeurs, pour son luxe, & pour ses autres vices. C'est ainsi que la sévérité antique se réveilloit de tems en tems, & faisoit encore quelques efforts pour s'opposer au débordement du siécle, & à l'entiére corruption des mœurs. Mais c'étoit inutilement; car Lentulus trouva le moien de rentrer au Sénat sept ans après, en se faisant élire Préteur tout de nouveau sous le Consulat de Cicéron; & ce fut dans cette Charge, qu'il conjura, & qu'il fut étranglé. Il avoit épousé une Julie, Sœur de Lucius Julius César, de qui j'ai parlé, (*) veuve de Marc-Antoine, surnommé le Candiot, Fils aîné de l'Orateur de même nom, & par conséquent Mére du Triumvir. *Plutarc. in Cicer. c. 6.* (*) *Lettre X, Remarq. XII.*

XIV. *Catilina avoit été absous deux fois.*] Il l'avoit bien été trois. La prémiére fut d'une accusation d'inceste. (1) On appelloit ainsi le commerce charnel avec une Vestale, pour marquer mieux la griéveté du crime, quoi qu'on n'eût aucune alliance avec elle, comme Catilina n'en avoit aucune avec celle qu'on l'accusa d'avoir débauchée. Elle s'apelloit Fabia, & étoit Sœur de Térentia, Femme de Cicéron, & c'est pourquoi cet Orateur ne met pas cette accusation en ligne de compte; outre qu'il prétendoit qu'elle étoit fausse, & que Catilina en avoit été justement absous. On doute même si ce

fut

fut lui qui fut mis en Justice pour cette intrigue, (2) & non pas la Vestale seule à cause de lui.

Il fut accusé une seconde fois pour avoir tué Marius Gratidianus, Cousin germain du Pére de Cicéron. C'est celui que j'ai dit dans l'Avant-propos, qui avoit été adopté par le grand Marius. C'étoit un homme fort turbulent qui étoit Préteur alors pour la seconde fois. Il fut découvert par les Satellites de Silla dans une étable à chévres, où il s'étoit caché; & Catilina, encore tout jeune, l'en tira pour le conduire à coups de verges jusqu'au de-là du Tibre, au tombeau des Luctatiens, en vangeance du grand Personnage de cette Maison, que j'ai dit (*) que Marius avoit fait mourir. Là, le même Catilina lui creva les yeux, lui coupa les oreilles, & puis la tête, qu'il porta à Silla, lequel l'envoia au jeune Marius assiégé dans Préneste, & Frére adoptif du Mort, ce qui acheva de le désespérer, & le fit résoudre à se tuer.

J'ai parlé sur les Lettres X. & XI. de l'autre accusation de Catilina, dont il fut absous aussi injustement que de la précédente, par la prévarication de Clodius son Accusateur. (1) *Oros. l. 6. c. 3.* (2) *Ascon. in Orat. in tog. cand.* (3) *Plutarc. in Sylla c. Valer. Max. l. 9. c. 2. Senec. de ira. l. 3. c.* 18. (*) *Let. XIII. Remarq. XI.*

XXV. *Baies.*] Ville Maritime de la Campanie, fameuse par ses bains chauds, & qui par l'admirable température de son air, la fertilité de son terroir, & la magnificence de ses bâtimens, passoit pour le plus délicieux séjour du monde. *Nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis.* Horat.

XXVI. *Demandes-le à ta Sœur?*] Il y a dans le Latin *patrono tuo*, *à ton Avocat*, ou comme peu s'en est falu que je n'aie traduit, *à ta Gouvernante*; car il est clair, que c'est de sa Sœur, que Cicéron entendoit parler, & qu'il l'appelle de la sorte, parce que c'étoit une maîtresse femme qui gouvernoit absolument son Frére. Tous les Commenta-

tateurs en conviennent, parmi leurs égaremens infinis sur cet endroit. Reste à savoir de quelle Sœur ceci se doit entendre; car il en avoit trois. Quoi que Cicéron l'accuse quelque part d'un commerce incestueux avec toutes trois, (1) aussi bien que Plutarque, (2) il semble, que celle qui étoit veuve de Quintus Marcius Roi, en étoit moins soupçonnée que les deux autres. La plus jeune avoit été répudiée cinq ans devant par Lucullus, à son retour de la guerre de Mithridate; pour avoir, pendant son absence, vêcu trop familiérement avec leur étrange Frére, de qui Lucullus avoit encore d'autres sujets sensibles de se plaindre. C'étoit d'avoir caballé dans son Armée (3) au siége de Nisibe pour la faire soûlever.. Mais quoi que ce sujet fût aussi propre à en faire éclat, que l'autre à être dissimulé, il ne paroît point que ce grand homme en fit aucun; & il produisit au contraire des esclaves à lui dans le procès du Sacrilége dont il s'agit ici, (4) pour témoigner le commerce incestueux de son Beau-Frére avec sa Femme. Je pancherois à croire, que c'est de celle-là que Cicéron entendoit parler ici, parce qu'il étoit bien avec l'autre il n'y a qu'un an, comme on a vû dans la Lettre à Métellus Mari de cette autre, si l'affaire du Sacrilége qui la brouilla avec Cicéron, à cause de ce qu'il y déposa poussé par sa Femme, comme je l'ai déja dit, n'étoit pas arrivé depuis cette Lettre.

Cette Femme de Métellus étoit la plus diffamée des trois Sœurs, sans comparaison; car il ne paroît pas que les deux autres aient fait parler d'elles qu'avec leur Frére, & Cicéron appelle celle-ci dans une Action publique, l'*amie du genre humain.* (5) Il ajoûta qu'elle avoit un jardin, qu'elle entretenoit avec grand soin, en un endroit du bord du Tibre, où tous les jeunes gens s'alloient baigner, & où elle les choisissoit à son gré. Quelque suspect qu'il soit sur le chapitre de cette drolesse à cause de leur inimitié, des reproches publics de cette qualité

ne

ne pourroient guére être crus faux, quand même ils ne seroient pas confirmez, comme ils le sont par Quintilien (7), & par Plutarque (8), qui n'étoient pas ses ennemis. Plutarque explique un sobriquet que tout le monde lui donna, comme Cicéron (9), & que Quintilien avoit rapporté sans l'expliquer; sur ce qu'elle fut excroquée par quelqu'un de ses amans, qui eut l'adresse de lui faire prendre une bourse pleine de la plus petite monnoie, dans la croiance qu'elle étoit pleine de la plus grosse. Enfin, & pour dernier trait de sa peinture, le même Cicéron l'accusa si clairement & si publiquement encore cinq ans après, d'avoir empoisonné son Mari (10), qu'on ne peut pas aussi douter qu'elle n'en fût violemment soupçonnée; sur tout, si l'on considére ce même sobriquet cité par Quintilien de *quadrantaria Clitemnestra*, comme qui diroit, *la Clitemnestre aux rouges doubles*, par où la mort de son Mari, & l'heureuse fourbe de son galand excroc, lui étoient également reprochées; car tout le monde sait bien, que Clitemnestre fit aussi mourir le sien. (1) *Qui non pluris fecerat Bonam Deam quam tres sorores.* (2) *Plutarc. in Cicer. c.* 8. (3) *Dio l.* 35. *& de Haruspic. resp.* (4) *Plutar. in Lucull. c.* 18. (5) *amicam omnium. Pro Cælio.* (6) *Habes hortos ad Tiberim, ac diligenter eo loco præparasti, quo omnis juventus natandi causa venit, hinc licet conditiones quotidie legas.* (7). *l.* 8. *c.* 6. (8) *in Cicer. c.* 8. (9) *Mulier potens quadrantaria.* (10) *Cum Q. Metellus tertio die postquam in curia floruisset, integerrima ætate, optimo habitu, maximus viribus eriperetur civitati, ex hac domo progressa ista mulier de veneni celeritate dicere audebit? Pro Cælio.*

XXVII. *A qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait été la Femme de ce petit Bourgeois.*] C'est ce que j'ai dit sur la Lettre à Métellus, que cette Clodia avoit voulu se marier avec Cicéron, & je ne saurois m'empêcher de remarquer la ridicule délicatesse de quel-

ques

ques Commentateurs, de détourner visiblement le sens de ce passage, plûtôt que de croire, qu'une Femme de cette qualité eût voulu épouser un nouveau Noble, comme lui; quoi que Plutarque le dise positivement. Comme si on ne savoit pas vingt autres mariages plus inégaux de ce tems-là; ne futce que celui de son Compatriote Marius avec la Tante Paternelle du grand César. Hors qu'ils prétendent, que Cicéron, tout Fils, & petit-Fils qu'il étoit de Chevalier Romain, fût de moindre qualité qu'un franc Païsan, (*) tel que Marius peut être, parce qu'il étoit Auteur, & que Marius ne l'étoit pas. (*) *C. Marius rusticanus vir, sed plane vir. Tuscul. Quaest. l.* I.

XXVIII. Non plus qu'il ne tint pas à toi, &c. *Après* patrono tuo, *il y a tout de suite dans le Latin,* qui Arpinates aquas concupivit, nosti enim Marinates. *Les raisons que j'ai eues d'entendre tout cela comme j'ai fait, sont de celles que j'ai dit dans la préface qui se sentent, & qui ne se démontrent pas; je ne puis pourtant comprendre comment le sens des trois derniers mots qui est si clair, n'a pas déterminé tous les Commentateurs à expliquer comme moi les précédens. On voit bien que toutes ces eaux dont il est parlé ici, font allusion à la coûtume de laver de certaines parties qu'on ne nomme pas, après s'en être servi à un usage qu'on nomme encore moins; comme Ovide dit que fit sa Maîtresse pour dissimuler l'outrage qu'elle avoit reçû de lui.* Dedecus hoc sumpta dissimulavit aqua.

XXIX. *Non plus qu'il ne tint pas à toi, ni aux Pirates qui te prirent, que tu ne leur fusses quelque chose de semblable.*] Cette raillerie de Cicéron étoit fondée sur un accident qui étoit arrivé long-tems auparavant à Clodius dans la mer de Cilicie, (*) allant apparemment faire sa prémiére Campagne en Asie, sous son Beau-Frére Lucullus. Il passoit pour constant, qu'il avoit été pris en plus d'une maniére par les Pirates de ces côtes, qui le trouvérent joli. Cela a fait croire à quelques Commentateurs, qu'il y a

de

de l'affectation à la qualité de *beau garçon*, *pulchellus puer*, que Cicéron lui donne à l'entrée de ce recit : Mais le ſurnom de ſa Famille, qui étoit, *Pulchri*, *les Beaux*, ainſi que je l'ai déja dit, (*) ſuffiſoit, ſans autre raiſon, pour l'appeller de la ſorte. J'ai rendu le plus modeſtement qu'il m'a été poſſible, l'horrible ſens de ce reproche infame, en tâchant d'en conſerver la plaiſanterie. Je ne ſai ſi j'y ai réüſſi, quoi que je me ſois donné pour cela une liberté, qui m'eſt fort extraordinaire dans la maniére de traduire. (*) *Jam robuſtus, provinciæ ſe ac rei militari dedit, atque ibi piratarum contumelias perpeſſus, etiam Cilicum libidines, barbarorumque ſatiavit.* De Haruſpic. reſponſ.

XXX. *Ce menu peuple affamé qui ne ſe laſſe point de ſuccer le Tréſor public.*] C'eſt que le menu Peuple de condition libre n'avoit autre métier à Rome, non plus qu'à Sparte, que celui de la guerre, (1) & n'exerçoit point, comme parmi nous, les Arts méchaniques ; car il n'y avoit que les Eſclaves qui en fiſſent profeſſion. Il ne ſubſiſtoit donc que des libéralitez d'Etat, plus ou moins grandes, ſelon qu'il plaiſoit aux Tribuns, & au Sénat d'en convenir ; & c'étoit une des occaſions les plus ordinaires des diviſions ; car ils n'en convenoient pas facilement. La principale de ces libéralitez étoit le partage des terres conquiſes en vertu des Loix qui ſe faiſoient de tems en tems pour cet effet, appellées par cette raiſon *Agrariennes*, c'eſt à dire, *des Champs.* Mais comme il n'y avoit pas aſſez de ces terres pour tout le Peuple, on étoit ſouvent obligé de diſtribuer outre cela du bled, ou du pain, (2) & même quelquefois du lard, de l'huile, & autre choſes ſemblables, aux dépens du Public. Il ne paroît guére, qu'on donnât de l'argent en eſpéce. (1) *Dionyſ. Halic. l.* 2. (2) *Caſaub.*

XXXI. *Tréſor.*] On le gardoit dans le Temple de Saturne (1), ſitué ſur la pente du Mont du Capitole, vers la Place de Rome, du côté du Tibre.

bre. Il y en avoit un ordinaire, où l'on recevoit les revenus annuels de la République; & c'étoit d'où l'on tiroit de quoi subvenir aux dépenses ordinaires, comme celle-ci. Mais il y en avoit outre cela un extraordinaire, qu'on appelloit *sacré*, *sanctius ærarium*; où après que Rome eut été reprise sur les Gaulois, on mit, comme en dépôt, des sommes considérables pour ce tems-là auxquelles on ne devoit toucher, qu'en cas d'une nouvelle irruption de ces mêmes Peuples. Ce fut ce qui donna occasion à cette noble réponse de César au Tribun qui gardoit ce Trésor, quand ce grand homme le fit ouvrir par force, pour s'en servir dans la guerre Civile (2), *Qu'il étoit inutile de le réserver davantage, puis qu'il avoit mis Rome hors de danger d'être jamais attaquée par les Gaulois.* C'étoit dans celui-là qu'on avoit mis depuis les sommes immenses, que les Triomphateurs (3) apportérent des Païs conquis.

Outre ces deux Trésors différens, il y avoit encore un autre fonds, guére moins sacré que celui dont je viens de parler, provenant du vingtiéme qui se paioit de tous les Affranchissemens (4), & du vingtiéme aussi de toutes les Successions, qui étoient recuillies par d'autres héritiers que les enfans des morts; ce qui montoit à des sommes excessives. Ce dernier Trésor s'appelloit *aurum vicesimarium.* Tout le monde sait, que le nom général d'*ærarium* qu'on donnoit à tous ces Trésors, venoit de ce que la premiére monnoie des Romains étoit de cuivre. (1) *Plutarc. Problem. & Festus.* (2) *Appian. l. 2.* (3) *Romani census populi quem Punica bella, Quem dederat Perses, quem victi præda Philippi. Lucan. 3.* (4) *Tit. Liv. l. 7. & 27.*

XXXII. *Ces jeunes gens l'apellent* Cneus Cicéron *pour s'en moquer.*] Pour entendre cette raillerie il faut se souvenir que *Cneus* étoit le nom propre de Pompée, si bien qu'on vouloit dire par ce sobriquet qu'on lui donnoit, composé de son nom propre & du surnom de Cicéron, qu'il étoit autant

tant Cicéron que Pompée, moitié l'un, moitié l'autre.

XXXIII. Cela vaut bien des Chansons à ma louange.] *Il y a dans le Latin* sine ulla pastoritia fistula. *Les Commentateurs conviennent, que ces mots ne peuvent avoir que deux sens; l'un que Cicéron a été applaudi sans être sifflé, chose admirable! Cependant, c'est celui que les plus habiles ont suivi, préférablement à l'autre que j'ai préféré, & qui fait si manifestement allusion à l'ancien usage de chanter les louanges des grands hommes au son de la flute.* (*) *Il faloit, pour suivre la Lettre dans ce dernier sens, traduire*; quoi qu'on n'ait point chanté mes louanges sur la flûte; *mais j'ai crû plus agréable de m'en éloigner, comme j'ai fait, sans sortir du sens.* (*) Tuscul. quæst. l, 1. & 4. Pindar. Olympic. Od. 19. Horat. &c.

XXXIV. *Afranius.*] Il s'apelloit *Lucius.* On ne sait, ni quelle étoit sa naissance, ni pourquoi Cicéron l'appelloit *Auli filium*; mais il paroit bien clairement par la suite, que c'est de lui qu'il veut parler. C'étoit une créature de Pompée, qui l'avoit fait son Lieutenant contre Mithridate; mais il n'en valoit pas mieux pour cela, Dion dit, *qu'il chantoit mieux qu'il ne gouvernoit l'Etat. l. 36.*

XXXV. *Ceux qui distribuent l'argent pour acheter les suffrages.*] Le crime n'étoit pas de donner de l'argent à ceux de qui on briguoit les suffrages; cela étoit permis, tant la coruption étoit grande, pourvû qu'on le fit publiquement, dans les lieux mêmes où se tenoient les Assemblées pour les élections. Le crime étoit seulement de le faire en cachette comme ici, chez un Particulier. *Casaubon, & Manuce.*

XXXVI. *Lurco.*] Il s'appelloit *Marcus Aufidius*, & étoit d'une illustre Maison Plébéïenne, où il y avoit eu plusieurs Consuls.

XXXVII. *Loix Ælia & Fusia.*] C'est une chose

chose étrange, que ces deux Loix étant des plus importantes de ce siécle, on ne sache point du tout qui les avoit faites, quoi qu'elles portent le nom de deux Maisons illustres. Il étoit donné pouvoir à tout Magistrat Curule par la premiére de s'oposer à quelqu'autre Loi que ce fût, qu'on voulût établir; & ordonné en mêmes tems, qu'on observât les Augures toufois & quantes on en proposoit quelqu'une, afin de savoir si elle étoit agréable aux Dieu. Or cette cérémonie de l'observation des Augures demandoit un nombre infini de circonstances, pour être faite, comme il faloit, & étoit sujette à mille incidens divers qui la rendoient nulle, ou de mauvais présage; & en ce cas, il étoit défendu de passer outre à l'affaire dont on délibéroit. Ainsi, c'étoit une source intarissable de prétextes, pour empêcher tout ce qu'on ne vouloit pas laisser faire.

Quant à l'autre Loi nommée *Fusia*, elle défendoit de traiter de quoi que ce fût avec le Peuple, en de certains jours, où il avoit été permis jusqu'alors de le faire. Ces formalitez étoient nécessaires dans une Police, où tant de Magistrats différens avoient droit de proposer de nouvelles Loix, & où, sans cela il auroit dépendu uniquement du caprice du Peuple, qui étoit le Souverain, de les accepter, aussi-tôt qu'on les proposoit. Ainsi, on n'ôtoit point la liberté d'en proposer, ce qui est une des meilleures politiques dont un Etat puisse user; mais comme il étoit difficile qu'il ne se trouvât pas un seul homme éclairé & bien intentionné, parmi tant de gens qui pouvoient s'y opposer, il ne pouvoit guére arriver qu'on en laissât passer de mauvaises.

On dira, sans doute, que cette même police donnoit le pouvoir d'empêcher aussi qu'il n'en passât de bonnes. Mais il y a deux choses à répondre là-dessus. L'une, qu'il est très-possible qu'une grande multitude d'hommes convienne à agréer un bon établissement, & qu'il est rare au con-

contraire qu'elle convienne à en agréer un mauvais. C'est la lumière naturelle, & la raison commune à tous les hommes, qui fait agréer les bonnes Loix, quand aucun intérêt particulier ne l'empêche; mais il est bien difficile qu'un grand nombre d'hommes ait le même intérêt particulier, nécessaire pour en faire agréer une mauvaise, malgré les lumiéres de la raison.

L'autre chose qu'il y a à dire sur ce sujet est, qu'il n'y a rien de si bon, sur tout dans la Politique, qui n'ait ses inconvéniens; mais il faut les peser, si l'on en croit l'Oracle de Florence, (*) & prendre le moins grand pour petit. Or il est évident que ç'en est un bien plus grand pour un Etat, de recevoir une mauvaise Loi, que d'en rejetter une bonne, par la raison fondamentale, qu'il est moins fâcheux d'être privé d'un bien que de souffrir un mal. Ainsi, quand même cette police, que je viens d'expliquer, auroit également empêché l'établissement des bonnes Loix, & des mauvaises, elle ne laisseroit pas toûjours d'être louable, puis qu'il y a moins de danger pour un Etat à être privé d'un établissement utile, qu'à en souffrir un pernicieux (*). *Mai non si cerca fuggire un inconveniente, ché non s'incorra in un altro, ma la prudenza consiste in sapere conoscere la qualita de gli inconvenienti, & prendere il manco tristo per buono.* Princip. c. 21.

XXXVIII. Une Roiauté de la fève.] *Il y a dans le Latin,* fabam mimum. *Quel que puisse être le dernier de ces deux mots, sur lequel les Manuscrits varient beaucoup, le prémier, dans lequel ils conviennent presque tous, forme si clairement le sens que j'ai suivi, qu'il est étonnant que quelques Commentateurs l'aient osé changer, pour le faire accorder avec l'autre. Il est constant, que dès ce tems-là les enfans tiroient au sort à qui seroit Roi entr'eux, (*) comme nous faisons encore aujourd'hui; hors qu'ils le faisoient en Décembre pour la fête des Saturnales; &*
que

que nous le faisons en Janvier pour celle des Rois, ainsi qu'un illustre Théologien de nôtre tems l'a démontré. C'est sans doute à cet usage que Cicéron fait allusion en cet endroit. Que s'il est absolument nécessaire de faire accorder les doux mots de ce passage, je ne voi pas pourquoi on rejetteroit la conjecture ingénieuse de Lambin; & qu'il y avoit apparemment quelque farce fort connuë de ce tems-là, qui rouloit sur cette mommerie dont elle portoit le nom, fabam mimum, la farce de la féve. *Voila tout ce que je puis gagner sur moi de dire touchant ce passage, sur lequel ceux qui voudront admirer les égaremens de la Critique n'ont qu'à lire les Commentateurs. J'ajoûterai seulement, que cet usage de la féve pour faire des Rois, vient de ce qu'on s'en servoit à Athénes pour donner les suffrages dans la création des Magistrats, comme dans les autres affaires. On les choisissoit blanches ou noires, percées, ou entiéres, selon qu'on vouloit favoriser, ou nuire. C'étoit avant qu'on s'y servît de coquilles.* Suidas. Etimologicum. Sam. Petit Comment. in leges Atticas l. 3. c. 1. (*) Tacit. Annal. l. 3. c. 15.

XXXIX. *Je crains qu'il n'arrive beaucoup de mal de vôtre refus.*] On verra par la derniére Lettre du second Livre, que la crainte de Cicéron étoit bien fondée, & que son Frére fit bien des choses mal à propos dans son Gouvernement d'Asie, qu'un Lieutenant comme Atticus l'auroit empêché facilement de faire. Cicéron ne pouvoit pas solliciter plus fortement Atticus dans le fond, & pourtant d'une maniére plus douce, d'accepter cette Lieutenance qu'il réfusoit, qu'il l'en sollicite par ce peu de paroles; on verra dans la Lettre suivante comment Atticus y répondit.

(*) *Mais je n'oserois le blâmer après avoir refusé moi-même une Province Consulaire.*] Rien ne fait mieux voir, que Cicéron desapprouvoit ce refus d'Atticus, que la maniére dont il fait semblant ici de le justifier. Je dis, qu'il en fait semblant, parce que cette justification étoit ridicule dans le fond.

Car,

Car, quelle comparaison pouvoit-on faire entre la seule raison qu'Atticus alléguoit, qui étoit sa volonté, & celle que Cicéron avoit eue de refuser les Provinces Consulaires, dans un tems où il étoit si nécessaire à Rome, pour achever d'éteindre le feu que Catilina avoit allumé, & qui fumoit encore? Il semble que c'étoit se moquer d'Atticus, que de lui présenter une excuse si impertinente; mais il n'y en avoit pas de meilleure, & il faloit bien lui en trouver quelqu'une, de peur qu'il ne crût qu'on le trouvoit inexcusable. Quelque mauvaise que celle-ci fût, il en avoit assez de besoin pour n'y regarder pas de si près, & pour la trouver bonne, ou, du moins, pour se flatter qu'elle paroîtroit bonne aux autres.

XL. *Chilius.*] Voiez Lettre V, Remarque IV.

XLI. *Archias.*] C'est le Poete pour qui il nous reste une Oraison si agréable. On y voit qu'il étoit fort attaché aux deux illustres Maisons des Métellus, & des Lucullus, dont il est parlé ici.

XLII. Pour les Méttellus.] *Il y a dans le Latin* ad Cæcilianam fabulam spectet; *c'est-à-dire mot pour mot*, qu'il ne travaille à quelque Piéce Cecilienne. *C'est un jeu de mots, que je n'ai pû conserver dans la Traduction, & qui est fondé sur ce que* Cecilius *étoit également le nom de Maison des Métellus, & d'un fameux Poëte Comique. Je me suis donc contenté d'en conserver le sens, en traduisant simplement* qu'il ne travaille pour les Métellus.



LET-

LETTRE DIXSEPTIEME.

Même Année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

AUTANT par vôtre Lettre (*I*), que par la copie que vous m'envoiez de celle de mon Frére, je vois une grande altération dans son amitié pour vous, & même dans son estime. J'en suis aussi affligé, que ma tendresse pour tous les deux m'y oblige, & aussi surpris qu'on le peut être; ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent; où, s'il n'en a point de sujet, un si grand changement dans son affection. Je comprenois bien déja ce dont vous-même vous défiïez aussi quand vous partîtes d'ici, qu'il avoit quelqu'ombrage contre vous, & que son esprit étoit ulcéré, & préoccupé de quelques soupçons odieux sur vôtre compte. Mais il ne m'avoit pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverses fois près de lui pour l'en guérir, non seulement avant qu'il fût déclaré Préteur d'Asie, mais encore beaucoup plus fortement depuis; il ne me paroissoit pas, dis-je, qu'il fût aussi outré qu'il le paroît par sa Lettre (*I*); quoi que je ne gagnasse pas sur lui tout ce que je voulois. Je m'en consolois dans l'espérance certaine qu'il vous joindroit à Dyrrachium, ou quelqu'autre part dans vos quartiers; & cela étant, je me flattois, & je n'en doutois pas, que tout s'accommoderoit entre vous, quand vous ne feriez que vous voir; à plus forte raison quand vous vous parleriez, & que vous vous seriez éclaircis: Car il n'est pas nécessai-

re

re que je vous dise ce que vous savez comme moi, combien il est traitable & doux; & jusqu'où va sa facilité, également à se bouiller, & à se raccommoder. Le malheur est, que vous ne vous êtes point vûs: Ainsi, ce qu'on lui a inspiré artificieusement contre vous a prévalu dans son esprit; sur ce qu'il devoit à vôtre liaison, à vôtre alliance, & à vôtre ancienne amitié.

De savoir à qui en est la faute, c'est ce qu'il m'est plus facile de penser que d'écrire ; parce que je crains de ne pas épargner assez vos Proches en voulant défendre les miens (*II*). Car je suis persuadé, que si on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, du moins y auroit-on pû facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire, qui s'étend plus loin qu'il ne semble. J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire comme il a fait de Thessalonique (*III*), & à parler ici à vos Amis, & sur sa route de la maniére que vous croiez. Toute l'espérance qui me reste d'être délivré de ce chagrin, n'est fondée que sur vôtre seule honnêteté. Si vous considérez, que les meilleures gens sont souvent les plus faciles à s'emporter, comme à s'appaiser; & que cette légéreté, pour ne pas dire cette molesse de sentimens, ne vient la plûpart du tems que d'une trop grande bonté de naturel; & ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à supporter mutuellement les foiblesses, les défauts, & même les outrages les uns des autres (*IV*); tout cela se calmera à ce que j'espére, & je vous en prie; Car vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois rien

rien oublier pour faire en ſorte, que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment, & ſoient aimez de vous.

Rien n'étoit moins néceſſaire que cette partie de vôtre Lettre, où vous rapportez tous les Emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir (*V*), ſoit à Rome, ſoit dans les Provinces, ſous mon Conſulat, & en d'autres tems. Je connois à fond la franchiſe (*VI*), & la grandeur de vôtre ame, & je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du différent choix de vie (*VII*), en ce que quelque ſorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oiſiveté. Mais quant à la véritable gloire, qui eſt celle de la probité, de l'application, & de la régularité (*VIII*), je ne vous préfére, ni moi, ni homme du monde; & pour ce qui me regarde en particulier, après mon Frére & ma Famille, je ſuis perſuadé que perſonne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vû d'une maniére à n'en pouvoir douter vos contentemens, & vos peines, dans les diverſes rencontres de ma vie; & j'ai reſſenti auec une égale ſatisfaction la part que vous avez priſe à mes avantages & à mes dangers. Dans le tems même que je vous parle, non ſeulement vos conſeils, en quoi vous êtes incomparable; mais vôtre entretien ordinaire, dont la douceur m'eſt ſi ſenſible, me fait un beſoin extrême. Je ne vous regrette pas ſeulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'eſt pas permis de négliger comme les autres, c'eſt encore pour mes fonctions du Barreau, que je con-

continuë, afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire, pour soûtenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette aussi pour mes affaires domestiques, dans lesquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon Frére. Enfin, ni dans dans mon travail, ni dans mon repos, ni dans mes occupations, ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques, ni dans celle de ma profession, ni dans les particuliéres, ni dans les publiques (*IX*), je ne saurois plus me passer de la douceur de vôtre aimable conversation, & de vos conseils. Une honnête honte réciproque nous a empêchez jusqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre. Mais il étoit nécessaire de le faire dans cette rencontre (*X*), à cause de cette partie de vôtre Lettre, que vous avez emploiée à vous justifier à moi, sur vôtre genre de vie.

Pour revenir à mon Frére, il se trouve heureusement dans vôtre brouillerie, que vous avez fait connoître depuis long-tems, & même que vous avez déclaré formellement à tous vos Amis comme à moi, la résolution où vous étiez de n'accepter aucun emploi; de sorte qu'il paroîtra, que c'est seulement par cette raison que vous n'êtes pas avec lui, & non pas à cause que vous êtes mal ensemble. Ainsi, il sera facile de réparer cette bréche qui s'est faite à vôtre union, & la nôtre demeurera inviolable, comme elle a toûjours été.

Les affaires de la République sont en pauvre état; tout y est foible, & variable. Vous aurez sû comment nos Chevaliers se sont

presque brouillez avec le Sénat. Ils avoient déja supporté impatiemment, qu'on eût fait un Sénatus-consulte pour informer contre les Juges corrompus par Clodius (*XI*). J'étois absent par hazard quand on le fit ; mais aiant reconnu qu'ils en étoient extrêmement fâchez, quoi qu'ils n'osassent pas le témoigner ouvertement, j'en fis reproche au Sénat avec beaucoup de force, à ce qu'il me sembla, & je parlai avec assez de poids, & bien au long, pour un sujet si odieux.

Mais voici une autre prétention insupportable des Chevaliers, que je n'ai pas pourtant laissé, non seulement de supporter, mais même de soûtenir. Ceux d'entr'eux qui ont traité des revenus de l'Asie avec les Censeurs, se sont plaints au Sénat d'avoir poussé les Fermes trop haut, par ambition de les emporter sur les autres enchérisseurs, & ils ont demandé là-dessus d'en pouvoir revenir.

Je suis bien des prémiers à favoriser leur requête; mais je ne suis pourtant que le second; car c'est Crassus qui leur a inspiré la hardiesse de la faire. La demande est odieuse, rien moins qu'honnête, & un aveu public de leur témérité. Il y avoit pourtant beaucoup à craindre, qu'ils ne s'alliénassent tout à fait du Sénat, s'ils n'obtenoient rien du tout. C'est encore moi principalement qui ai ménagé cette affaire. J'ai fait en sorte que le Sénat s'est trouvé nombreux, & favorable, quand on l'a agitée. Ce fut les deux prémiers jours de Décembre. Je dis beaucoup de choses sur la dignité des deux Ordres, & l'union qui devoit être entr'eux. Il n'y a pourtant encore rien d'arrêté; mais le Sénat paroît bien disposé.

posé. Le Consul désigné Métellus (*XII*) est le seul qui s'y est opposé, de tous ceux qui ont déja opiné, & c'étoit à nôtre Héros Caton à parler, quand la séance a fini avec le jour.

C'est ainsi, que marchant toûjours par les mêmes voies, j'entretiens tant que je puis cette union des deux Ordres, que j'ai cimentée dans mon Consulat. Cependant, comme il y a peu de fondement à faire là-dessus, je me munis d'autres moiens que je croi plus sûrs, pour soûtenir ma fortune en tout événement. Je ne puis m'en expliquer tout à fait par Lettres; en voici seulement un petit échantillon. Je vis en grande liaison avec Pompée. Je vous entends d'ici là-dessus: Allez, je me garderai de ce qu'il se faut garder, & je vous écrirai une autre fois plus au long sur les projets politiques.

Vous saurèz que Luccéïus est résolu de demander le Consulat plûtôt qu'il n'avoit dessein de faire, voïant qu'il n'y a que deux Prétendans (*XIII*) à l'élection prochaine, César & Bibulus (*XIV*). César songe à s'entendre avec Luccéïus par l'entremise d'Arrius, & Bibulus s'imagine de pouvoir s'entendre aussi avec César par celle de Caïus Pison (*XV*). Vous riez (*XVI*)? Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi rire (*XVII*). Que vous dirai-je encore? Quoi? Bien des choses. Mais ce sera pour une autre fois. Si vous devez venir, ne me le cachez pas. Je vous en presse bien modestement pour le souhaiter autant que je fais. Le cinquiéme Décembre.

REMARQUES.

I. *IL ne me paroiſſoit pas qu'il fût ſi outré, qu'il me le paroît par ſa Lettre.*] Ces paroles ne laiſſent pas lieu de douter, que ce ne fût le refus que fit Atticus de ſervir de Lieutenant en Aſie ſous Quintus Cicéron ſon Beau-Frere, qui acheva de les brouiller. Que ſi cela n'eſt pas dit ici plus clairement, c'eſt un ménagement exceſſif que Cicéron avoit pour Atticus, qui prétendoit ſans doute, que Quintus ne devoit pas s'offenſer du refus d'un homme comme lui, qui avoit refuſé tant d'autres Emplois, ainſi qu'il s'en vante plus bas. Mais quand il en auroit refuſé de beaucoup plus conſidérables, il avoit des raiſons d'honnêteté toutes particuliéres d'accepter celui-ci. C'étoit la confiance avec laquelle on a vû (*) que Cicéron avoit d'abord compté ſur ſa capacité, pour régler la conduite du nouveau Gouverneur, & ſoûtenir la gloire de leur Famille; d'autant plus qu'ils ſavoient tous deux le beſoin que Quintus auroit d'un Lieutenant comme Atticus près de lui. On verra par la ſuite que ce beſoin ne pouvoit être plus grand; & ainſi, on ne peut pas douter, que l'affliction qui paroît dans cette Lettre ne vint du même refus dont Quintus étoit ſi outré. Mais puis qu'Atticus en pouvoit bien prévoir les ſuites de même que Cicéron, & qu'il n'étoit pas capable d'avoir fait une démarche de cette conſéquence, qu'après meure délibération, il auroit été bien inutile à Cicéron de la lui reprocher; & de la vanité dont il eſt peint dans cette Lettre, il eſt facile de juger, que le moindre reproche de cette nature lui auroit été inſuportable. (*) *Remar. III. ſur la XV. Lettre.* (*) *Même Lettre.*

II. *Je crains de ne pas épargner aſſez vos Proches.*] Il eſt naturel de ſoupçonner, que Cicéron entend parler ici de Pomponia femme de ſon Fré-

re,

re, & Sœur d'Atticus; & ce qu'on verra dans la suite du caractére d'esprit de cette femme, ne permet pas d'en douter.

III. *Thessalonique.*] Ville maritime de Macédoine, aujourd'hui *Salonichi*, au fond du Golphe de même nom, appellé autrefois, *Thermaique*, fameuse en ce tems-là pour son trafic; mais beaucoup plus depuis par la prédication de saint Paul, ensuite de laquelle il écrivit les deux excellentes Lettres qui en portent le nom. Ce n'étoit pas tout à fait le droit chemin de Quintus Cicéron pour aller de Rome en Asie; mais comme cette Ville étoit fort importante, il n'est pas étrange qu'il se détournât un peu pour y passer; soit par simple cnriosité, soit pour les relations qu'elle avoit nécessairement avec la Province voisine qn'il alloit gouverner.

IV. *Nous avons à supporter mutuellement les foiblesses, les défauts, & même les outrages les uns des autres.*] Tout ce que Cicéron dit ici pour adoucir cette brouillerie, sans prétendre excuser son Frére, ni aussi le condamner, parce qu'il n'en savoit pas encore entiérement le fonds, est de trop bon éxemple pour n'être pas remarqué. Ce n'est pas ainsi qu'on en use d'ordinaire. Ou l'on soûtient les absens d'une maniére désobligeante pour ceux à qui l'on parle; ou l'on abandonne injustement ces mêmes absens, pour plaire à ceux à qui l'on parle; les uns donnent toûjours le tort à la partie avec qui ils négocient, soit par malignité, soit pour faire les habiles, & les nécessaires; les autres lui donnent toûjours raison, soit par foiblesse, soit par flatterie, & quelquefois par perfidie. Mais sur-tout; & ce en quoi on imite moins la modération admirable de Cicéron, on se détermine témérairement sur ce qu'on sait des procédez de part & d'autre, pour se former une idée du fonds de l'affaire, quoi qu'on n'en sache encore que la moindre partie; & cela, par ambition de deviner, par impatience de porter son jugement, & faute en-

enfin de la force nécessaire pour le suspendre ; ce qui est la plus sublime de toutes les situations de l'esprit.

V. *Rien n'étoit moins nécessaire, que cette partie de vôtre Lettre, où vous rapportez tous les Emplois, qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir.*] Rien n'étoit plus nécessaire pour découvrir à fonds le Caractére d'Atticus, & le véritable motif de son refus. Puis que Cicéron savoit comme lui tous les autres Emplois qu'il avoit refusez, l'énumération qu'il en faisoit ici n'étoit bonne qu'à flatter sa vanité. C'étoit pousser bien loin la complaisance, que de renchérir sur ses vanteries par des louanges aussi exquises, que celles que Cicéron lui donne dans cette Lettre.

VI. *Je connois à fonds la franchise de vôtre ame.*] Cicéron n'avoit pas envie de manquer son coup, puis qu'il commençoit l'éloge qu'il vouloit faire d'Atticus par celui de sa franchise, dans le procédé du monde où il y en avoit le moins. S'il est vrai qu'il n'y a point de vertus que nous soyions plus aises qu'on nous attribuë, que celles que nous n'avons pas, ceci ne pouvoit pas manquer de faire un grand effet; & quoi que Cicéron ne péchât pas moins contre la sincérité, en écrivant ce qu'il écrivoit ici, (tant il est vrai, que tout le commerce des hommes n'est que perfidie en diverses maniéres:) cependant, puis qu'il ne vouloit pas se brouiller avec Atticus, il falloit bien qu'il le prît sur ce ton. Car de moindres démonstrations de confiance en sa *franchise*, n'auroient pas été suffisantes, pour le rassurer contre le témoignage de son cœur.

VII. *Je n'ai jamais prétendu, qu'il y eût autre différence entre vous & moi, que celle du different choix de vie.*] Cicéron vouloit dire, qu'il n'avoit tenu qu'à Atticus de faire le même chemin que lui. Pour lui rendre cette justice, il faloit n'être pas ébloui de la différence qu'on devoit faire en ce tems là à Rome, entre un simple Chevalier Romain, com-

comme étoit Atticus, de quelque mérite qu'il pût être, & un Consulaire de la conséquence, & du mérite aussi de Cicéron, tout autrement éclatant que celui d'Atticus.

VIII. *Quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application, & de la régularité.*] Il y a dans le Latin *vera laude probitatis, diligentiæ, religionis*, ce qui ne peut vouloir dire autre chose que ce que j'entends. Mais comme ces deux derniéres sortes de gloire ne sont pas si connuës que d'autres dans nôtre siécle, je ne doute pas, que cet éloge ne paroisse bien petit à beaucoup de gens. Cependant, il faloit que Cicéron le crût grand. Et en effet, si on éxamine de près en chaque rencontre, d'où vient qu'on remplit si mal les devoirs de la vie, je m'assure qu'on trouvera la plûpart du tems, que ce n'est que faute d'attention, & d'éxactitude. On ne s'applique point également, & tout entier à toutes choses, comme la raison le voudroit, & qu'il est de l'intérêt de le faire, & de s'y accoûtumer. Or l'éxactitude demande une application entiére. Il semble qu'on craigne d'épuiser la faculté infinie qui pense dans nous, & que la régularité soit une espéce de servitude. Mais une marque certaine, que c'est par défaut d'honnêteté, que la plûpart des gens sont inappliquez, & irréguliers, c'est qu'ils ne manquent guére, ni d'attention, ni d'éxactitude, dans ce qui les touche au cœur.

IX. *Pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres.*] De tous les sentimens qui sont particuliers aux Anciens, il n'y en a guére de plus estimable, que l'ordre qu'ils gardoient entre les devoirs, & la différence qu'ils faisoient des plus inviolables à ceux qui l'étoient moins. Il n'est pas nécessaire d'être Républicain, comme Cicéron, pour convenir avec lui de la préférence qu'il donne ici aux affaires publiques sur les particuliéres. C'est assez d'être homme de bien.

X. *Une honnête honte, réciproque nous a empêchez jusqu'ici l'un & l'autre de traiter ce chapitre : mais il étoit nécessaire de le faire dans cette rencontre.*] Ne diroit-on pas, à entendre Cicéron, qu'Atticus avoit *traité ce chapitre* en sa faveur, aussi obligeamment, que Cicéron vient de le traiter en faveur d'Atticus ? Cependant, il ne paroît point, par tout ce que Cicéron lui répond dans cette Lettre, qu'Atticus eût parlé que de lui-même, dans tout ce qu'il avoit écrit sur cette affaire. Quoi qu'il en fût, ce discours fait toûjours voir qu'il y a quelque sorte de honte entre amis, à traiter le chapitre de l'amitié, & à se dire tout ce qu'on pense d'avantageux, & tout ce qu'on sent d'obligeant l'un pour l'autre; parce que tout cela se suppose, & est entendu sans le dire, & qu'on ne doit rien dire entre gens sages, sans nécessité. Rien ne distingue plus que cette pratique les vraies amitiez, s'il y en a, d'avec toutes ces autres liaisons, qu'on honore si témérairement dans le monde de ce vénérable nom. Mais cela prouve en même tems, que quand *ce chapitre* devient, comme ici, *nécessaire à traiter* entre amis, quelque affectueusement qu'il se traite, il faut que l'un des deux ait donné quelque atteinte à l'amitié.

XI. *Nos Chevaliers avoient supporté impatiemment, qu'on fit un Sénatus-consulte contre les Juges corrompus.*] On demandera, peut-être, pourquoi les Chevaliers s'offensoient plûtôt de cette recherche, que les autres Corps, qui y étoient également intéressez; savoir, le Sénat, & les Tribuns du Trésor; puis que ces Juges corrompus par Clodius avoient été également tirez de ces trois Corps? Mais il est facile de répondre, que le Sénat n'avoit garde de s'en offenser, puis que c'étoit lui qui l'ordonnoit, & les Tribuns du Trésor étoient trop peu considérables par leur qualité & par leur nombre, en comparaison des Chevaliers, pour ôser faire comme eux une plainte si déraison-

na-

nable. Car ces Tribuns n'étoient, comme je l'ai dit, qu'un petit nombre de gens aisez, choisis parmi le Peuple : au lieu que les Chevaliers composoient le second Ordre de l'Etat, répandu dans toutes les Villes de l'Empire qui étoient aggrégées au Peuple Romain, & par cette raison, infiniment plus nombreux que le Sénat; ce qu'il est nécessaire de considérer pour en concevoir bien l'importance, telle qu'elle est représentée dans la suite de ces Lettres.

Mais plus leur chagrin étoit déraisonnable dans cette occasion, plus le judicieux égard que Cicéron vouloit qu'on y eût, est à remarquer. Les affaires de la République étoient dès lors dans un déréglement, qui ne permettoit plus de les manier avec une éxacte justice. Cette sage condescendance étoit tout autrement admirable dans un homme de Lettres, comme lui, que dans tout autre; les Savans étant d'ordinaire incapables de ces sortes de ménagemens, & de s'écarter de la parfaite droiture quand il le faut. On en verra un éxemple célébre dans la suite, au sujet de cette même affaire des Chevaliers, en la personne de Caton, qui contribua autant que César à la ruine de la République, à force de la vouloir défendre. *La Science*, dit l'Oracle de Gascogne, *en des mains est un sceptre, en d'autres une marotte.*

XII. *Métellus.*] C'est le même Métellus, surnommé *Celer* de qui on a vû une Lettre. Les Consuls désignez pour l'année suivante opinoient les prémiers.

XIII. *Il n'y a que deux Prétendans.*] C'est une chose singuliére, qu'aucun Patricien n'osât prétendre cette année au Consulat, parce que c'étoit la prémiére que César pouvoit l'obtenir par les Loix; tant son crédit étoit déja redoutable. Car Bibulus, & Luccéius étoient tous deux Plébéiens; & l'on a déja vû plusieurs fois, qu'il faloit réguliérement, que l'un des Consuls fût Patricien; ainsi

donc César qui l'étoit, n'avoit point de concurrent de sa qualité.

XIV. *Bibulus.*] Il s'appelloit *Marcus*, & étoit de l'illustre Maison Plébéienne *Calpurnia*, dont j'ai parlé plusieurs fois, au sujet des Pisons. Il avoit été Edile & Préteur avec César : mais comme il étoit fort homme de bien, & l'un des plus fermes appuis du bon Parti, il s'étoit brouillé avec lui dans ces deux Magistratures, pour s'être opposé vigoureusement à tout ce que César y avoit entrepris, contre le bien de l'Etat.

XV. *Caïus Pison.*] Je ne saurois dire si c'est le même de qui j'ai déja parlé. Il suffit qu'il étoit de même Maison que Bibulus, pour être plus propre qu'un autre à s'entremettre entre lui & César, de qui il devoit être apparemment Ami particulier.

XVI. *Vous riez.*] Cicéron se moque de ce que Bibulus étoit assez simple, pour croire que César pût l'agréer pour Collégue dans le Consulat, après tout ce qui s'étoit passé entr'eux dans leurs autres Magistratures. Mais puis que Bibulus n'avoit point d'autre Compétiteur que Luccéïus, qui, comme on a vû, n'étoit pas moins homme de bien que lui, ni par conséquent plus agréable à César, & que le même Bibulus avoit beaucoup plus de crédit que Luccéïus, tant parce que sa Maison étoit plus illustre & plus puissante que celle de Luccéïus, que parce qu'il étoit porté par la faction de Caton, de qui il avoit épousé la Fille, il pouvoit bien se flatter, que César, aiant peu d'espérance de l'exclure, ne voudroit pas, peut-être, se le rendre encore plus ennemi qu'il ne l'étoit, en s'entendant avec Luccéïus contre lui. Mais ils se trompérent tous deux : César ne ménagea point Bibulus, car il brigua de concert avec Luccéïus; & Bibulus fut Consul malgré eux. *Sueton in Cæs. c. 12.*

XVIII. *Je vous assure qu'il n'y a pas de quoi rire.*]

rire.] L'assurance avec laquelle Cicéron prédit ici les funestes effets de la mésintelligence de César & de Bibulus, dans leur prochain Consulat, n'est pas une des moindres marques de sa sagacité; mais on en verra de bien plus surprenantes. Il faut se souvenir pour entendre cet article, de la différence qui a été expliquée sur la dixiéme Lettre, de briguer à demander le Consulat; qu'on ne le demandoit proprement, que l'année précédente; mais qu'on le briguoit une année avant que de le demander. C'étoit ce que faisoient César, Bibulus, & Luccéïus à la fin de l'année 692. qui est le tems de cette Lettre, pour l'année 694. seulement; puis que Métellus Céler & Afranius l'avoient obtenu, comme on a vû, cette même année ci, pour la prochaine 693.

LETTRE DIXHUITIEME.

An de Rome DC.XCIII. Sous le Consulat de Métellus Céler, & d'Afranius; toûjours de Rome en Gréce.

SACHEZ que rien ne me manque tant à l'heure qu'il est, que quelqu'un que je puisse faire le Confideut de tous mes chagrins, qui m'aime, qui soit sage, & à qui j'ose parler avec une entiére franchise. Car mon frére, à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secrettes pensées avec autant de sûreté qu'aux bois & aux rochers, qui m'aime tendrement, & qui est la droiture même, n'est plus ici, comme vous savez. Où êtes-vous, vous qui avez soulagé tant de fois mes inquiétudes, & mes peines, par vos discours & par vos conseils? Vous qui me secondez dans les

 af-

affaires publiques, & à qui je ne cache point les plus particuliéres ; enfin, vous, sans la participation de qui je ne saurois, ni rien faire, ni rien dire ? Je suis si dépourvû de toute société, que je n'ai plus de bon que le tems que je passe avec ma femme, avec ma fille, & avec mon petit Cicéron. Car ces amitiez importantes & fastueuses que vous savez, ne sont bonnes que pour le dehors ; elles ne sont d'aucun usage familier. Cela est si vrai, que ma maison est tous les matins toute pleine quand je vais à la place, & je suis escorté d'une foule de prétendus amis, sans trouver un seul homme dans tout ce nombre avec qui je puisse, ou rire en liberté, ou soûpirer sans contrainte. Jugez si je vous attens, si je vous souhaite, & si je vous presse de venir. J'ai mille choses qui m'inquiétent, ou qui me blessent, dont il me semble qu'une seule promenade avec vous me fera raison. Je ne saurois vous écrire plusieurs petits chagrins domestiques, que je n'oserois confier au papier, ni à ce porteur que je ne connois point. N'en soiez pourtant pas en peine ; ils ne sont pas fort considérables ; mais ils touchent de près, ils ne donnent aucun relâche, & je n'ai point de vrai ami dont les conseils, ou seulement l'entretien puisse les interrompre.

Quant aux Affaires de l'Etat, quoi que j'aie aussi bon courage que jamais, je perds tous les jours de plus en plus l'envie de m'en mêler. Car si je reprens en peu de mots tout ce qui s'est passé depuis vôtre départ, vous vous écrierez, malgré vous, que la République ne sauroit plus subsister. La belle histoire de Clodius fut, s'il m'en souvient,

vient, le premier incident qui se présenta. Aiant trouvé, ce me sembloit, en cette affaire une occasion de rétréner la licence & de réprimer la jeunesse, je le fis d'une grande force, & je n'y épargnai, ni mon courage, ni mon esprit; non point par aucune animosité personnelle; mais dans l'espérance d'apporter quelque reméde aux maux publics. La République a été deshonorée par un Jugement vendu à beaux deniers comptans, & la justice a été violée. Voiez ce qui est arrivé depuis.

On nous a donné un Consul (*I*), que de seuls Philosophes comme nous peuvent regarder sans gémir : quelle plaie à l'Etat ! Le Sénat a eu beau proposer au Peuple de faire une Loi contre les brigues & contre la corruption des Jugemens; on n'a pû la faire passer : ce vénérable Corps a été balotté; on en a aliéné les Chevaliers; & ainsi, une seule année a renversé ces deux boulevards de la République qui étoient uniquement mon ouvrage, a avili l'autorité du Sénat, & a rompu l'union des deux Ordres.

Voici donc une autre année curieuse. Elle a commencé par l'interruption du sacrifice ordinaire qui se devoit faire à la Jeunesse (*II*), parce que Memmius (*III*) a fait voir d'autres mystéres à la femme de Marcus Lucullus (*IV*). Le nouveau Menelas n'en étant pas content a fait divorce; ainsi ce nouveau Paris a fait pis que l'ancien (*V*), qui n'offensa point Agamemnon, au lieu que celui-ci a outragé également les deux fréres (*VI*).

De plus, il y a un Tribun, nommé Cajus He-

Herennius, que vous ne connoissez peut-être pas, mais que vous pourriez connoître; car il est de vôtre Tribu, & son Pére y distribuoit l'argent des prétendans dans les Assemblées. Ce Tribun veut tirer Clodius des Patriciens, pour le faire aggréger parmi le Peuple (*VII*). Il propose pour cela, d'en faire opiner, contre la coûtume, au Champ de Mars par toutes les Tribus (*VIII*). Je l'ai manié en plein Sénat comme je sai faire, mais ce n'est qu'un misérable. Metellus est un brave Consul, il paroît m'aimer; mais il avilit l'autorité de sa Charge en soûtenant la proposition de ce Tribun, quoi qu'il ne le fasse que par maniére d'aquit (*IX*). Pour son Collégue, bon Dieu! quel indigne mortel! qu'il a peu de cœur pour un guerrier; & qu'il mérite bien d'être, comme il l'est tous les jours, baffoué en face par Palicanus (*X*).

Le Tribun Flavius a proposé sa Loi des Champs, qui est de peu de conséquence. C'est presque la même chose que celle de Plotius (*XI*). Mais parmi tout cela, il ne se trouve pas l'ombre d'un bon Politique. Celui qui le pourroit être, mon bon ami Pompée, ouï mon bon ami, je veux bien que vous le sachiez, se contente de jouïr en silence des honneurs qu'il s'est aquis (*XII*). Crassus ne diroit pas un mot contre qui que ce soit; vous connoissez les autres. Ils sont si fous, qu'ils s'imaginent conserver leurs viviers quand la République sera bouleversée (*XIII*). Un seul s'y intéresse; mais, à mon avis, avec plus d'intégrité, & plus de fermeté, que d'esprit & de prudence. Je veux dire Caton, qui tourmente depuis trois mois ces pauvres

Pu-

Publicains, qui lui ont été si dévouez, & qui empêche le Sénat de répondre à leur Requête. Ainsi l'on est forcé de suspendre toutes les autres affaires jusqu'à-ce que celle-là soit réglée; & je croi même qu'on renvoira à un autre tems les Audiences des Ambassadeurs.

Vous voiez de quels orages nous sommes agitez, & je m'assûre que vous en entendez plus que je n'en dis. Revenez donc à la fin; & quoi que ce qui se passe ici en doive éloigner tout homme sage, aimez moi & estimez moi assez pour vouloir bien y venir partager mes chagrins. Dans cette espérance, je ferai les déclarations publiques qui sont nécessaires, pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent en vôtre absence (*XIV*); mais si vous ne venez juste qu'à l'extrémité (*XV*), cela sentira bien fort son Négociant (*XVI*), qui ne sauroit quitter son trafic: c'est pourquoi prenez vos mesures pour venir au plûtôt. Le prémier Février, sous Métellus & Afranius.

REMARQUES.

I. ON *nous a donné un Consul.*] C'est Afranius dont il a parlé avec tant de mépris dans la XVI. Lettre.

II. *Sacrifice à la Jeunesse.*] Cette partie de la vie humaine avoit été divinisée par (1) les Romains, dès le tems de Servius Tullius leur pénultiéme Roi, pour être la Protectrice de ceux qui entroient dans cet âge au sortir de l'enfance; ce qui étoit marqué parmi eux par un changement de robe, qui se faisoit réguliérement à quatorze ans accomplis. Cette nouvelle Déesse eut dès lors un Temple au Capitole, aussi bien que le Dieu Terme; puis que le Roi

Roi Tarquin le Superbe, voulant profaner ces deux Temples pour y bâtir celui de Jupiter, surnommé depuis Capitolin, les mêmes auspices (2) qui permirent qu'on en profanât plusieurs autres qui se rencontroient dans la même enceinte, ne se trouvérent jamais favorables contre ces deux Divinitez; ce qui fut pris à bon augure, comme un présage de la stabilité & de la vigueur éternelle de l'Empire. Le Consul Livius voua depuis un (3) autre Temple à la même Déesse de la Jeunesse, le jour mémorable qu'il défit Asdrubal; & ce fut à la dédicace de ce Temple dans le grand Cirque au bas du Mont Palatin du côté de l'Aventin, qu'on institua (4) seize ans après les Jeux de la Jeunesse, desquels le Sacrifice, dont il est fait mention ici, faisoit apparemment partie; mais je n'en ai pû trouver aucune particularité. (1) *S. Augustin. de Civit. Dei l. 4. c. 2.* (2) *Dionis. Halicarnass. l. 3. S. August. ibid. l. 6. c. 1. Tit. Liv. l. 5.* (3) *Tit. Liv. l. 36.* (4) *Cicer. in Brut.*

III. *Memmius.*] Il s'apelloit Cajus, & il étoit d'une illustre famille Plébéienne, si ancienne, qu'elle passoit pour venir de Mnesteus, (1) l'un des compagnons d'Enée. Ce Memmius avoit déja été cause que Pompée avoit défendu sa maison (2) à un célébre Grammairien leur ami commun nommé Nicias, parce que ce Grammairien avoit porté à la femme de Pompée, de la part de Memmius, une Lettre amoureuse des plus pressantes, qu'elle montra à son Mari. Il faut pourtant que ce fût la même des femmes de ce grand homme, nommée Mutia, & sœur des Métellus, qu'on a vû qu'il répudia depuis, pour n'avoir pas été si cruelle à César qu'à Memmius. (1) *Æneid 6.* (2) *Sueton. de illustr. Grammat. c. 14.*

IV. A fait voir d'autres mistéres à la femme de, &c.] *J'ai crû plus noble de traduire comme cela*, sacris suis initiavit, *que de traduire au pied de la lettre*, a enrôlé dans sa confrairie.

V.

V. A outragé.] *Il y a dans le Latin*, librum non putavit, *ce qui veut dire à la lettre*, il a traité en esclave, *pour dire avec le dernier mépris.*

VI. *Ce nouveau Paris a outragé également les deux fréres.*] C'est que ce même Memmius se trouvant Tribun cinq ans auparavant quand Lucius Lucullus revint de faire la guerre à Mitridate, (*) il s'opposa si fortement au Triomphe de ce grand homme, qu'il ne put effectivement triompher que deux ans après sous le Consulat de Cicéron. Il faloit que Memmius en voulût bien à cette Famille, puis que ne pouvant ravir cet honneur à l'Aîné, il se rabattit sur la femme du Cadet pour s'en consoler. Il faut encore que cette galanterie fit un éclat bien extraordinaire, puis qu'elle empêcha le sacrifice dont il est parlé ici; soit que l'Amant y dût faire quelque fonction particuliére, ou seulement qu'un scandale de cette qualité fût suffisant, comme une chose de mauvaise augure, pour empêcher toute sorte de Sacrifice, dans le tems que ce scandale éclatoit. Car on ne sait point la raison de la liaison qui paroît ici entre ce Sacrifice & cette Intrigue; mais seulement que les Jeux dont il étoit accompagné se faisoient le vingt-quatriéme Décembre. Or la derniére Lettre étant du cinquiéme, il est facile de juger que cette affaire pouvoit être arrivée environ le tems de cette Fête, puis que Cicéron la mande à Atticus la prémiére fois qu'il lui écrit après ce tems. *Plutarc. in Lucull. Inimicorum calumniâ triennio tardius quam debuerat trimphavit; nos enim Consules introduximus pene in urbem currum clarissimi viri. Acad. quæst. l. 4. proœm.*

VII. *Tirer Clodius des Patriciens pour le faire aggréger parmi le Peuple.*] Cela ne se pouvoit qu'en le faisant adopter par quelque Plébéien: le but de cette aggrégation étoit de le faire ensuite Tribun du Peuple, ce que nul Patricien ne pouvoit être; & il vouloit être Tribun, pour être en état de se vanger du témoignage que Cicéron avoit porté con-

contre lui dans le procès de son Sacrilége.

VIII. *Il propose d'en faire opiner, contre la coûtume, par tout le Peuple.*] La plus ancienne des maniéres d'assembler le Peuple à Rome, & qui avoit été long-tems la seule, s'appelloit *Comitia Curiata*, comme qui diroit, par quartiers. On l'appelloit ainsi, parce qu'il ne s'y trouvoit précisément que les habitans de la ville, la quelle avoit d'abord été divisée par Romulus en trente quartiers, ou curies, qui avoient chacune leurs éxercices de Religion à part, comme nos villes sont partagées en Paroisses. Cette Assemblée se tenoit dans cette partie de la Place de Rome qu'on appelloit par cette raison *le Commice*, ainsi que je l'ai dit sur la prémiére Lettre, & c'étoient les Pontifes qui y présidoient, comme les plus considérables de chaque quartier. Or quoi que la plûpart des choses qui se traitoient au commencement dans ces sortes d'Assemblées (car on y traitoit de tout) eussent éte renvoiées dans la suite à d'autres assemblées de nature différente, les adoptions n'y avoient pas été renvoiées, comme bien d'autres choses, & c'étoit encore dans les assemblées de cette prémiére sorte qu'il en faloit traiter. Comme l'origine de ces prémiéres assemblées étoit plus ancienne que le Tribunat, ce n'étoit pas aux Tribuns à les convoquer; mais ils en convoquoient d'autres, qu'on appelloit *Tributa* par Tribus. Ces autres étoient differentes des prémiéres, en ce qu'au lieu que les prémiéres n'étoient composées, comme je l'ai dit, que des seuls habitans naturels de la ville, les autres par tribus, que les Tribuns avoient pouvoir de convoquer, comprenoient avec les Habitans de la Ville, tous ceux des Peuples d'Italie qui y étoient aggrégez, comme je l'ai dit plusieurs fois. C'est pourquoi, le Tribun dont il est parlé ici, qui vouloit en toute maniére faire ratifier au Peuple l'adoption de Clodius par un Plébéien, n'aiant pas droit de convoquer la seule sorte d'Assemblée où l'on traitoit ré-

gu-

guliérement de cette nature d'affaires, entreprit par une innovation toute visible, de le faire dans une Assemblée par Tribus, qu'il avoit droit de convoquer.

IX. *Métellus avilit l'autorité de sa Charge, en soûtenant cette proposition, quoi qu'il ne le fasse que par maniére d'aquit*; parce qu'elle étoit aussi injuste dans le fond que dans la forme; celui qui vouloit adopter Clodius étant plus jeune que lui. Mais Métellus étoit apparemment forcé par les importunitez de sa méchante femme, sœur de Clodius, de faire quelque semblant de le soûtenir.

X. *Baffoué par Palicanus.* On a vû sur la X. Lettre qui étoit ce Palicanus, & ailleurs quel homme étoit Afranius qu'il baffouoit. Il faut que Palicanus fût Tribun cette année une seconde fois, puis qu'il insultoit comme cela un Consul; car tout autre ne l'auroit pas osé faire, ni ne l'auroit fait impunément.

XI. *Plotius.* Son nom étoit *Aulus* & son surnom *Silvanus.* Il avoit été Tribun en *655.* On verra dans la Lettre suivante l'explication de sa Loi par rapport à celle de Flavius; qui y sera aussi expliquée.

XII. *Pompée se contente de joüir en silence des honneurs qu'il s'est aquis*, au lieu de traduire à la lettre: *il conserve en silence sa robe peinte, togulam illam pictam silentio tuetur suam.* C'est la robe triomphale qu'il faut entendre par-là. Deux Tribuns de ses amis firent passer une Loi en sa faveur à (1) son retour d'Asie, par laquelle il lui fut permis de porter cette robbe avec la couronne d'or & les autres ornemens triomphaux, toutes & quantes fois qu'il assisteroit aux Jeux du Cirque; honneur si extraordinaire, qu'il n'avoit jamais été déféré avant lui qu'au seul (2) Paul Emile, & que Pompée lui-même tout vain & fastueux qu'il étoit, n'osa s'en prévaloir qu'une seule fois. (1) *Paterc. L. 2. c. 40. Dio. l. 37.* (2) *De viris illust.*

XIII. *Ils sont si foux qu'ils s'imaginent de conserver* leurs

leurs viviers quand la République sera bouleversée.] Cicéron entend parler ici d'Hortensius, de Lucullus, & de quelques autres encore, de capacité & d'autorité à mieux défendre la République qu'ils ne faisoient, s'ils eussent voulu. Leurs viviers sont alléguez comme la plus grande marque du luxe de leur table: tout le monde sait qu'on étoit fort friand de poisson en ce tems-là.

XIV. *Pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent en vôtre absence.*

On créoit d'ordinaire tous les cinq ans à Rome deux Magistrats, dont la fonction principale étoit de dresser un état éxact des noms, des biens, des âges, des conditions, des professions, des enfans, des esclaves, & généralement de tout ce qui regardoit chaque Citoien en particulier. Il faut, selon cette Lettre, que quand quelqu'un se trouvoit absent, on ne laissât pas pour cela de l'enregistrer sur les informations qu'on en prenoit d'autres que de lui, & qu'il ne fût pas avantageux d'être enregistré de cette sorte en son absence.

XV. *Si vous ne venez juste qu'à l'extrémité.*] La fonction des Censeurs, dont je viens de parler, finissoit d'ordinaire par une cérémonie religieuse, qu'on appelloit le *Lustre*, du mot Latin *Lustrare*, qui veut dire *Purifier*; parçe qu'on croioit sanctifier, consacrer, enfin rendre beaucoup plus agréables aux Dieux qu'auparavant, les choses auxquelles cette superstitiou étoit rapportée. (*) Tous les Citoiens se rendoient au Champ de Mars à la pointe du jour, le Censeur faisoit trois tours autour de l'Armée qu'on mettoit en ordre de bataille, & il menoit avec lui un pourceau, un belier, & un taureau, parez en victimes, qu'il sacrifioit ensuite au Dieu Mars. Comme Cicéron ne parle ici de cette cérémonie que par accident, pour marquer seulement la fin du dénombrement des Citoiens, parce que c'étoit alors qu'elle se faisoit, j'ai crû devoir, pour plus grande clarté, traduire *sub lustrum*,

rum, à l'extrémité, au lieu de traduire comme il auroit falu à la lettre *dans le tems du lustre.* (*) *Tit. Liv. l. 1. Varr. de L. L. Dionis. Hal. l. 3.*

XVI. *Cela sentira bien fort son Négociant.*] Il est difficile d'accorder cet endroit, comme plusieurs autres de ces Lettres, avec ce que Cornélius Népos dit d'Atticus dans sa Vie, que *tout son revenu consistoit en fonds de terre: Omnis ejus reditus constabat in Epiroticis & urbanis possessionibus.*

LETTRE DIXNEUVIEME.

Même Année DC. XCIII. & toûjours de Rome en Gréce.

QUOI que je n'aie pas tant de loisir que vous, vous recévriez bien plus souvent de mes Lettres, que je ne reçois des vôtres, si je me contentois de vous en écrire d'aussi courtes que les vôtres le sont ordinairement. Mais pour surcroît à mes grandes & incroiables occupations, il se rencontre toûjours que j'ai à vous entretenir sur quelque matiére importante (*I*); & prémiérement, comme cela est juste en écrivant à un aussi bon Citoien que vous êtes, je vous rapporterai ce qui se passe dans la République; ensuite, puis que vous n'aimez rien tant que moi après elle, je vous dirai aussi ce que je croi que vous ne serez pas fâché de savoir de mes affaires particuliéres.

Quant à la République, ce qu'il y a de plus considérable à présent est la crainte qu'on a de la guerre des Gaules. Nos fréres & bons alliez les Eduens sont aux mains (*II*); les Sé-

Séquanois ont été battus; & les Helvetiens, constamment en armes, font des courses dans nôtre Province. Le Sénat a ordonné que les Consuls tireront au sort à laquelle des deux Gaules chacun d'eux ira commander; qu'on fera des levées, qu'on n'y aura aucun égard aux éxemptions, & qu'on envoira des Plénipotentiaires aux principales villes des Gaules, pour les empêcher de se joindre aux Helvétiens. On a choisi pour cet effet Quintus Métellus (*III*) Créticus, Lucius Flaccus (*IV*), & pour leur servir de lustre (*V*), Lentulus le fils de (*VI*) Clodianus. Je ne saurois vous cacher sur ce sujet, qu'aiant été tiré au sort le prémier des Consulaires pour cet emploi, le Sénat s'y est opposé tout d'une voix, quoi qu'il fût fort nombreux, & on a trouvé à propos que je demeurasse à Rome. La même chose est arrivée après moi à Pompée; comme si nous étions des gages de la sûreté publique qu'il fût dangereux d'éloigner; car pourquoi attendrois-je après les autres pour être loué, puis que je me sai louer moi-même? Voilà pour les affaires du dehors, voici pour celles du dedans.

Le Tribun Flavius (*VII*), appuié par Pompée, sollicité forment pour faire passer sa Loi des champs, qui n'a de populaire que la qualité de son Auteur. J'en voulois ôter, & en ceci j'étois secondé de tout le Peuple, tout ce qui intéresse les Particuliers; sans en excepter les terres publiques qui ont été venduës depuis le Consulat de Lucius Mutius & de Publius (*VIII*) Calphurnius. Je voulois confirmer la possession de celles que Syl-

la

la a données, & laiſſer à ceux de Volterre & d'Aretium les leurs (*IX*) qu'il avoit confiſquées ſans les diſtribuer. Il n'y avoit qu'un ſeul article que j'approuvois; c'étoit qu'on emploiât à en acheter d'autres les prémiers cinq ans du revenu des nouvelles Conquêtes. Le Sénat rejettoit la Loi toute entiére ſans aucune diſtinction, ſe défiant (*X*) qu'elle n'eût pour but de donner quelque autorité nouvelle à Pompée, qui de ſon côté n'oublioit rien pour la faire paſſer. Pour moi, ſans offenſer le Peuple qui en attend tout le bénéfice, le tempérament que j'avois pris aſſûroit à chaque Particulier la poſſeſſion de ſes fonds, & vous ſavez que cela regarde les plus riches de la Ville, qui ſont ce qu'il y a de plus fort dans mon parti. Je contentois auſſi Pompée avec le même Peuple (& c'étoit bien mon intention) par l'achat que je propoſois de nouvelles terres; lequel achat étant éxécuté avec éxactitude, auroit, ſelon moi, purgé Rome de toute la canaille qui y eſt, & auroit peuplé les endroits les plus déſerts de l'Italie. Mais toute cette affaire a été interrompuë par les ſoins de la Guerre, & l'on n'en parle preſque plus.

Métellus eſt en vérité un bon Conſul, & il m'aime beaucoup; mais pour ſon Collégue, il ne jouït non plus du Conſulat, que s'il ne l'avoit pas acheté. Voilà pour les affaires publiques. Je ne ſai ſi vous mettez dans ce rang les tentatives réïtérées d'un certain Tribun nommé Hérennius, qui eſt de vôtre Tribu, mais un méchant coquin, s'il y en a au monde, pour faire aggréger Clodius parmi le Peuple. Il y a force oppoſitions de la part

des

des autres Tribuns. Voila, dis-je, pour ce qui regarde le Public.

Pour mon particulier, depuis cette importante journée du cinquiéme (*XI*) Décembre de mon Consulat, où, malgré tant d'envieux & d'ennemis, je m'aquis une gloire singuliére, pour ne pas dire immortelle; je me suis conduit avec la même grandeur d'ame dans tout ce qui regarde la République, & j'ai soûtenu la dignité où j'avois commencé à m'élever. Mais, depuis que j'ai reconnu dans l'absolution de Clodius la légéreté & la foiblesse des Jugemens; quand j'ai vû avec quelle facilité nos Chevaliers s'étoient alienez du Sénat, sans pour cela se détacher de moi; & que d'ailleurs les (*XII*) fortunez, je veux dire vos bons Amis qui aiment tant leurs poissons, témoignoient une envie ouverte contre moi, j'ai crû devoir chercher d'autres moiens & d'autres appuis plus fermes pour me soûtenir. Dans cette vûë, j'ai commencé par engager Pompée, qui s'expliquoit si peu sur mes actions, à déclarer, non pas une fois, mais plusieurs, & fort au long en plein Sénat, qu'il reconnoît qu'on est redevable à mes soins du salut de l'Empire, pour ne pas dire de toute la Terre. Il ne m'importoit pas tant qu'il me rendît ce témoignage, (car mes actions ne sont pas si obscures (*XIII*) qu'il soit necessaire de les prouver, ni d'un mérite si douteux, qu'elles aient besoin d'approbation); il ne m'importoit, dis-je, pas tant qu'il approuvât publiquement mes actions, que cela importoit à la République; parce que des mal-intentionnez s'imaginoient qu'il y auroit quelque différent entre lui & moi sur ce sujet.

Je

Je me ſuis donc lié ſi étroitement avec lui, que nous ſommes tous deux & plus autoriſez dans les affaires publiques, & plus précautionnez dans nos intérêts particuliers.

J'ai d'ailleurs ſi bien adouci la haine, que toute cette jeuneſſe corrompuë (*XIV*) & chatouilleuſe avoit conçûë contre moi, par de certaines maniéres inſinuantes dont je me ſuis aviſé, qu'il n'eſt ſorte d'honneur qu'elle ne me faſſe. Enfin, je ne fais plus rien qui puiſſe choquer perſonne, ſans pourtant proſtituer ma conduite au gré de la canaille: mais je garde un tel ménagement, que ſans me démentir à l'égard de la République, je mets mes affaires particuliéres en quelque ſûreté plus grande qu'elles n'étoient; conſidérant la foibleſſe des bons, le peu de juſtice que les malintentionnez me rendent, & la haine que les méchans ont pour moi. Je ne m'engage pourtant pas ſi avant dans mes amitiez nouvelles, que ce refrain ordinaire du ruſé Sicilien (*XV*) Epicharmus ne ſonne ſouvent à mon oreille: *Veillez, & ſouvenez-vous de ne pas croire facilement; c'eſt tout le fort de la Sageſſe.* Voila, ce me ſemble, une peinture aſſez naïve de ma conduite & de ma vie.

Vous m'écrivez ſouvent ſur vôtre affaire; mais je n'y ſaurois mettre ordre préſentement. Le Senatus-conſulte qui vous eſt contraire paſſa tout d'une voix parmi les Péres du bas Ordre; (*XVI*) mais aucun de nous n'y contribua. Car quoi que j'y aie ſouſcrit, vous voiez bien par ſa teneur même, que c'eſt pour d'autres affaires dont il traite. Cet article en faveur des Peuples libres (*XVII*) qui vous porte ſi grand préjudice, fut ajoûté ſans né-

cessité par Publius Servilius (*XVIII*) le Fils, qui opina des derniers; mais le tems n'est pas propre à le faire révoquer. Aussi les autres Créanciers comme vous de ces Peuples, qui s'assembloient d'abord en grand nombre pour en chercher les moiens, ne s'assemblent plus. Faites-moi savoir, si vous ne pouvez point tirer quelqu'argent de vos Sicioniens par douceur, puis que vous ne le pouvez plus par la force.

Je vous envoie l'Histoire Grecque de mon Consulat. Je ne vous dirai pas comme Lucullus vous disoit à Panorme, ce me semble, de la sienne, qu'afin qu'on crût bien que c'étoit un Romain qui l'avoit composée, il y avoit fait exprès plusieurs fautes contre la Langue. Car s'il y a quelque chose dans la mienne qui ne paroisse pas assez docte & assez Attique à un aussi franc Attique que vous, c'est assurément sans dessein & malgré moi. Si j'achéve la même Histoire en Latin, je vous l'envoirai aussi. Je vous en promets une troisiéme en Vers, afin de me louer de toutes les maniéres. Ne m'allez pas dire là-dessus, que cela ne se fait point, car s'il y a parmi les hommes (*XIX*) quelque chose plus digne de louange que ce que *j'ai fait*, je consens qu'on loue cette autre chose, & qu'on me blâme de ne la louer pas; mais, pour mieux dire, ce que j'écris sur mon sujet est une Histoire, & non pas un Eloge. Mon Frére se justifie beaucoup dans ses Lettres, & assure n'avoir parlé mal de vous à personne; mais cette affaire ne se peut éclaircir qu'en présence; encore faudra-t-il pour en venir à bout y apporter beaucoup de soin & d'éxactitude. Venez donc enfin nous voir.

voir. Coſſinius qui vous porte cette Lettre me paroît bonne perſonne, fort ſage, & de vos amis; enfin, tel que vous me l'avez peint dans vos Lettres. Du quinziéme Mars.

REMARQUES.

I. POUR ſurcroît de mes occupations, il ſe rencontre toûjours que j'ai à vous entretenir ſur quelque matiére importante. *J'ai crû me devoir un peu détourner du ſens littéral de cet endroit, pour donner une interprétation honnête, & par conſéquent vraiſemblable aux paroles de Cicéron; car, à les prendre au pied de la lettre, il ſembleroit que Cicéron voudroit dire, qu'il n'écrit jamais à Atticus, ſans néceſſité, & à moins que les affaires ne l'y forcent; ce qui ne ſeroit pas fort obligeant. Il me ſemble que le ſens que je lui attribuë lui convient mieux, & qu'il rend auſſi bien raiſon pourquoi il écrit rarement; étant bien naturel, que quand on écrit de ſi longues Lettres, & ſi chargées d'affaires, on n'écrive pas ſi fréquemment.*

II. *Les Eduens, &c.* Ce ſont ceux du Duché de Bourgogne, que le Sénat avoit honorez du nom de Fréres, en reconnoiſſance de leur attachement inviolable à l'alliance de Rome, malgré les infidélitez continuelles des autres Gaulois. *Les Séquanois* ſont ceux de la Franche-Comté; tout le monde ſait que les *Helvétiens* ſont les Suiſſes, & que la *Province* dont Cicéron parle ici, & dont la Provence qui en a gardé le nom faiſoit la principale partie, comprenoit toute la Gaule Narbonnoiſe, depuis le Lac Leman juſqu'à la mer. On l'appelloit *la Province des Romains* par excellence, parce que c'étoit le prémier Païs que Rome avoit ſubjugué hors d'Italie; car la Sicile que Rome avoit ſoûmiſe long-tems auparavant étoit compriſe en ce tems-là dans l'Italie. Cette Province] eſt donc ce qu'on entendoit alors par la Gaule Tranſalpine,

ou delà les Alpes au regard de Rome, comme tout le Païs depuis les Alpes jusqu'à la riviére de Rubicon, nommée aujourd'hui *Pisatello*, s'appelloit la Cisalpine, c'est-à-dire, deçà les Alpes.

III. *Métellus Créticus*. Cousin germain du Pére des deux Fréres Métellus de qui j'ai parlé. Il étoit sournommé de la sorte pour avoir soûmis l'Isle de Créte l'année après son Consulat, qui fut en 685.

IV. *Flaccus*, de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Valériens, dont j'ai parlé au sujet des Messala. Il avoit été Préteur sous le Consulat de Cicéron, & commandé en Asie l'année suivante en conséquence de cette Charge. Il fut accusé l'année d'après cette Lettre d'y avoir malversé, & Cicéron le défendit de la maniére admirable que nous voions. *Pro Flacco*.

V. Pour servir de lustre: *Il y a dans le Texte un Proverbe Grec qui veut dire à la lettre*, parfumer des lentilles, *pour signifier un assaisonnement précieux d'un mets fort vil. Il est étonnant que Bosius ait crû, que Cicéron vouloit faire allusion au nom de Lentulus, comme s'il avoit cité ce Proverbe en Latin,* in lente unguentum, *& non pas en Grec, où le mot* Φακὴ, *qui signifie* lentille, *ne donne aucun lieu à l'allusion. Comme je n'ai pas crû que cela eût beaucoup de grace, si je traduisois au pied de la lettre, je me suis servi d'une maniére de parler proverbiale, qui m'a paru équivalente.*

VI. *Fils de Clodianus*. Il faut que ce Clodianus fût un Clodius adopté par un Lentulus; car la coûtume étoit que les adoptez, en prenant tout le nom du nouveau Pére adoptif, y ajoûtoient, comme en forme de surnom, le nom de Maison du Pére naturel. Ce Lentulus-ci avoit été Consul en 688, & Saluste n'en faisoit pas plus de cas que Cicéron, puis que cet Historien doute, s'il étoit plus léger que méchant, ou plus méchant que léger, *Histor. l.* 4.

VII.

VII. *Flavius.* On ne connoît ce Tribun que par la Loi qu'il proposa, & dont il est parlé ici. Le principal but de cette Loi étoit d'établir les soldats de Pompée. Or comme la République n'avoit point de Terres à leur donner, ce Tribun vouloit qu'elle rachetât des particuliers toutes celles qu'elle avoit venduës depuis soixante & douze ans, pour les distribuer ensuite à ces soldats; & c'est à quoi Cicéron s'opposoit avec la plus saine partie du Sénat, en faveur des particuliers qui possédoient de bonne foi ces mêmes Terres. Il faloit qu'ils fussent en bien grand nombre, & bien aimez, puis que Cicéron ajoûte tout de suite, qu'il étoit *secondé de tout le Peuple* à les soûtenir; & c'est pourquoi il dit d'abord, que cette Loi n'avoit *de populaire que la qualité de son Auteur*, qui étoit Tribun du Peuple. *Dio, l.* 37.

VIII. *Lucius Mutius & Publius Calphurnius.*] Le Prémier, de l'illustre Maison Plébéienne de ce nom, qui passoit pour venir de ce fameux Scevole, qui tua le Sécrétaire de Porsenna, lors que ce Roi assiégeoit Rome en faveur de Tarquin, croiant tuer Porsenna lui-même. J'ai parlé plusieurs fois de la Maison de l'autre. Tous deux étoient Consuls en 621. en même tems que Tibérius Gracchus, auteur de la prémiére sédition sanglante qu'il y ait eu à Rome, étoit Tribun. Il la suscita pour avoir voulu faire passer une Loi des Champs fort pernicieuse à la République, & il y fut tué. Voila la raison de cette Epoque, & pourquoi Flavius ne remontoit pas dans sa Loi au de là de cet tems-là, parce qu'il s'y étoit fait de trop grands changemens en cette matiére, pour prétendre les réformer. soixante & douze ans après. Il vouloit donc seulement, qu'on remît les choses à cet égard aux mêmes termes où elles étoient avant ce Consulat si turbulent.

IX. *Laisser à ceux de Volterre & d'Aretium les Terres que Sylla avoit confisquées sans les distribuer.*

C'eſt que Flavius vouloit qu'on les diſtribuât en conſéquence de cette confiſcation qu'il vouloit faire ſubſiſter. Sylla l'avoit faite pour punir ces deux Villes, qui étoient des principales de l'Etrurie, d'avoir ſuivi le parti de ſes ennemis. Volterre (1) ſur tout avoit ſoûtenu trois ans de ſiége contre lui; c'étoit une des douze prémiéres Colonies des Toſcans, plus ancienne de cinq cens ans que Rome. Pour Aretium, aujourd'hui *Arezzo*, c'étoit une Colonie Romaine peu éloignée de Florence. Quoi qu'il ne paroiſſe pas poſitivement par l'Hiſtoire, que Sylla lui ôta ſes Terres, mais ſeulément qu'il priva ſes Habitans de la qualité de Citoiens Romains, comme l'on ne faiſoit guére l'un ſans l'autre, cette Lettre ſuffit bien pour faire croire que Sylla avoit fait l'un & l'autre. La mémoire des violences de ce grand homme encore toute récente, étoit très-odieuſe; & bien loin de les continuer, comme Flavius prétendoit, Ciceron vouloit qu'on (2) laiſſât du moins inparfaites celles qui n'étoient pas achevées, comme la confiſcation de ces Terres qui n'avoient pas été diſtribuées; la raiſon d'Etat ne permettant pas de réparer, ni d'abolir les autres injuſtices qu'il avoit faites, & conſommées. *Tit. liv. l. 89. pro Domo. Strab. l. 5.* (2) *Ad fam. l. 3. epiſt. 1.*

X. *Le Sénat ſe défiant qu'elle n'eût pour but de donner quelqu'autorité nouvelle à Pompée;*] parce que c'étoit pour établir ſes ſoldats qu'on vouloit racheter ces Terres. La choſe alla ſi avant, que Flavius mena en priſon le Conſul Métellus qui s'y oppoſoit obſtinément, car le pouvoir de la Charge de Tribun alloit juſques-là. Flavius donc, qui vit que tout le Sénat ſuivoit le Conſul, fit apporter ſa Chaiſe de Tribun pour s'aſſeoir devant la porte de la priſon, afin d'empêcher que perſonne ne pût y entrer après Métellus; & il dit aux Sénateurs, qu'ils entraſſent s'ils vouloient à travers les murailles. Mais Pompée l'obligea à la fin de ſe déſiſter,

en

en attendant une conjoncture plus favorable. *Dio. l.* 37.

XI. *Cinquiéme Décembre de mon Consulat.*] C'étoit le jour glorieux auquel il fit mourir les cinq principaux complices de Catilina, ce qui fut le coup décisif du salut de Rome.

XII. *Les Fortunez qui aiment tant leurs poissons.*] Je ne saurois mieux faire voir jusqu'où alloit la manie de ce tems-là pour ces animaux, que par l'éxemple de l'un des plus grands Personnages que Rome ait porté. C'est le fameux Orateur Crassus, qui fut Consul & Censeur environ trente ans avant cette Lettre, & qui ne laissa pas, avec tout son poids, de porter le grand deuil d'une lamproie qui lui mourut, parce qu'elle le connoissoit à la voix, & qu'elle mangeoit sur sa main. Et même quelqu'un le lui aiant reproché en plein Sénat, bien loin de le nier, ou de s'en excuser comme d'une foiblesse, il déclara, qu'il en faisoit gloire, comme d'une marque singuliére d'humanité & de bon naturel. *Macrob. l. 3. c. 15. Saturn.*

XIII. *Mes actions ne sont pas si obscures, qu'il soit nécessaire de les prouver, ni d'un mérite si douteux, qu'elles aient besoin d'approbation.* Ceux qui se scandaliseront de ce discours n'ont jamais eu de si juste sujet que Ciceron de se louër eux-mêmes. S'il avoient reçû un témoignage aussi éclatant de leur mérite, que celui que le Sénat & Pompée même avoient rendu au sien, ils croiroient pouvoir en parler en écrivant à leur meilleur Ami, comme il en parle ici, sans que cela dût s'appeller vanité.

XIV. *Cette jeunesse corrompuë & chatouilleuse.* Ce sont les mêmes jeunes gens, dont il a dit dans la Lettre XIV. qu'ils étoient *dévouez à Catalina*, & qu'il entend dans la XVI. par *les courtiers de la Conjuration.*

XV. *Epicharmus,*] Poëte & Philosophe Siracusain, que quelques-uns font inventeur de la Comédie,

die, ce qui est difficile à comprendre s'il ne florissoit, comme on dit, que vers l'an 350. de Rome; mais non pas s'il étoit disciple de Pitagore, comme d'autres Auteurs le disent. Du moins est-il bien constant, qu'il fit plusieurs Poëmes de cette espéce. Il vécut 97. ans & il ajoûta deux lettres à l'Alphabet Grec. *Suidas. Horat. Ep.* I. *l.* 2.

XVI. *Les Péres du bas ordre.* Il y a dans le Latin *Pedariorum*, ce qui veut dire les Sénateurs qui n'avoient pas encore éxercé des Magistratures Curules. On les appelloit de la sorte, parce qu'ils ne pouvoient aller qu'à pied au Sénat, pendant que ceux qui avoient éxercé de ces Magistratures s'y faisoient porter dans leurs Chaires Curules, dont j'ai expliqué la forme & la conséquence. *Lett. IX. Rem. I.*

XVII. *Peuples libres.* On appelloit ainsi ceux à qui le Sénat avoit permis de vivre selon leurs Loix, après les avoir subjugez: faveur, qui ne s'accordoit qu'à ceux qui s'étoient soûmis volontairement, ou qui avoient cédé facilement aux armes Romaines; car pour les autres, qui avoient résisté avec opiniâtreté, il ne leur étoit plus permis de suivre d'autres Loix que celles de Rome; & l'on envoioit des Magistrats ordinaires pour leur administrer la justice. Les Sicioniens, de qui on a vû qu'Atticus étoit créancier, étoient du nombre de ces Peuples libres, contre lesquels le Sénatus-consulte, dont il s'agit ici, défendoit qu'on usât de contrainte.

XVIII. *Publius Servilius le Fils*, de l'illustre Maison Patricienne de ce nom, transplantée d'Albe à Rome par le Roi Tullus Hostilius. La branche de ce Publius étoit surnommée *Vatia*, & son pére qui vivoit encore portoit de plus le surnom d'*Isauricus*, pour avoir vaincu les Isauriens, Peuple de l'Asie Mineure, environ quinze ans auparavant, & lors qu'il étoit Consul. On ajoûtoit ainsi la qualité de Fils en parlant des aînez du vivant des Péres, pour les distinguer, parce qu'ils portoient tous les

mêmes

mêmes noms que le Pére, ainsi que je l'ai dit dans l'Avant-propos. Il faloit que celui-ci entrât au Sénat comme aiant été Questeur, car il fut Edile Curule l'année suivante.

XIX. Cela ne se fait point.] *Il y a dans le Texte un ancien dictum Grec, car il me semble que cela ne mérite pas le nom de Proverbe que tous les Commentateurs lui donnent, dont le sens littéral est,* qui loüe son Pére. *Soit qu'on le dît par maniere d'interrogation, pour donner à entendre, que cela ne se devoit point faire; à plus forte raison se louer soi-même, comme Ciceron avoit fait dans les Histoires, dont il parle ici; soit qu'on sous-entendît après ces mots* qui loüe son Pére, *ces autres,* n'est pas digne de foi. *Voila les deux seuls sens raisonnables dans lesquels ce dictum Grec peut avoir été emploié ici par Ciceron; car le Proverbe entier, tel qu'il est rapporté par Plutarque au commencement de la Vie d'Aratus, ne sauroit y convenir du tout, quelques contorsions que les Commentateurs se donnent pour l'y ajuster. Comme je n'ai pas crû que cela plût beaucoup, étant rendu à la Lettre, je me suis contenté d'en faire entendre le sens.*

XX. *S'il y a parmi les hommes quelque chose plus digne de louange que ce que j'ai fait, je consens qu'on loüe cette autre chose, & qu'on me blâme de ne la louer pas; mais pour mieux dire, ce que j'écris sur mon sujet est une Histoire & non pas un Eloge.*] Quand la suite de ce discours ne seroit pas un correctif suffisant pour réparer ce qui paroît de trop vain dans le commencement, il me suffit d'opposer à ceux qui le trouveront mauvais, ces belles paroles de l'Oracle de Gascogne: *Je ne veux pas que de peur de présomption un homme se mécennoisse, ni qu'il pense être moins que ce qu'il est. Si c'est César: qu'il se trouve hardiment le plus grand Capitaine du Monde. N'oser parler rondement de soi, c'est s'accuser indirectement de quelque faute de cœur. Un jugement roide, & hautain, & qui juge sainement, & sûrement, témoigne franchement de lui comme de chose tierce. l. 2. c. 17. & l. 3. c. 8.*

LETTRE VINGTIEME

ET DERNIÉRE.

Environ la mi-Mai de la même Année DC. XCII. & toûjours de Rome en Gréce.

COMME je revenois de Pompéianum à Rome le 12. Mai (*I*), nôtre Cincius m'a donné vôtre Lettre du 13. Février : c'est à quoi je m'en vais repondre; & prémiérement, je suis ravi que vous connoissiez à fond l'idée que j'ai de vous, mais je le suis encore davantage de la modération que vous avez gardée dans ce qui s'est passé de si desagréable, & de si dur entre vous & mon Frére, pour ne pas dire entre vous & nous. Je l'attribuë également à la grandeur de vôtre amitié (*II*), & à celle de vôtre esprit, & à vôtre extréme sagesse. Mais puis que vous m'écrivez là-dessus avec tant de douceur, tant d'application, tant d'honnêteté, & tant de bonté qu'il ne me reste plus rien à vous demander, & que je n'aurois pû souhaiter, ni de vous, ni de qui que ce fût, plus de généroisité & de condescendance, il n'en faut plus parler. Quand nous nous reverrons, alors nous pourrons en causer à fond, si nous le trouvons à propos.

Quant à ce que vous me mandez sur la République, vous raisonnez avec amitié & avec prudence; & vous donnez assez dans mon sens; car je ne dois, ni me relâcher en rien de tout ce qui est de ma dignité, ni m'engager dans le parti d'un autre sans y porter des forces capables de m'y soûtenir par moi-même. L'hom-

L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble (*III*), rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire. Cependant, il n'eſt pas inutile pour aſſurer mon repos à l'avenir, (quoi qu'à vous dire vrai il ſoit encore plus utile à l'Etat qu'à moi) : il n'eſt pas, dis-je, inutile que j'aie prévenu les aſſauts que les mauvais Citoiens vouloient me livrer, en fixant, comme j'ai fait, les ſentimens irréſolus & chancelans ſur mon ſujet, d'un Perſonnage de cette conſéquence, de cette autorité, & d'un ſi grand crédit ; & que j'aie éludé les eſpérances des méchans en lui faiſant chanter mes louanges. Si je n'avois pû l'y engager ſans marquer de la légéreté, il n'eſt point d'avantage que je vouluſſe acheter à ce prix-là : mais je m'y ſuis pris de ſorte, que bien loin qu'il paroiſſe que ce ſoit une légéreté à moi de m'être attaché à lui, il paroît au contraire, que la partialité qu'il témoigne pour moi lui fait honneur. Je me conduis, & me conduirai dans tout le reſte de telle maniére, qu'on ne pourra pas croire que j'aie rien fait à l'avanture. Non ſeulement, je n'abandonnerai jamais les gens de bien de qui vous voulez parler, & ce que vous appellez la Province qui m'eſt échûë (*IV*) ; mais quand même j'en ſerois abandonné, je ne changerois pas pour cela de ſentimens. Il faut pourtant que vous ſachiez, que depuis que Catulus eſt mort (*V*), je me trouve reſté dans le bon parti ſans appui, & ſans compagnon ; car comme dit Rhinton (*VI*), ce me ſemble : *Ceux-ci ne peuvent rien, ceux-là ne veulent pas*. Je vous écrirai une autre fois combien nos Poiſſonniers m'en veulent, ou je vous le dirai

quand nous nous reverrons. Cependant, rien ne me détachera du Sénat; soit parce que je le dois; soit parce que mon intérêt le veut; soit enfin parce que je n'ai pas à me plaindre de la maniére dont j'en suis traité.

Il n'y pas grande espérance de ce côté-là touchant les Sicioniens, comme je vous l'ai déja écrit; car personne ne s'en plaint plus; cela iroit bien loin, si vous vous y attendiez; trouvez donc d'autres batteries si vous pouvez. Quand la chose passa, on ne fit pas réflexion sur ceux qu'elle pouvoit intéresser, & les Péres du bas ordre se rangérent tout courant à cet avis. Il n'est pas encore tems de faire casser ce Sénatus-consulte, tant par la raison que j'ai déja dite, qu'aucun des intéressez ne s'en plaint plus, que parce que les autres, ou l'approuvent par malignité, ou le trouvent sincérement fort équitable.

Vôtre Metellus est un brave Consul. Je lui sai seulement mauvais gré de paroître fâché de ce que le trouble des Gaules s'appaise. Je croi qu'il voudroit triompher; mais je voudrois, moi, qu'il le voulût moins; à cela près, il n'y a rien à redire. Pour Afranius, il éxerce le Consulat de telle maniére, que ce n'est rien moins qu'un Consulat, mais seulement le deshonneur (*VII*) tout visible de Pompée.

Pour ce qui est de mes Ouvrages, je vous ai envoié par Lucius Cossinius le Livre entier de mon Consulat en Grec. Je croi que vous aimez mes compositions Latines; mais je ne sai si, étant aussi grand Grec que vous êtes, vous rendez justice aux Grecques. Si d'autres écrivent sur ce sujet, je vous en ferai

part;

part; mais la vérité eſt, qu'ils s'en dégoûtént, je ne ſai pourquoi, dès qu'ils ont vû ce que j'en ai écrit.

Maintenant pour revenir à mon fait, un honnête homme de mes amis, nommé Lucius Papirius, me fait préſent des Livres que ſon frére lui a laiſſez en mourant. Sur l'aſſurance que vôtre ami Cincius m'a donnée, que je pouvois les accepter par la Loi même qui porte ſon nom (*VIII*), quoi qu'elle déffende les préſens, j'ai répondu, que je recevrois celui-là de bon cœur, s'il me l'envoioit. Si donc vous m'aimez, & autant que vous comptez que je vous aime, faites ſi bien par vos amis, par vos cliens, par vos hôtes, par vos affranchis, & par vos eſclaves, qu'il ne s'en perde pas un feuillet; car j'ai extrémement beſoin des Grecs que je croi y être, & des Latins que je ſai qui y ſont. Je donne tous les jours davantage à ces ſortes d'études le tems que le travail du Barreau me laiſſe libre, pour m'en délaiſſer. Vous ne ſauriez me faire un plus ſenſible plaiſir, que d'aporter à cela tout le ſoin que vous avez coûtume de mettre aux choſes que vous ſavez que j'affectionne beaucoup. Je vous recommande auſſi les affaires du même Pœtus, il vous en remerciera amplement. Je ne me contente plus comme auparavant de vous prier de venir, je vous le conſeille.

REMARQUES.

I. POmpeianum. Maiſon de campagne de Ciceron près de Nole à douze milles de Naples.

II.

II. *Je l'attribuë également à la grandeur de vôtre amitié & à celle de vôtre esprit.* Que la modération dans les différens qu'on a avec ses Amis, soit un effet de grande amitié, tout le monde le sait; on souffre facilement des gens qu'on aime. Mais que ce soit aussi une marque de grand esprit *summi ingenii*, c'est une vérité des plus fines entre celles dont ces Lettres sont parsemées, & je ne finirois jamais si je voulois les remarquer toutes. Mais elle est encore plus utile qu'elle n'est fine; & si plusieurs petits esprits en étoient bien persuadez, peut-être que l'ambition de faire les grands les rendroit plus modérez. Comme une seule affaire suffit pour remplir un petit esprit, & qu'il n'y reste plus de place pour aucune autre, elle n'a pas de peine à s'en emparer quand une fois elle y est entrée; ainsi, elle le tourne & l'agite tout entier comme elle veut, sans distraction, ni resistance. Mais un grand esprit, dont nulle affaire n'est capable d'occuper seule toute l'étenduë, conserve toûjours quelque recoin libre, & éxemt du trouble dont il est attaqué; & de cette sorte, il n'est jamais transporté tout entier par l'agitation qu'il ressent, & sa sensiblité, qui demeure toûjours partagée entre divers objets, en est moins forte pour chacun d'eux en particulier. D'ailleurs, comme il voit plus avant, & plus clair dans ces choses qu'un petit esprit, il démêle ce qui fait contre lui aussi nettement que ce qui lui est favorable; or quand on se rend une éxacte justice, l'injustice que les autres nous font se trouve toûjours plus légére, & touche moins par conséquent; au lieu qu'un petit esprit est d'abord épuisé par la considération des raisons qui sont pour lui, & qui sont toûjours les prémiéres que l'amour propre nous présente; desorte qu'il ne lui reste plus de force pour aller de lui-même jusqu'à celles qui lui sont contraires, ni d'attention pour les comprendre, quand on les lui représente.

III. *L'homme dont vous me parlez n'a rien de noble,*

ble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire.] Voila encore un portrait de Pompée dont les partisans de la Pharsale ne s'accommoderont pas. Cependant, il ne pouvoit être tiré par des mains, ni plus savantes, ni plus amies. On voit par cet éxemple combien peu il faut s'arrêter aux louanges qu'on donne en public; elles ne prouvent rien aux vivans qui en savent la vérité, ou la fausseté par eux-mêmes; guére plus à la postérité à qui il parvient toûjours quelque piéce secréte, comme ces Lettres, qui découvrent l'imposture. Quoi croiroit qu'elles fussent du même Auteur que l'excellent Panégirique de Pompée qui est venu jusqu'à nous sous le nom de *Pro Lege Manilia*? C'est quelque chose de bien étrange, & bien propre à dégoûter de la gloire du monde, de voir, qu'un homme ait porté le surnom de Grand dès l'âge de vingtcinq ans, qu'il ait soûmis tant de Nations, & qu'il ait triomphé des trois Parties du Monde, sans avoir *rien de noble, rien d'élevé, rien que de bas & de vulgaire* !

IV. La Province qui m'est échûë.] *Il y a en Grec dans le Texte* la Sparte, *& non pas* la Province. *C'est une sentence fort familière à Ciceron, comme on verra par la suite, dont le sens littéral est*, Sparte t'est échûe, prens-en soin; *ce qui revient dans le fond à ce qu'on dit vulgairement en François*; où la chévre est liée il faut qu'elle broute. *A considérer dans quel sens ce dictum est emploié par tout, il n'en peut avoir eu d'autre dans son origine, sinon qu'il faloit s'accoûtumer aux mœurs sévéres & austéres de Sparte, quand on avoit le malheur d'y être né.*

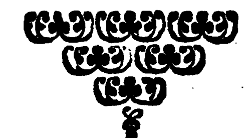
V. *Catulus est mort.*] Il faloit qu'il y eût bien peu de tems, puis qu'il vivoit encore au mois de Mai de l'année précédente, comme on a vû dans la XIX. Lettre.

VI. *Rhinton*; Poëte Comique Grec, natif de Tarante.

VII. Le deshonneur tout visible.] *Il y a dans le Texte un mot Grec, qui veut dire dans le sens simple,*

ple, une meurtrissure sous l'œil; *&* *dans le figuré*, une tache, une flêtrissure.

VIII. *La Loi qui porte son nom.*] Cette plaisanterie est fondée sur ce qu'il y avoit à Rome une Loi fameuse, faite par un Tribun de même nom que l'Agent d'Atticus, par laquelle les donations faites à d'autres qu'à des proches, étoient limitées à certaine valeur, au delà de laquelle elles étoient nulles. *Lex Cincia de donis. de Orator, l. 2. Tit. Liv. l. 4.*



LIVRE



LIVRE SECOND.

LETTRE PREMIE'RE.

Même Année DC. XCIII. & toûjours de Rome en Gréce.

COMME j'allois le prémier Juin à Antium (*I*), sans aucun regret aux Gladiateurs que Marcus Métellus donnoit ce jour-là au Peuple(*II*), vôtre garçon vint à ma rencontre, & me remit vos Lettres, avec un Commentaire Grec de mon Consulat. Je me sai bon gré de vous avoir envoié déja quelque tems auparavant par Lucius Cossinius, un Ouvrage de ma façon dans cette Langue sur le même sujet; car si j'avois vû le vôtre auparavant, vous diriez que je vous l'ai dérobé. Mais quoi que je l'aie lû volontiers, il m'a pourtant paru un peu trop brute, & trop peu poli pour vous piller. Cependant, il ne laisse pas d'être en quelque sorte orné, par la négligence qu'il y paroît que vous avez euë à rechercher des ornemens; comme on dit, que les Femmes sentent bon quand elles ne sentent rien. Le mien au contraire a épuisé toute la boutique d'Isocrate (*III*), les boëtes de ses disciples, & même quelques couleurs d'Aristote (*IV*). J'ai vû par vos précéden-

tes,

tes, que vous l'aviez déja parcouru à Corcire & je comprens (*V*), que vous n'avez reçû qu'après, l'éxemplaire que je vous ai envoié. Je n'aurois pas été si hardi, si je ne l'avois pas éxaminé auparavant bien à loisir, & avec toute l'indifférence possible. Rhodo Possidonius, à qui j'en avois déja fait part, pour le convier à traiter le même sujet avec plus d'ornement, m'a écrit, que bien loin de s'y sentir porté par la lecture qu'il en a faite, elle l'en a entiérement rebuté. Que voulez-vous? j'ai étourdi toute la Littérature Grecque, & je me suis défait par là des beaux Esprits de cette Nation, qui m'importunoient tous les jours de leur donner quelque chose de ma façon à traiter en leur maniére. Si l'Ouvrage a l'honneur de vous plaire, vous le ferez publier à Athénes, & dans les autres Villes du Païs; car il me semble qu'il peut donner quelque lustre à mes actions. Je vous envoirai de même les petites Oraisons que vous demandez, & d'autres que vous ne demandez pas; puis que même ce que je fais par complaisance pour les jeunes gens qui m'en pressent, vous plaît comme à eux.

Si vôtre concitoien, Demosthéne s'est principalement signalé dans ses Philippiques (*VI*), & s'il abandonna l'éloquence chicaneuse du Barreau, pour s'appliquer à des matiéres plus graves, & plus importantes, il m'est bien permis de conserver aussi les discours publics que j'ai faits pendant mon Consulat (*VII*). Le prémier fût le prémier jour de l'an au Sénat; le second au Peuple, sur le même sujet de la Loi des Champs. Le troisiéme pour Othon; le quatriéme pour

Ra-

Rabirius; le cinquiéme pour les enfans des Proſcrits; le ſixiéme, ſur la renonciation que je fis dans l'aſſemblée du Peuple à la Province dont le gouvernement m'étoit échû; le ſeptiéme eſt celui qui chaſſa Catilina; je fis le huitiéme au Peuple le lendemain de ſa fuite; le neuviéme encore devant le Peuple le jour de l'avis des Allobroges; & enfin, le dernier, au Sénat le cinquiéme Décembre. Il y en a outre cela deux petits, ou plûtôt deux fragmens ſur le même ſujet des deux premiers. Je prendrai ſoin de vous envoier tout ce recueil; & puis que mes écrits vous ſont auſſi agréables que mes actions, vous trouverez enſemble dans ces mêmes piéces, ce que j'ai dit avec ce que j'ai fait. Je ne vous les aurois pas offertes, ſi vous ne les aviez pas demandées.

Sur ce que vous voulez ſavoir, pour quel ſujet je vous preſſe ſi fort de venir, & que vous dites, que bien que vos affaires ne le permettent pas, vous ne laiſſerez pas de voler ici ſi je l'éxige de vous, quand même il ne ſeroit pas néceſſaire; je vous dirai, que vous ne me faites pas aſſez beſoin pour cela. Cependant, il me ſemble que vous pouviez mieux choiſir vôtre tems pour les courſes que vous faites. C'eſt être trop abſent pour être ſi peu éloigné; c'eſt me priver trop long-tems de moi. Rien ne branle pour le préſent; pour peu que la fureur de Clodius ſe réveillât, je vous appellerois de toute ma force: mais Métellus le contient bravement, & le contiendra. Que vous dirois-je? ce Conſul eſt fort bon Citoien & d'excellent naturel, comme je l'ai toûjours jugé. Pour Clodius, il

il ne s'en cache plus, & il veut être Tribun du Peuple à quelque prix que ce soit. Comme on en traitoit au Sénat, je le poussai à bout en lui reprochant sa légéreté, de demander le Tribunat après avoir toûjours dit en Sicile qu'il demanderoit l'Edilité (*VIII*). Mais qu'il ne faloit pas s'en mettre beaucoup en peine; Car fût-il Plébéïen mille fois, on l'empêcheroit aussi bien de bouleverser la République, qu'on en empêcha les Patriciens de même génie que lui, qui l'entreprirent sous mon Consulat.

Ensuite, sur ce qu'il assuroit, qu'il étoit venu en sept jours du détroit de Sicile à Rome, où il avoit même affecté d'arriver de nuit, pour n'incommoder personne, & afin de surprendre, par sa diligence, ceux qui auroient dû aller au devant de lui; je dis que cela ne valoit pas la peine de s'en vanter au Peuple, comme il avoit fait, ces sortes de diligences lui étant ordinaires; témoin, quand il alla en trois heures de Rome à Interamne (*IX*), ce qui est bien plus admirable que de venir dans sept jours de Sicile à Rome. Qu'il lui étoit de même ordinaire d'entrer de nuit, & que personne n'allât au devant de lui (*X*), quoi qu'il eût été bien à souhaiter qu'on y fût allé cette autre fois pour l'empêcher d'entrer. Enfin, tout insolent qu'il est, je le rends modeste malgré qu'il en ait, non seulement par mes discours graves, & suivis sur son sujet, mais encore par ces sortes de traits.

Cela va jusqu'à plaisanter, & jusqu'à rire familiérement avec lui. L'autre jour que nous accompagnions ensemble un Prétendant

(*XI*),

(*XI*), il s'avisa de me demander, si je ne faisois pas ordinairement donner place aux Siciliens qui sont à Rome, pour voir les Gladiateurs ? Non, lui dis-je. Si ferai bien moi, reprit-il ; quoi qu'ils ne soient pas sous ma protection depuis si long-tems que sous la vôtre (*XII*), & que ma Sœur, qui a tant de places à donner, comme Femme de Consul, ne m'en ait jamais voulu accorder qu'un pied (*XIII*). Ce n'est pas une affaire entr'elle & vous, lui répondis-je ; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez. Cela est bien gaillard, reprit-il, pour un Consulaire. Je l'avouë, dis-je alors ; mais tout m'est permis contre une Femme de Consul comme celle-là, séditieuse & aussi ennemie déclarée de son mari que de Fabius (*XIV*), parce qu'elle ne peut souffrir, que ni l'un, ni l'autre, soient de mes amis.

L'affaire de la Loi des Champs paroît fort refroidie. Sur ce que vous me reprochez doucement ma liaison avec Pompée, ne croiez pas que ce soit pour avoir eu besoin de son appui ; mais les choses prenoient un train, que s'il y avoit eu la moindre dissension entre lui & moi, il en seroit arrivé de très-grandes dans la République. J'y ai pourvû de sorte que je ne me suis point démenti, & qu'il en est devenu meilleur, & moins dévoué aux fantaisies du Peuple. Sachez, qu'il parle plus avantageusement de mes actions, contre lesquelles tant de gens l'avoient animé, que des siennes propres ; jusqu'à reconnoître hautement, qu'il n'a que bien servi l'Etat, & que moi je l'ai sauvé. Je ne sai si cela m'est utile ; mais je sai bien qu'il l'est beau-
coup

coup à la République. Que si je redressois aussi César dont le crédit augmente tous les jours, rendrois-je encore un mauvais service ?

Je dis plus ; Quand je ne serois pas en butte à l'envie, & que tout le monde me feroit justice, ne seroit-ce pas toûjours à moi une chose aussi louable, de guérir, sans autre intérêt, les parties nobles de la République qui sont mal affectées, que si je les coupois. A plus forte raison, quand nos Chevaliers se sont détachez du Sénat (*), avec lequel je les avois si étroitement liez par vôtre ministére pendant mon Consulat ; maintenant, dis-je, que nos Grands font consister leur gloire à qui aura de plus vieux Barbeaux qui mangent sur la main, & qu'ils négligent absolument les affaires publiques, vous semble-t-il que je rende un service médiocre à l'Etat si je fais en sorte, que ceux qui lui peuvent nuire ne le veuillent pas ?

Car pour ce qui est de Caton, je l'aime bien autant que vous l'aimez ; mais je ne laisse pas de voir qu'avec les meilleures intentions, & la meilleure foi du monde, il nuit beaucoup quelquefois à la République. Il opine parmi la canaille de Rome, comme il pourroit faire dans la République de *Platon*. Quoi de plus juste que de faire le procès à des Juges corrompus, comme il le prétendoit ? Le Sénat y consentit. Cependant, les Chevaliers prirent feu là-dessus contre notre Ordre, mais non pas contre moi ; car je n'avois pas été de cet avis. Quoi de plus impudent que la demande de ceux d'entr'eux qui veulent être déchargez des Fermes publiques dont

dont ils ont traité? Cependant, c'étoit un dommage à supporter plûtôt que de les aliéner. Mais Caton s'y est opposé obstinément, & à la fin il l'a emporté. Aussi a-t-on vû, que quand le Consul Métellus a été arrêté, à la poursuite d'un Tribun, & dans les séditions qui sont arrivées plusieurs fois depuis, aucun de cet Ordre, qui a servi si utilement la République sous moi, & sous mes Successeurs, n'a fait un pas pour la secourir. Faut-il donc, direz-vous, acheter de ses plus clairs deniers, l'affection & la fidélité qui lui est dûë? Comment donc faire, s'il est impossible de faire autrement? Vaut-il mieux nous mettre à la merci des affranchis, ou des esclaves même en excitant une guerre? Mais comme vous dites, j'en ai assez fait.

Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la sienne propre (*XV*); mais non pas celle de Luccéïus (*XVI*). Il a accusé Nasica malhonnêtement (*XVII*); mais en récompense, l'Oraison qu'il a faite pour cela a été si ennuieuse (*XVIII*), qu'il semble avoir plûtôt travaillé à Rhodes, dans quelque moulin que sous Molon (*XIX*). Il s'est un peu plaint de ce que j'ai défendu Nasica; & quoi qu'il ait été refusé, le voila qui recommence sa poursuite (*XX*), par zéle, à ce qu'il dit, pour la République. Je vous manderai ce que fait Luccéïus; quand j'aurai vû César qui sera ici dans deux jours. Prenez-vous à Caton, & à l'empressement de Servilius pour lui, de ce que les Sicioniens vous affrontent impunément. Mais vous n'êtes pas le seul homme de bien qui y perd; & c'est une chose à approuver, parce qu'elle est

est faite. On verra, quand nous serons abandonnez dans les séditions par tous les honnêtes gens, à qui ce Sénatus-consulte porte préjudice comme à vous. Mon Amalthée vous attend, & a besoin de vous; mes deux maisons de Tusculum & de Pompéïanum me donnent beaucoup de plaisir, à cela près, que je me suis abîmé de dettes pour les bâtir, après avoir empêché qu'on abolît les dettes des autres (*XXI*). Je croi que tout sera paisible en Gaule. Je vous envoirai incessamment ma Traduction des Pronostics d'Aratus avec mes Oraisons (*XXII*). Mais ne laissez pas de m'écrire quand vous comptez de partir; car vôtre Sœur m'a fait dire que vous seriez ici en Juillet; cela ne s'accorde pas avec ce que vous m'avez mandé. Je vous ai déja écrit, que Pætus m'a donné tous les Livres de son frére. Ce présent dépend entiérement de vôtre soin. Autant que vous m'aimez, prenez garde que rien ne s'en égare, & envoïez-moi le tout; vous ne sauriez me faire plus de plaisir; je dis autant les Grecs que les Latins, & je vous en saurai le même gré, que si c'étoit vous qui me les donnassiez. J'ai écrit à Octavius (*XXIII*). Je ne vous avois point recommandé à lui, parce que je ne croiois pas que vous eussiez des affaires dans sa Province; moins encore que vous y négociassiez vôtre argent (*XXIV*); mais enfin, je lui ai écrit aussi fortement que je le devois.

RE-

REMARQUES.

I. ANtium.] Ville Maritime, Capitale des Volques, des plus anciennes Colonies Romaines dans le Latium, à quelques quarante milles de Rome, si agréable, que c'etoit un régal pour les gens les plus qualifiez d'y aller faire de tems en tems quelque séjour. Il n'en reste plus que le nom au Promontoire sur lequel elle étoit située, qu'on appelle *Capo d'Anzo*. Comme elle avoit été fort puissante sur mer, elle avoit un Arsenal magnifique sur la même côte, du côté de la Campanie, à deux milles de-là. On croit que c'étoit au même endroit qui s'appelle aujourd'hui *Nettuno. Strabo. Cluver. Ital. Antiq. l. 3.*

II. *Sans aucun regret aux Gladiateurs.*] Cela fait voir, que les honnêtes gens de tous les siécles ont été à peu près de même goût en matiére de plaisirs; malgré les différens usages des divers tems, & des divers Païs; & que ce goût a toûjours été fort différent de celui de la canaille.

III. *Isocrate.*] Tout le monde sait que c'est un fameux Rhéteur & Orateur Athénien, qui trouva le prémier l'art de rendre le discours nombreux, & cadancé, dans sa Langue, comme Balzac est aussi le prémier qui a trouvé le même secret dans la nôtre; ce qui étoit tout autrement difficile, autant que j'en püis juger. Cet illustre Athénien manquant des graces de la prononciation se retrancha à écrire seulement, & ne parla guére en public. Il ne laissa pas de rendre, de cette sorte, de grands services à sa Patrie; & il la servit sur tout beaucoup auprès de Philippe de Macédoine; mais à la fin, le déplaisir qu'il eut de ne pouvoir empêcher ce Prince de la ruïner, le fit résoudre à se laisser mourir d'abstinence, âgé de 91. ans. Il eut pour disciples Ephore, Théopompe, Demosthéne, & plusieurs autres grands hommes.

On le confond souvent mal à propos avec un autre Isocrate qui fit l'éloge funébre du fameux Mausole Roi de Carie, & Mari d'Artémise. *Plutarc. de Orat. Græc. Cic. in Brut.*

IV. *Couleurs d'Aristote.*] Outre les Livres de Rhétorique à Théodecte, qui nous restent de ce prodigieux Génie, & qui suffisent seuls pour ne parler jamais de lui qu'avec admiration, tout estropiez, & imparfaits qu'ils sont, il en avoit écrit encore un autre à Aléxandre dont il n'est rien resté. Il y a apparence, que c'est dans celui-là que Ciceron avoit pris les couleurs dont il parle, les trois autres que nous avons ne traitant presque que de ce qu'il y a de plus profond dans cet Art, & presque point des ornemens.

V. *Corcire*,] Isle de la Mer Ionienne, non loin de la côte d'Epire, fameuse dans l'Antiquité par le naufrage d'Ulisse, & par les guerres du Péloponése. C'est aujourd'hui *Corfou*.

VI. *Vôtre Concitoien Démosthéne*,] Athénien de naissance, comme Atticus l'étoit d'inclination, de surnom, & d'habitation; on pourroit presque dire de profession, comme Charitides.

VII. *Les discours publics que j'ai faits pendant mon Consulat.*] Il ne nous reste que la derniére moitié du prémier de ces discours, que Cicéron compare ici, avec tant de raison, aux fameuses Oraisons de Démosthéne contre Philippe de Macédoine; mais nous avons heureusement tout le second, qui est un de ses Chef-d'œuvres. Tous deux sont contre un Tribun qui proposoit une Loi pernicieuse pour la distribution des terres au Peuple, outre plusieurs autres Chefs non moins blâmables; & Cicéron empêcha qu'il ne la fit passer. *Plut. in Cicer. Plin. l. 7. c. 30. de lege agraria.*

Nous n'avons rien du tout du troisiéme de ces discours. Le sujet en étoit, qu'un Lucius Roscius Otho Tribun en *686.* avoit assigné par une Loi

Loi aux Chevaliers Romains les quatorze prémiers rangs de ce qui s'apelle parmi nous *le Parterre*, pour assister aux spectacles du Théatre; mais le Peuple trouva mauvais qu'on distinguât si fort ces Chevaliers, & tint cette nouveauté à injure. Il avoit déja souffert fort impatiemment vers le milieu du siécle précédent, qu'on eût affecté l'Orchestre aux seuls (*) Sénateurs, qui n'avoient point eu jusqu'àlors de place particuliére; & l'on remarqua même, que cette innovation diminua beaucoup de l'affection extraordinaire que ce même Peuple avoit pour le prémier Africain, parce qu'on sût que cétoit lui qui en avoit donné le conseil aux Ediles. Il n'est pas nécessaire de dire, que l'Orchestre étoit réservé tout entier pour ces Sénateurs, & que les Joueurs d'instrumens qui l'occupent aujourd'hui parmi nous, avoient d'autres places, qu'il seroit trop long d'expliquer. Or, à des Jeux qui se représentérent au commencement du Consulat de Cicéron, les Chevaliers aiant pris la place que la Loi de Roscius leur donnoit, le Peuple se mit à le siffler hautement, les Chevaliers au contraire lui applaudirent, & l'on en vint insensiblement aux injures. Cicéron, aiant appris ce tumulte, assembla le Peuple au Temple de Bellone pour y mettre ordre; & c'est la remontrance qu'il y fit sur ce sujet, qu'il appelle ici sa troisiéme Oraison. *Tit. Liv. l. 99. Dio. l. 36. Ascon. in Cornel. Plin. l. 7. c. 30. pro Murena & Phillippic. 2. Val. Max. l. 2. c. 4.*

Nous avons la plus grande partie de la quatriéme. C'est la défense d'un Sénateur nommé Cajus Rabirius, mis en justice à la suscitation de César, pour avoir, il avoit trente sept ans, tué par ordre du Sénat un Tribun séditieux, nommé Saturninus. *De Viris illust. Oros. l. 5. c. 17. Suet. in Cæsar. c. 12. Dio. l. 37. in Plin. in Pison. in Orator.*

Le sujet de la cinquiéme que nous n'avons pas,

 étoit,

étoit, que Silla avoit déclaré les enfans de ceux qu'il avoit proscrits, incapables de posséder jamais aucune Charge. Comme rien n'étoit plus injuste que cette Loi, ils voulurent la faire casser sous le Consulat de Ciceron, s'imaginant apparemment, qu'il leur seroit favorable, parce qu'il avoit été suspect à Silla. Mais Cicéron la soûtint formellement, à cause des conséquences, toute injuste qu'il la trouvoit; & ce sont ces conséquences qu'il expliquoit dans cette Oraison, dont la perte est, peut-être, plus grande; que quelques-unes de celles qui se sont conservées, ne sont profitables. *Plutarc. in Cic. & Sill. Solus omnium post memoriam hominum supplicia in post futuros composuit, queis prius injuria quam vita certa esset. Saluft. Histor. l. 1. Patercul. l. 2. c. 28. Dion. Halic. l. 8. Quintil. l. 11. c. 1. Ego adolescentes bonos & fortes sed usos ea conditione fortunæ, ut si essent magistratus adepti, reip. statum convulsuri viderentur, meis inimicitiis, nulla Senatus mala gratia, comitiorum ratione privavi. in Pison. Plin. ibid.*

J'ai expliqué sur les Lettres à Métellus & à Antoine le sujet de la suivante, qui est perduë aussi. Tout le monde peut lire les quatre autres sur Catilina, & il nous reste encore l'un des deux Fragmens, dont il est parlé après.

VIII. *En Sicile.*] Clodius y avoit été Questeur, & l'on passoit immédiatement de cette Charge au Tribunat du Peuple, ou à l'Edilité. Mais comme il faloit être Plébéien pour être Tribun, Clodius qui étoit Patricien fit semblant d'aspirer à l'Edilité, tant qu'il fut en Sicile, parce que sa prétention au Tribunat étoit une entreprise trop bisarre, & sujette à trop d'oppositions, pour s'en déclarer de loin, & avant que d'être en état de la pousser tout de bon. Ce ne fut donc qu'aprèsson retour à Rome, qu'il déclara vouloir devenir Plébéien par le moien de l'adoption dont j'ai parlé, & c'est ce changement que Ciceron lui reproche.

IX. *Il alla dans trois heures de Rome à Interamnes.*] C'est une plaisanterie fondée sur ce qui à été dit, que Clodius prétendoit prouver, qu'il étoit à Intéramnes, la nuit même qu'on l'accusoit d'avoir troublé à Rome le Sacrifice de la bonne Déesse. Ciceron fait semblant, pour se moquer de lui, de croire qu'il étoit vrai, & d'admirer par conséquent l'extrême diligence qu'il faloit qu'il eût fait pour cela, puis qu'il lui avoit parlé à Rome trois heures seulement avant ce Sacrifice & qu'Intéramne en étoit éloignée de quinze milles.

X. *Que personne n'allât au devant de lui.*] Il y a un mot Latin dans le Texte *ire obviam*, qui fait une équivoque fort agréable que je n'ai pû conserver en François, parce que ce mot signifie également *aller à la recontre*, *&* *s'opposer*, ou *empêcher*; & il n'y a point de mots François auquel ces deux sens conviennent de même. J'ai fait comme j'ai pû.

XI. *Nous accompagnions ensemble un* Pretendant.] J'ai déja dit que la coûtume étoit, que quand quelqu'un prétendoit à quelque Charge, il se faisoit accompagner sur la Place par tout ce qu'il avoit d'amis & de parens, pour l'aider à briguer les suffrages. Or cette action n'appliquoit pas assez pour empêcher qu'on ne parlât d'autre chose. *De Orat. l.* I.

XII. *Quoi qu'ils ne soient pas sous ma protection depuis si long-tems que sous la vôtre.*] Les Magistrats étoient Protecteurs perpetuels des Provinces où ils avoient commandé; cette Protection s'étendoit à rendre tous les devoirs imaginables d'honnêteté, & d'amitié aux Députez de ces Provinces quand il en venoit à Rome, & Ciceron avoit été Questeur en Sicile long-tems avant Clodius.

XIII. *Ma Sœur qui a tant de places à donner comme Femme de Consûl, ne m'en a jamais voulu accorder qu'un pied.*] Il faut que les principaux Magistrats disposassent de plus de places qu'il ne leur en faloit dans les spectacles, puis que leurs

Femmes en avoient à donner. Il eſt à croire que celle de qui il eſt parlé ici, avoit encore d'autres gens à obliger, que ſon Frére pour qui elle en étoit ſi peu libérale. Ce pied s'entendoit en quarré, dont chaque côté avoit ſeize pouces; en ſorte qu'on pouvoit ſe tenir debout dans cet eſpace ſans être preſſé. *Columell.* l. 10. c. 11.

Au reſte, la plainte qu'il échappe ici à Clodius de faire de ſa Sœur, en parlant à leur mortel ennemi, eſt tout-à-fait d'un jeune homme de qualité, fort inconſidéré, qui ne prend pas garde combien il ſe découvre, pourvû qu'il frappe. C'étoit donner trop belle priſe à un auſſi cruel rieur que Ciceron, pour n'en être pas puni ſur le champ, comme Clodius le fut par la replique plaiſante & ſale qu'il s'attira: *Ce n'eſt pas une affaire entr'elle & vous; vous les lui ferez bien lever tous deux quand vous voudrez.* On voit bien que cette réponſe étoit fondée ſur le commerce inceſtueux, remarqué déjà pluſieurs fois, de ce Frére avec cette Sœur. Il faloit que ce commerce fût bien ſcandaleux, puis que Clodius ſe retrancha pour toute replique, à reprocher ſeulement à Ciceron, qu'une raillerie de cette nature étoit meſſéante dans ſa bouche. Si l'on veut voir avec quel plaiſir les Savans s'étendent ſur les ordures, & ſur les fineſſes admirables qu'ils y entendent, on n'a qu'à lire les Commentaires ſur cet endroit. On y trouvera entr'autres curioſitez l'équivoque obſêne qui fait la grace de cette plaiſanterie de Ciceron, expliquée par une Epigramme de Martial, (*) excellente, comme cent autres du même Auteur, l'un des plus beaux, & des meilleurs Eſprits l'Antiquité, à l'obſcénité près. J'en ai oüi dire autrefois une Françoiſe, qui repréſentoit fort naturellement la poſture dont Ciceron parle en cet endroit. C'étoit ſur un Mari goguenard, qui ſurprit ſa Femme dans cette attitude, un jour qu'il lui avoit acheté des ſouliers pour aller à une Fête où elle ſe diſoit invitée; & qui ne lui dit autre choſe, ſinon,

Si

Si tu vas toûjours de la sorte,
Tes souliers dureront long-tems.

Il ne me souvient que des deux derniers Vers. (*) *L. II. Epig. 72.*

XIV. Fabius.] *On ne sait du tout qui étoit cet homme, tout illustre que soit son nom; & c'est dommage; car il a y a grande apparence qu'il avoit quelque relation curieuse avec cette honnête Dame. De peur qu'on ne croie que c'est ma faute, je veux bien, pour cette fois seulement, faire voir par cet éxemple, que quand je ne dis rien des gens que je trouve en mon chemin, c'est que ce qui s'en peut dire ne mérite pas d'être dit. Il ne paroît donc du nom de celui-ci environ ce tems-là, qu'un Lucius, Questeur cette année, & Préteur depuis en 701. de qui on ne sait autre chose sinon, que Milon fut accusé devant lui pour la seconde fois: Un autre nommé Sanga, Questeur Provincial en 677. & depuis Lieutenant de Lucullus contre Mithridate, par qui il fut mis en fuite, & assiégé dans Cabira, d'où Triarius le dégagea; & enfin, un troisiéme nommé Cajus, Questeur en 697. & depuis Lieutenant de César en Gaule. Mais tous ces gens-là, non plus que le Fabius Gallus à qui Ciceron a écrit plusieurs Lettres, ne paroissent pas avoir été, dans le tems de cette Lettre-ci, d'une conséquence à faire la figure de celui dont il y parle. La plus grande apparence est pourtant pour le troisiéme.*

(*) Nos Chevaliers se sont détachez du Sénat avec lequel je les avois si étroitement liez. *Il y a dans le Latin*, quem ego in clivo Capitolino collocaram; que j'avois posté sur le panchant du Capitole. *Ciceron vouloit parler du Temple de la Déesse Concorde, situé en cet endroit dans le quel il les avoit (*) assembez sous la conduite d'Atticus pendant son Consulat, pour les y exhorter à se tenir inébranlablement unis avec le Sénat; mais comme ce qu'il dit demandoit cette explication, & que cela n'est pas necessaire*

 saire

faire dans les propres termes pour entendre la suite du sens de son discours, j'ai crû pouvoir me contenter de rendre ce sens comme j'ai fait. (*) Post red. in Senat. Philippic. 2. 4. in Catil.

XV. *Ma Tribu a été plus favorable à Favonius que la sienne propre.* Comme Ciceron avoit grand crédit dans sa Tribu; qu'il n'étoit pas moins lié d'intérêt avec Caton, pour n'aprouver pas sa conduite en bien des choses; & que Favonius étoit, ainsi qu'on a déja vû, le singe & la créature de ce roide Stoïcien; il y a apparence, que c'étoit Cicéron qui avoit rendu sa Tribu favorable à Favonius. Ce Favonius demandoit sans doute le Tribunat; car il étoit Questeur cette année.

XVI. *Mais non pas celle de Luccéius.*] Autant que Luccéius avoit de crédit dans sa Tribu, on peut bien croire qu'elle ne fût pas favorable à une créature de Caton comme Favonius, puis que Caton étoit beau-pére de Bibulus, avec qui on a vû que Luccéius disputoit le Consulat en même tems.

XVII. *Nasica.*] C'est le même Scipion de qui il a été parlé dans la X. Lettre; mais on ignore de quoi il étoit accusé ici.

XVIII. L'Oraison qu'il a faite a été si ennuieuse.] *Je croi devoir remarquer ici un Egarement curieux de la plûpart des Commentateurs, pour rendre raison d'une Leçon de Malespine, que je préfére à une autre qu'ils appruovent. Ils aiment mieux lire en cet endroit* modeste, *que* moleste dixit; *parce, disent-ils, que* modeste *est un terme modéré dont Ciceron s'est voulu servir, pour faire entendre honnêtement que Favonius s'étoit mal acquitté de cette Accusation. Comme si Ciceron pouvoit avoir eu dessein d'épargner cet homme-là dans ce recit, où il le traite d'âne; car c'est à quoi revient* molis potius quàm Moloni : Il semble avoir plûtôt travaillé dans quelque moulin, que sous Molon.

XIX. *Molon.*] Apollonius Molon, fameux Maître de Rhétorique, & Orateur, qui enseignoit

à

à Rhodes en ce tems-là, & sous qui Ciceron, & César avoient étudié, comme Favonius, mais apparemment un peu mieux. Il enseigna aussi quelque tems à Rome, quand il fut envoié en Ambassade à Silla par ses Concitoiens. *Suet. c. 4. & Plutarc. in Cæs. Cic. in Brut.*

XX. *Recommence sa poursuite par zéle, à ce qu'il dit, pour la République.*] C'est que César, de qui on appréhendoit les desseins, devoit être Consul l'année suivante, & Favonius avoit assez bonne opinion de lui-même pour croire, qu'un Tribun comme lui ne seroit pas inutile à l'Etat dans cette conjончture.

XXI. Je me suis abîmé de dettes pour les bâtir.] *Il y a dans le Latin en cet endroit un jeu de mot, fondé sur ce que l'airain* (*) *de Corinthe étoit fort précieux en ce tems-là, & que l'on appelloit du même nom d'*airain, *toute sorte de monnoïe grosse, ou petite, parce que la prémiére qu'on avoit fait étoit de ce métal;* ære, non Corinthio, sed hoc circumforaneo obruerunt. *Je me suis retranché au sens de cette plaisanterie; & je ne croi pas qu'il eût été plus agréable de traduire au pied de la lettre;* elles m'ont accablé d'airain, non pas de Corinthe, mais de celui qu'on emprunte des usuriers qui environnent la Place. *Je ne sai si j'ai dit en parlant de cette Place, que les usuriers, ou banquiers, tenoient leurs comtoirs, ou bureaux, dans les boutiques qui étoient autour.* (*) Plin. l. 34. c. 2.

XXII. *Aratus,*] fameux Poëte Grec natif de Soli, Ville Cilicie, qui a écrit un Poëme des Phœnoménes; c'est à dire, de ce qui paroît au Ciel; & des Pronostics du tems. Ciceron avoit traduit l'un & l'autre en Vers Latins, & il nous en reste d'assez grands Fragmens. L'Empereur Claude, & Germanicus son frére, les traduisirent encore depuis. Cet illustre Aratus passa la plûpart de sa vie auprès d'Antigonus Gonatas, fils de Démétrius Poliorcétes. *Theocrit. Idyll. 6.*

XXIII. *Octavius.*] C'est le Pére de l'Empereur Auguste, qui avoit épousé la fille de Marcus Atticus Balbus, & de Julie Sœur du grand César. Il avoit succédé dans le Gouvernement de Macédoine en qualité de Préteur, à Antoine, le Collégue de Ciceron. Il s'appelloit *Cajus*, & étoit surnommé *Rufus*; sa Maison paroissoit très-illustre par divers Monumens publics à Velitres, ancienne Ville du Latium, d'où elle étoit originaire; & elle avoit été transplantée à Rome sous le prémier Tarquin. Le Roi suivant la fit Patricienne: mais elle se fit Plébéienne dans la suite; on ne sait pourquoi, ni comment, & elle se partagea en deux branches, dont l'une parvint à tous les honneurs de l'Etat; & l'autre demeura dans l'Ordre des Chevaliers, jusqu'à celui-ci qui en fut le prémier Sénateur. *Suet. in August. c. 1.*

XXIV. Que vous y négociassiez vôtre argent.] *Voici une nouvelle preuve de la mauvaise foi de Cornélius Népos quand il dit, que* tout le revenu d'Atticus consistoit en fonds de terre, omnis ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis & urbanis possessionibus; *car le mot* tocullionibus *dont Ciceron se sert ici, signifie, non seulement un usurier, mais un petit usurier, ce que le Peuple appelle à Paris* fessematthieu; *par où il semble, qu'il ait voulu reprocher doucement à Atticus, qu'il faisoit quelque sordide trafic pour peu de gain. Ses admirateurs passionnez, qui le regardent, sur la foi de son Historien, comme le modéle d'un honnête homme, parce qu'il étoit habile & & heureux, ne s'acommoderont pas de cette Remarque; mais ils en verront bien d'autres dans la suite, qui les accommoderont encore moins. En attendant, ils n'ont qu'à consulter Victorius, Turnébe, Bosius, & Lambin, sur le mot dont il s'agit ici, pour voir si ma traduction en altére le sens, & si elle ne l'adoucit pas, bien loin de l'aggraver.*

LETTRE DEUXIEME.

Même Année DC. XCIII. de quelqu'une des maisons de Campagne de Cicéron à Rome, où Atticus étoit revenu de Gréce.

PRENEZ soin de nôtre Neveu (*I*), si vous voulez que je vous aime. Il nous regarde comme de petits Dieux. Je lis la République des Pélinéens (*II*), & j'ai en vérité devant moi un tas de Livres de cet Auteur. C'est un grand homme, & de qui il y a bien plus à apprendre que de Procilius (*III*). Je croi avoir aussi à Rome ce que le même Dicearque a fait sur les Républiques de Corinthe & d'Athénes. Lisez-le si vous voulez m'en croire; c'est un avis que je vous donne; il est admirable. Si Hérode avoit le sens commun, il le liroit plûtôt que de faire une panse d'a. Il m'a attaqué par une Lettre; mais, à ce que je vois, il vous a joint de plus près. J'aimerois mieux avoir conjuré, que d'avoir résisté à la conjuration, si j'avois crû que cela m'obligeât à l'écouter sur ce sujet. Vous êtes aussi peu sage sur le chapitre de Lollius, que vous avez raison sur celui de Vinius (*IV*). Mais à propos; voici ce prémier du mois où Antoine doit se présenter en jugement, & il ne vient point. On assemble ses Juges, à ce qu'on me mande; Nigidius (*V*) qui le poursuit a menacé en pleine Assemblée du Peuple de prendre à partie ceux qui ne s'y trouveroient pas. Je vous prie donc de me mander ce que vous entendrez dire de son retour;

& puis que vous ne viendrez pas me trouver à ma campagne, je vous attens sans faute à souper avec moi à Rome, le dernier du courant. Gardez-vous bien d'y manquer. Prenez soin de vôtre santé.

REMARQUES.

I. *PRenez soin de nôtre Neveu.* C'étoit le fils de Quintus frére de Ciceron & de la sœur d'Atticus. Comme il n'avoit encore que six ans, & qu'on ne conçoit guére aujourd'hui qu'il y ait d'autre soin à prendre d'un enfant de cet âge-là, que de l'êmpêcher de trop manger, je ne doute point que ceci ne paroisse ridicule à bien des gens; Car on voit bien que ce n'est pas de cette sorte de soins que Ciceron entend parler; ne fut-ce que par ce qu'il ajoûte ensuite: *Il nous regarde comme de petits Dieux*; ce qui seroit hors de propos, s'il n'entendoit pas parler des soins de l'éducation. Il exhortoit sans doute Atticus, à profiter de la vénération dont leur Neveu étoit comme naturellement prévenu à leur égard, pour lui inspirer dès-lors des sentimens dignes d'eux. Il faut qu'on n'attendît pas en ce tems-là, que les enfans eussent ce que nous appellons l'âge de raison, pour observer leurs pensées, & pour s'apliquer à leur éducation; car Cicéron n'étoit pas seul de cet avis. *Quelques-uns ont crû*, dit Quintilien, (*) *qu'il ne faut pas entreprendre de rien enseigner aux enfans avant sept ans; mais ceux qui, comme Chrisippe, ne veulent pas qu'aucun âge soit éxempt d'application, l'entendent bien mieux. Car quoi que ce Philosophe laisse l'enfant entre les mains des femmes, jusqu'à trois ans, il veut qu'elles prennent soin dès ce tems-là de lui former l'esprit, par les meilleures instructions qu'elles sont capables de donner. Et pourquoi ce même âge qui est déja susceptible d'impression pour les mœurs,*

mœurs, ne le seroit-il pas aussi des prémiers de la littérature?

Par ce discours inestimable on voit, que c'étoit alors une opinion si généralement reçüe, qu'il faloit s'appliquer à l'éducation des enfans, (*) *dès qu'ils pouvoient parler*, que Quintilien ne le met pas seulement en question. Car il ne propose le doute, s'il faut les faire appliquer avant sept ans, que pour ce qui regarde l'étude des Lettres seulement; & il suppose comme une chose hors de doute, qu'ils sont déja avant cet âge *susceptibles d'impression pour les mœurs*. Mais la plûpart des gens traiteroient aujourd'hui ce sentiment de ridicule. Parce que ceux qui font profession d'être habiles en cette matiére, ne sauroient comment s'y prendre pour faire entendre raison à des enfans avant cet âge, on veut croire que c'est une chose impossible. On ne veut pas comprendre, que puis qu'un enfant est animé de la même nature d'esprit qu'un homme fait, il ne faut que de l'application, & de la patience, pour conduire l'esprit d'un enfant, par le même chemin qu'un homme fait conduit le sien. Au lieu de se donner cette peine-là, c'est bien plûtôt fait de s'imaginer qu'elle seroit inutile. C'est ainsi que l'éducation de la jeunesse, que les Anciens regardoient avec tant de raison, comme un des plus importans, & des plus saints devoirs de la vie, est tout-à-fait négligée, ou abandonnée à de vils mercenaires, ou soignée d'une maniére pire qu'une entiére négligence. Ainsi les pauvres enfans, tout innocens qu'ils sont, portent la peine de la paresse, ou du peu de lumiére de ceux qui en sont chargez; les instructions de vertu qu'on leur donne ne sont propres pour la plûpart, qu'à leur faire croire qu'elle consiste toute en gestes, & en paroles, & que ce n'est point l'affaire du cœur; on ne leur montre que des maniéres, au lieu de leur inspirer des sentimens; mais sur-tout, & pour revenir au sujet de cette Remarque, on attend ré-

guliérement à leur représenter les véritez utiles; qu'ils aient l'âge nécessaire, dit-on, ponr les comprendre; c'est-à-dire, quand il n'est plus tems de les imprimer, & qu'ils ont déja l'esprit gâté par le commerce continuel, & contagieux des valets, & des autres enfans. Ce malheur est trop grand aux yeux qui en voient les conséquences, pour n'être pas déploré en toute rencontre. (*) *Quidam Litteris instituendos qui minores septem annis essent non putaverunt; melius autem qui nullum tempus vacare cura volunt, ut Chrysippus. Nam is, quamvis nutricibus triennium dederit, tamen ab illis quoque jam informandam quam optimis-institutis mentem infantium judicat. Cur autem non pertineat ad litteras ætas quæ ad mores jam pertinet? Quint. l.* I. *c.* I. (*) *Ex quo loqui poterunt. ibid.*

II. *Pélinéens.*] Habitans d'une Ville du Péloponése dans l'Achaïe à soixante stades du Golphe de Corinthe, fameuse par ses laines, (1) & de laquelle un disciple d'Aristote nommé Dicéarque, natif de Messéne, Mathématicien, Historien, & Philosophe (2) avoit décrit le gouvernement, conjointement avec celui d'Athénes & de Corinthe. (1) *Julius Pollux.* (2) *S. Hieronym. l.* 2. *cont. Jovin.* (3) *l.* 13. *ep.* 32. *ad Att. & Suidas.*

III. Procilius.] *On connoît un Grammairien de ce nom de qui on ignore le tems, & un Historien qui vivoit au siécle de ces Lettres; mais on ne sait rien de l'un, ni de l'autre.*

IV. Lollius.] *On ne sait qui sont, ni ce Lollius, ni ce Vinius, non plus que cet Hérode de qui il est parlé quelques lignes devant, quoi que les deux prémiers de ces noms soient fort connus.*

V. *Nigidius.*] Son nom étoit *Cajus* & son surnom *Figulus.* Il paroît par ce qui est dit ici, qu'il fut Tribun l'année suivante; & qu'il étoit déja en éxercice au tems de cette Lettre, laquelle par conséquent auroit été écrite aprês le 13. Décembre, qui étoit le jour auquel les Tribuns y entroient.

En

En cette qualité, il avoit cité Antoine le Collégue de Cicéron pour venir rendre raiſon de ſon adminiſtration de la Macédoine, ſur quoi il y avoit de grandes plaintes, & à l'occaſion de quoi on le recherchą de pluſieurs autres choſes. La plus conſidérable étoit d'avoir trempé dans la Conjuration de Catilina, quoi que ce fût lui qui l'avoit fait périr depuis en Etrurie. Il ne put être convaincu de cette complicité; (1) mais le ſeul ſoupçon qu'on en avoit, le rendit ſi odieux, que les Juges en furent beaucoup plus ſévéres qu'ils n'auroient été ſans cela pour les autres crimes dont il fut convaincu, & pour leſquels il fut condamné, quoi que Cicéron le défendît. Il alla en éxil à Céphalonie, où il bâtit une Ville à loiſir, car il y finit ſes jours, & Marc Antoine le Triumvir ſon Neveu & ſon Gendre, qui fut depuis Maître de la République avec Auguſte, ne le rappella point, comme il rappella (2) tous les autres éxilez. (1) *Pro Cœlio. In Vatin.* (2) *Philippic.* 2.

LETTRE TROISIEME.

An de Rome DC. XCIV. au commencement de Janvier ſous le Conſulat de Céſar & de Bibulus, de Rome à quelqu'une des maiſons de campagne de Quintus Cicéron.

PREMIÉREMENT, je vous dirai, à ce que je croi, une bonne nouvelle. Valérius (*I*) a été abſous, & Hortenſius l'a défendu. On croit que c'eſt par la faveur d'Attilius. Je me doute auſſi bien que vous, que (*II*) Pompée a fait quelque vilain manége dans cette affaire (*III*); car l'affectation de ſa chauſſure militaire (*IV*), au milieu d'une ville

ville paisible, ne m'a non plus agréé, que le bandeau blanc (*V*) dont il enveloppe sa jambe malade. Nous en saurons le fin quand vous serez ici.

Sachez, qu'en blâmant mes fenêtres étroites, vous vous attaquez à Cyrus (*VI*). Il est vrai que c'est à l'Architecte, & non pas au Prince de Perse. Comme je lui voulus faire ici le même reproche, il me soûtint, que la dilatation des raions visuels ne se faisoit pas si agréablement par des fenêtres larges, que par des étroites. Je le démontre. Soit A. l'œil qui voit; B. & C. les objets qu'il voit; & D. & E. les raïons qui aboutissent de l'œil à ces objets. Vous comprenez bien le reste (*VII*). Il est vrai, que si la vision se faisoit, comme vous autres Epicuriens le prétendez, par les simulacres que les objets jettent incessamment, & qui viennent frapper l'œil, les fenêtres larges seroient beaucoup meilleures, parce que ces simulacres ne seroient pas si pressez en y passant, que par des étroites. Mais de la maniére que nous autres Stoïciens concevons que se fait la vûë, par l'émission des raïons visuels; rien n'est plus agréable. Si vous trouvez quelqu'autre chose à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai aussi bonne raison que de celle-ci; à moins qu'on n'y puisse remédier à peu de fraix.

Je viens maintenant au Consulat qui commence, & à l'état où sont les affaires publiques; sur lesquelles je vous dirai d'abord, suivant la méthode de Socrate, le pour & le contre; puis lequel des deux me paroît meilleur.

Il

Il se présente un incident de grande délibération, car il faut de trois choses l'une; ou s'opposer vigoureusement à la Loi des Champs, en quoi il y aura des combats à donner; ou ne rien faire du tout, auquel cas autant vaudroit-il planter des choux à sa maison de campagne; ou favoriser la Loi, ainsi que César s'attend que je fasse, & on dit qu'il n'en doute pas. En effet, Cornélius est venu chez moi, je dis Cornélius Balbus (*VIII*) qui est tout à lui, pour m'assurer, qu'il ne feroit rien que par mon conseil & par celui de Pompée; & qu'il travailloit à lier Pompée avec Crassus. Voilà ce qui se passe ici (*IX*). Je suis étroitement uni à Pompée. Si je veux l'être aussi à César, je me réconcilierai par-là avec mes ennemis, le Peuple me laissera en paix, & je m'assure une vieillesse tranquille. Mais je me sens combattu par cette exhortation qui est au troisiéme Livre du Poëme que vous savez,

Garde-toi de sortir de la noble carriére,
Où dès tes jeunes ans tu cours avec ardeur;
Que de tes derniers jours la constante vigueur
Donne un nouvel éclat à ta gloire prémiére,
Et de ton Consulat égale la splendeur.

Callioppe (*X*) m'aiant prescrit dans ce Livre cette conduite si favorable au parti des gens de bien, je n'hésite plus à croire, que *combattre pour son Païs est le plus sûr des Augures* (*XI*). Mais nous en parlerons plus à loisir en nous promenant ensemble le jour des Compitales (*XII*). Ne me manquez pas de parole la veille; vous trouverez le bain pré-
pa-

paré; ma Femme invite vôtre Sœur, & nous aurons aussi vôtre Mére. Apportez-moi Théophraste (*XIII*) *de l'Ambition*, qui est parmi les Livres de mon Frére.

REMARQUES.

I. VAlérius.] *Ce n'est point ce Valérius Flaccus, Préteur sous Cicéron, pour lequel il nous reste une Oraison, & qu'Hortensius défendit aussi-bien que Cicéron; car il ne fut jugé que l'année suivante. On ne sait qui c'est. Je dis la même chose de cet* Attilius *de qui il est parlé ensuite, quoi que ce soit un fort bon nom de ce tems-là.*

II. Pompée]. *Il y a dans le Latin*, Epicratem. *C'est un des faux noms que Ciceron donne quelque fois à Pompée dans ces Lettres, pour ne le pas nommer par le véritable. Il veut dire* fort puissant. *D'autres fois il l'apelle* Hierosolimarius, *parce qu'il avoit vaincu les Juifs. D'autres fois encore* Sampsiceramus, Megabocchus, Alabarches, *pour des raisons qui ne sont pas si claires; mais les choses qui sont dites en cet endroit-ci, sont si clairement de lui, qu'il faudroit n'avoir pas le sens commun pour en douter.*

III. *A fait quelque vilain manége.*] Il faut nécessairement, par ce qui suit, que Pompée se fût intrigué bien avant dans le Procès de ce Valérius, comme dans beaucoup d'autres, & qu'il eût trouvé à propos de se donner des airs de soldat pour intimider les Juges.

IV. Chaussure militaire.] *Je n'ai sû traduire autrement le* Caligæ *Latin, n'y aiant non plus de mot parmi nous, que de chose qui y réponde. On a déja vû au sujet de la robbe triomphale de Pompée, qu'il étoit fort fastueux en habits. Ainsi, il est bien plus naturel de croire qu'il affectoit quelque fois d'aller chaussé en soldat, que d'entendre par* Caligæ *des gens*

de

de guerre dont il se faisoit accompagner, comme la plûpart des Commentateurs le veulent entendre. Il n'en faut pas d'autres preuve que la comparaison que Cicéron fait de cette chaussure, avec les bandes. dont le même Pompée enveloppoit (*) *sa jambe ulcérée; comparaison qui seroit ridicule, s'il faloit entendre par cette chaussure des soldats qui s'en servoient, & non pas la chaussure même.* (*) Tegendi ulceris causa fasciola candida crus colligarat. Amm. Marcell. l. 17.

V. *Bandeau blanc.*] Ce n'est pas parce que tout le monde portoit (*) alors la jambe nuë sous la robbe, que Pompée est blâmé ici de l'envelopper; le mal qu'il y avoit l'y obligeoit. C'étoit seulement parce qu'il l'enveloppoit avec du blanc; reproche qui nous paroît ridicule, à cause que l'usage du linge est aussi commun parmi nous qu'il étoit rare en ce tems-là. Mais il faloit bien que cette couleur parût fort affectée, puis que Favonius en prenoit occasion de traiter ce bandage d'espéce de bandeau Roial, parce que le bandeau Roial étoit blanc, & de dire qu'il n'importoit pas en quelle partie du corps on portoit le diadême, & que c'étoit toûjours le porter. *Non refert quâ in parte corporis sit diadèma. Val. Max. l. 6. c. 2.* (*) *Fascias quibus crura vestiuntur sola excusare potest valetudo. Quintil. l. 11. c. 3.*

VI. Vous vous attaquez à Cyrus.] *Il auroit falu traduire au pied de la lettre*, vous critiquez la Ciropédie; *& cet endroit est remarquable pour faire voir, que c'est quelquefois traduire fort infidellement que de traduire mot pour mot. Car outre l'équivoque du nom de Cyrus, que l'Architecte de Ciceron portoit aussi-bien que le grand Roi dont Xénophon a écrit la Vie, il y a encore ici un jeu de paroles en Grec, ou plûtôt, dans l'interprétation Latine qu'on fait ordinairement du mot Grec* παιδείαν, *qu'on traduit par* institutionem, *quoi que ce ne soit pas son sens propre; mais comme je n'aurois pû conserver la grace de ce jeu en*

en traduisant à la lettre ; j'ai pris pour cet effet un tour que j'ai crû équivalent : les Maîtres jugeront si j'ai eu raison de le croire.

VII. *Vous comprenez bien le reste.*] Tout ce discours est si manifestement une raillerie des opinions diverses sur la manière dont se fait la vision, que les Phisiciens les plus passionnez ne sauroient en disconvenir ; sauf à eux de croire que Ciceron ne se moquoit de la Phisique, que parce qu'il ne la savoit pas, & qu'il perdoit beaucoup à ne la pas savoir. Il fait ici le Stoïcien pour justifier ses fenêtres par l'opinion de cette Secte contre celle d'Epicure dont Atticus faisoit profession ; mais on voit bien par la fin de ce discours : *Si vous trouvez quelqu'autre chose à redire à mes bâtimens, je vous en rendrai aussi bonne raison que de celle-ci, hors qu'on y puisse remédier à peu de fraix*, qu'il ne raisonnoit pour défendre ses fenêtres, que parce qu'il auroit trop coûté à les refaire.

VIII. *Cornelius Balbus.*] Son nom étoit *Lucius*, il étot de Cadiz, & s'étoit si fort signalé dans la guerre contre Sertorius sous Métellus & Pompée qui y commandoient ensemble, que tous deux le firent Citoien Romain en récompense. Cette qualité lui fut contestée quatre ans après cette Lettre, & donna ainsi occasion à l'agréable Oraison que nous avons, par laquelle Ciceron la lui conserva. Quand César avoit commandé en Espagne au sortir de sa Préture, Balbus s'étoit aussi fort attaché à lui, & avoit servi dans son Armée en qualité de Maître des Ouvriers ; ce qui étoit d'aussi grande importance qu'Ingénieur, ou Officier d'Artillerie, parmi nous.

IX. Voilà ce qui se passe ici.] *Il est étonnant, que la plûpart des Commentateurs se soient obstinez contre le sens exprès de ces trois mots,* hic sunt hæc, *à soûtenir, que cette Lettre étoit écrite de la Campagne, & non pas de Rome, puis qu'ils sont, comme on voit, précédez & suivis de choses, qui paroissent bien*

bien plus écrites de Rome que de la Campagne : Cornélius est venu chez moi ; je suis étroitement uni à Pompée, &c. *J'avois dessein de raporter les raisons qu'ils aportent de leur opinion, pour faire voir combien il est dangereux de se fier à leur discernement, comme font la plûpart des Traducteurs ; mais elles m'ont paru trop ridicules. Il suffit de dire, qu'il n'y a aucun des passages de cette Lettre sur lesquels ils se fondent, qui ne puisse s'écrire aussi naturellement de Rome que de la Campagne, & qu'ils ne sauroient donner un sens raisonnable à ces mots* hic sunt hæc, *s'ils sont écrits de la Campagne. Je ne voi pas, par exemple, pourquoi le Livre que Ciceron demande de la Bibliothéque de son Frére, ne pouvoit pas aussi bien être dans quelqu'une des maisons des champs de ce Frére, où Atticus étoit aparemment avec sa Sœur, qu'à Rome. Cependant, c'est la plus forte de leurs raisons.*

X. *Calliope.*] C'est qu'il faisoit parler cette Muse au troisiéme Livre de son Consulat, comme Uranie au second. *De Divinat. l.* 1.

XI. *Combattre pour son Païs, est le plus sûr des Augures.*] C'est le sens d'un Vers d'Homére, au douziéme de l'Iliade ; où Hector se moque des Augures.

XII. *Compitales.*] Fête ainsi nommée du mot *compitum* qui veut dire *carrefour*, parce qu'elle venoit d'une coûtume que les païsans avoient déja avant la fondation de Rome, de s'assembler aux endroits où plusieurs chemins aboutissoient, pour sacrifier tous ensemble à la fin de leur travail. On élevoit pour cet effet en ces endroits un Autel dans un petit bâtiment, ouvert d'autant de côtez qu'il y avoit de chemins aboutissans. Cet usage fut interrompu long-tems, & renouvellé depuis par le Roi Servius Tullius, qui le transporta des croisées des chemins des champs où il se pratiquoit auparavant, aux carrefours de la Ville, & *les Maîtres*, comme qui diroit aujourd'hui les Capitaines *des Quartiers*, *Magistri vicorum*, furent commis pour

pour le faire observer. C'etoit une chose commune à toute sorte de bâtimens, d'avoir des Dieux Lares; mais ce Roi voulut que ce Sacrifice de sa fondation s'adresfât particuliérement à cette sorte de Divinité, parce que sa Mére passoit pour avoir été engrossée par un de ces Dieux. On ne sait rien de ce Sacrifice, sinon, que les Esclaves y servoient, au lieu qu'ils étoient exclus de tous les autres, & qu'il étoit accompagné de Jeux. Le tems n'en étoit pas réglé, quoi que le Calendrier les mette au deuxiéme de Mai; car les meilleurs Auteurs les placent environ les Saturnales; & il y a apparence à la datte de cette Lettre qu'ils furent célébrez en effet cette année peu après cette Solemnité. *Dion. Halic. l. 4. Ovid. fast. l. 5. Varr. l. 5. de L. L. Arnob. l. 3. Scaliger. Poëtic. l. 1. c. 28. &c.*

XIII. *Théophraste.*] C'est le fameux Disciple de Leucippe, ensuite de Platon, & puis d'Aristote, natif de l'Isle de Lesbos, à qui son dernier Maître donna ce nom, qui veut dire, *divin parleur*, à cause de son éloquence, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Tyrtame. Diogéne de Laerte parle dans sa vie du Livre que Ciceron demandoit, mais il est perdu.

LETTRE QUATRIEME.

Même Année DC. XCIV. de quelqu'une des maisons de campagne de Cicéron à Rome.

VOUS m'avez fait grand plaisir de m'envoier le Livre de Sérapion (*I*); je n'en entens pas, soit dit entre nous, la milliéme partie (*II*). J'ai ordonné qu'on vous le paiât comptant, de peur que vous ne le marquiez parmi les présens que vous me faites (*III*). Mais, à propos d'argent, faites-moi un

un autre plaisir. Finissez avec Ticinius, à quelque prix que ce soit. S'il ne veut plus se tenir à la somme qu'il avoit dite, je suis tout-à-fait d'avis de lui rendre ce qu'on a acheté trop cher de lui, si Pomponia y consent; sinon, qu'on donne plûtôt quelque chose de plus, que de laisser une queuë à cette affaire. Je voudrois bien que vous la terminassiez avant de partir, avec vôtre affection, & vôtre application ordinaire.

Clodius va donc, dites-vous, vers Tigranes. Je me serois assez accommodé de cet emploi; mais je me console facilement de ne l'avoir pas; car il me convient mieux de remettre le voiage que j'ai en tête, après que mon Frére sera revenu de son Gouvernement. On saura alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déesse. (*V*). En attendant, je me divertirai avec les Muses; non-seulement sans inquiétude, mais même avec joie; & il ne me viendra jamais en pensée de porter envie à Crassus, ni de me repentir de ne m'être pas démenti.

Je tâcherai de vous contenter sur la Géographie; mais je ne vous en répons pas; c'est une besogne de longue haleine: cependant je m'efforcerai, pour vous faire plaisir, de vous faire voir quelque production de mon voïage. Mandez-moi tout ce que vous pourrez découvrir des affaires de l'Etat, & en particulier, qui vous croiez qui sera Consul. Ce n'est pas que je ne sois devenu beaucoup moins curieux: car j'ai résolu de ne plus songer à la République. Nous avons éxaminé la forêt qui appartient à ma Femme; l'auriez-

vous

vous crû? s'il y avoit seulement quelques chênes comme ceux de Dodone (*VI*) nous n'envierions pas vôtre Epire (*VII*). Environ le commencement du moins prochain, je serai à Formies, ou à Pompeianum. Si c'est à Pompeianum, je vous prie, autant que vous m'aimez, d'y venir alors. Vous me ferez grand plaisir, & vous ne vous détournerez guére. J'ai ordonné à Philotimus de laisser faire cette muraille comme vous le trouveriez à propos; je suis pourtant d'avis que vous y appelliez Vettius (*VIII*). Dans un tems où les gens de bien ont tant à craindre pour leur vie, c'est beaucoup de pouvoir encore passer agréablement un Eté dans ma maison du Mont Palatin à voir les éxercices qui se font près de là. Mais le régal seroit mauvais pour ma belle-Sœur & pour mon Neveu, s'ils ne les pouvoient voir qu'en danger d'être accablez sous des ruines.

REMARQUES.

I. S*Erapion.*] Auteur de Géographie, natif d'Antioche, je ne sai laquelle, duquel Auteur Pline dit s'être servi.

II. *Je n'entens pas la milliéme partie.*] On lira bien des volumes de Lettres des Savans de ce siécle, avant que d'y trouver un aveu aussi ingénu, que celui que Ciceron fait ici, de ne pas entendre *la milliéme partie* d'un Livre dont il avoit besoin.

III. *De peur que vous ne le marquiez parmi les présens que vous me faites.*] Ceux qui ne savent pas jusqu'à quel point les Anciens étoient gens d'ordre, ne prendront ceci que pour une plaisanterie; mais pour moi, je ne doute pas, sur l'idée que

que j'ai d'eux, & d'Atticus en particulier, qu'il ne tint effectivement regiſtre des preſens qu'il faiſoit, comme des autres articles de ſa dépenſe. Et pourquoi non? Il n'y a pas, dira-t-on, un grand mérite à cette pratique pour la remarquer. J'en conviens; mais qui porte l'éxactitude juſques-là, n'en manque pas, comme on fait ſi communément, en des choſes plus importantes.

IV. Je me ſerois aſſez accommodé de cet Emploi.] *Je ne croi pas être blâmable d'avoir ſuivi la conjecture de Popma dans cet endroit indubitablement corrompu, puis que toutes les autres Leçons font pitié.*

V. *On verra alors ce qu'aura fait ce nouveau Sacrificateur de la bonne Déeſſe.*] On juge bien que c'eſt Clodius que Cicéron appelle ainſi par raillerie, à cauſe de ſon Sacrilége. Ciceron avoit envie de faire quelque grand voiage, par la même raiſon qu'il s'étoit retiré aux champs: c'étoit pour ne pas voir opprimer la République par le complot du Conſul Céſar, avec Craſſus, & Pompée, dont Varron compoſa depuis une relation qu'il intitula, *la triple tête* (*). Mais comme Clodius travailloit toûjours pour ſe faire Plébéïen, par le moien de l'adoption dont il a été parlé, & enſuite Tribun du Peuple l'année ſuivante, & qu'il ne briguoit cet Emploi que dans la vûë de s'en prévaloir pour rechercher la conduite de Ciceron, il n'auroit pas été prudent à Cicéron de s'éloigner davantage de Rome, qu'il ne vît ce qui arriveroit de ce projet. (*) *Vetranius Maurus vit. Varr.*

VI. *Quelques chênes comme ceux de Dodone.*] Tout le monde ſait que c'eſt le nom d'une Forêt, dont on prétend que les arbres prophétiſoient; mais tout le monde ne ſait pas que ce conte n'avoit qu'un mot équivoque pour fondement. Des Marchands Phœniciens enlevèrent deux Devinereſſes de Thébes d'Egypte, (1) dont l'une alla fonder l'Oracle de Jupiter Hammon en Lybie, & l'autre celui de Dodone en Epire: Prophéteſſes, &

Colombes s'apelloient presque du même nom dans la Langue de ces Marchands, d'où cette équivoque (2) est passée dans la Langue Grecque, comme beaucoup d'autres. Il n'en falut pas d'avantage pour faire dire, que c'étoient des Colombes qui perchées sur des arbres rendoient des Oracles; parce que le Temple où cette Prophêtesse s'établit en ce Païs-là fut bâti dans une Forêt. Mais il y a beaucoup plus d'apparence, que ces Colombes Prophêtesses doivent leur origine à celle que Noé lâcha de l'Arche, pour savoir, si les eaux étoient écoulées; car ce Temple, le plus ancien de la Gréce, passoit pour avoir été bâti par Deucalion après son Déluge, (3) sur l'ordre qui lui en fut donné par une Colombe (4) qu'il consulta dans cette Forêt; & c'est une chose commune, que les Grecs ont apliqué à ce Déluge de Deucalion plusieurs particularitez du Déluge universel. (1) *Herodot. l. 2.* (2) *Bochart. Phœnic. pag. 823. & Voss. de Idolol. l. 1. c. 7.* (3) *Plutarc. in Pyrrh.* (4) *Vetus Homeri Interpres ex Thrasibulo ad Iliad. l. 16.*

VII. *Nous n'environs pas vôtre Epire.*] Ciceron se jouë sur ce que Dodone étoit en Epire, ainsi que les principaux biens d'Atticus.

VIII. *Vettius.*] Il paroit par d'autres endroits de ces Lettres, que c'étoit un Affranchi, & un Eléve de l'Architecte Cyrus, de qui il est parlé dans la précédente. Il faloit que cette muraille soûtint quelque galerie, ou eût quelque fenêtre d'où l'on voioit dans une Place d'Exercices, qui étoit tout joignant la superbe maison de Ciceron au Mont Palatin. Elle avoit été à d'assez grands Seigneurs, & coûtoit assez cher, pour y avoir de quoi loger la famille de son Frére avec sienne.

LETTRE CINQUIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de la Campagne à Rome.

IL eſt vrai que j'ai envie, & depuis long-tems, de voir Aléxandrie, (*I*) & le reſte de l'Egypte, pour m'éloigner d'ici où l'on eſt las de moi (*II*), & pour eſſaïer d'y faire ſouhaiter mon retour. Mais dans le tems où nous ſommes, & par la faveur de ceux de qui il dépend de me faire faire ce voiage; *que penſeroit de moi*, diſoit Hector, *tout ce qu'il y a de conſidérable dans la Ville, de lun & de l'autre ſéxe* (*III*)? Que diroient les gens du bon parti, s'il y en a encore? Que j'aurai changé de ſentiment pour obtenir cette grace? *Polidamas*, diſoit le même Hector, *ſera le prémier à me le reprocher* (*IV*). C'eſt nôtre Caton que j'entens par-là, dont le jugement me tient lieu de cent mille autres. Que diroient de moi les Hiſtoires (*V*) d'ici à mille ans (*VI*)? Je les crains bien plus que les murmures des vivans. Je penſe donc qu'il eſt à propos de ne me point déclarer, & d'attendre. Si on m'offre cet Emploi, je ſerai libre de le prendre, & je ſerai à tems d'en délibérer; & quand je ne le prendrois pas, il y aura toûjours quelque gloire pour moi à l'avoir refuſé. C'eſt pourquoi, ſi Théophanes (*VII*) vous en touche quelque choſe, ne le rejettez pas tout à fait.

J'attens de vos nouvelles ſur tout ceci. Que dit Arrius (*VIII*)? Comment ſupporte-t-il d'avoir été abandonné? Quels Conſuls nous

destine-t-on ? Est-ce Pompée & Crassus, comme le dit le Peuple, ou comme on me l'écrit, Gabinius (*IX*), & Servilius Sulpitius (*X*) ? Ne parle-t-on point de Loix nouvelles, ou de quelqu'autre nouveauté ? & puis que Népos s'en va, pour qui sera la place d'Augures de son Frére (*XI*) ? C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent à présent pourroient me gagner ; je vous avouë ma foiblesse (*XII*). Mais de quoi m'aviserois-je de rechercher des honneurs, puis que je voudrois être défait de ceux que j'ai, & ne songer plus du tout qu'à philosopher ? Rien n'est plus vrai que c'est-là ma resolution. Plût à Dieu l'avoir toûjours suivie ; mais enfin, puis que l'expérience m'a fait voir, que ce que je croïois le plus estimable n'est que vanité, je ne veux plus de commerce qu'avec les Muses.

Ne laissez pas de m'informer plus certainement touchant Curtius, & si l'on destine sa place à quelqu'un, ce que deviendra Clodius ; & enfin, de tout, à vôtre commodité, comme vous me le promettez. Mandez-moi aussi quel jour vous croiez partir de Rome, afin que je puisse vous avertir plus sûrement du lieu où je serai alors. Ecrivez-moi au plûtôt sur les choses dont je vous ai écrit ; j'attens de vos Lettres avec impatience.

REMARQUES.

I. A*Léxandrie.*] Le Prince qui régnoit alors en Egypte négocioit depuis long-tems inutilement pour être déclaré Ami, & Allié du Peuple Romain comme ses Prédécesseurs, ainsi qu'il a été expliqué amplement dans le petit Livre intitulé *Cesarion*, que j'ai déja cité plusieurs fois. Les Cousuls pré-

précédens, qui ne songeoient point à se faire des créatures de cette qualité, & qui savoient que le Roi dernier mort n'avoit point eu d'enfans, & avoit fait le Peuple Romain son héritier, n'avoient pas voulu renoncer à cet héritage en reconnoissant son Successeur pour légitime; d'autant plus que ce Successeur passoit pour n'être pas de la Maison Roiale. Mais César, qui avoit ses desseins, ne regarda pas de près à la Généalogie de ce Prince; il embrassa avec empressement cette occasion de se l'aquérir (*); & c'est apparemment l'Ambassade qui devoit lui porter les marques de l'Alliance de Rome, que Cicéron faisoit scrupule de rechercher. Il ne vouloit entrer dans rien de ce que ceux qui gouvernoient alors, & de qui il dépendoit de lui donner cette Ambassade, faisoient contre les véritables intérêts de la République. (*) *De Bell. Civil. l.* I.

II. *On est las de moi.*] C'est quelque chose de s'en appercevoir, sur-tout, quand on est, comme Ciceron, d'une dignité à ne pas recevoir des dégoûts en face; mais c'est encore plus de l'avouer. Ceux qui ne peuvent se lasser de lire ses Ouvrages, ni se consoler de la moitié qui en est perduë, auront peine à comprendre qu'on pût jamais être dégoûté à Rome, où l'on avoit si bon goût en ce siécle là, d'un homme si agreable & si habile, & le meilleur de tous les Citoiens: mais, on se lasse de tout; & je croi, que le premier Africain sentit cette vérité-là quand il se retira à sa campagne, quoi qu'il aimât mieux dire, que ce qu'il en faisoit étoit pour donner lieu de paroître à des vertus moindres que la sienne. Si Ciceron eût été dans le fond aussi vain que les vanteries de ses Oraisons le feroient croire, jamais telle chose ne seroit sortie de sa plume.

III. Que penseroit de moi tout ce qu'il y a de considérable dans la Ville, de l'un & de l'autre séxe?] *J'ai crû plus agréable de rendre par cet équiva-*

 lent

lent le Vers d'Homère qui est dans le Texte, que de traduire à la Lettre, Je crains les Troiens & les Troiennes aux voiles traînans. *Iliad. l.* 10.

IV. *Polidamas sera le premier à me le reprocher.*] C'est la lettre du 22. de l'Iliade. Ce Polidamas, dont Hector craignoit si fort les reproches, étoit fils d'une de ses sœurs de pére seulement, & d'Antenor. Il est souvent mis pour sa prudence en parallele avec Hector, & traité par Homére d'homme de grande vertu. Cependant, il passoit, aussi bien que son Pére, pour avoir livré Troie aux Grecs: Tant les idées de la vertu étoient différentes en ce tems-là de celles que nous avons aujourd'hui.

V. *Que diroient de moi les Historiens?*] C'est ici un aveu bien formel de l'incurable maladie de gloire dont nôtre Auteur étoit atteint; mais quoi qu'il eût cette passion à tel point, qu'on peut dire qu'elle fut la régle de sa vie & la cause de sa mort, on ne peut pas la regarder comme un grand défaut dans une Religion qui l'autorisoit, bien loin de la condamner. Car tout le monde sait que *la Religion Païenne ne béatifioit apres la mort que ceux qui avoient le plus aquis de cette gloire mondaine* pendant leur vie, *Généraux d'Armée, Gouverneurs de Républiques*, & autres semblables gens; au lieu que *la nôtre ne glorifie que les ames humbles*, & qu'elle *met le souverain bien dans la pauvreté, dans la souffrance, & dans le mépris des choses humaines*. Il n'est pas néceffaire d'avertir que cette Réfléxion n'est point de moi; on sait bien que je ne vole pas si haut: on la trouvera mise dans tout son jour au 2. Livre de *Messer Nicolo. La Religione antica non beatificava se non li huomini pieni di mondana gloria, come erano Capitani di Eserciti, & Principi di Republiche. La nostra Religione ha glorificato più li huomini humili, ha posto il sommo bene nella humilita, nell' abjettione, nello dispreggio delle cose humane, vuol che tu sia atto à patire*, &c.

VI.

VI. D'ici à mille ans.] *Il y a* six cens *dans le Latin, parce que cet espace de tems défini en marquoit en cette Langue un indefini, comme* mille *le marque dans la nôtre, & dans la Grecque; & c'est pourquoi j'ai traduit par* mille, *& non pas par* six cens. *On voit encore par-là, que ce seroit quelquefois traduire contre le sens, que de traduire au pied de la lettre.*

VII. *Théophanes.*] C'étoit un Savant de Mitiléne, domestique & confident de Pompée, de qui il écrivoit la vie, & qui avoit grand pouvoir sur son esprit. Pompée l'avoit fait Citoien (*) Romain, & avoit déclaré sa Patrie Ville libre en sa considération, quand il y avoit passé en revenant d'Asie. *Plut. in Pomp. c. Cæsar. l. 3. Bell. Civil.*
(*) *Pro Archia.*

VIII. *Arrius.*] C'étoit un homme de basse naissance nommé *Quintus*, qui étoit parvenu aux honneurs par la faveur de Crassus à qui il étoit dévoué. Il avoit été Questeur en 653. & Tribun du Peuple en 677. C'étoit apparemment le même Arrius, par qui, comme on l'a vû (*), César engageoit Luccéius à s'entendre avec lui dans la poursuite du Consulat. Il le demandoit cette année pour lui-même. (*) *Livre* I. *Lettre* XVII.

IX. *Gabinius.*] Il s'appelloit *Aulus* & étoit d'une maison Plébéïenne assez noble. C'étoit un homme de fort mauvaises mœurs; témoin la liaison étroite qu'il avoit euë avec Catilina dans sa prémiére jeunesse; car il passoit pour en avoir été tendrement aimé. (1) Depuis il s'étoit attaché à Pompée, & ce fut lui qui, étant Tribun en 686. donna (2) par une Loi à ce grand homme la Commission de la guerre des Pirates, qui renfermoit un pouvoir absolu sur toutes les Mers, sur les Isles, & sur les Côtes de l'Empire. Il servit ensuite de Lieutenant contre Mitridate sous le même Pompée, & il y fit voir beaucoup de génie pour la guerre, nonobstant toutes ses débauches, & son talent particulier pour la (3) danse. Il

fut fait Préteur en 692. au retour de cette guerre. Ainsi, l'année d'après celle de cette Lettre, étoit la prémiére qu'il pouvoit être Consul par les Loix, puis qu'il faloit deux ans d'intervale entre la Préture, & cette dignité. Ceux qui voudront le connoître plus à fond, n'ont qu'à lire la II. Journée de *Césarion*, que je ne puis me dispenser de citer souvent, à cause du rapport que la matiére de ce petit Livre a avec ces Lettres. (1) *Post redit. in Senat. & pro Domo.* (2) *Pro lege Manilia.* (3) *Macrob. Saturnal. l.* 3. *c.* 14.

X. *Sulpitius.*] D'une illustre Maison Patricienne de ce nom, originaire de Cameries, ancienne Colonie Romaine du Latium, & de laquelle vint depuis l'Empereur Galba. Celui-ci s'appelloit *Servius*, & étoit d'une branche Plébéïenne de cette Maison, beaucoup moins distinguée par les honneurs que les Patriciennes, car cette Maison avoit plusieurs branches.

XI. *Puis que Népos s'en va, pour qui sera la place d'Augure que son Frére occupe?*] Métellus Céler Consul de l'année précédente, loué tant de fois par Ciceron, étoit mort au commencement de celle-ci; non sans soupçon d'avoir été empoisonné par sa Femme Clodia (*), ainsi que je l'ai déja dit. Il étoit du Collége des Augures, & personne ne pouvoit prétendre plus naturellement que son frére Métellus Népos à y remplir sa place; mais Népos alloit commander en quelque Province au sortir de la Préture qu'il avoit éxercée la même année: ainsi, on ne pouvoit pas lui donner cette dignité, parce que ceux qui y étoient élevez ne pouvoient plus s'absenter de Rome aussi long-tems, que le demandoit un Gouvernement de Province. (*) *Pro Cœlio.*

XIII. *C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent pourroient me gagner. Je vous avoue ma foiblesse.*] Cet aveu de Ciceron fait voir, que quand on aime la gloire aussi éperdûment qu'il

l'ai-

l'aimoit, on ne sauroit aimer davantage la vertu. Or comme l'homme, qui n'a qu'un cœur, ne peut avoir en même tems qu'une passion dominante, si l'on n'aime pas la vertu plus que la gloire, on aime nécessairement la gloire plus que la vertu. Ainsi, il n'est pas étrange que dans le cas où elles ne s'accordent pas ensemble, on abandonne la vertu pour la gloire, comme Ciceron avoue ici qu'il l'auroit abandonnée, si on lui avoit offert l'Augurat.

Aussi, quoi que les Stoïciens pussent dire il auroit été bien difficile d'aimer la vertu pour elle seule, & préférablement à la gloire, dans une Religion, où la vertu n'étoit pas regardée comme un don du Ciel, ainsi que dans la nôtre. Ceux qui avoient donc de la vertu pouvoient s'en glorifier avec raison, puis qu'ils ne la devoient qu'à eux-mêmes, bien loin qu'ils fussent obligez comme nous, de la cacher. La pureté de ce sentiment étoit réservée à une Doctrine plus parfaite, qui n'étoit pas encore manifestée au monde dans le tems de ces Lettres, & dont l'admirable Morale & le Divin Législateur auroient sans doute enlevé tous les excellens esprits de Gréce & de Rome, si les conseils impénétrables de la Providence avoient permis qu'elle leur fût révélée. On voudra bien que je déplore ici par occasion le sort de tant de gens, si aimables, & si dignes d'estime, dont les enseignemens, & les exemples, tout imparfaits qu'ils sont, n'ont pas laissé de contribuer beaucoup à m'élever l'esprit à la hauteur nécessaire pour reconnoître l'excellence de ma vocation; & s'il se peut ajoûter quelque chose à une obligation de ce prix, des gens à qui je suis redevable des plus douces heures de ma vie.

On dira peut-être à la justification de Ciceron, que l'envie qu'il avoit d'être Augure n'étoit pas bien forte, puis qu'il ne le fut pas alors. Car, de la conséquence qu'il étoit à César de se l'aquérir, il

il eſt bien ſûr qu'il l'auroit été, ſi l'on eût crû qu'il vouloit bien l'être, au prix de ſon honneur. Mais, outre qu'il ne s'en expliquoit pas peut-être ſans deſſein dans cette Lettre à Atticus, ami intime de Pompée, & de Céſar, il eſt du moins naturel de juger, que s'il diſſimula à tout autre la diſpoſition où il étoit ſur ce ſujet, ce fut par pure gloire , & non pas par vertu. Ce n'étoit pas que ſon envie ne fût auſſi forte qu'elle pouvoit l'être; ce fut que ſa vanité étoit encore plus forte que ſon envie; & comment ne l'auroit-elle pas été, puis que cette envie même n'étoit qu'un effet de ſa vanité? Il eſtimoit donc bien plus l'Augurat que ſa Liberté, ni que ſa vertu, puis qu'il auroit renoncé à l'une & à l'autre pour l'aquérir; mais il ne l'eſtimoit pas plus que ſa gloire. *Ainſi ſont déchirez*, dit-il ailleurs lui-même, ne ſe défiant pas ſans doute qu'on dût jamais lui appliquer cette réfléxion, *ainſi ſont déchirez* (1) *les cœurs déréglez par des paſſions contraires qui les tirent de différens côtez. Ils ne ſauroient ſatisfaire les unes qu'en ſe faiſant de cruelles violences pour réſiſter aux autres. Sic diſtrahuntur in contrarias partes impotentium cupiditates, cum huic obſecutum ſit, illi eſt repugnandum.* (1) *Tuſcul. quæſt. l.* 5.

Il eſt naturel qu'on ſoit curieux de ſavoir plus particuliérement, qu'elle étoit donc cette dignité qui tentoit ſi fort la vertu de Ciceron. Pour en comprendre l'importance, il ſuffit de conſidérer, qu'elle étoit fondée ſur la plus incurable, & la plus univerſelle de toutes les maladies de l'eſprit humain, c'eſt à dire, la ſuperſtition. Car ſa fonction n'étoit pas de conſidérer ſeulement le chant, ou le vol des oiſeaux, leur maniére de boire, ou de manger; comme ſon nom (1) le feroit croire: mais de juger généralement de toute ſorte de préſages, ſoit qu'ils fuſſent tirez (3) des animaux du Ciel & de la Terre; ou de ce qui arrive d'extraordinaire dans l'un & dans l'autre; ou enfin de

toutes

toutes les choses fortuites qui se passent entre les hommes.

Ainsi donc, une coupe, ou une saliére renversée, des cendres dispersées, du miel, ou de l'huile répanduë, quelque viande tombée à terre, (3) un chien noir qui entroit dans une maison étrangére, la rencontre d'un liévre, (4) d'un serpent, (5) ou d'un loup qui pâssoit de la gauche à la droite, (6) d'une belette, (7) d'une chienne qui faisoit ses petits, d'une personne, (8) d'une bête, (9) ou d'un lieu (10) dont le nom eût une signification malheureuse, heurter d'un pied (11) contre quelque chose, s'accrocher à quelqu'autre (12) par ses habits, parler d'incendie dans (13) un festin; verser de l'eau sous la table où l'on mangeoit, éternuer (14) dessus, balaier dans le tems que quelqu'un des conviez se levoit, desservir pendant qu'un autre bûvoit; s'il arrivoit que tous se tussent en même tems sans dessein, & comme par hazard; que des rats rongeassent (15) quelque chose de précieux; si on chaussoit mal une (16) soulier, ou le gauche avant le droit (17), si les pieds demangeoient, si les yeux sourcilloient, (18) si l'oreille tintoit, si la langue fourchoit, & quoi non? tout cela & mille autres (19) choses aussi ordinaires, qui étoient tenuës à mauvais présage, n'étoient pas moins l'objet de la science des Augures, qu'un bœuf qui avoit parlé, que des pluies de sang, ou de pierre, que des tonnerres en tems serain, & les plus bisarres effets de la foudre. (1) *Augurium quasi avigerium; ab avium gestu, aut quid gerant aves.* (2) *Dionis. Halic. l.* 2. (3) *Alex. Neapol. l.* 5. *c.* 13. *l.* 2. *c.* 26. *l.* 1. *c.* 29. *Joannes Rosinus l.* 2. *c.* 9. (4) *Herodot. l.* 4. (5) *Alex. Neap. l.* 5. *c.* 13. (6) *Plin. l.* 8. *c.* 22. (7) *Plaut. in Sticho act.* 3. *Scen.* 2. (8) *Val. Max. l.* 1. *c.* 5. *art.* 8. (9) *Sueton. in Aug. c.* 69. (10) *Tit. Liv. l.* 69. (11) *Val. Max. l.* 1. *c.* 4. *Jul.*

Obseq. c. 86. 2. de Divin. Plin. 28. c. 2. & l. 2. c. 7. Plut. in Demetr. Crass. & Grac. Tibull. l. 1. eleg. 3. (12) *Suet. in Neron. c. 19. Tacit. l. 15.* (13) *Plin. l. 28. c. 2.* (14) *Ibid. & l. 2. c. 7. Odyss. l. 17. Xenophon Anabaseos l. 6. Plutarc. in Themist.* (15) *De Divinat. l. 1. Tit. Liv. l. 27. 30. & 40. Plutarc. in Syl & Marcell. Plin. l. 8. c. 57.* (16) *Plin. l. 2. c. 7.* (17) *Sueton. in Aug. c. 92.* (18) *Theoc. in Amaricl.* (19) *Gaspar Peucer de divinationum generibus, Rosinus, Thom. Dempster. ad Rosinum, &c.*

Il ne faut pas s'imaginer que l'opinion où on étoit que ces événemens tiroient à conséquence, fût une croïance particulière, méprisée des honnêtes gens, & de nulle autorité, comme parmi nous. Bien loin qu'on osât s'en moquer, il faloit la respecter. Je n'aurois jamais fait si je voulois le prouver de toutes; on en jugera par une seule que je choisis exprès entre les plus ridicules. Il étoit défendu aux femmes par une Loi, qui le croiroit? de tourner leurs fuseaux en passant par les grands chemins, & de les porter découverts, parce, dit la Loi, que cela nuisoit aux fruits de la terre. *Plin. l. 27, c. 2.*

Toutes ces superstitions parurent de si grand usage aux Législateurs, pour tenir toûjours le Peuple en crainte, que quand on auroit pû les effacer des esprits, on ne l'auroit pas fait. On songea donc seulement à les régler, & à s'en rendre maître, en faisant une Science du jugement qu'il en faloit faire. Il est constant que cette Science avoit été connue des Chaldéens, (1) de plusieurs autres Asiatiques, (2) & Grecs, (3) quoi que les Toscans s'en prétendissent les inventeurs, (4) parce qu'ils l'avoient beaucoup perfectionnée, s'il peut y avoir de la perfection à extravaguer. Cet Art consistoit (5) donc, prémiérement, à connoître ce qui étoit présage, & ce qui ne l'étoit pas; puis, à discerner les bons d'avec les mauvais;

comme aussi à interpréter toute sorte de songes, d'oracles, de prodiges, de monstres, & autres choses semblables; déclarer s'ils signifioient du bien ou du mal, & quel bien ou quel mal ils signifioient. (1) *de Divinat. Dion. Halic. l.* 1. (2) *Plin.* 7. *c.* 56. *Polid. Virg. l.* 1. *c.* 24. *Tacit. l.* 18. (3) *Dionis. Halic.* (4) *ibid. de Divinat. l.* 2. *Ovid. Metamorph. l.* 15. *fab.* 47. (5) *de legib. l.* 2.

Mais comme ç'auroit été peu de chose de découvrir le mal sans en donner le remède, cette Science n'en demeuroit pas à la simple spéculation; elle enseignoit aussi à éluder, où expier les présages qu'elle déclaroit mauvais; & à éviter les maux présagez, en détournant la colére des Dieux, ou en l'appaisant par d'autres moiens. Ces moiens étoient des sacrifices, des processions, & d'autres cérémonies religieuses, dont les Augures régloient le tems, le lieu, la durée, les personnes qui y devoient intervenir, & généralement toutes les circonstances nécessaires, pour faire une bonne, une sainte, & une parfaite expiation.

Enfin, c'étoit aussi aux Augures à juger, si toutes ces circonstances avoient été bien observées; s'il n'étoit rien arrivé pendant la fonction, soit par la faute des hommes, soit par hazard, qui pût la rendre moins salutaire; & en ce cas, d'y mettre ordre & même de la faire recommencer, s'ils le jugeoient à propos, tant de fois, qu'à la fin il n'y eût plus rien à redire. *Cic. ibid. &c.*

Non seulement on les consultoit sur tout ce qui arrivoit; mais on n'entreprenoit (1) rien sans les consulter. Il ne se tenoit point d'assemblée publique; on n'élisoit point de Magistrats; on ne faisoit aucune loi, on ne partoit pour quelque expédition que ce fût, sans demander auparavant aux Augures, s'il le faloit faire: & s'ils répondoient que non, tout étoit différé, ou rompu: jusques-là, qu'un Dictateur (2) fut déposé, parce qu'on

 enten-

entendit une souris en les consultant sur son sujet. On n'auroit donc osé passer outre à quoi que ce fût contre leur sentiment : on rapportoit comme des punitions divines & immanquables les éxemples (1) de ceux qui s'étoient mal trouvez de l'avoir fait ; & ceux qui en étoient demeurez impunis étoient regardez pour leur rareté & pour leur audace, comme une nouvelle espéce de prodiges.

(1) *Auspiciis bello, ac pace domi militiæque omnia geri, quis est qui ignoret? Tit. Liv. l. 6.* (2) *Plin. l. 8. ch. 57. Val. Max. l. 1. c. 1. 3. Ibid.*

C'en est assez pour faire comprendre que les Augures étoient maîtres de tout. C'étoit une maniére de Directeurs publics en titre d'Office, à qui on recouroit dans les moindres rencontres de la vie, comme dans les plus importantes, pour savoir ce qu'on en devoit penser, & ce qu'on avoit à faire. Leur Charge étoit donc en quelque sorte plûtôt une Science, qu'une Dignité, (*) ou pour mieux dire, elle n'étoit Dignité, qu'en conséquence de ce qu'elle étoit Science, à peu près comme le Doctorat parmi nous. Aussi supposoit-on qu'ils fussent également purs de corps & d'esprit : jusques-là, que s'il leur survenoit le moindre ulcére, ils n'en pouvoient plus faire les fonctions. *Plutarc. Probl. Roman. 73.* (*) *Ibid. 99.*

Plus cette Science étoit extravagante, plus elle étoit respectée du Peuple, qui n'admire rien tant que ce qu'il ne comprend pas : plus aussi étoit-il important de la tenir cachée ; & c'est pourquoi on engageoit par les sermens les plus sacrez ceux qu'on y initioit, à ne la communiquer à personne,& à en faire mistére toute leur vie. De là vient, que cette Dignité ne se perdoit que par la mort naturelle, (*) au lieu que toutes les autres, même de Religion, se perdoient par la mort civile : car on en étoit censé dégradé dès qu'on étoit condamné pour crime, & la place vacante étoit aussitôt donnée à un autre. Mais pour les Augures,

comme

comme ils auroient été quittes de leur serment, s'ils avoient perdu leur Dignité, ils auroient pû, dès-lors, en révéler impunément le secret; & puis que Caton ne comprenoit pas comment ils pouvoient se regarder sans rire, ce qu'on a appliqué depuis avec tant de raison aux Médecins, on juge bien que ce secret révélé auroit été l'objet de la risée publique: & la chose pouvoit-elle être autrement? (*) *Ibid.*

Enfin plus cette Science étoit fausse & vaine, plus il étoit nécessaire de l'autoriser par des considérations étrangéres. De là vient, qu'on tenoit toûjours en Etrurie (*) six enfans des meilleures Maisons de la Ville pour y être instruits, & qu'on choisissoit les plus grands Personnages pour l'éxercer. Tout ce qu'il y avoit de plus éclatant par où un Citoien pouvoit être distingué avantageusement des autres, étoit destiné judicieusement à soûtenir cette chimére, & à lui donner du poids. Ainsi, c'étoit la plus sublime de toutes les Dignitez à vie; & certes avec grande raison, puis que ceux qui en étoient revêtus, avoient un empire presque absolu sur les cœurs par les esprits. (*) *Val. Max. l. 1. c. 1. Cic. de Divinat. l. 1.*

Leur petit nombre la rendoit encore plus recherchée. Romulus le prémier, & le plus habile de tous, n'en établit que trois, (*) qu'il tira de chacune des trois Tribus en quoi il partagea son Peuple. Comme ces Tribus furent augmentées dans la suite, de trois, à trente-cinq, les Augures le furent de même, mais non pas à proportion; car il n'y en eut que neuf jusqu'à Sylla qui en ajoûta six autres; augmentation, qui n'étoit pas capable de les avilir, si l'on considére la grandeur de Rome en ce tems-là, & le nombre de Magistrats, & d'autres gens de considération qu'il y avoit. (*) *Tit. Liv. l. 89.*

Il y avoit eu divers changemens dans la maniére de les élire; car le droit en fut transféré plusieurs

fois

fois du Peuple à leur Collége, & de leur Collége au Peuple. Mais quoi que ce fût le Peuple qui les nommoit au tems de ces Lettres, comme César, Pompée & Craſſus en étoient Maîtres, il n'en dépendoit pas moins d'eux de faire nommer qui ils vouloient; outre que c'étoit toûjours au Collége, dont ils étoient les plus autoriſez, à agréer ceux que le Peuple choiſiſſoit. *De leg. agr. 2. Aſcon. in Divin. Dio. l. 37. Alex. Neap. l. 5. c. 19.*

Voila quel étoit l'objet de l'ambition déréglée de Cicéron, & la Dignité pour laquelle il étoit prêt à trahir la Liberté de ſa Patrie. Bien des Commentateurs n'auroient pas mis *ſa foibleſſe*, comme il l'appelle lui-même, dans un ſi grand jour; mais j'ai crû que je ne devois pas manquer une ſi belle occaſion, de rendre l'ambition odieuſe, en faiſant voir, par un éxemple ſi illuſtre, combien elle eſt funeſte aux plus hautes vertus. Comme les jugemens des hommes ſont divers, d'autres gens au contraire trouveront, peut-être, que je ne l'ai pas aſſez blâmé; mais j'ai appris de Plutarque, qu'il faut parler avec retenuë des défauts des grands hommes; *comme par une honte révérentiale de la pauvre nature humaine, la quelle ne peut produire un homme ſi parfait, ni ſi bien composé à la vertu, qu'il n'y ait toûjours quelque choſe à redire. In Proëm. Vit. Cimon.*

LETTRE SIXIEME.

Même Année DC. XCIV. & de ſa Maiſon de Campagne près d'Antium à Rome.

JE me dédis preſque de ce que je vous avois promis par mes précedentes, que vous verriez quelque production de mon voiage.

voiage. Je me ſuis tellement dévoué à l'oiſiveté, que je ne ſaurois plus la quitter. Je me divertis donc à lire; car j'ai honnêtement de quoi le faire à Antium; où je m'amuſe à conter les vagues, la ſaiſon n'étant pas propre pour pêcher. Mais pour compoſer, je ne ſaurois. Cette Géographie que j'avois projettée eſt une grande entrepriſe: Eratoſthéne (*I*), que je voulois ſuivre, eſt contredit inceſſamment par Sérapion, & par Hipparchus (*II*). Que ſeroit-ce ſi Tirannion le contrediſoit auſſi (*III*)? En vérité, c'eſt une matiére difficile à débrouiller: elle eſt trop uniforme, & plus incapable d'ornement que je ne penſois; & par deſſus tout cela, c'eſt que toutes raiſons me ſont bonnes pour ne rien faire. Je ne ſai encore ſi je ne m'établirai point ici, ou à Antium même, pour y paſſer le reſte de cette malheureuſe année. Une choſe ſai-je bien, que j'aimerois mieux y être Duumvir que de l'avoir été à Rome (*IV*). Vous êtes bien plus aviſé, vous, de vous être etabli à Butrot (*V*). Antium en aproche pourtant plus que vous ne penſez, je vous jure. Le croiriez-vous, qu'il ſe trouvât un lieu ſi près de Rome, où il y a mille gens qui n'ont jamais vû Vatinius (*VI*); où il n'y a que moi ſeul qui ne voulût pas voir noier les vingt Prud'hommes de la Loi des Champs (*VII*), ſans en excepter un ſeul; où perſonne ne m'importune; où tout le monde m'aime? C'eſt donc ici un véritable endroit à traiter de Politique; car pour le faire à Rome, je ne le veux non plus que je ne le puis. Je m'en vais donc compoſer (*VIII*) des Anecdotes (*IX*)

qui

qui ne feront vûës que de vous, aussi satiriques, & peut-être plus, que les Histoires de Théopompe (X) ; car je ne m'intéresse plus desormais à la République, que pour haïr les méchans : & cela sans emportement, mais plûtôt avec quelque plaisir d'assouvir ma haine à coups de plume.

Mais, pour parler d'affaires, j'ai écrit de celle de mon Frére, aux Questeurs de la ville. Voiez ce qu'ils diront ; s'il y a quelque espérance qu'il touche de l'argent, où s'il sera forcé de se contenter des monnoies de Pompée (XI). Réglez aussi ce qu'il y a à faire pour cette muraille. Qu'ai-je de plus à vous dire ? Que je sache quand vous comptez de partir.

REMARQUES.

I. ERatosthéne, de Cyréne, Disciple du Poëte Callimaque, & Bibliotéquaire de Ptolomée Philopator. Il fut surnommé *le petit Platon*, pour la variété de ses connoissances ; car il étoit également Philosophe, Poëte, Historien, Astrologue, & Géographe ; mais fort médiocre en tout. Il mourut de tristesse à 81. an. *Scoliast. Aristoph. Suidas, &c.*

I I. *Hipparchus*, grand Astrologue de Nicée, ou de Rhodes, qui écrivit contre Platon sur le mouvement de la Lune, & qui inventa les principaux instrumens qui servent aux observations de cette science. C'étoit sous les Ptolomées, Philopator & Evergerte. *Strab. l.* 2.

III. *Tirannion*, Grammarien célébre, natif d'Amasie en Capadoce, comme Strabon son Disciple. Il fut appellé de cette sorte, parce qu'il tirannisoit ses camarades d'école, n'étant encore que petit garçon : car son vrai nom étoit Théophraste.

Il

Il fut amené captif par Lucullus de son Païs à Rome, où il se rendit si célébre par son Art, qu'il fut ami particulier du même Lucullus, de Pompée, & des Cicérons, de qui il enseigna les enfans.. Il gagna tant de bien à ce métier, qu'il avoit trois mille volumes de Livres, dont toutes les Oeuvres d'Aristote, fort rares en ce tems-là, faisoient partie. Il mourut fort vieux de la goute. *Suidas*, *Plutarc. in Sylla. ad Q. frat. l. 2. epi. 4.*

IV. *Duumvir.*] On appelloit ainsi les Magistrats annuels dans les petites Villes d'Italie, qui y faisoient les mêmes fonctions que les Consuls à Rome. Ciceron appelle ici les Consuls, de ce même nom, parce qu'ils n'étoient aussi que deux.

V. *Butrot.*] Tout le monde sait que c'est la Ville Capitale de l'Epire. Atticus avoit ses principaux biens auprès.

VI. *Vatinius.*] C'étoit un homme d'obscure naissance, nommé *Publius*, qui avoit été Questeur Provincial sous le Consulat de Ciceron. César, à qui il étoit entiérement dévoué, l'avoit fait élire Tribun du Peuple cette année, pour être le *Porte-Enseigne* de sa faction, comme Ciceron l'appelle ailleurs, & le Promoteur de tous ses attentats. Le plus signalé fut de chasser l'autre Consul Bibulus à main armée de tous les lieux publics où il se présenta pour s'opposer aux innovations : de sorte qu'il fut contraint de garder la maison le reste de l'année, & Vatinius essaia encore de l'en tirer pour le mettre en prison. *In Vatin. Sueton. in Cæsar. c. 20. Patercul. l. 2. c. 44. Dio. l. 28.*

VII. *Les vingt Preud'hommes de la Loi des Champs.*] César avoit fait, dès les prémiers jours de son Consulat, une Loi pour gagner le Peuple, par la quelle il distribuoit les Terres de la Campanie entre vingt mille Citoiens, de ceux qui avoient pour le moins trois enfans. Le revenu de ces terres avoit été comme consacré pour leur fertilité

admirable, & réservé de tout tems aux plus pressans besoins de la Republique. Mais César ne laissa pas de faire passer sa Loi, par force, malgré son Collégue, & malgré le Sénat, qui s'y opposa tout entier, excepté Pompée & Crassus ses fauteurs. Il choisit ensuite vingt Commissaires pour l'aller éxécuter; & Pompée, qu'il engagea à être de ce nombre, établit entr'autres choses une Colonie nouvelle à Capouë.

VIII. *Je m'en vais donc composer*, &c.] Cicéron, qui étoit *si dévoué à l'oisiveté* au commencement de cette Lettre, qu'il ne pouvoit en nulle maniére écrire de Géographie, quelque instance qu'Atticus lui en fit, oublie si absolument sa paresse, dix lignes plus bas, qu'il s'engage, sans que personne l'en prie, à composer l'Histoire Satirique de son tems; tant le talent d'écrire est de grand soulagement à un habile homme, qui n'est pas content du siécle où il vit. L'Auteur de ces Lettres mérite qu'on lui pardonne cette foiblesse, en considération de la force qu'il eut de cacher pendant sa vie le Livre dont il parle ici, & même de prendre ses sûretez pour empêcher qu'il ne parût pendant celle son Fils. (*) Mais comme peu de gens auroient la même force que lui, il est plus sûr de ne rien écrire du tout sur les affaires de son tems, que d'avoir toûjours à se défendre de l'envie si naturelle de montrer ce qu'on a écrit, lorsque ce qu'on écrit n'est pas à montrer. (*) *Dio. l. 39. & 41.*

IX. *Anecdotes.*] C'est un mot Grec qui veut dire *non à publier*. Procope a fait depuis une Histoire Satirique du fameux Empereur Justinien sous ce même nom.

X. *Théopompe*, Disciple d'Isocrate, natif de l'Isle de Chio, qui écrivit aussi l'Histoire de son tems fort satiriquement, sur tout contre Philippe de Macédoine, & ses Capitaines. *Dionis. Halicar. Proœm. l. 1. Athen. l. 3. Plut. &c.*

XI. *Monnoies de Pompée.*] Les sommes qu'il avoit

avoit acquises en Asie à la République étoient en une sorte de monnoie, qui ne valoit qu'un peu plus d'un demi denier Romain, ce qui revient à près de quatre sols de la nôtre. Comme cette monnoie étoit embarrassante à transporter à cause de sa petitesse, Pompée l'y avoit laissé, & les Questeurs de la Ville, qui paioient les appointemens des Gouverneurs de Province, vouloient obliger Quintus Ciceron, à se paier des siens sur ces sommes, pour s'épargner le même embarras; mais Ciceron ne vouloit pas que son Frére s'en paiât, par la même raison que les Questeurs cherchoient à s'en défaire. Cette monnoie s'appelloit *Cistophorum*, parce qu'elle avoit pour empreinte la figure des Sacrificateurs de Cibéle; auxquels on donnoit ce nom, qui veut dire *porte-panier*, ou *coffret*, à cause qu'ils portoient les instrumens des Mistéres de cette Déesse cachez dans un meuble de cette forme. *Martial. l.* 5. *epig.* 17. *Festus Pompeius ubi de talento Euboico : Apoll. Rhod. l.* 10. *c.* 2. *Tit. Liv. l.* 37. *leg. Publius.* §. *Titius ff. Depositi, Turneb. Advers. l.* 3. *c.* 5. *&* 23.

LETTRE SEPTIEME.

Même Année DC. XCIV. du 15. *au* 20. *Avril, & de la même Maison de Campagne près d'Antium à Rome. C'est la huitiéme dans toutes les autres Editions.*

COMME j'attendois de vos nouvelles avec avidité, bien avant dans la nuit à mon ordinaire; on me vient dire, qu'il est arrivé de jeunes esclaves de Rome. Je les fais venir; je leur demande, s'ils n'ont point de Lettres;

ils

ils répondent que non. Que dites-vous, leur dis-je, Atticus ne vous a rien confié pour moi? Epouvantez de la mine que je leur faisois & du son de ma voix, ils avouent que vous leur aviez donné des Lettres; mais qu'ils les avoient perduës en chemin. Que vous dirai-je? J'en ai été très-affligé; car voila déja plusieurs jours que je n'en reçois point de vous qui ne soient également agréables, & utiles. Mais puis que cela est fait, s'il y avoit quelque chose digne de mémoire dans cette Lettre-là que vous m'écriviez le cinquiéme Avril, récrivez-le moi au plûtôt, afin que je le sache; s'il n'y avoit que des plaisanteries, renvoiez-les moi tout de même.

Le jeune Curion (*I*) m'est venu voir. Ce qu'il m'a dit de Clodius, s'accorde fort avec ce que vous m'en écrivez. Pour lui, il paroit haïr étrangement les Tirans; il dit que toute la jeunesse en est de même (*II*), & qu'elle ne peut souffrir ce qui se passe. Voilà qui va bien pour nous; nous pouvons, si cela est, nous en reposer sur eux & nous occuper à toute autre chose. Je m'applique beaucoup à mon Histoire, quoi que vous me croyiez aussi parresseux que Sautéïus (*III*), comme en effet on ne peut guére l'être davantage.

Apprenez ma route, afin de savoir où me joindre. Je serai à Formies le vingt & uniéme Avril (*IV*). De-là, puis que vous ne croiez pas qu'il soit bienséant, dans un tems si malheureux, de boire de si bon vin que celui de ce païs-là, j'en partirai le prémier Mai pour revenir à Antium le troisiéme, parce qu'on y doit faire, depuis le vingt septiéme de ce mois-ci, jusqu'au sixiéme du prochain,

chain, des Jeux que ma Fille veut voir. Je fais mon compte d'aller après cela à Tuſculum; de-là à Arpinum, puis à Rome le premier Juin. Prenez vos meſures pour me joindre, ou à Formies, ou à Antium, ou à Tuſculum. Récrivez-moi cette Lettre perduë, & ajoûtez y quelque choſe de nouveau.

REMARQUES.

I. C*Urion.*] C'eſt le même jeune débauché qu'il apelle *pucelle* dans la XIV. Lettre du I. Livre, pour marquer le débordement dr ſes mœurs, parce qu'il étoit alors dévoué à Clodius; & qu'il appellera ſon *Favori* dans la XII. de celui-ci, parce qu'il aura changé de parti, & qu'il ſe ſera déclaré contre Céſar.

II. *Il dit que toute la jeuneſſe en eſt de même.*] Il entend parler de cette même jeuneſſe, à la tête de laquelle il étoit, dans cette XIV. Lettre que je viens de citer, qui eſt qualifiée *ſanguinaire* dans la ſuivante, & *corrompuë & chatouilleuſe* dans la XIX. du I. Livre.

III. *Sauféius.*] Voiez la Remarque II. de la VIII. Lettre du I. Livre.

IV. *Vingt & unième Avril.*] Il y a dans le Latin, *Parilibus.* C'eſt le nom d'une Fête qui ſe célébroit ce jour-là, en mémoire de la fondation de Rome, (1) qui s'étoit faite à pareil jour: & parce que ç'avoit été par des Paſtres, cette Fête ſe célébroit aux champs par les Paſteurs. Ils compoſoient une eſpéce de parfum (2) avec de la cendre chaude d'un veau brûlé, du ſang de Cheval, & du chaume de féves, pour en parfumer les troupeaux. Mais auparavant, on les arroſoit à l'aube du jour avec de l'eau & du ſoulfre pur, & l'on brûloit, tout à l'entour, du laurier, & de la ſabine, en ſor-

ſorte qu'ils fuſſent environnez de la fumée. En ſuite, on ſacrifioit à Pales Déeſſe des Paſteurs, avec un gâteau fait de millete, de lait, & de vin cuit. La priére ſe faiſoit la derniere, & ſe réïteroit trois fois, le viſage tourné vers l'Orient, après s'être lavé les mains avec de la roſée récente. On y conjuroit la Déeſſe, au nom des ouailles, de leur pardonner, ſi elles avoient par mégarde brouté ſur quelque foſſe; ou interrompu Pan & les Dryades en paiſſant dans qnelque boccage ſacré : ou offenſé les Nymphes en troublant l'eau des étrangs, & des fontaines. Puis on demandoit toutes les proſpéritez convenables à des Troupeaux & à des Bergers, & pour derniére grace, qu'ils puſſent en faire autant dans un an. La Fête ſe terminoit, comme elle avoit commencé, par des aſperſions qui étoient ſuivies du ſouper, après quoi on allumoit des feux de paille, & les Paſteurs ſautoient pluſieurs fois au travers. (1) *Suet. in Calig. c. 16. Dyniſ. Halicarn. l. 1. de Divinat. l. 2. Propert. Eleg. 4.* (2) *Ovid. Faſt. l. 4.*

J'ajoûte, qu'on obſervoit, par reſpect, de ne faire aucun Sacrifice ſanglant ce jour-là, parce que c'étoit le jour natal de la Ville éternelle. D'où il eſt naturel de juger, que quelque uſitez que fuſſent ces ſortes de Sacrifices, ils ne laiſſoient pas d'être toûjours, comme ils doivent être naturellement, en quelque ſorte d'horreur, puis qu'on croioit honorer une Fête, en s'en abſtenant. Il faloit donc bien que l'uſage n'en eût été introduit que par politique, & non pas par dévotion. C'étoit ſans doute pour accoûtumer le Peuple au ſang, & lui rendre la mort moins affreuſe, en l'apprivoiſant avec elle, à force de la voir, ſoit dans ces ſortes de Sacrifices, ſoit dans les combats des Gladiateurs. (*) *Plutarc. Quæſt. Rom. c. 6. Plin. Solin. &c.*

LET-

LETTRE HUITIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de la Maison de Campagne près d'Antium à Rome. C'est la septieme dans toutes les autres Editions.

Je songerai plus d'une fois à cette Géographie. Des deux Oraisons que vous me demandez aussi, je ne suis guére d'humeur à refaire l'une que j'ai déchirée, ni l'autre non plus, qui loue un homme que je n'aime pas. Je ne suis pourtant pas encore déterminé; enfin, je ferai quelque chose, de peur de vous paroître tout à fait fainéant. Ce que vous m'écrivez de Clodius me fait grand plaisir; je vous prie d'en découvrir le fond & le fin, pour me l'apprendre quand vous viendrez ici, & que vous m'écriviez en attendant ce que vous en apprendrez, ou ce que vous en soupçonnerez; sur tout, ce que vous pensez qu'il fasse de cette Ambassade (*I*). Avant que j'eusse lû vôtre Lettre, je (*II*) souhaitois qu'il y allât; non pas assurément par crainte de lutter contre lui, car je suis bien délibéré; mais parce qu'il perdroit, à ce que je croi, par cet emploi, tout le crédit qu'il peut s'être aquis parmi le Peuple en se faisant Plébéïen. Quoi donc, lui aurois-je dit, t'es-tu fait Plébéïen, pour aller saluer Tigranes? Dis-moi, je te prie, est-ce que ce Roi d'Armenie ne t'auroit pas rendu ton salut, si tu étois encore Patricien? Que vous dirai-je? Je me préparois à tourner bien en ridicule cette Ambassade. Mais, s'il se fait des ennemis de ses Protec-

(*II*) en la refusant, comme vous me l'écrivez, j'aime mieux qu'il n'y aille pas. Qu'il sera beau le voir! Après tout, il est, à vrai dire, un peu trop maltraité. Prémierement, est-il juste qu'après s'être trouvé le seul homme dans la maison de César, il n'ait pû être l'un des Vingt que le même César a choisis (*III*?) Ensuite, on lui promet une Ambassade, & on lui en donne une autre. Quoi? ceux qui en disposent, réserveront, peut-être, pour Drusus le Pisaurien (*IV*,) ou pour le Convie Vatinius (*V*), celle qui est lucravtive, à cause de l'argent qu'on en tire, pour donner celle d'Arménie, où il n'y a rien à gagner, & qui est plûtôt un honnête éxil qu'une Ambassade, à un homme comme Clodius, dont le Tribunat doit être le fondement de tous leurs projets? Aigrissez-le contr'eux, je vous en prie, le plus qu'il vous sera possible. Il n'y a plus de salut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal ensemble (*V*). Curion m'en a déja marqué quelques commencemens: d'un côté, Arrius est outré qu'on lui ait fait manquer le Consulat (*VII*;) Pompée est haï mortellement de cette jeunesse sanguinaire; s'il pouvoit encore arriver, qu'ils ne s'accordassent pas à donner cette place vacante d'Augure, j'aurois, je croi, de quoi vous écrire de belles Lettres (*VIII*).

Je suis, en attendant, fort curieux de savoir ce que vous voulez dire, que quelques-uns des Vingt même commencent aussi à parler librement. Qu'est-ce que cela? Si c'est ce que je pense; c'est plus de bien que je n'espérois. Sur tout, n'allez pas vous imaginer, que j'ai cette curiosité, par envie d'être de quelque chose; & de rentrer

trer dans les affaires. Il y a long-tems que j'étois ennuié de gouverner, lors même que cela m'étoit permis. Maintenant donc que j'ai eté contraint de ſortir du navire, non pour avoir abandonné le gouvernail, mais parce qu'on me l'a arraché des mains, je ſuis bien aiſe de voir en ſûreté les naufrages; *de ſommeiller tranquillement dans ma chambre*, comme dit vôtre ami Sophocle (*IX*), *au bruit de la pluie qui tombe dehors.*

Vous verrez ce qu'il y a à faire à cette muraille. Je réparerai la faute de Caſtricius; cependant, mon Frére m'a écrit que c'étoit ***. (*X*); & maintenant il écrit à ſa Femme que c'eſt ***. Térentia vous ſaluë. Mon Fils vous charge de répondre pour lui à Ariſtodéme la même choſe que vous avez répónduë pour ſon Couſin vôtre Neveu. Je ne négligerai pas l'avis que vous me donnez ſur l'Amalthée. Prenez ſoin de vôtre ſanté.

REMARQUES.

I. CE *que vous penſez que Clodius faſſe de cette Ambaſſade.*] Je n'ai pû en découvrir le ſujet, à moins que ce ne fût pour ratifier le Traité que Pompée avoit fait avec le Roi d'Arménie, de qui il avoit mené le Fils en triomphe à Rome, parce que ce Fils s'étoit voulu oppoſer à ce Traité. Céſar étoit peut-être bien aiſe de s'aquérir ce Roi, auſſi-bien que quelques autres; & Clodius, qui avoit ſervi ſous ſon Beau-frére Lucullus contre ce Prince, étoit plus propre qu'un autre à être envoié en ce Païs-la.

II. *Ses Protecteurs.*] Il y a dans le Latin, *latoribus*,

bus, & auspicibus legis curiatæ; ceux qui ont fait la Loi qui l'a déclaré Plébéien, & ceux qui ont servi d'Augures. Comme cette périphrase demande une longue explication, & que Ciceron ne s'en sert, que pour désigner César & Pompée, j'ai crû qu'il suffisoit de les désigner de même en les appellant *les Protecteurs de Clodius.* Le fait est, que Ciceron défendant son Collegue Antoine, peu de tems avant cette Lettre, de l'Accusation dont on a vû qu'il étoit menacé, (*) s'étoit, de l'abondance du cœur, jetté par maniére de digression, sur la misére du tems. Comme ce discours ne pouvoit regarder que César, il s'en tint si offensé, qu'il fit, en vangeance, passer ce même jour la Loi qui autorisoit l'adoption de Clodius par un Plébéien, laquelle n'avoit pû passer jusqu'alors; & il engagea Pompée, qui étoit Augure, à observer le Ciel, suivant la coûtume, dans cette cérémonie. Or on savoit bien, comme je l'ai déjà dit, que Clodius ne se faisoit Plébéien, que pour être Tribun du Peuple, & que pour rechercher, en cette qualité, la conduite de Ciceron dans son Consulat. *Pro Domo. Sueton. in Cæs. c.* 20. *Dio l.* 38. (*) *Liv.* I. *Lettre* XII.

III. *Est-il juste qu'après s'être trouvé le seul homme dans la maison de César, il n'ait pû être l'un des Vingt que le même César a choisis?*] On voit bien que Ciceron fait allusion dans cette raillerie au Sacrilége de Clodius, & aux Vingt Preud'hommes de la Loi des Champs.

IV. *Drusus.*] Je n'ai pû découvrir quelle étoit cette autre Ambassade réservée pour ce miserable qui portoit un nom si illustre, ni même qui il étoit. Mais, on peut bien le qualifier, à coup sûr, de cette sorte, de la maniére qu'il est accouplé ici.

V. *Le Convive Vatinius.*] Il faut que ce vilain homme fût beau dîneur, puis que Ciceron le surnomme de cette sorte.

Au

Au reste, il paroît par toute cette raillerie, que Clodius n'étoit point l'homme selon le cœur de César, quelque liaison d'intérêts qu'ils eussent ensemble ; puis que César, l'homme du monde le plus égal, & le plus tendre pour ses Amis, lui donnoit tant de dégoûts. Aussi n'étoient-ce pas deux caractéres assortissans. Clodius n'alloit que par sauts & par bonds, & César galoppoit uni.

VI. Il n'y a plus de salut pour la République, qu'en mettant ces gens-là mal ensemble. J'en ai déja entrevû quelques commencemens dans ce que m'a dit Curion. *C'est ici la raison de la transposition de ces deux Lettres ; car il est bien naturel de croire que cela se raporte à cet endroit de la précedente :* le jeune Curion m'est venu voir. Il paroît haïr étrangement les Tyrans : il dit que toute la jeunesse en est de même, & qu'elle ne peut souffrir ce qui se passe. *Autrement, il faudroit dire que Curion avoit écrit de Rome à Ciceron dans ce même sens avant que de le venir voir à sa campagne, si cette Lettre étoit écrite avant cette visite, comme toutes les Editions le supposent. Mais cela ne convient point du tout aux termes dont Ciceron se sert,* initia sensi ; *car ces termes, si on y prend garde, marquent bien plûtôt, qu'il a seulement pris cette idée sur les choses que Curion lui a dites, que non pas que Curion lui ait dit cela positivement, comme en effet, ce n'étoit pas positivement cela que Curion lui avoit dit. Or il est bien plus naturel, qu'on prenne ces sortes d'idées dans un entretien de vive voix, où les paroles signifient facilement plus qu'elles ne disent ; que dans une Lettre, où il est difficile qu'elles aient la même énergie. De dire, que Curion avoit dit cela à Ciceron six semaines auparavant, lors qu'ils étoient tous deux à Rome, il n'y a pas d'apparence, qu'aiant démêlé des dispositions si curieuses, & si importantes aux affaires publiques, par une voie aussi originale que celle de ce jeune homme, qui étoit à la tête de la caballe de la jeunesse, Ciceron n'en eût point fait part dans le tems*

à Atticus, au lieu de ne lui en écrire que six semaines après.

VII. *Arrius est outré qu'on lui ait fait manquer le Consulat.*] Voiez Lettre V. Remarque VIII. de ce Livre.

VIII. *J'aurois de quoi vous écrire de belles Lettres.*] C'est qu'Atticus devoit partir de jour à autre pour la Gréce.

IX. *Comme dit Sophocle.*] Ce passage ne se trouve point dans les Tragédies admirables qui nous restent de cet illustre Athénien. Mais il est cité de même sous son nom par Stobée.

X. ***] Les chiffres qui sont dans le Latin sont si manifestement corrompus, qu'il faudroit deviner, pour les rétablir. Tout le monde le peut donc faire comme moi.

LETTRE NEUVIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, & toûjours de cette même Maison de Campagne de Ciceron près d'Antium, à Rome.

SI vous êtes en santé tout va bien. Le Questeur Cécilius m'aiant averti qu'il envoioit à Rome, je vous écris ceci à la hâte, pour tirer de vous vos entretiens admirables avec Clodius; soit ceux dont vous m'écrivez, soit celui que vous suprimez, en disant, qu'il seroit trop long d'écrire tout ce que vous avez répondu. Mais, je suis encore plus curieux de cet autre que vous ne pouviez pas encore savoir, & que cette Junon moderne de Clodia (*I*) devoit vous raporter à son retour de Silonium (*II*). Soiez persuadé que vous

vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir. Que si Clodius ne tient pas la parole qu'il a donnée à Pompée, de ne rien entreprendre contre moi, je triomphe. Il verra, ce Héros de Judée qui fait aggréger des Patriciens parmi le Peuple, quelle reconnoissance il aura des Oraisons où je l'ai loué avec tant d'impudence. Je vous en promets une Rétractation admirable. Autant que je puis juger par conjecture, si ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien, non plus contre les Tritons amoureux des Viviers, que contre moi (*III*), qu'il apelle le Cinique Consulaire (*IV*), puis que nous n'y pourrons plus, ni eux, ni moi, faire ombrage à personne, privez comme nous serons par cette union, de nos moiens, & de nôtre dignité. Que s'il se desunit d'avec nos Maîtres, il seroit ridicule qu'il nous persécutât, nous qui sommes leurs ennemis. Qu'il en fasse *neanmoins* tout ce qui lui plaira. Cette révolution s'est faite joliment dans la République, je vous assure, & avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois crû (*V*), mais beaucoup plus vîte qu'il ne faloit. C'est bien par la faute de Caton (*VI*); mais c'est aussi par la perversité de ceux qui ont négligé les Auspices (*VII*), & tant de Loix différentes (*VIII*); qui ont épuisé toutes les ressources de l'Etat, qui ont donné des Roiaumes aux Princes (*IX*), des Terres au Peuple, & des sommes immenses du Trésor public à certains Particuliers. Je voi d'ici sur quoi tombera la haine, & qui en sera la victime. Croiez que l'expérience, ni mes Livres, ne m'ont rien appris, si

l'on ne regrette dans peu le tems de mon Consulat. Si l'autorité du Sénat y parut odieuse au point qu'elle y fut portée (*X*), toute cette autorité étant passée, non pas au Peuple, qui en est la source, mais à trois Particuliers sans modération, qu'en doit-il arriver ? Ainsi, qu'ils fassent tels Consuls & tels Tribuns qu'il leur plaira ; qu'ils couvrent même, s'ils veulent, de la Robbe d'Augure (*XI*), le gouettre de Vatinius (*XII*) ; vous verrez, dis-je, dans peu de tems, non seulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puissant que jamais (*XIII*). Je ne dis pas cela pour moi, qui ne songe qu'à philosopher, si vôtre Interlocuteur Clodius veut bien me le permettre (*XIV*). Sinon, je déclare que je me contenterai de me défendre, mais en Sophiste déterminé ; *quiconque m'attaquera le prémier aura sujet de s'en repentir.*

Rome me doit pardonner. Si je n'ai pas fait pour elle plus que je ne devois, du moins ai-je plus fait qu'elle n'éxigeoit de moi. J'aime mieux être mal conduit par les autres, que de bien conduire une barque remplie de passagers si ingrats (*XV*). Mais, nous en parlerons plus à nôtre aise. Voici ce que vous voulez savoir. Je compte d'aller de Formies à Antium le troisiéme Mai ; le sixiéme d'aller d'Antium à Tusculum ; mais si-tôt que je serai de retour de Formies, où je veux être du moins jusqu'au dernier Avril, je vous le ferai savoir : ma Femme vous saluë & mon petit Cicéron aussi.

RE-

REMARQUES.

I. CEtte *Junon moderne de Clodia.*] Ciceron l'apelle comme cela, parce qu'elle servoit, comme cette Déesse, de Femme à son Frére. Il y a dans le Texte un mot Grec qui désigne Junon par une épithéte qu'Homére lui donne quelquefois, & qui veut dire, *œil de bœuf.* Je ne doute point qu'il n'y eut quelque grace, ou force particuliére dans ce surnom; mais, comme je ne la sens pas, ne pouvant la faire sentir aux autres, j'ai crû mieux faire de supprimer cette épithéte en traduisant, que de l'exprimer.

II. *Silonium.*] Païs à douze mille de Rome sur le chemin d'Ostie.

III. *Si ce brouillon demeure uni avec nos Tyrans, il n'aura que faire d'entreprendre rien contre moi.*] Il ne faut pas s'étonner si Cicéron se trompa dans ce raisonnement; car il étoit fort mauvais. Ce n'étoit pas un motif suffisant pour Clodius de le laisser en repos, à cause que Ciceron n'auroit plus de crédit. Clodius pouvoit toûjours craindre qu'il ne revint à en avoir, & il avoit assez de sujet de haïr Ciceron, pour lui nuire sans nécessité, étant aussi méchant qu'il étoit. La nature est si ennemie du mal, qu'il n'y a point d'esprit, si résolu, & si juste soit-il, qui ne se flatte quelquefois mal à propos de pouvoir l'éviter, quelque sujet qu'il ait de s'y attendre.

IV. *Cinique Consulaire.*] Clodius apelloit ainsi Ciceron, à cause de ses railleries cruelles & continuelles. On a déja vû plusieurs fois qui il faut entendre par *les Tritons amoureux des Viviers.*

V. *Cette révolution s'est faite avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois crû.*] Ce discours est un grand éloge de César: car Ciceron n'entend autre chose par cette révolution, que l'autorité absolue que ce grand homme s'étoit aquise, dans quatre

mois de Consulat, sans répandre un goute de sang, & pour avoir seulement sû profiter adroitement de l'état où il trouva les Afaires publiques.

VI. *C'est bien par la faute de Caton.*] Ciceron entendoit toûjours parler de l'obstination indiscréte de ce vertueux personnage, à empêcher le Sénat d'accorder aux Publicains la grace, qu'on a vû plus haut qu'ils demandoient, d'être relevez de leurs baux. Car César, qui profioit de tout, trouvant cette occasion de s'aquérir l'Ordre des Chevaliers dont les Publicains étoient les principaux & les maîtres, ne manqua pas de s'en prévaloir, autant que la Charge de Consul lui en donnoit de pouvoir. Il fit en sorte qu'on les quitta du tiers de ce qu'ils avoient promis; & il leur fit en même tems, pour la forme, une correction publique & sévére, sur la témérité qu'ils avoient euë de porter les fermes si haut, en les avertissant qu'ils se gardassent bien d'y retomber. La prudence politique ne consiste pas moins à profiter des fautes des autres qu'à n'en point faire soi-même; & c'est en quoi elle demande autant de bonheur que d'habileté; puis qu'il ne dépend pas de nous d'avoir affaire à des gens qui en fassent, ou qui n'en fassent pas: & moins encore de leur en faire faire.

VII. *Ceux qui ont négligé les Auspices.*] Il entend parler de César & de Pompée, quand ils avoient fait adopter Clodius par un Plébéïen. Bibulus, le Collégue de César, & Augure, consulta les oiseaux le même jour pour l'empêcher: car c'étoit une régle inviolable, qu'on ne pouvoit traiter válablement de quoi que ce fût avec le Peuple les jours qu'on observoit le Ciel. Or c'étoit au Peuple à autoriser cette adoption, puis qu'il faloit même une Loi pour cet effet. Mais César & Pompée n'eurent aucun égard à cet empêchement. C'est ainsi que la fausse Religion vint presque tout d'un coup à être méprisée, dans la Ville même qui croioit lui avoir obligation de l'Em-

l'Empire du monde, (*) & où elle avoit été le plus respectée jusqu'alors. C'étoit sans doute afin que les hommes desabusez, de ses impostures, fussent plus disposez à recevoir la veritable Religion dont la révélation n'étoit plus guére éloignée.

(*) *Quam volumus licet P. C. ipsi nos amemus, tamen, nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, nec denique hoc ipso hujus gentis ac terræ domestico nativoque sensu Italos ipsos ac Latinos, sed pietate ac religione omnes gentes, nationesque superavimus. De Harusp. resp.*

VIII. *Tant de Loix différentes.*] Il y a dans le Latin, *qui Æliam legem, qui Juniam & Liciniam, qui Cæciliam & Didiam*; mais j'ai trouvé plus à propos d'abréger de la sorte, puis que cela ne rend pas moins le sens, que de nommer toutes ces Loix. J'ai dit plus haut (*) ce que c'étoit que la Loi *Ælia*. La plus ancienne de deux autres, appellée *Cæcilia* (1) *Didia*, avoit été faite par un Métellus & un Titus Didius Consul, trente-cinq ans avant la derniére, qui étoit appellée par la même raison *Junia Licinia*, si son nom n'est point corrompu, pour avoir été faite par Junius Syllanus, & Licinius Murena, successeurs de Ciceron au Consulat. Toutes deux étoient sur le même sujet, & dans le même sens, excepté que la derniére imposoit de plus grandes peines que la prémiére à quiconque y contreviendroit. Elles défendoient à quelque Magistrat que ce fût d'en faire passer aucune, sans l'avoir auparavant exposée en Public, pour être examinée (2) par qui vouloit, pendant trois jours de foire pour le moins. C'étoit dix-sept jours en tout, parce que les foires ne se tenoient que tous les neuf jours. Il faut que Vatinius ou César même n'eussent pas observé cette formalité si essentielle, & si utile, dans les Loix qu'ils avoient déja proposées cette année au tems de cette Lettre. Les Auteurs de cette excellente police n'avoient pas crû, qu'il fût besoin d'être

ſavant pour juger de la bonté d'une Loi nouvelle. Ils croioient ſans doute au contraire, qu'il faloit pour la recevoir, que l'utilité en fût ſi évidente, que les plus groſſiers d'entre le Peuple la puſſent reconnoître. Et pourquoi non? puis qu'elle ne pouvoit être juſte, qu'autant qu'elle alloit au ſalut & aux avantages du Peuple, qui n'avoit que faire d'habileté pour ſentir ce qui lui étoit ſalutaire & utile. (1) *Philipp. 3. pro Domo. in Vatin.* (2) *Dionis. Halicar. l. 7. Varr. de re ruſtica. l. 2. de lege Agraria 2. Lett.* XVI. *Rem.* XXXVI.

IX. *Donné des Roiaumes aux Princes.*] Outre Ptolomée Roi d'Egipte, & Tigranes Roi d'Arménie de qui j'ai déja parlé, Céſar avoit auſſi fait reconnoître Arioviſte Roi & Ami du Peuple Romain. *l. 1. Bell. Gall. & 3. Bell. Civil.*

X. *Si l'autorité du Sénat y parut odieuſe au point qu'elle y fut portée.*] Il veut parler de la procédure extraordinaire, que le Sénat l'obligea de faire pendant ſon Conſulat contre les cinq principaux complices de Catilina, qu'il fit étrangler en priſon ſans aucune formalité.

XI. *Qu'ils couvrent de la Robbe d'Augure.*] Le mot Grec dont cette Robbe eſt apellée dans le Texte, montre qu'elle étoit de pourpre à double tienture, au lieu que celle de Rois (1) étoit mêlée de blanc. Cette ſorte de pourpre étoit ſi rare & ſi précieuſe, qu'on trouva mauvais que Lentulus Spinter (2) en fit ſa robbe d'Edile Curule quatre ans ſeulement avant cette Lettre, d'où il paroît à quel point l'uſage en étoit encore récent. (1) *Servius l. 7.* (2) *Plin. l. 6. c. 39.*

XII *Le gouettre de Vatinius.*] C'eſt qu'il eut l'audace de prétendre à la Place d'Augure dont j'ai parlé ſi au long, vacant par la mort de Métellus Céler. L'indignation que Ciceron devoit avoir de cette prétention eſt facile à juger, par ce que j'ai dit de l'importance de cette Charge, & par le mépris qu'il avoit pour Vatinius. Cette indigna-

dignation fut si grande, qu'il reprocha encore quatre ans après à Vatinius cette prétention, comme le plus grand de tous ses crimes. C'est dans l'invective contre lui, qui est venuë jusqu'à nous. *In Vatin.*

XIII. *Vous verez, non-seulement ceux à qui on n'a rien à reprocher, mais Caton même, plus puissant que jamais.*] Ciceron se trompa dans cette conjecture. A l'exception de faire Vatinius Augure, à quoi on n'avoit garde de songer, on ne peut pas disposer de tout avec plus de hauteur que César & ses fauteurs firent pendant cette année & la suivante, qui ne fut qu'une suite de celle-ci. Cependant, cela ne soûleva point les esprits, & le bon Parti n'en fut pas plus fort, comme Ciceron le pensoit: au contraire, son éxil, qui fut le dernier effet de l'union de César avec Pompée & Crassus, acheva d'abattre sa faction, en sorte, que jamais elle ne s'en releva bien. Mais, on croit facilement ce qu'on desire, & Ciceron n'avoit pas grand tort de penser, que les esprits n'étoient pas si abatardis, & si disposez à souffrir la tirannie, que l'événement le fit paroître.

XIV. *Vôtre Interlocuteur Clodius.*] Ciceron nomme ainsi Clodius à cause des entretiens fréquens qu'il avoit avec Atticus, ainsi qu'il paroît par ces Lettres même.

XV. *J'aime mieux être mal conduit, que de bien conduire une barque remplie de passagers si ingrats.*] Si tous les honnêtes gens, qui ont manié les affaires publiques, avoient été aussi délicats que Ciceron l'est ici, ils les auroient abandonnées en proie aux méchans, au lieu de les en garder: car il est difficile qu'une pareille barque ait beaucoup de passagers reconnoissans. Mais, bien loin de se dépiter comme lui, ils se sont toûjours obstinez à la conduire, tant qu'il leur a été permis; par un motif plus élevé, que de s'attirer l'estime du Peuple. Pour un Philosophe comme Cice-

 ron,

ron, c'étoit être trop ſenſible aux ſentimens du Vulgaire, & eſtimer bien peu pour elle-même la probité qu'il y a, à faire valoir au profit du Public, ſoit ingrat, ſoit reconnoiſſant, les talens qu'on a reçûs de la nature pour le ſervir.

LETTRE DIXIEME.

Même Année DC. XCIV. des trois Tavernes à Rome. C'eſt la douziéme dans toutes les autres Editions.

QUOI! ceux même qui ont fait Clodius Plébéïen lui en conteſteront la qualité (*I*)? C'eſt régner que cela (*II*), & de la maniére du monde la plus inſuportable. Qu'il me faſſe ſeulement ſommer de déclarer ce que j'en ſai; j'atteſterai hautement comment nôtre Pompée (aiant l'honneur (*III*) d'être Collégue de Balbus) (*IV*), m'a conté lui-même à Antium, qu'il avoit ſervi d'Augure dans cette Affaire.

O les agréables Lettres que les deux que j'ai reçûës de vous à la fois! Je ne ſai quelles bonnes nouvelles vous mander en revanche; je devrois pourtant bien vous en envoier quelqu'une. Apprenez une rencontre. Dans le tems que j'arrivois d'Antium aux trois Tavernes, par le grand chemin d'Appius (*V*) le dix-neuviéme Avril (*VI*), voici arriver mon favori Curion (*VII*), & en même tems le garçon qui m'aportoit vos Lettres. Curion me demande ſi je n'ai rien ouï dire de nouveau? Je répons que non. Clodius demande le Tribunat, reprend-il:
que

que vous en ſemble? Il eſt le plus grand ennemi de Céſar, & c'eſt pour caſſer tout ce que Céſar a fait dans ſon Conſulat. Que fait Céſar là-deſſus, lui ai-je demandé? Il nie, me répond-il, d'avoir contribué en aucune maniére à l'adoption de Clodius. Curion s'eſt déclaré enſuite ſur la haine que lui, Memmius, & Métellus Népos (*VIII*), ont pour le même Céſar. Je l'ai embraſſé là-deſſus pour le congédier, par pur empreſſement de lire vos Lettres.

Qu'on a tort de dire que la vive voix eſt plus expreſſive que l'écriture! Combien ai-je plus appris par ce que vous me mandez, que par cet entretien, des nouveaux projets que Céſar fait tous les jours; des deſſeins de Clodius; des efforts de ſa Sœur pour l'animer encore davantage; du Porte-Enſeigne de la ſédition (*IX*); des Lettres écrites à Pompée; de la converſation de Théophanes (*X*) avec Memmius? Dans quelle impatience m'avez-vous mis du feſtin délicieux dont vous me parlez? J'en ſuis dans une curioſité très-avide. Cependant, je juge bien que ce ne ſont pas des choſes à écrire; j'aime mieux attendre que vous me les diſiez.

Quant aux inſtances que vous me faites de compoſer, la matiére croît bien, comme vous dites; mais elle n'eſt pas encore aſſez repoſée; elle bout toûjours. Quand elle ſera bien éclaircie (*XI*), alors je pourai ſavoir ce que j'en ferai. Si vous n'êtes pas ſervi auſſi-tôt que vous voudriez, du moins le ſerez-vous le prémier, & peut-être long-tems le ſeul.

Vous avez raiſon d'aimer Dicearque; c'eſt un

un excellent homme, & un peu meilleur Citoien que nos injuſtes Maîtres. J'écris ceci à quatre heures du ſoir le même dix-neuviéme Avril que j'ai reçu vos Lettres, auſſi-tôt après les avoir lûës; mais je compte de n'envoier celle-ci que demain par la prémiere commodité qui ſe préſentera. Ma Femme a pris grand plaiſir à ce que vous m'écrivez, & vous ſaluë de tout ſon cœur; & Ciceron, autrefois Homme d'Etat, devenu Philoſophe, ſaluë Atticus, autrefois Philoſophe, devenu Homme d'Etat (*XII*).

REMARQUES.

I. QUoi! *ceux même qui ont fait Clodius Plébéïen lui en conteſteront la qualité?*] C'étoit Céſar & Pompée qui lui faiſoient cette chicane, parce qu'il ne leur étoit plus auſſi dévoué depuis ſon adoption, qu'il l'avoit été auparavant, & qu'ils avoient compté qu'il le ſeroit toûjours. L'emportement de Ciceron contr'eux en cet endroit, pour ſoûtenir la qualité de Plébéïen que Clodius n'avoit recherchée que pour le perdre, au lieu de les laiſſer faire, ou même de ſeconder l'eſſai qu'ils faiſoient pour la lui ravir après la lui avoir donnée, eſt une des plus groſſiéres illuſions que la paſſion ait jamais faite à un habile homme. Il s'imaginoit ſans doute de gagner, ou d'adoucir du moins Clodius par ce ſervice, & en même tems de le brouiller irréconciliablement avec Céſar & avec Pompée; au crédit deſquels il croioit ſans doute auſſi donner une atteinte conſidérable, en les convaiquant d'un fait véritable qu'ils vouloient nier. Mais il devoit faire réflexion, que quelque différens que ſoient les caractéres des méchans qui ſont liez d'intérêt, & quelque diffi-

ciles

ciles que leurs vûës ſoient à ajuſter, il n'eſt rien dont ils ne puiſſent plûtôt convenir, que d'épargner un homme de bien qui leur fait obſtacle; & s'il eſt aſſez crédule, comme Cicéron le paroît ici, pour s'arrêter aux meſintelligences paſſageres qui arrivent entr'eux, il en eſt toûjours la duppe tôt ou tard, comme Ciceron le fut. Les liaiſons fondées ſur le crime ſont les plus fermes de toutes; elles ſont néceſſaires, & les autres ne le ſont pas.

II. *C'eſt régner que cela.*] Ce paſſage eſt curieux pour ſavoir en quoi Ciceron faiſoit entr'autres choſes conſiſter la Tirannie. C'étoit donc à vouloir dans un tems, & ne vouloir pas dans un autre, qu'une même choſe fût valable, & eût été bien faite, ſans nul égard à la vérité, ni a la raiſon, & ſelon ſeulement qu'on avoit intérêt en ces différens tems à vouloir cette choſe, ou à ne la vouloir pas. *Si c'eſt régner que cela*, il y a bien plus de Rois qu'on ne penſe.

III. *Pompée* (*aiant l'honneur d'être Collégue*, &c.) Au Vigintivirat, comme on parloit alors, c'eſt à dire, l'un des vingt Commiſſaires choiſis par Céſar pour l'éxécution de la Loi des Champs, ainſi que je l'ai déja dit. Cicéron reproche cet Emploi à Pompée par cette paranthéſe, comme indigne de lui; ne fut-ce que parce qu'il le confondoit avec dix-neuf autres perſonnes, qui n'avoient pas commandé des Armées à vingt-trois ans comme lui, qui n'avoient pas été Conſuls ſept ans avant l'âge réglé par les Loix, & qui n'avoient pas triomphé des trois parties du monde. On ſera ſurpris, qu'il eût voulu prendre cet Emploi, qui le rabaiſſoit ſi fort au deſſous de Céſar, qui n'étoit pas encore alors ſon Beau-pére, mais on verra par la ſuite, que cet habile Beau-pére lui fit bien faire d'autres fautes encore plus groſſiéres. Cependant, comme les prémiéres fauſſes démarches, qui commencent à rendre mépriſable un homme qui a toûjours été admiré, ſont conſidérables,

quel-

quelque légéres qu'elles paroiſſent en elles-mêmes, j'ai crû que celle ci étoit à remarquer.

IV. *Balbus.*] Rien ne fait mieux voir à quel point Pompée étoit diſtingué en ce tems-là, que ce reproche d'être Collégue de Balbus, qui étoit d'une naiſſance & d'un rang à remplir toute ſorte d'Emplois. Car ce n'étoit pas l'Eſpagnol de ce nom qui j'ai parlé; mais un homme de très-noble Famille Plébéïenne, nommée *Attia*, originaire d'Aricie, Ville du Latium ſur le grand chemin d'Appius, bâtie par le chaſte Hippolite. Il s'appelloit *Marcus* il avoit été Préteur, & épouſé Julie ſœur de Céſar, de laquelle il eut une Fille, qui épouſa Octavius, de qui j'ai parlé ſur la ſeconde Lettre de ce Livre, & il en eut l'Empereur Auguſte. *Sueton. in Auguſt. c.* 4.

V. *Grand chemin d'Appius.*] On le nommoit ainſi, parce qu'il avoit été fait par un fameux Cenſeur de ce nom, ſurnommé l'Aveugle, de qui Clodius deſcendoit. Il commençoit à la porte Capéne, & alloit tomber près de Capouë dans un autre grand chemin nommé, *la Voie Latine.*

VI. *Le dix-neuviéme Avril.*] Il y a au Latin *Cerealibus.* C'étoit une Fête priſe des Grecs en honneur de la Déeſſe Cérés, (1) & en mémoire des courſes qu'elle fit pour chercher ſa Fille Proſerpine, & de la joie qu'elle eut de la trouver. Des Femmes de la plus haute condition, vêtues de blanc, y officioient, & on obſervoit d'en choiſir pour cet effet qui ne fuſſent pas en deuil. Ce fut ce qui obligea le Sénat après la bataille de Cannes, (2) de borner les deuils à trente jours, parce que ne ſe trouvant perſonne qui ne le portât, la célébration de cette cérémonie étoit devenuë impoſſible. On y faiſoit un Sacrifice à la Déeſſe, de deux truies, l'une d'or & l'autre d'argent, au lieu de vraies victimes; (3) perſonne ne mangeoit ce jour-la avant la nuit, à cauſe que Cérés (4) avoit coûtume d'en uſer de même pendant

ses courses; & l'on s'abstenoit de boire du vin & de rendre le devoir conjugal. Les Jeux qui précédoient la solemnité, & qui duroient huit jours, à commencer le douziéme Avril, se faisoient dans ce Cirque, & consistoient principalement en une espéce de Procession, où l'on portoit les Statuës des Dieux dans de petites tentes, tirées par des bœufs, des chevaux, ou des ânes. On y menoit aussi des espéces de litiéres, dont l'usage étoit venu de (5) Perse, & qui étoient portées, comme les nôtres, par des mulets. On y traînoit plusieurs chars vuides. Mais, sur-tout, on y portoit un œuf, en grande pompe, de quoi il ne paroît autre raison, sinon, qu'il représentoit la Terre (6), que Cérés parcourut presque toute dans sa recherche. Si les Astronomes modernes, qui ont découvert que la figure de cet Elément est ovale, & non pas ronde, comme on le croit communément, savoient cette particularité, ce seroit assurément pour eux une preuve, digne de l'importance de la question. On jettoit au Peuple des noix, des pois chiches, & autres choses semblables pour l'amuser pendant la cérémonie; & au lieu des combats à (7) cheval qu'on y donnoit au commencement, les Ediles y donnérent dans la suite des Gladiateurs, car c'étoient ces Magistrats qui en avoient l'intendance; il n'y a qu'un seul exemple, qu'elle ait été ordonnée par un Dictateur, & ce changement (8) fut pris à mauvais augure. (1) *Festus* (2) *Tit. Liv. l.* 22. (3) *Alex. Neap. l.* 6. *c.* 19. (4) *Callimac.* (5) *Tertull. de Spect. c.* 7. (6) *Appoll. Rhod. l.* 27. *c.* 17. (7) *Dio. l.* 47. (8) *Tit. Liv. l.* 30.

VII. *Mon favori Curion:*) C'étoit le Fils, qui, tout débauché qu'il étoit, avoit trop d'esprit & d'éloquence pour ne s'attacher pas à Ciceron, dans un âge, où l'ambition & le commerce du monde ne l'avoient pas encore corrompu.

VIII. *Memmius & Métellus Népos.*] Pour Mem-

Memmius, qui étoit, comme on a vû, un galand de profession, il y a peu d'apparence qu'il haït César par principe de probité; ce pouvoit bien plûtôt être par animosité de ce que la Femme de Pompée, Mutia, n'avoit pas été si cruelle à César qu'à lui, ainsi qu'on a vû sur la XVIII. Lettre. Mais pour Métellus Népos, qui avoit été si fort lié d'intérêt avec César, comme on a aussi vû, (*) l'année de la Préture de César, cela fait voir, que les desseins de ce grand homme ne lui réüssirent pas sans de grands obstacles, puis qu'ils détachérent d'abord de lui ses meilleurs Amis. Mais il trouva bien-tôt le moien de les ramener, & de leur faire souffrir dans lui ce qu'ils n'auroient jamais souffert en tout autre. (*) *Lettres à Pompée & à Métellus.*

IX. *Porte-Enseigne de la Sédition.*] Il y a dans le Latin *Athenione*, qui est le nom d'un fameux Général des Esclaves qui suscita en Sicile la guerre que j'ai dit ailleurs que Crassus avoit presque achevée de terminer, quand Pompée alla partager avec lui la gloire de la finir. Mais il est certain par d'autres endroits de Ciceron; où il appelle Vatinius de ce même nom le *Porte-Enseigne*, que c'est du même Vatinius qu'il entend parler ici..

X. *Théophanes.*] On peut voir la VII. Remarque sur la V. Lettre de ce Livre.

XI. *Quant aux instances que vous me faites de composer, la matiére croît, mais elle n'est pas encore assez reposée: elle bout toûjours. Quand elle sera bien éclaircie, &c.*] On voit bien qu'il entend parler de la composition de l'Histoire qu'il a promis dans la Lettre VI. On ne sauroit guére mieux exprimer l'incertitude étonnante du détail des événemens les plus publics, quand ils ne viennent que d'arriver. Rien n'est plus trouble pour l'ordinaire que la prémiére idée qu'on en a: La face véritable des Affaires n'est pas celle qui se présente d'a-

d'abord : Comme ceux qui ont un intérêt commun de les cacher, ne conviennent pas dans la maniére de les déguiser, la différence des récits qu'ils en font en découvre la fausseté. Au contraire, tous les témoins désintéressez qui en parlent dans la suite, (car ceux-là ne se pressent pas tant que les autres d'en parler,) se trouvant conformes, parce que la vérité est une, ils ne laissent pas lieu de douter, qu'ils ne soient fidelles. Mais cette sorte de confrontation ne se peut faire, comme on voit, qu'à la longueur du tems.

XII. *Ciceron, autrefois Homme d'Etat, devenu Philosophie, saluë Atticus, autrefois Philosophe, devenu Homme d'Etat.*] C'est une plaisanterie de Ciceron, sur ce qu'Atticus, qui passoit la plûpart de sa vie en Gréce à philosopher, se trouvoit à Rome dans un tems si turbulent, aussi avant dans l'intrigue des affaires qu'il paroît par ces Lettres; pendant que Ciceron, qui avoit gouverné l'Empire dans un autre tems si difficile, faisoit des Livres dans sa Maison des Champs, & philosophoit avec les campagnards de son voisinage, comme on verra plus bas.

LETTRE ONZIEME.

Même Année DC. XCIV. du Bourg d'Appius à Rome. C'est la X. dans les autres Editions.

ADMIREZ ma gravité : Je n'irai point aux Jeux qui se feront à Antium. Puis que je ne veux pas qu'on me puisse seulement soupçonner d'avoir aucun plaisir, ne seroit-il pas ridicule que je parusse tout d'un coup faire voiage pour en chercher un si exquis

quis & si indigne de moi ? C'est pourquoi, je vous attendrai à Formies jusqu'au sixiéme : mandez-moi donc à cette heure quel jour vous viendrez. Je vous écris du Bourg d'Appius (*I*), à dix heures du matin ; je l'ai déjà fait peu de tems auparavant des trois Tavernes (*II*).

REMARQUES.

I. BOurg d'Appius.] C'étoit une petite Ville du Latium sur la frontiére des Volsques, auprès des marais célébres, qu'on apelloit *Pomptina palus*, lesquels étoient environnez de plusieurs autres Villes, & sur le chemin de Formies où Ciceron alloit alors. On n'en peut rien dire de plus certain. *Horat. l. 1. Sat. 5.*

II. *Je l'ai déja fait un peu auparavant des trois Tavernes.*] Il suffit presque de répéter ce Texte, pour rendre raison de ce que je mets cette Lettre après la précédente, qui est dattée si clairement des trois Tavernes, malgré toutes les autres Editions. Je ne comprens pas comment aucun Commantateur n'y a pris garde. Cette observation est trop facile pour eux. *Transvolat in medio posita & fugientia captat.* Horat. Sat.

LETTRE DOUZIEME.

Même Année DC. XCIV. de Formies à Rome, peu de jours après la précédente. C'est l'onziéme dans les autres Editions.

LE croiriez-vous ? Il me semble d'être exilé tout à fait, depuis que je suis à Formies

mies. Quand j'étois à Antium, il ne se passoit pas un jour que je ne susse ce qui se faisoit à Rome, mieux que ceux qui y sont ; vos Lettres ne m'apprenoient pas seulement ce qui y arrivoit, mais aussi ce qui arrivoit dans tout l'Empire, & ce qui y devoit arriver ; au lieu que je ne sai ici que ce que je puis tirer à la hâte de quelque passant. C'est pourquoi, encore que vous deviez bien-tôt venir, ne laissez pas de donner à ce porteur, que j'ai chargé de revenir toûjours courant, une longue Lettre bien remplie, qui m'apprenne, non seulement toutes vos actions, mais aussi toutes vos pensées, & sur tout, le jour que vous partirez de Rome. Je compte d'être ici jusqu'au cinquiéme. Mais si vous n'y venez pas avant ce tems-là, je vous verrai peut-être à Rome ; car je n'oserois vous inviter à Arpinum ; dont je puis dire comme Ulisse de son Ithaque, (*) *C'est une terre rabotteuse ; mais par-là même bonne à élever la jeunesse, & mes yeux ne connoissent point d'objet plus doux.* Voilà ce que je vous voulois. Prenez soin de vôtre santé.

REMARQUES.

* *C'Est une terre rabotteuse, &c.*] Ce sont deux Vers du neuviéme Livre de l'Odyssée. La bonne qualité qu'Ulisse y trouve à son Ithaque, à ce que dit Homére, qu'elle étoit *propre à élever les enfans, parce qu'elle étoit rabotteuse*, & que Ciceron attribuë aussi à son Païs d'Arpinum, (*) fait voir jusqu'où alloit la prévention, où ces deux grands hommes étoient également en faveur de leur Patrie ; comme si l'éducation des enfans dependoit de la terre. Il faloit avoir bien envie de

de louer son Païs, pour le relever par cet endroit-là, si la vanité & l'amour propre n'y avoient point de part. Je connois des gens très-vulgaires, qui sont nez dans un Païs aussi rabotteux qu'Ithaque & Arpinum pussent être, & qui ne l'en estiment pas davantage pour cela, quoi qu'ils ne l'en aiment pas moins, & qu'ils en ressentent vivement les malheurs. *De Legib. l. 2.*

LETTRE TREIZIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, & de Formies à Rome.

QUEL meurtre! que personne ne vous ait remis cette Lettre que je vous écrivis sur le champ des trois Tavernes, en réponse à celle que j'y reçûs de vous, & qui étoit si agréable. Vous saurez, que le paquet où je l'avois mise fut porté le même jour chez moi, d'où il m'a été rapporté à Formies. J'ordonne qu'on vous la renvoie; vous y verrez le plaisir que la vôtre m'avoit fait.

Je croiois bien ce que vous me mandez, qu'on ne dit mot à Rome; mais on ne se taît pas, je vous jure, en ces quartiers, & les païsans même ne peuvent plus souffrir la tirannie que vous souffrez. Si vous venez donc dans cette antique Lestrigonie où je suis (*I*), c'est Formies que je veux dire, quels murmures n'entendrez-vous point? Que vous trouverez les esprits irritez! Quelle haine pour nôtre ami Pompée; de qui le surnom de *Grand* s'use peu à peu avec celui du *Riche* Crassus (*II*)! Vous me croi-

croirez si vous voulez; mais il est vrai, que je n'ai encore trouvé personne ici, qui souffre tout cela si doucement que moi. C'est pourquoi, philosophons, si vous m'en croiez; il n'est rien de tel, je vous jure. Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicioniens (*III*), venez ici toûjours courant, je fais état d'en partir le cinquiéme Mai.

REMARQUES.

I. L*Estrigonie.*] Ciceron apelle ainsi le lieu où il étoit, parce que la côte de la mer, où étoit situé Formies avoit été habitée anciennement par les Lestrigons, qui étoient une espéce d'Antropophages venus de Sicile, à ce qu'il semble. *Odyss. l.* 10. *Plin. l.* 3. *c.* 5. *Cluver. Ital.*

II. *Pompée, de qui le surnom de* Grand *s'use peu à peu avec celui du* Riche *Crassus.*] Que le surnom de *Riche* s'use peu à peu, il n'y a rien de surprenant, puis que la richesse même s'use aussi, & que les surnoms vieillissent, selon Cicéron, comme les autres choses qu'on a porté long-tems. Mais que celui de *Grand* s'use de même, cela est plus difficile à comprendre. Car, comme tout ce qui peut finir est petit, tout ce qui est vraiment grand l'est toûjours, & rien de perissable ne mérite ce magnifique surnom. Mais, plus il est relevé, plus les hommes sont indignez de l'avoir mal appliqué quand ils viennent à s'en appercevoir, & qu'ils reconnoissent que la grandeur qu'ils croioient naturelle & propre, n'étoit qu'artificielle & empruntée. Ils ne manquent point alors de se jetter dans l'autre excès, & de rabaisser avec emportement ce qu'ils avoient élevé sans raison. Le respect même, que l'on conserve dans les Monarchies pour les Rois morts, ne les en garantit pas;

& l'on peut voir à ce propos dans les prémiéres & les plus belles Lettres de Balſac, la demande qu'il fait, pourquoi on avoit ſurnommé de cette ſorte François Prémier : ſi c'étoit à cauſe de ſon nez, ou pour avoir battu les Suiſſes ?

III. *Si vous avez les Lettres que vous attendiez pour vos Sicioniens.*] Il faut que ce fuſſent des Lettres de recommandation, ou de contrainte, pour les obliger à lui paier les ſommes qu'on a vû qu'ils lui devoient, & pour leſquelles il n'avoit pû les pourſuivre, à cauſe de ce Sénatus-conſulte en faveur des Peuples libres, duquel il a été parlé dans les Lettres XVIII. & XIX. du prémier Livre.

LETTRE QUATORZIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, & toûjours de Formies à Rome.

DANS quelle curioſité me mettez-vous du diſcours de Bibulus, & de vôtre entretien avec Clodia, auſſi-bien que du feſtin délicieux que vous ſavez? Venez donc au plûtôt raſſaſier des oreilles affamées. Ce n'eſt pas que je ne juge bien que ce qu'il y a pour le préſent le plus à craindre eſt, que Pompée ſe ſachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter (*I*), s'il voit que les établiſſemens de Céſar ſoient ſi faciles à renverſer. Pour moi, je ſuis ſi énervé par cette oiſiveté dans laquelle nous languiſſons, que j'aime mieux être tirannié, que de combattre avec eſpérance de vaincre.

Quant

Quant aux inſtances que vous me faites toûjours de travailler à mon Ouvrage, cela n'eſt pas poſſible ici, grace aux aſſiduitez des gens de ce Païs. Il n'y a point de Maiſon de Ville plus publique que la Maiſon de Campagne que j'habite. Leur Tribu entiére (*II*), quoi que la plus nombreuſe de toutes, ne rempliroit pas davantage mon logis, qu'ils le rempliſſent. Paſſe pour la foule ; j'en ſuis délivré ſur les dix heures ; mais Caïus Arrius (*III*) eſt mon plûs proche voiſin, ou, pour mieux dire, nous demeurons enſemble, puis qu'il ne me quitte point ; & il refuſe même, dit-il, d'aller à Rome, afin de philoſopher ici tout le jour avec moi. Voici, d'un autre côté, Seboſus le bon ami de Catulus : où me tourner? Je vous aſſure que s'il ne vous étoit pas beaucoup plus commode que je vous attende ici, je m'enfuirois à Arpinum. Mais comptez que je ne vous attendrai pourtant que juſqu'au cinquiéme Mai ; car vous voiez avec quelles gens je ſuis obligé de commercer. La belle occaſion, pendant qu'ils ſont ici, pour qui auroit envie d'acheter le bien que j'y ai ! Comment voulez-vous avec cela, que j'entreprenne un travail de ſi grande application ? Cependant, vous aurez contentement, & je ne m'épargnerai pas.

REMARQUES.

I. C*E qu'il y a le plus à craindre eſt, que Pompée ſe ſachant déchiré par tout le monde, ne commence à s'emporter.*] L'événement fit voir que Ciceron le connoiſſoit mal. Il n'étoit pas, comme on a dit de Céſar,

Grand par lui-même & fier de sa propre grandeur;

& n'avoit pas assez de vigueur de génie, pour prendre le parti que Ciceron appréhendoit. Cet Orateur en jugeoit sans doute par raport à ce que Marius & Sylla firent dans des conjonctures semblables; mais ils n'étoient pas gens à s'étourdir, comme Pompée, par les oppositions, ainsi qu'ils le firent voir. Il parut au contraire visiblement par la suite, que la tête lui tourna; & il ne revint à témoigner de la hauteur, que quand il se vit poussé, pour ne pas dire, porté par tout ce qu'il y avoit de considérable dans la République, faute d'autres Chefs aussi renommez, & par un reste d'admiration qu'on avoit conservé pour les exploits de sa jeunesse. Jusques-là, il ne fit que ruser, ou ramper, comme on verra dans la suite de ces Lettres. Quand je considére la foiblesse de son Caractére, & qu'on ne laissa pas pour cela de se reposer entiérement sur lui du salut de la République, je ne suis point surpris que, portant à faux, elle soit tombée en ruine, comme un vieux bâtiment mal étaïé.

II. *Leur Tribu.*] C'étoit l'*Emilienne* (1) ainsi dite, parce que l'illustre Maison de ce nom en étoit; car plusieurs Tribus des Champs avoient pris celui des meilleures Maisons de la Ville qui en fussent. Ce fut depuis qu'un Appius Claudius Censeur, pour faire le populaire, introduisit toute la canaille de Rome dans les Tribus de la Ville (2) où elle n'avoit jamais été admise, & dans lesquelles les anciennes Maisons avoient été jusqu'alors. Ce mêlange rendit ces Tribus de la Ville si méprisables, que ces anciennes Maisons s'en tirérent, & aimérent mieux dès lors être censées dans les Tribus des Champs, où leurs principaux biens étoient situez. Il faut que ceux de la Maison des Emiliens fussent aux environs de Formies.

mies. 1. *Tit.-Liv. l.* 38. (2) *l.* 8.

III. *Arrius & Sebosus.*] Ces deux importuns devoient être d'autant plus à charge à Ciceron, qu'ils sont si obscurs, qu'on n'en sait rien davantage : & c'est une chose remarquable, qu'il eut la patience de les souffrir jusqu'au point qu'il raconte, étant d'un rang à pouvoir avec bien-seance congédier des gens de leur sorte ; mais, un honnête homme n'use jamais de tout son droit.

LETTRE QUINZIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de jours après la précédente, à la fin d'Avril, & toûjours de Formies à Rome.

JE le vois comme vous le dites, que tout est aussi incertain dans la République, que vous me le faites dans vos Lettres. Cependant, cette diversité même de discours & d'opinions me fait plaisir à savoir ; car il me semble être à Rome quand je lis ce que vous m'écrivez, & qu'on me dit tantôt une chose, tantôt une autre, comme il arrive dans les conjonctures de l'importance de celle-ci. Une chose seulement ne saurois-je imaginer, quel expédient on peut trouver pour éxécuter sans opposition la Loi des Champs (*I*). Quant à la magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Assemblée de l'Election (*II*), elle ne fait que marquer son sentiment, sans remédier à rien dans la République. Est-ce que Clodius mettra ordre à tout (*III*) ?

 Qu'on

Qu'on le fasse, je le veux, Tribun du Peuple; ne fut-ce que pour vous faire revenir plûtôt d'Epire (*IV*); car je ne voi pas comment vous pourriez plus vous passer alors de le voir; sur-tout, s'il entreprend quelque chose contre moi. En ce cas, je ne doute pas que vous ne voliez aussi-tôt ici. Mais quand il ne me feroit rien, qu'il ravage, ou reléve la République, je m'attens à voir un beau spectacle, pourvû que vous y assistiez avec moi.

Dans le tems que j'écris ceci, ne voila pas Sebosus qui entre? Je n'ai pas achevé d'en gémir, que j'entens Arrius qui me donne le bon jour. Est-ce avoir quitté Rome que cela? Y étois-je exposé à de plus grands fâcheux que ceux que j'essuie ici? Je m'irai plûtôt cacher *dans les montagnes de ma Patrie, & dans le lieu sauvage de ma naissance*: enfin, si je ne puis être seul, j'irai plûtôt me cacher parmi de francs païsans, que de demeurer davantage avec ces gens si polis. Je vous attendrai pourtant jusqu'au quatriéme Mai, puis que vous ne m'écrivez rien de certain sur vôtre venuë.

Ma Femme est charmée de vôtre aplication & de vôtre éxactitude (*V*) dans son affaire contre Mulvius (*VI*). Elle ne sait point du tout, qu'en défendant sa Cause, vous soûtenez en même tems les intérets de tous les possesseurs, comme vous, des Terres du Public. Cependant, elle ne veut rien paier pour les siennes (*VII*), quoique vous payiez quelque chose aux Publicains pour les vôtres (*VIII*). Elle vous saluë donc bien fort, comme fait aussi le petit Ciceron, qui
se

se passionne déja pour le parti des gens de bien contre les Tyrans (*IX*).

REMARQUES.

I. *UNe chose ne saurois-je imaginer, quel expédient on peut trouver, pour éxécuter sans opposition la Loi des Champs.*] Ciceron dit cela sur ce qu'Atticus lui avoit écrit, ainsi qu'on verra par la suivante, qu'un Ami de César avoit dit, qu'il se faisoit fort de trouver dans cette affaire un expédient qui seroit approuvé de tout le monde.

II. *La magnanimité que Bibulus a fait paroître, en remettant à un autre tems l'Assemblée de l'Election.*] Il importoit beaucoup à César de faire élire pour l'année suivante des Consuls qui lui fussent dévouez, parce que personne ne pouvoit s'élever avec tant d'autorité qu'eux, contre tout ce qu'il avoit fait. C'est pourquoi, son Collégue, qui observoit attentivement toutes ses démarches, voiant qu'il avoit si bien fait sa brigue pour le tems ordinaire de l'Election, qu'il auroit fait infailliblement élire qui il auroit voulu, Bibulus, dis-je, fit tout ce qui se pouvoit pour le déconcerter, en renvoiant cette Election à trois mois de là. Il est vrai que ce fut inutilement, & que César n'en fut pas moins maître en Octobre, qu'il l'auroit été en Juillet, comme Ciceron le prévoïoit dès cette Lettre; car c'est ce qu'il veut dire quand il ajoûte, *que la magnanimité de Bibulus ne remédioit à rien*; mais, ce malheureux Consul n'en étoit pas moins louable pour cela.

III. *Est-ce que Clodius mettra ordre à tout?*] Ceci se rapporte à ce qu'on a vû dans la X. Lettre de ce Livre, où Curion assure Ciceron, que *Clodius étoit* devenu *le plus grand ennemi de César, & qu'il demandoit le Tribunat pour faire casser tout ce que César avoit fait.*

IV. *Qu'on le fasse Tribun du Peuple, ne fut-ce que pour vous faire revenir plûtôt d'Epire.*] Comme c'étoit l'année suivante que Clodius vouloit être Tribun, Atticus qui devoit partir de jour à autre pour la Gréce, y devoit être apparemment encore en ce tems-là; & c'est pourquoi, Ciceron, qui savoit que ce Tribunat le menaçoit plus que César, prevoiant bien que le crédit d'Atticus lui seroit alors nécessaire, le préparoit au retour même avant le départ. Car ce qui suit immédiatement après; *je ne voi pas comment vous pourièz plus vous passer alors de le voir*, n'est qu'une maniére de plaisanterie, pour dire qu'Atticus ne manqueroit pas de s'en revenir aussi-tôt.

V. *Ma Femme est charmée de vôtre aplication dans son affaire. Elle ne sait point qu'en défendant sa Cause, vous soûtenez en même tems les intérêts de tous ceux qui possédent, comme vous, de Terres du Public.*] Ceci fait voir que les plus honnêtes gens de ce tems-là ne disoient pas à leurs Femmes tout ce qu'elles auroient voulu savoir. Cela est d'autant plus remarquable que celle-ci étoit hautaine, & que son Mari la craignoit beaucoup; mais il étoit aparemment bien-aise, qu'elle tint compte à son Ami d'une obligation qu'elle ne lui avoit pas, & qu'elle crût qu'il ne faisoit que pour elle ce qu'il faisoit aussi pour lui-même.

VI. *Contre Mulvius.*] Il y a aparence que c'étoit l'Agent du Parti, ou le principal Traitant.

VII. *Elle ne veut rien paier pour les siennes, quoi que vous payiez pour les vôtres.*] Pour entendre cette affaire, il faut savoir, qu'il y avoit de trois sortes de Terres du Public; les unes, qu'on abandonnoit entiérement aux Colonies qu'on y envoioit; d'autres, que les Censeurs donnoient à Ferme au nom de la République pour cinq ans seulement; & une troisiéme espéce qui est celle dont il s'agit ici, des Terres qui, étant entiérement désolées par la guerre, & hors d'état de rien rapporter de long-

ong-tems, avoient été affermées pour toûjours à ceux qui avoient voulu se charger de les rétablir, moiennant une certaine quantité de bois, (1) de fruit, & de bêtail qu'ils s'obligeoient d'en rendre, quand *ils* les auroient rétablies. Ce tribut avoit été aboli en *646*. par un Tribun nommé Spurius Thorius; (2) mais, comme c'étoit sans raison, la Loi qu'il avoit fait passer pour cet effet s'étoit abolie d'elle-même par non-usage; & les possesseurs de ces Terres, qui avoient des mesures à garder, comme Atticus, ne prétendoient point s'en prévaloir, & ne laissoient pas de paier ainsi qu'auparavant. Térentia, au contraire, qui n'étoit pas si politique, vouloit en toute maniére jouïr du bénéfice de la Loi; & Atticus n'étoit pas fâché d'essaier de soûtenir cette Loi au nom de la Dame; ce qu'il n'auroit osé faire au sien propre. Car si cette tentative eût réüssi par hasard, puis que son droit étoit le même que celui de Térentia, il s'en seroit prévalu aussi-bien qu'elle sans s'être commis.

VIII. Aux Publicains.] *Il y a deux Leçons au Texte Latin en cet endroit*, Publicanus, *&* Publicanis, *non seulement différentes, mais contraires en quelque sorte, puis que selon l'une Atticus paioit aux Publicains, & selon l'autre il étoit lui-même Publicain. J'avois suivi dans le petit Livre* (*) *que j'ai deja cité plusieurs fois, Gruterus & Bosius qui lisent* Publicanus; *mais il faut que ce fût par un trop grand empressement d'y établir l'opinion que je crois encore très véritable, mais qui, comme on a vû* (*), *ne manque pas d'autres preuves, qu'Atticus négocioit beaucoup en argent. Car, aiant mieux considéré cet endroit, j'ai trouvé l'autre Leçon de* Publicanis *préférable à celle de ces deux grands Critiques; peut-être parce que je n'ai plus besoin de la leur pour établir mon opinion.* Homo sum, humani nihil à me alienum puto. (*) *Cesarion III. Journée.* (*) *Lettre I. de ce Livre, Remarque derniere & ailleurs.*

IX. *Le petit Ciceron, qui se passionne déja pour le parti des gens de bien contre les Tirans.*] Comme il n'avoit encore que cinq ans & quelques mois, puis qu'il n'étoit né, ainsi qu'on a vû, que le prémier jour de l'année 689. il paroît ridicule, qu'on lui attribuát déja des sentimens, qui marquassent assez pour mériter de les écrire. Quelle apparence, dira-t-on, qu'un enfant de cet âge soit déja Républicain, qu'il sache seulement ce que c'est que de l'être? Mais quiconque éxaminera sans prévention la capacité des enfans, n'y trouvera rien d'incroíable. On trouvera, au contraire, qu'il étoit fort possible qu'on eût déja fait remarquer à celui-ci, ce que c'étoit que la Tirannie, & la Liberté, & il étoit plus possible encore, qu'en aiant une fois conçû l'idée, quelque foible, & imparfaite que fût cette idée, il eût en même tems conçû de l'aversion pour la Tirannie, & de l'inclination pour la Liberté. S'il s'agissoit d'une connoissance abstraite qui demandât quelque raisonnement pour y parvenir, il y auroit de la vision à croire un enfant de cinq ans capable de cette idée; mais ne s'agissant, pour la lui donner, que de développer dans son esprit les prémiéres & les plus simples notions que la nature y avoit renfermées, la haine pour l'injustice, & l'amour pour l'indépendance, je ne voi pas que cela fût si difficile. Il n'est pas, dis-je, fort difficile de faire comprendre à un enfant, dès qu'il peut parler, & entendre ce qu'on lui dit, qu'il est plus agréable pour lui de ne dépendre que de ses Parens qui l'aiment, & qu'il voit tous les jours, que non pas de dépendre d'une autre personne inconnuë, qui peut, quand la fantaisie lui en prendra, ôter le bien & la vie à lui & à ses parens, impunément & sans aucune raison: Que ni lui, ni eux, ne soient jamais sûrs de tous ce qu'ils possédent, & qui leur fait besoin: Qu'ils soient sans cesse exposez à le perdre, & incertain d'en joüir le lendemain. La puissance arbitraire

est

eſt quelque choſe de ſi odieux en ſoi-même, pour ne pas dire de ſi horrible, que ceux même qui l'éxercent n'oſeroient trouver mauvais qu'on la déteſte, parce que perſonne ne veut avouer qu'il l'éxerce. Au contraire, le panchant à uſer de ſa volonté, ſuivant ſes propres lumiéres, imprimé en naiſſant dans le fond du cœur de tous les hommes, peut bien y demeurer inutile, par la force qui lie leurs bras & leurs jambes pour les empêcher de le ſuivre; mais il n'en ſauroit être effacé. L'homme étant auſſi eſſentiellement libre qu'il eſt homme, on n'a pas grand peine à lui faire ſentir le droit inviolable qu'il a d'agir par lui-même, ſi-tôt qu'il peut ſentir quelque choſe. Un enfant, à qui on ôte ſa bouillie quand il a faim, s'éléve auſſi naturellement contre cette violence, qu'un Général d'Armée à qui on ôte le commandement. Il eſt ſi doux d'être aſſuré de n'en pas changer malgré ſoi, que la raiſon eſt peu néceſſaire pour le perſuader. C'eſt une affaire toute de ſentiment, c'eſt un mouvement auſſi animal que ſpirituel, qui n'a beſoin de diſtinction, ni de *réfléxion*, & qui ne peut être matiére de doute. Cela étant, où eſt l'impoſſibilité qu'un enfant ſoit agité de ce mouvement comme un homme fait?

Mais, dira-t-on, quand cela ſeroit, n'étoit-il pas ridicule d'occuper l'eſprit d'un enfant à des choſes auſſi-éloignées que celle-là des devoirs & des beſoins de ſon âge? Quelle néceſſité, quelle utilité, de haïr les Tirans, à cinq ans & demi? La voici: Comme on ne ſauroit donner trop de facilité à l'eſprit pour comprendre les véritez importantes dans cet âge ſi tendre, où l'eſprit n'eſt pas moins foible que le corps; il eſt certain, que ſi l'on pouvoit les renfermer toutes dans une ſeule, ce ſeroit par celle-là qu'il faudroit commencer. Je dis la même choſe des ſentimens. S'il y en avoit un qui comprît tout ce que les autres ont de meilleur, y auroit-il de voie plus abrégée

pour enseigner la vertu à un enfant, que de lui imprimer ce sentiment là dans le plus profond du cœur, si-tôt qu'il en seroit capable? Or on ne peut nier, que l'aversion pour l'injustice; le mépris pour la rapine, l'éloignement de toute violence, l'horreur pour l'oppression, enfin, l'indignation contre toute autorité illégitime, ne soient les sentimens les plus importans, & qu'il presse le plus d'imprimer dans l'ame d'un enfant. Donc, puis qu'il n'y a point de passion qui renferme si parfaitement tous ces sentimens si louables en un sens, que la haine pour les Tirans, Ciceron n'avoit-il pas raison de croire qu'il ne pouvoit inspirer trop tôt cette haine à son Fils?

LETTRE SEIZIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Formies à Rome.

COMME je venois de souper, le dernier jour d'Avril, & que je commençois déja à m'assoupir, on m'a apporté la Lettre, où vous me parlez de la distribution des Terres de la Campanie. Que voulez-vous que je vous dise? Cela m'a piqué d'abord si vivement, que mon assoupissement s'en est dissipé; plûtôt pourtant par aplication d'esprit, que par chagrin; & voici qui m'est venu en pensée là-dessus.

Prémiérement, sur ce que vous me mandez par vôtre précédente, qu'un des Amis de César avoit dit, qu'il feroit une proposition que personne ne desaprouveroit, j'a-

pré-

préhendois quelque chose de pire, & je ne m'attendois pas qu'elle fût de cette nature. J'ai considéré ensuite pour me consoler, que si toutes les promesses de donner des Terres, se terminent à celles de la Campanie, il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis (*I*), puis qu'il faut dix arpens à chacun; qu'ainsi, cela détachera infailliblement les quinze mille restans des intérêts de César.

D'ailleurs, s'il y a quelque chose qui puisse achever d'animer contre lui les esprits des gens de bien, qui me paroissent déja assez émûs, c'est assurément cette affaire là; D'autant plus, que les terres de la Campanie étant aliénées de cette sorte, & les péages de l'Italie supprimez (*II*), il n'y reste plus autre revenu à la République que le vingtiéme (*III*), & il ne faut que deux mots du prémier Tribun qui s'en avisera dans la moindre *Assemblée* du Peuple, pour le faire aussi supprimer avec l'applaudissement de la canaille.

Pour nôtre Pompée, je ne sai, je vous jure, à quoi il pense. Il ne garde plus de mesures (*IV*), puis qu'il s'est laissé entraîner jusques-la. Car, il disoit auparavant pour s'exuser, qu'à la vérité il aprouvoit les Loix de César; mais que c'étoit à César & non pas à lui d'en répondre. Que celle des Champs en particulier lui avoit paru bonne; mais que ce n'étoit pas son affaire, si on avoit pû s'y oposer ou non (*V*): Qu'il avoit aussi trouvé à propos, qu'on terminât à la fin celle du Roi d'Egipte; mais qu'il n'étoit pas obligé de s'informer, si Bibulus avoit con-

 sulté

ſulté les auſpices en même tems (*VI*). Quant aux Publicains, qu'il avoit été d'avis de la rémiſe qu'on leur avoit faite ; mais qu'il n'avoit pas pû deviner ce qui arriveroit alors au même Bibulus, s'il alloit à la Place (*VII*). Voilà ſes excuſes juſqu'à préſent. Mais que dira-t-il à cette heure? Répondra-t-il, que s'il a ôté la Campanie à la République, il lui a rendu le Mont Liban tributaire (*VIII*)? Prétend-t-il nous païer de cette raiſon? Je la ferai bien trouver bonne par force, dira-t-il, avec l'Armée de Céſar. Bien moins aſſurément, lui répondrois-je, avec cette Armée, qu'avec l'appui des ingrats, qui paſſent pour gens de bien; quoi qu'ils n'aient reconnu le mérite de mes actions, ni même de mes diſcours. Si je voulois me déclarer contr'eux, je trouverois bien, ſur ma parole, le moien de diſputer le terrain. Mais, mon parti eſt pris; & puis que vôtre Dicéarque s'accorde ſi mal avec mon Théophraſte, que le vôtre eſt pour la vie active, & le mien pour la ſpeculative; je veux qu'ils ſoient tous deux contens de moi. Je penſe en avoir aſſez fait pour le vôtre; il eſt tems que je ſatisfaſſe cette autre Secte, à ſon tour, qui non ſeulement me permet de me repoſer, mais qui me blâme de ne l'avoir pas toûjours fait. Donnons-nous donc tout entiers, ô mon cher Titus! à nos chéres études, & revenons à une occupation qu'il ne faloit jamais quitter.

Pour ce qui eſt de la Lettre de mon Frére (*X*), elle m'a paru, comme à vous, compoſée de parties fort contraires (*XI*) : il déplore au commencement ſon ſéjour en Aſie, d'une maniére à faire pitié à tout le monde; puis, il

il oublie tout d'un coup ſa douleur, pour me prier de corriger, & de publier la Relation qu'il fait de ſon Gouvernement. Vous remarquerez, s'il vous plaît, ce qu'il dit ſur le péage du ſimple tranſport des Marchandiſes (*XII*); qu'il a renvoié l'affaire au Sénat, de l'avis de ſon Conſeil (*XIII*). Il faut qu'il n'eût pas reçû la Lettre où je lui mandois, après avoir bien conſulté & éxaminé cette affaire, que ce péage n'eſt pas dû aux Publicains. Informez-vous un peu s'il n'eſt point encore venu de Grecs d'Aſie à Rome pour la ſolliciter (*XIV*); & ſi vous le jugez à propos, faites-leur connoître ce que j'en penſe. Si je puis leur faire rendre juſtice par le Sénat (*XV*), je tâcherai de faire entendre raiſon aux Publicains; mais, s'ils ne veulent pas l'entendre, je ne ſaurois qu'y faire: car, pour vous dire la vérité, j'aime mieux contenter toute l'Aſie en ceci, & en particulier les Négotians de cette Province, à qui la choſe importe extrémement, que les Publicains; & je prétens qu'elle n'importe pas moins à la réputation de mon Frére, & à la mienne. Mais pourtant je m'en remets à vous.

Dites-moi, je vous prie, ſi les Queſteurs héſitent encore ſur les monnoies d'Aſie. S'il n'y a pas d'autre moien de les mettre à la raiſon, après avoir tout eſſaié en vain, j'en viendrai aux derniéres extremitez (*XVI*). Je compte de vous voir à Arpinum. Vous y ſerez reçû ruſtiquement, puis que vous ne l'avez pas voulu être ici avec toutes les douceurs que la mer peut fournir.

REMARQUES.

I. *SI les promesses de donner des Terres se terminent à celles de la Campanie, il n'y en a que pour cinq mille hommes des vingt mille à qui on en a promis.*] Il faut que César n'eût pas encore déclaré au tems de cette Lettre, qu'il joignoit dans sa Loi des Champs aux Terres de la Campanie un autre Païs adjacent, nommé *Stellas*, d'une fertilité encore plus grande, & par cette raison même, Païs encore plus sacré & plus inaliénable que ces Terres, par le moien duquel il satisferoit aux quinze mille hommes restans, dont Cicéron parle en cet endroit. *Suet. c* 20.

II. *Les péages de l'Italie supprimez.*] Ils l'avoient été l'année précédente, par une Loi que Métellus Népos avoit fait passer, en qualité de Preteur. (*) Il n'y a pas de plus grande marque de corruption du gouvernement de Rome au tems de ces Lettres, que cette Loi. Il faloit que l'amour de la République fût bien effacé des cœurs, pour la laisser ainsi ruïner afin de gratifier quelques Peuples particuliers à qui ces Péages étoient à charge. Puis que les revenus d'un Etat ne se tirent en diverses maniéres que des Particuliers qui le composent, sur tout, dans un Empire aussi étendu que celui de Rome, où tous les Etrangers étoient barbares, & incapables de commerce, il étoit bien sûr, que si on vouloit supprimer de cette sorte tous les droits de la République qui étoient à charge à ses Sujets, il ne lui resteroit rien du tout; & c'est ce que Ciceron représente ici à Atticus. (*) *Dio. l.* 37.

III. *Il n'y reste plus à la République que le Vintiéme.*] C'est ce qui a été expliqué au sujet du Trésor public, & qu'on apelloit *Aurum vicesimarium. Lettre* XVI. *Remarque* XXX.

IV. Il ne garde plus de mesures.] *C'est l'équivalent*

valent de deux vers de Sophocle qui sont dans le Texte, à l'occasion desquels il y auroit lieu de débiter des éruditions fort curieuses, sur la maniere, dont ceux qui jouoient en ce tems-là des instrumens à vent se bandoient les jouës, afin qu'elles enflassent moins, & qu'ils en fussent moins difformes. Mais, outre que cela me paroît fort mal imaginé, puis que ce bandage, de la manière qu'il est décrit, devoit faire un aussi désagréable effet, pour le moins, à la vûë, que l'enflure des jouës, quelque grande qu'elle pût être; il m'a semblé que ce seroit trop m'écarter de mon sujet. Je comprendrois facilement, que ce bandage avoit été inventé plûtôt pour ménager le souffle, que pour empêcher la difformité, comme les Auteurs le disent. Le sens littéral des deux vers de Sophocle est, il ne ménage plus son halaine, il souffle à pleine bouche. *J'ai crû l'équivalent dont je me suis servi aussi expressif, & plus agréable.*

V. *Que la Loi des Champs lui avoit paru bonne; mais que ce n'étoit pas son affaire, si on avoit pû, ou non, s'y opposer.*] C'est que trois Tribuns du Peuple s'y étoient opposez, & César n'avoit pas laissé de passer outre, contre les régles. *In Vatin.*

V. *Qu'il n'étoit pas obligé de s'informer si Bibulus avoit consulté les auspices.*] Ciceron avoit raison de traiter de prétexte cette excuse de Pompée; car elle étoit de mauvaise foi, puis que tout le monde savoit, que Bibulus consultoit les Auspices tous les jours, comme il s'en étoit déclaré, afin de rendre nul tout ce que César faisoit; car il n'étoit pas permis de rien faire de semblable les jours qu'on consultoit les Augures. *Dio. l.* 38.

VII. *Il n'avoit pas pû deviner ce qui arriveroit au même Bibulus, s'il alloit à la Place.*] Lors que Bibulus alloit s'opposer à la remise que César faisoit aux Publicains d'un tiers du prix de leurs baux à ferme (*), on lui avoit jetté sur la tête un panier d'ordures. Ce fut le commencement des affronts, & des violences qui lui firent prendre

dre le parti de ne plus sortir de chez lui. *Plutarc. in Caton. Utic. c. 9. Lettre* IX. *Remarq.* VI.

VIII. *Dira-t-il qu'il a rendu le Mont Liban tributaire à la République, avant de lui ôter la Campanie?*] C'est une raillerie de la Conquête que Pompée avoit fait de la Judée, qui étoit tenuë en ce tems-là à Rome pour le plus misérable Païs du monde en toute maniére. Ceci montre le peu de fond qu'on faisoit sur les tributs qu'on tiroit des conquêtes éloignées comme celle-là, en comparaison des revenus de la République en Italie, comme celui des Terres de la Campanie, le plus riche & le plus liquide de tous.

IX. *Si je voulois me déclarer contr'eux.*] Il entend parler des mêmes Grands, de qui il a censuré tant de fois le luxe, & la jalousie contre lui. Mais il n'étoit pas capable pour cela de se *déclarer contr'eux*, parce qu'ils ne laissoient pas d'être, dans le fond, du bon Parti aussi-bien que lui; quoi qu'il prétendît ici, que leur nonchalance à défendre la République, de concert avec lui, & selon ses lumiéres, étoit en effet le plus fort appui de ceux qui la bouleverseroient.

X. *Dicéarque.*] Voiez Lettre II. Livre II. Remarque II. *Théophraste*, même Livre, Lettre III. Remarque derniére.

XI. La Lettre de mon Frére m'a paru composée de parties fort contraires.] *C'est en peu de mots un portrait au naturel de l'étrange Caractére de ce Frére. Les deux mots Grecs qui sont dans le Texte Latin sont le commencement d'un Vers d'Homére au* XIV. *Livre de l'Iliade, dont le sens entier est :* lion devant, dragon derriére, chimére au milieu. *J'ai encore crû cette fois, qu'il étoit plus agréable de me contenter de rendre le sens, que de traduire à la Lettre.*

XII. *Sur le péage du simple transport des Marchandises.*] Les Publicains prétendoient, qu'on ne pouvoit transporter aucune manchandise sans paier

un certain droit, quoi qu'elles ne sortissent pas de la Province; & les Négocians d'Asie prétendoient le contraire.

XIII. *De l'avis de son Conseil.*] C'est que tous les Magistrats qui commandoient dans les Provinces, comme Quintus Ciceron, étoient obligez de consulter leurs Officiers subalternes dont ils composoient leur Conseil, dans toutes les affaires importantes. *Verr.* 7.

XIV. *Grecs d'Asie.*] Voiez Lettre XV. du II. Livre, Remarque II.

XV. Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat, *c'est-à-dire, leur faire donner gain de cause, puis que Ciceron s'est déclaré qu'il trouve la leur bonne. Il y a dans le Latin,* si possum discedere, *ce qui surprendra sans doute ceux qui ne savent pas cette Langue parfaitement. C'est une expression fondée sur la manière dont on opinoit au Sénat, qui seroit fort longue, & peu agréable à expliquer, & qui revient au sens que j'ai rendu.*

XVI. *S'il n'y a pas moien de mettre les Questeurs à la raison, j'en viendrai aux dernières extrémitez.*] Ciceron ne pouvoit entendre par là, que de recourir aux Tribuns du Peuple, pour contraindre les Questeurs à faire raison à son Frére, & à le paier à Rome en espéces Romaines, comme ils y étoient obligez, & non pas en Asie, de la monnoie que Pompée y avoit laissée. Or cela n'auroit pas plû au Sénat, qui n'aimoit pas qu'on recourût aux Tribuns pour des affaires comme celle-ci, qui n'étoient pas immédiatement de leur Jurisdiction.

LETTRE DIXSEPTIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de tems après la précédente, & toûjours de Formies à Rome.

JE le croi comme vous le dites. Pompée commence à s'emporter (*I*); il n'est rien qu'on n'en doive craindre, & il vise sans doute à la Tirannie. Que veut dire autre chose son mariage inopiné avec la Fille de César (*II*), la part qu'il a prise à l'affaire de la Campanie (*III*), & la profusion des derniers publics (*IV*)? Quand il n'y auroit rien à craindre de plus, ce seroit toûjours trop. Mais la chose est de telle nature, qu'il est impossible qu'elle en demeure là; car, où est l'avantage pour eux en tout ceci, s'ils n'avoient point de vûë plus éloignée? Ils n'en seroient pas venus si avant, s'il n'avoit pas été nécessaire d'y venir pour acheminer de plus mauvais desseins. Grands Dieux! Mais, comme vous dites, environ le dixiéme Mai nous ne pleurerons pas pour cela ensemble à Arpinum; ce seroit avoir bien mal emploié tout le tems que nous avons mis vous & moi à l'étude: nous en parlerons tout à nôtre aise. Ce n'est pas tant quelque raion d'espérance qui me console encore, que l'indifférence profonde à laquelle je suis parvenu; sur tout, pour les affaires publiques. Il y a dans la partie de mon ame qui est capable de légéreté & de vanité, quelque sorte de joie ambitieuse & maligne sur ce sujet. Je souf-

souffrois avec peine que les services de Pompée parussent à la postérrité plus grands que les miens (*V*). Il m'a bien délivré de cette inquiétude là; car il est tombé si bas, que les plus méprisables Citoiens (*VI*) sont à présent élevez, en comparaison de lui. Mais nous causerons de cela à loisir. Voiez si vous pouvez vous trouver à Rome quand j'y arriverai. Si vôtre commodité le permet, vous me ferez plaisir; sinon, & que vous veniez ici comme vous dites, sachez de Théophanes (*VII*), comme je suis dans l'esprit de ce Héros dégradé. C'en est assez pour vous obliger de vous en informer avec vôtre affection ordinaire; ce que vous m'en rapporterez me servira de régle; nous pourrons former nos conjectures sur ce qu'il vous dira.

REMARQUES.

I. *Pompée commence à s'emporter*, &c.] Voiez la Remarque I. sur la XIV. Lettre de ce Livre.

II. *Que veut dire autre chose son mariage inopiné avec la Fille de Cesar?*] Cesar l'avoit euë de sa prémiére Femme Cornélie. Ce mariage signifioit d'autant plus mal, qu'il paroissoit fort affecté; car, pour donner cette Fille à Pompée, il falut qu'elle fit divorce avec Quintus Servilius Cœpio son Mari, quoi que Cœpio se fût signalé en toute rencontre en faveur de César contre Bibulus. Ce Cœpio étoit même un homme si fort à ménager pour eux, que pour le consoler de ce qu'on lui ôtoit Julie, Pompée lui donna sa propre Fille en mariage, qui étoit promise au Fils de Sylla. Cette alliance étoit donc en effet un coup d'Etat; mais

ce n'étoit pas en faveur de Pompée; Car au lieu d'augmenter sa puissance, elle le rendit plus méprisable, en l'attachant nécessairement à César, par le moien de cette Femme, qu'il aima passionnément tant qu'elle vécut; mais, par un coup du destin, elle mourut à point nommé lors qu'il étoit tems pour César de rompre avec Pompée.

III. *La part qu'il a pris à l'affaire de la Campanie.*] On a vû qu'il étoit l'un des vingt Preud'hommes commis à la distribution des Terres de ce Païs-là, *Lettre X. Remarque III.*

IV. *La profusion des deniers publics.*] Outre la distribution de ces Terres, & de cet autre Païs nommé *Stellas*, dont j'ai parlé, la Loi de César portoit encore, qu'on acheteroit, des deniers de l'Etat, ce que les Particuliers possédoient dans les mêmes Païs, afin de le distribuer de même au Peuple. Les autres points furent éxécutez d'abord comme on a vû, mais celui-ci ne le fut jamais, parce que le fond destiné à cet achat fut emploié ailleurs l'année suivante pendant le Tribunat de Clodius, & donné à l'un des Consuls pour les fraix de la guerre qu'il alloit faire en Syrie. *Pro Domo.*

V. *Je souffrois avec peine que les services de Pompée parussent à la postérité plus grands que les miens.*) Je n'oserois prononcer s'il y avoit de la foiblesse dans ce sentiment de Ciceron; mais je sai bien que la franchise avec laquelle il l'avoue ici à Atticus, & la maniére dont il le tourne, a quelque chose de fort noble, & de fort élevé. Et pourquoi trouveroit-on ce sentiment mauvais, après que toute la Gréce a trouvé bon, que les trophées de Miltiade empêchassent Thémistocle de dormir?

VI. Les plus misérables Citoïens.) *J'ai trouvé à propos de rendre comme cela le* Phocis curiana *du Texte Latin, qui ne pouvoit vouloir dire autre chose, & que tous les Commentateurs, qui s'y sont épuisez*

en

en conjectures ridicules, auroient bien mieux fait de reconnoître, comme Manuce a fait, pour un endroit inintelligible.

VII. *Théophanes.*) Lettre V. du ſecond Livre, Remarque VII.

LETTRE DIXHUITIEME.

Même Année DC. XCIV. de Rome où Ciceron étoit retourné vers la fin de Mai, en Epire où Atticus étoit allé.

J'AI reçû quelques Lettres de vous, où je vois l'inquiétude & la curioſité où vous êtes de ſavoir ce qui ſe paſſe de nouveau. Nous ſommes pris de tous côtez, & réſolus à la ſervitude. La mort & l'éxil, qui ſont bien moins à craindre, nous le paroiſſent davantage. Cet étrange état cauſe un gémiſſement général, & cependant perſonne n'oſe dire un ſeul mot pour y remédier. Le but de ceux qui gouvernent eſt, à ce que je juge, de ne laiſſer rien à donner. Le jeune Curion eſt le ſeul qui parle, & qui s'oppoſe ouvertement. On lui applaudit de toutes parts; on l'accable d'honneurs dans la Place publique, & les gens de bien lui témoignent toute l'affection imaginable, au lieu qu'au contraire ils accablent Fuſius, de huées, de ſifflemens, & d'injures. Tout cela ne donne aucune eſpérance, & augmente le mal; puis qu'il paroît clairement par ces démonſtrations, que nos Citoiens ne manquent pas de bonnes intentions, mais ſeulement de liberté. N'atendez pas que je vous rende compte

te de tout en détail : qu'il vous suffise, que les choses sont amenées à tel point, qu'il n'y a plus d'espérance de voir jamais, non pas même les Magistrats libres (*I*), à plus forte raison les Particuliers. Cependant, parmi toute cette opression, on parle plus hardiment que jamais ; mais ce n'est que dans les conversations & à table. La douleur commence à devenir plus forte que la crainte : cependant, le desespoir est encore plus grand, que, ni la crainte, ni la douleur.

Il est même ordonné par un article de la Loi des Champs, que tous Prétendans promettront desormais avec serment en pleine Assemblée du Peuple, de ne proposer quoi que ce soit au contraire de cette Loi. Aucun ne s'en est défendu, excepté Latérensis (*II*), qu'on croit avoir fait sagement de se désister de sa prétension au Tribunat, plûtôt que de jurer. Mais je ne veux plus vous parler de la République. Je suis trop affligé, & je ne saurois vous en rien dire sans une extrême douleur. Je me soûtiens assez noblement en comparaison des autres ; mais non pas avec la hauteur convenable à mes actions passées. César me propose, le plus honorablement du monde, d'aller servir sous lui de Lieutenant en Gaule ; si je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu (*III*). Mais, cette derniére maniére de m'absenter ne me garantit pas assez contre Clodius, & elle m'empêcheroit de me trouver ici à l'arrivée de mon Frére ; l'autre au contraire est plus hors d'atteinte (*IV*), & me laisseroit en pleine liberté de revenir quand je voudrois. Je ne la refuse point ;

point; mais je ne croi pourtant pas que je m'en prévale; quoi que je ne le témoigne à personne. Je ne suis pas d'humeur à fuir; je brûle plûtôt de combattre. Tout est bien échauffé; mais je ne saurois qu'en juger; & vous ne parlerez de tout ceci à qui que ce soit.

Je vous avouë que je suis bien fâché que mon Frére ait affranchi Statius (*V*), aussi-bien que de quelqu'autres choses: mais, le calus est fait. Je voudrois bien, & je le souhaiterois même beaucoup, que vous fussiez ici; je ne manquerois, ni de conseil, ni de consolation; mais du moins, tenez-vous prêt à voler si je vous apelle.

REMARQUES.

I. *IL n'y a plus d'espérance de voir jamais, non pas même les Magistrats libres.*] Il dit cela à cause de ce qu'il dira plus bas, que César obligeoit par sa Loi tous les Prétendants aux Magistratures de s'engager par serment, à ne jamais rien proposer contre cette Loi. Il paroît par cette précaution si extraordinaire, avec quelle solidité ce grand homme établit tout ce qu'il innova. Tels furent les fondemens qu'il jetta de sa domination, si sûrs & si durables, que dix ans d'éloignement de Rome ne pûrent les ébranler.

II. *Latérensis.*] Il s'apelloit *Marcus*, & étoit d'une Maison Plébéienne nommée *Juventia*, fort noble, puis qu'il y avoit eu des Consuls, & originaire de Tusculum. Il avoit été Questeur Provincial à Cyrenne en *69*.

III. *Si je n'aime mieux me faire députer pour aller rendre quelque vœu.*] Ciceron Pélerin est quelque chose de trop plaisant pour le laisser passer

ſans en rire. On a vû ce que c'étoit que les Députations volontaires (*) en général, ç'en étoit ici une eſpéce particuliére, qui avoit pour prétexte d'aller à des Temples célébres rendre quelque vœu, qu'on feignoit d'avoir fait. (*) On remarque agréablement comment la crédulité des Peuples ſervoit de jouet à l'impoſture des Prêtres, & contraignoit les hommes les plus ſages de donner dans des pratiques ridicules, comme auroient fait les plus petites femmelettes. Il y avoit cette différence entre ce pélerinage prétendu, & la Lieutenance que Céſar offroit ſous lui en Gaule à Ciceron, que la durée de ces Lieutenances dépendant tout à fait du Proconſul qui les donnoit, on les quittoit quand on vouloit; car les Proconſuls ne refuſoient guére le congé à leurs Subalternes; ſur tout, quand ces Subalternes étoient du rang de Cicéron. Au lieu que quand on ſe faiſoit donner par le Sénat de ces ſortes de Députations volontaires, comme ces pélerinages, on les limitoit préciſément à un certain tems, qu'il n'étoit bienſéant, ni d'accourcir, ni de prolonger, parce que c'étoit une grace toute *pure*; & c'eſt pourquoi Ciceron dit ici, que cette Lieutenance étoit une maniére de s'abſenter, non ſeulement plus honorable pour lui, mais auſſi plus commode que ce pélerinage, parce qu'il lui importoit de pouvoir revenir quand il voudroit. (*) *Lettre X. du I. Livre, Remarque XVI.* (*) 4. *epiſt. l.* 4. *ad Attic.* 4. 15.

IV. *Cette derniére maniére de m'abſenter ne me garantit pas aſſez : l'autre eſt plus hors d'atteinte.*] Voici encore une autre différence bien plus importante entre ces deux ſortes d'abſences. C'étoit, qu'on ne pouvoit attaquer en Juſtice ceux qui étoient abſens pour la République, comme les Officiers de ſes Armées, qu'en leur donnant en cette conſidération tout le tems néceſſaire pour venir ſe défendre, & avec d'autres formalitez fort avan-

tageuſes pour eux, qu'on n'étoit point obligé de garder contre ceux qui étoient abſens pour leurs affaires particuliéres. Or Ciceron ſavoit de quoi il étoit menacé.

V. *Statius.*] C'étoit un eſclave de Quintus Ciceron, qui paſſoit pour le gouverner abſolument, ainſi qu'on verra plus bas. Comme ſon affranchiſſement confirmoit l'opinion qu'on avoit de ſon pouvoir ſur ſon Maître, Cicéron, à qui cette opinion ne plaiſoit pas pour l'honneur de ſon Frére, s'y étoit oppoſé de toute ſa force, & étoit inconſolable que ſon Frére n'eût pas laiſſé de l'affranchir.

LETTRE DIXNEUVIEME.

Même Année DC. XCIV. vers le milieu de Juillet, de Rome en Gréce encore.

BEAUCOUP de choſes m'inquietent; le trouble des affaires publiques; les dangers perſonnels que je cours ; ſans parler de mille autres chagrins: mais rien ne me touche ſi fort que cet affranchiſſement de Statius. Eſt-il poſſible que mon Frére ait eu ſi peu d'égard à mes volontez? ou, s'il ne vouloit pas s'en abſtenir par déférence pour moi, qu'il ne s'en ſoit pas abſtenu par crainte de m'offenſer? Je ne ſai ce que je puis faire ſur ce nouvel Affranchi, & il n'a pas tant fait de mal qu'on dit. Pour moi, je ne ſaurois pas ſeulement me mettre en colére contre les gens que j'aime beaucoup, quelque ſujet qu'ils m'en donnent. Tout ce que je fais eſt de m'affliger, & je le fais étrangement.

 Ces

Ces autres chagrins qui viennent des grandes affaires, comme les menaces de Clodius, & les assauts qu'il me prépare, me touchent médiocrement. Il me semble que je puis même y succomber avec dignité; à moins que je n'aime mieux les éviter sans peine, comme je le puis. *Ne dévriez-vous pas*, me direz-vous, peut-être, *être rassasié de gloire* (*I*)? *Songez pour l'amour de moi à vôtre sûreté.* Malheureux que je suis, où êtes-vous? Rien ne vous échaperoit assurément; car pour moi, peut-être suis-je aveuglé, & trop passionné pour la probité (*II*). Aprenez qu'il n'y eut jamais rien de si honteux, de si vilain, de si détesté par les gens de toute sorte de conditions, de profession, & d'âges, que l'état présent des choses; je dis détesté, non-seulement à un point que je n'aurois jamais pensé; mais beaucoup plus que je ne souhaitois. Ceux qui se sont rendus maîtres du Peuple en le flattant, ont porté si loin leur insolence, que les plus retenus ne peuvent s'empêcher de les siffler. On éléve Bibulus jusqu'au Ciel; je ne sai pourquoi (*III*): cependant on le louë, comme si *lui seul sauvoit la République en temporisant* (*IV*). Pompée, mon Idole, s'est ruïné lui-même; je ne saurois m'en consoler. Il n'a personne pour lui; j'aprehende bien qu'il ne soit forcé par la crainte de demeurer attaché à César & à Crassus, quand il ne s'y tiendroit pas par inclination. Pour moi, ni je n'attaque leur Parti, à cause de l'amitié qui me lie à César & à Pompée; ni aussi l'approuvai-je, parce que ce seroit désapprouver tout ce que j'ai jamais fait. Je me suis donc fraié un chemin tout par-

particulier. Le Peuple témoigne hautement ce qu'il penſe au Théatre, & dans les autres Spectacles. Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnoit, & ſes Amis qui l'aſſiſtoient, furent ſifflez de compagnie (*V*). Le Comédien Diphilus s'emporta ju'qu'à l'inſolence contre nôtre Pompée (*VI*) aux Jeux Apollinaires (*VII*). Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers (*VIII*):

Tu n'és devenu grand, que pour nôtre malheur (*IX*).

Cet autre fut aplaudi de tout le monde,

Tu gémiras un jour d'avoir pû trop de choſes (*X*):

& ainſi du reſte du rôle; car les Vers en ſont conçûs de ſorte, qu'on auroit dit qu'ils avoient été faits exprès pour Pompée par quelqu'un de ſes ennemis: comme encore la tirade qui commence par celui-ci,

Si l'on ne connoît plus de Loix, ni de Morale,

& qui fut reçûë avec les mêmes aplaudiſſemens pour l'Acteur, & la même Indignation contre Pompée. Céſar étant ſurvenu quand tout cela fut paſſé, le jeune Curion vint enſuite, & on lui aplaudit (*XI*), comme on faiſoit autre fois Pompée dans les meilleurs tems. Céſar en eſt outré. On dit qu'il écrit en diligence à Pompée, qui eſt retourné à Capouë. Il ne peut pardon-

 ner

ner ſur-tout aux Chevaliers, qui ſe levérent même pour faire honneur à Curion, & il eſt généralement irrité contre tout le monde. Il menace également d'abolir la Loi Roſcia (*XII*) & celle des Champs. Tout eſt en combuſtion, je vous aſſure. J'aurois bien mieux aimé, qu'on eût laiſſé paſſer ſes entrepriſes, ſans en faire de bruit (*XIII*); mais je doute que cela ſe puiſſe; le monde ne peut ſouffrir en ſilence ce qu'il ne ſauroit empêcher, & tout conſpire dans un même ſentiment, qui n'eſt ſoûtenu que par la haine.

Cependant, Clodius me menace, & ſe déclare ouvertement contre moi; l'affaire pour laquelle j'ai toûjours compté que vous voleriez ici va éclater. Il me ſemble que je ſuis aſſuré de tout ce qu'il y a de gens de bien qui me ſecondérent dans mon Conſulat, & même de pluſieurs autres de moindre vertu. Pompée me témoigne beaucoup d'affection. Il répond que *Clodius* ne propoſera rien au Peuple contre moi; en quoi il ne me trompe pas, mais il eſt trompé (*XIV*). Céſar m'a offert la place que Coſconius, qui eſt mort, avoit dans ſon Vigintivirat (*XV*). Ce ſeroit n'être choiſi qu'au défaut d'un autre; tout le monde s'en ſeroit moqué avec raiſon, & rien n'étoit moins propre à me garantir de Clodius: car cette Commiſſion eſt odieuſe aux gens de bien. Elle ne diminuëroit pas la haine que les méchans ont pour moi; & me feroit participer à celle que les honnêtes gens ont pour eux. Céſar ſouhaite toûjours de m'avoir pour Lieutenant (*XVI*); cette maniére d'éviter eſt plus honnête: mais je m'en excuſe pour le préſent. Que veux-

je

je donc? combattre? Je vous assûre que je ne sai ce que je veux. Encore une fois, plût à Dieu que vous fussiez ici; mais pourtant, attendez encore que je vous mande. Que vous dirai-je de plus? quoi? ce que je pense. Il est sûr que tout est perdu; car à quoi bon le dissimuler davantage? J'écris ceci à la hâte; &, dans la vérité, avec crainte. Une autre fois, ou je vous manderai toutes choses clairement, si j'ai quelque commodité fidelle, ou si je vous écris obscurément, vous ne laisserez pas de m'entendre. Je m'appellerai Lælius, & vous Furius; le reste sera énigmatique. Je fais ma Cour ici, à vôtre Oncle, de toute ma force. J'apprens qu'on vous a envoié les Edits de Bibulus : Pompée est outré de douleur & de colére de ces Edits.

REMARQUES.

I. *Ne dévriez-vous pas être rassasié de gloire?*] C'est le sens des deux mots Grecs qui sont dans le Texte, & qui veulent dire à la lettre, *assez de gland*. C'étoit une maniére de Proverbe (*) pour signifier, qu'il est tems d'être saoul d'une méchante viande, du moins quand on en a beaucoup mangé; & c'est une chose singuliére, que l'homme du monde le plus avide de la gloire du monde ne se soit pû empêcher d'en reconnoître le peu de prix, quoi qu'il n'en pût connoître d'autre, en la comparant à la nourriture du plus vil & du plus impur de tous les animaux. Quelle estime en doivent faire des Chrêtiens? (*) *Manut.*

II. *Pourquoi êtes-vous absent? rien ne vous échapperoit, car pour moi, peut-être suis-je trop passionné*

pour la probité.] Ce défaut est trop rare pour n'ê-tre pas difficile à comprendre. Il n'y a que ceux qui l'ont, & à qui il a fait faire de grandes fautes, qui soient Juges compétens de cet endroit. Il n'y a pas de gens qui aient plus besoin d'un ami éclairé & fidelle pour les régler, comme Cicéron le reconnoît ici, & pour leur marquer précisément jusqu'où ils peuvent porter l'honnêteté, sans quelque espéce de déréglement; car il y en a à outrer l'honnêteté, comme à outrer les autres (*) choses. Mais, malheureusement pour eux, ce sont aussi les gens du monde, à qui il est plus difficile d'avoir un véritable ami; non seulement, parce que l'amitié suppose quelque conformité de mœurs, & que les leurs sont fort rares, comme je l'ai dit d'abord; mais beaucoup plus, parce que leur caractére est une censure vivante de la conduite des autres, & que l'admiration qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour eux, est une sorte de sentiment, généralement parlant, à charge à la nature, & excite plûtôt l'envie que l'amour. (*) *Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui, Ultra quam satis est virtutem si petat ipsam.* Horat. Satyr.

III. *On éleve Bibulus jusqu'au Ciel; je ne sai pourquoi.*] Il faut que Bibulus pût faire quelque chose de mieux que ce qu'il faisoit caché dans sa maison, puis que Ciceron même, son Ami particulier, ne trouvoit pas que cela méritât le cas qu'on en faisoit : ou peut-être, que Ciceron eût quelque jalousie de la gloire extraordinaire, où Bibulus étoit par cette voie, encore plus extraordinaire.

IV. *On le louë, comme si lui seul sauvoit la République, en temporisant.*] C'est un Vers célébre du Poëte Ennius à l'honneur du Dictateur Fabius, que Cicéron fait entendre ici qu'on appliquoit en quelque sorte à Bibulus; sur ce qu'il faisoit tout ce qui étoit en son pouvoir pour retarder les entreprises de César, jusqu'à-ce que son Consulat

fût

fût expiré, comme Fabius remit Rome de la consternation où la bataille de Cannes l'avoit jetté, en différant de combattre Annibal. Tout le monde sait qu'Ennius est un ancien Poëte Latin, des ordures duquel Virgile se vanta depuis de savoir tirer de l'or. Cet éloge de Fabius étoit d'autant plus fort dans sa bouche, que ce Dictateur s'étoit toûjours opposé aux grandes & heureuses entreprises du prémier Africain, à qui ce Poëte étoit si attaché, que leurs Statuës furent depuis mises ensemble en marbre sur le tombeau des Scipions (*). Les grands génies n'épousent point les inimitiez; ils n'ont point d'attachement plus fort que celui qu'ils ont pour le mérite en quelque sujet qu'ils le trouvent. (*) *Pro Archia.*

V. *Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnoit, & ses Amis qui l'assistoient, furent sifflez de compagnie.*] Il faloit que ce fût quelqu'un de la faction de César, mais je n'ai pû découvrir qui c'étoit, à moins que ce ne fût Gabinius.

VI. *Le Comédien Diphilus s'emporta jusqu'à l'insolence contre Pompée.*] Quoi que les plus habiles Commentateurs prétendent que Pompée étoit absent, parce qu'il paroît par la suite de ces Lettres, qu'il fut pendant tout ce tems-là à Capouë, à l'éxécution de la Loi de César; néanmoins, il est si peu concevable, comment ce Comédien auroit pû lui appliquer si clairement les Vers de la Piéce, s'il n'avoit pas été présent, qu'on ne sauroit douter qu'il ne le fût. Ne pouvoit-il pas être venu à Rome dans le tems de ces Jeux, peut-être même pour les voir? puis que Valére Maxime dit positivement, que le Comédien le montra de la main (*). C'étoient les derniers soûpris de la Liberté mourante qu'elle osoit pousser en public. On ne sait de quelle Tragédie étoient ces vers. (*) *l. 6. c. 2.*

VII. *Jeux Apollinaires.*] Peu de tems après la bataille de Cannes, la superstition causée par la

crainte

crainte s'étant emparée de tous les esprits, il courut à Rome force prédictions sur les affaires du tems, qui donnérent lieu à mille opinions ridicules, & à autant de nouvelles dévotions. Le Sénat aiant appliqué inutilement à ce désordre les remédes ordinaires, chargea à la fin le Préteur de la Ville de faire une recherche éxacte & rigoureuse de toutes ces prophéties, pour les supprimer. Il s'en trouva une entr'autres d'un Devin nommé Caïus Martius qui avoit, à ce qu'il sembloit, prédit formellement la défaite de Cannes, & y avoit joint un avertissement de faire des Jeux à l'honneur d'Apollon, pour être délivré des Barbares qui ravageoient l'Italie. Il ordonnoit qu'on eût à célébrer ces Jeux tous les ans; que le Préteur de la Ville y présidât; que tout le monde contribuât aux fraix, chacun selon son pouvoir, par forme d'aumône; & que les Décemvirs, qui étoient chargez des Livres des Sibilles, y sacrifiassent à la Grecque. Tout fut éxécuté de point en point: On assigna douze mille livres au Préteur pour cette cérémonie: Il fut réglé, que la victime d'Apollon seroit un bœuf doré, & deux chévres blanches dorées aussi, outre une vache, aussi dorée, qu'on sacrifieroit à Latone. Les Jeux se célébrérent dans le grand Cirque; le Peuple y assista couronné de laurier; les femmes les plus qualifiées y firent des Processions, & tout le monde mangea ce jour-là en Public; c'est à dire, à portes ouvertes. Il dépendit long-tems du même Préteur d'indiquer ces Jeux pour le tems de l'année qu'il lui plaisoit; mais on les fixa dans la suite au cinquiéme Juillet, pour plus grande dévotion, à cause d'une peste qui survint une fois en cette saison là. *Tit. Liv. l. 25. & 27. Festus, &c.*

VIII. *Le Peuple lui fit redire vingt fois ce même Vers.*] Il est constant par d'autres passages, (*) qu'on faisoit souvent répéter comme cela aux Acteurs

teurs les endroits qui plaisoient le plus. Cette coûtume n'est pas propre à donner une bonne idée des représentations de ce tems-là. Il étoit difficile qu'on les prît pour des véritez, quand on faisoit faire ces répétitions ; &, sans être trop prévenu pour nôtre siécle, j'ose dire, qu'on a vû jouer des Tragédies à Paris, il y a quinze ou vingt ans, où l'on étoit si entiérement transporté en esprit dans le tems & le lieu où l'action sembloit se passer, par la perfection de la représentation & la force admirable du Jeu des Acteurs, qu'on n'avoit garde de songer à faire des applications des Vers de la Piéce. Il auroit falu pour cela qu'on les eût regardez comme des rôles qui se jouoient, & non pas, ainsi qu'on les regardoit, comme des sentimens originaux & véritables. On s'intéressoit trop au sujet, & on avoit trop d'impatience d'en voir le dénoûment, pour le retarder par des répétitions. Ces sortes d'interruptions paroîtroient moins étranges dans une Comédie : mais dans une Tragédie, comme ici, il est difficile de concevoir le Jeu des passions que'lle devoit exciter, si leur cours n'étoit pas troublé par des redites de cette nature, & toute leur force dissipée. Que les Ecrivains austéres qui ont censuré les Spectacles de nos jours avec tant d'aigreur & d'affectation, contre la révérence dûë aux usages publics, me pardonnent de ne pouvoir parler sans quelque sorte d'estime, du plus noble de tous les divertissemens. (*) *Summi poetæ ingenium non solum arte sua, sed etiam dolore exprimebat. Revocabatur ab universis.* Pro Sextio. *Magnoque risu canticum repeti jubet. Iteratur illud.* Phædrus l. 5.

IX. Tu n'es devenu grand, que pour nôtre malheur.] *Il y a dans le Latin*, nostra miseria, *ce qui devoit réguliérement se traduire* par, *&* non pas, pour nôtre malheur, *comme je l'ai traduit ; mais c'est afin de faire convenir ce Vers à Pompée à qui il*

ne conviendroit pas en traduisant par nôtre malheur? *Car bien loin que les moiens par où Pompée étoit devenu grand fussent des malheurs pour le Peuple Romain, c'étoient des exploits fort heureux, qui avoient été faits sous sa conduite, puis que l'Empire de ce Peuple en avoit été augmenté de plusieurs Roiaumes, aussi-bien que ses revenus.*

X. *Tu gémiras un jour d'avoir pû trop de choses.*] L'application qu'on faisoit de ce Vers dans le tems de cette Lettre est tout à fait remarquable, en ce qu'elle fait voir, que tout le monde jugea dès lors, c'est à dire, dès le commencement de la liaison de Pompée avec César, qu'à la fin, Pompée en seroit la duppe, comme il le fut.

XI. *Le jeune Curion vint ensuite, & on lui applaudit. César en est outré, &c.*] Si l'on considére tous les chagrins que ce jeune homme donna à César dans cette importante conjoncture, on ne sera pas surpris dans la suite, que César entreprît si fortement de le débaucher, qu'à la fin il en vint à bout, & le rendit autant de ses amis qu'il avoit été de ses ennemis. Qui pouvoit résister à la force d'un Génie, capable de produire de pareils changemens dans les cœurs les plus résolus, & dans les meilleurs esprits?

XII. *Il menace d'abolir également la Loi Roscia:*] Faite huit ans devant, en faveur des Chevaliers, (*) *& celle des Champs* que lui-même venoit de faire en faveur du Peuple, & dont il a tant été parlé: Tout cela en vengeance de ces démonstrations d'affection pour Pompée, que ce peuple, & ces Chevaliers avoient faites à l'envie l'un de l'autre dans les Jeux que Ciceron vient de raconter. Il y avoit moins à s'étonner du Peuple, à qui l'inconstance est naturelle: mais que les Chevaliers, qui étoient d'honnêtes gens, voulussent lui donner un chagrin si public, après la grace si long-tems refusée, qu'il leur avoit d'abord accordée pour les Publicains, (*) cela montre, comme plu-

plusieurs autres choses que j'ai déja remarquées, que c'est une grande entreprise que d'assujettir les esprits. Il ne fit pourtant rien de tout ce dont il menaçoit ici, parce qu'il étoit également à propos de menacer là-dessus, & de ne point éxécuter les menaces. S'il n'avoit marqué aucun ressentiment, il se seroit rendu méprisable; & s'il s'étoit vengé en effet, il se seroit rendu odieux : il ne renonça pas à l'espérance de regagner tous ces gens-là, pour le stérile plaisir de les punir. C'étoit le plus admirable, comme le plus utile des divers talens de son esprit, que de trouver ces sortes de tempéramens; & de sentir précisément dans les plus justes sujets de pasion, jusqu'où il devoit s'y laisser aller. Il faloit être bien fort pour se tenir sur un panchant si glissant & si roide. (*) *Livre II. Lettre I. Remarque VII.* (*) *même Livre, Lettre IX. Remarque VI.*

XIII. *J'aurois bien mieux aimé qu'on eût laissé passer ses entreprises sans en faire de bruit, &c.*] Comme le commun du monde ne distingue point entre les conjonctures, & ne connoît pas la force de leur différence, on ne comprend point, que les mêmes opositions qui ruineroient des attentats dans un tems, ne font que les affermir dans un autre. On s'y opose dans la prémiére chaleur, & à la plus grande puissance de ceux qui les font, & qui avant que de se déclarer, ont pourvû de longue main à tout ce qu'on pouvoit leur opposer. On se laisse emporter à la confiance qu'on prend naturellement en la justice qu'il y a à les combattre, sans considérer, s'il y a autant d'apparence d'y réüssir; & c'est ainsi que Ciceron se plaint ici qu'on en usa contre ceux de César. Le pis est, que comme on ne réüssit pas, au lieu d'en accuser la conjoncture qui n'est pas favorable, on croit que les mêmes oppositions seroient vaines en tout autre tems; & cette opinion ôte jusqu'à la pensée de les renouveller, & les rend souvent inutiles si

l'on les renouvelle, par la prévention où l'on est qu'elles doivent l'être toûjours, parce qu'elles l'ont été une fois. *Possunt quia posse videntur.*

XIV. *Pompée ne me trompe pas, mais il est trompé.*] Quoi que j'évite tant que je puis d'anticiper les événemens dans ces Remarques, je ne puis me dispenser de dire par avance sur cet endroit, que Pompée abandonna si lâchement Ciceron dans la persécution que Clodius lui fit peu de tems après, que Ciceron ne douta pas qu'il n'en eût été trahi. Cependant, il ne pouvoit l'en croire capable dans cette Lettre. *Pompée m'aime*, dit-il encore dans la suivante, *& je lui suis très-cher. Vous le croiez? me direz-vous. Oüi je le crois. Je fais ce que je puis, qui est de me précautionner; mais je ne saurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui est de ne pas croire.* D'où pouvoit venir une erreur si obstinée, & si grossiére, malgré toutes les mauvaises qualitez d'esprit & d'ame, qu'il attribuë à Pompée dans les Lettres précédentes, si ce n'est du panchant naturel que les plus excellens hommes ont, comme les plus communs, à croire ce qu'ils desirent, & du foible prodigieux que Ciceron avoit de tout tems pour Pompée, & qui survivoit encore dans le fond de son cœur à l'estime qu'il en avoit faite autrefois, & qu'il n'en faisoit plus?

XV. *César m'a offert la place que Cosconius avoit dans son Vigintivirat.*] Puis que Pompée y en avoit une, César pouvoit bien croire, que Ciceron n'en refuseroit pas une autre. Mais Ciceron savoit mieux garder son rang; & cette tentative, pour le gagner, fut aussi inutile que les précédentes. On verra dans la suite, qu'il crut toûjours que César avoit été offensé de ses refus; mais puis que ce grand homme n'en eut jamais de ressentiment, & qu'il traita toûjours Ciceron comme il devoit, il est plus naturel de croire qu'il se fit justice, & que de même qu'il avoit ses rai-

sons

fons pour offrir tout ce qui dépendoit de lui à Ciceron, il comprit que Ciceron avoit aussi les siennes pour ne rien accepter de ce qu'il lui offroit.

XVI. *César veut toûjours m'avoir pour Lieutenant.*] Comme Ciceron n'étoit pas un grand guerrier, on sera peut-être surpris de l'obstination de César à vouloir l'emmener en Gaule. Mais il est facile de juger par ces Lettres, qu'il étoit suspect à ce grand homme, & que c'étoit moins pour l'avoir avec lui, quoi qu'il fût de la meilleure compagnie du monde, que pour le tirer de Rome. César le connoissoit pour le plus fort appui de la cabale qui lui étoit opposée dans le Sénat, & le plus capable de traverser tout ce que la sienne entreprendroit en sa faveur pendant son absence pour acheminer ses grands desseins.

LETTRE VINGTIEME.

Même Année DC. XCIV. & peu de jours après la précédente, toûjours de Rome en Gréce.

J'AI rendu tous les services que j'ai pû à ce Nicatus que vous m'avez recommandé. J'ai fait amitié de bon cœur avec Numestius sur ce que vous m'en écrivez avec tant d'affection. Je soûtiens vivement vôtre Oncle & de tout mon pouvoir. Je suis content de Varron (*I*). Pompée m'aime, & je lui suis très cher. Vous le croïez? me direz-vous. Oui, je le crois; il me l'a entiérement persuadé. Mais puis que les Sages enseignent dans toutes les Histoires, & les Poësies même, qu'il faut se précautionner & ne pas

pas croire de leger ; je fais ce que je puis, qui est de me précautionner ; mais je ne saurois faire ce qui ne dépend pas de moi, qui est de ne pas croire. Clodius n'entreprend encore rien contre moi. Pompée assure toûjours que je n'ai rien à en craindre, & me conjure d'en être bien persuadé, jusqu'à dire qu'il se fera plûtôt tuer par Clodius, que de souffrir qu'il me fasse la moindre violence. Cette affaire est donc sur le tapis : si tôt qu'il y aura quelque chose de résolu, je vous l'écrirai ; s'il faut combattre, je vous apellerai pour me seconder ; sinon, je ne vous tirerai pas de vôtre Amalthée.

Je ne vous dirai pas grand chose sur les affaires d'Etat. Je commence à craindre que le papier ne me trahisse. Ainsi, si j'ai d'ores-en-avant beaucoup à vous écrire, ce sera en paroles couvertes. Rome se meurt vraiment d'une maladie bien nouvelle : Tout le monde desapprouve ce qui *s'y fait*, *s'en* plaint, & s'en lamente ; il n'y a aucune variété de sentimens ; on les déclare hautement, & personne ne se cache pour gémir ; & avec tout cela, on ne se met en aucun devoir d'y remédier. Aussi ne crois-je pas qu'on le *pût* entreprendre sans causer un massacre général (*II*) ; car la tuërie ne sauroit finir, si elle commence une fois, que par une entiére défaite. L'admiration, & la bien-veillance publique, élévent toûjours Bibulus jusqu'au Ciel ; on ne fait que copier, & réciter ses Edits, & ses Harangues : Il est parvenu par un chemin tout nouveau au comble de la gloire ; & il n'y a pas de meilleur secret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoi-

témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire. Je ſuis bien en peine à quoi tout cela aboutira; ſi-tôt que j'en démêlerai quelque choſe, je vous l'écrirai plus clairement. Pour vous, ſi vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, tenez-vous prêt à courir ſi je vous appelle; mais je fais & ferai mon poſſible pour vous en épagner la peine. Pource que je vous avois averti, que je vous nommerois Furius dans mes Lettres (*III*), il n'eſt pas néceſſaire de changer vôtre nom; je m'appellerai bien Lælius (*IV*), comme je vous avois dit; mais vous ſerez toûjours Atticus. Je ne ſignerai pas, & ne me ſervirai pas de mon cachet; du moins, ſi ce que je vous écrirai eſt de telle nature, que je craigne qu'il ſoit vû. Diodotus eſt mort; il m'a laiſſé environ huit à neuf mille (*V*) francs. Bibulus a renvoié l'élection des Conſuls au dix-huitiéme Octobre (*VI*), par un Edit plus piquant que les Vers d'Archilocus (*VII*). J'ai reçû les Ouvrages que Vibius m'a envoiez; c'eſt un mauvais Poëte, mais il ſait quelque choſe, & n'eſt pas tout à fait inutile. Je les copie & les renvoirai auſſitôt.

REMARQUES.

I. V*Arron.*) C'étoit le plus ſavant homme de l'Empire & le Fils de ce célébre malheureux qui étant Conſul fut cauſe de la défaite de Cannes. Tous deux s'appelloient *Marcus Térentius*, & leur Maiſon étoit auparavant fort obſcure. Il nous reſte quelques Ouvrages de celui-ci; mais, ce n'eſt que la moindre partie de ceux

ceux qu'il avoit faits. *Quintil. l. 10. c. 1. S. Augustin. de Civit. Dei l. 6. c. 2.*

II. *Rome se meurt, & on ne se met en aucun devoir d'y remédier. Aussi ne crois-je pas qu'on le puisse entreprendre sans causer un massacre général.*] Il faut avoir les Guerres Civiles de Sylla & de Marius, aussi présentes à l'esprit que Ciceron, qui les avoit vûës, pour bien comprendre la raison de ce qu'il dit ici. Il est certain, qu'on y avoit éxercé des cruautez, qui feront une honte éternelle au genre humain, pour de moindres sujets, que ceux qu'il y avoit à Rome au tems de cette Lettre, d'en venir aux mêmes extrémitez. Car, ç'avoit plûtôt été pour des animositez personnelles, que pour l'Empire; qu'on peut presque assurer, qu'aucun des Chefs n'eut d'abord dessein d'usurper. Ils y prétendoient si peu, que Sylla, qui y parvint outre son espérance, en fut si étonné qu'il ne put s'y accoûtumer : il se fit un mérite de le quitter, desespérant de le pouvoir garder ; & c'est de quoi César se moqua ouvertement depuis (*).

Il en alloit tout autrement dans le tems de ces Lettres, où son heureux éxemple donnoit des pensées plus élevées. Comme il avoit fait voir que Rome pouvoit souffrir un Maître, César, qui se croioit aussi digne de l'être que lui, ne désesperoit pas de le devenir aussi-bien que lui ; mais, parce qu'il ne vouloit pas imiter Sylla dans la retraite, s'il pouvoit parvenir un jour à son élévation ; il vouloit bâtir sur des fondemens plus solides, afin de pouvoir s'y maintenir. Dans cette vûë, sa principale maxime fut de ne rien faire par animosité ; persuadé, que tout ce qu'on fait dans les affaires pour le plaisir de se satisfaire nuit toûjours, & qu'on n'y peut réüssir, qu'en sacrifiant tous les autres plaisirs à celui de réüssir. Au lieu donc d'être implacable, comme Sylla & Marius l'avoient été l'un pour l'autre, & de s'attirer l'horreur publique par les vengeances inhumaines où

ils s'emportérent avec tant de fureur, il se réconcilia avec ses ennemis, autant de fois qu'il étoit de son intérêt de le faire; mais sur tout, il s'abstint religieusement des violences que Ciceron appréhende dans cet endroit & en plusieurs autres de ces Lettres, afin de faire espérer une domination aussi douce, que la sienne le fut en effet le peu de tems qu'elle dura. Autant que je connois Pompée par ces Lettres, je ne voudrois pas jurer qu'il en eût usé tout à fait de même s'il avoit été le Maître; car il n'y paroît, ni si habile, ni si humain. Mais, pour peu qu'on suive la trace de César, depuis son Consulat jusqu'à sa Dictature, on ne sauroit douter, qu'il ne se conduisit de dessein formé par le principe que je viens d'expliquer; & cela étant, il faut reconnoître que jamais grandeur, purement usurpée, ne fût acquise par des voies si douces & si modérées que la sienne. Il étoit trop habile, pour ne pas laisser quelque essor aux sentimens de liberté & d'indépendance, qui étoient si naturels dans Rome,

Cette haine des Rois que depuis cinq cens ans
Avec le prémier lait suçoient tous ses enfans,

& pour ne pas juger, que tous les murmures & les autres marques de douleur & d'indignation, dont ces Lettres sont pleines contre les attentats de son Consulat, s'évanouïroient infailliblement, comme ils firent durant son absence, pourvû qu'il n'aigrît rien, & qu'il ne répandît point de sang, pendant que ses établissemens demeureroient fermes & stables, jusqu'à-ce qu'il fût en état d'en recueillir le fruit, comme il fit dix ans après. *Suet. in Cæs. c. 77. Sillam nescisse litteras qui Dictaturam deposuerit.*

III. *Il n'y a pas de meilleur secret aujourd'hui pour plaire au Peuple, que de témoigner de la haine à ceux qui ont tout fait pour lui plaire.*] C'est que le

le Peuple ne veut pas être careſſé ſi ouvertément ; pour ſe laiſſer gagner ; cela s'entend dans les Républiques, où il y a toûjours à ſe défier des faveurs que lui font les Particuliers trop puiſſans. Car dans une Monarchie, comme celles qu'on lui fait ne peuvent être ſuſpectes d'intérêt, parce qu'il ne peut rien ; il n'y a aucun mauvais effet à en craindre, & l'on ne ſauroit trop lui en faire ; & c'eſt auſſi peut-être pourquoi l'on ne lui en fait guére. Rien ne montre mieux la force du génie de Céſar, que d'avoir ſû étouffer à la fin cette défiance, par ſes maniéres. Car s'il lutta quelque tems contr'elle ; comme il paroît par cet endroit & quelques autres de ces Lettres, ce ne fut, encore une fois, comme je viens de l'expliquer dans la Remarque précédente, qu'un mouvement paſſager, que quelques actions de hauteur, qu'il avoit été obligé de faire pour aſſurer ſes établiſſemens, excitérent néceſſairement dans les eſprits. Mais ces petites violences aiant ceſſé avec ſon Conſulat, & le bien qu'il avoit fait au Peuple, & à l'Ordre des Chevaliers, *ne laiſſant pas* de ſubſiſter, il emporta avec lui en Gaule tous les cœurs, à *la faction* près qui lui étoit contraire dans le Sénat ; & les grandes choſes qu'il fit en cette Province lui conſervérent facilement cet amour du Public ; car rien n'eſt ſi propre à l'entretenir, que l'admiration.

IV. *Il n'eſt pas néceſſaire de changer vôtre nom. Je m'appellerai bien Lælius, comme je vous avois dit, mais vous ſerez toûjours Atticus.*] Je ne ſaurois m'empêcher de ſoupçonner, que Ciceron prenoit quelque plaiſir ſecret, à emprunter le nom de cet illuſtre Romain, avec lequel on a vû, dans ſa Réponſe à Pompée, qu'il cherchoit à ſe comparer, & qu'il ſe propoſoit, ſi je ne me trompe, pour modéle. Tout ce que nous en ſavons, forme une idée trop ſinguliére, & trop exquiſe de ſon mérite, pour n'avoir pas fait envie de lui reſſembler à un connoiſſeur d'un diſcernement auſ-

ſi

si fin que Ciceron; & quand on a bien envie de ressembler à quelqu'un, il faudroit en être bien différent, pour ne pas trouver qu'on lui ressemble en quelque chose. Cependant, il faut avouer, que jamais deux bons caractéres ne se ressemblérent moins que ces deux-là, sans être contraires; & que la douceur, & que la tranquilité naturelle de Lælius, sont fort différentes de la vivacité, & de la sensibilité extrême de Ciceron. Mais peut-être que ce fut la différence des tems où ils vécurent, & des affaires qu'ils eurent à manier, qui donna un tour différent à leurs esprits, & que Lælius auroit été aussi vif que Cicéron, & Cicéron aussi tranquile que Lælius, s'ils avoient été en la place l'un de l'autre. Car il n'y a rien de louable, qui ne soit à présumer de deux hommes aussi remplis que ces deux-là, d'honnêteté & de lumiére.

V. Huit à neuf mille francs.] *Il y a dans le Texte* centies sestertium, *mais cela produit une somme si exorbitante pour un Philosophe domestique d'un Particulier, que j'ai crû devoir suivre la conjecture de Manuce, qui croit* qu'il *y devoit avoir* centum *au lieu de* centies.

VI. *Bibulus a renvoié l'élection des Consuls au dix-huitiéme d'Octobre.*] Elle se devoit faire réguliérement les derniers jours de Juillet, ou les prémiers d'Août. Il faut que Bibulus se flattât de quelque révolution avant le tems auquel il la remettoit, ou qu'il crût seulement qu'on ne pouvoit trop différer une mauvaise affaire.

VII. *Archilocus.*] Fameux Poëte Satirique Grec, natif de l'Isle de Paros. Il fit des Vers si piquans contre un nommé Lycambe, qui lui manqua de parole, après lui avoir promis sa Fille en mariage, que ce Beau-pére manqué (1) s'en pendit de desespoir. Cela paroit incroiable dans nos mœurs; mais il y a encore aujourd'hui des Païs fort civilisez, où l'on se pend tous les jours pour

de

de moindres sujets. Ce terrible Ecrivain florissoit du tems de Romulus, & fut tué à la guerre, après avoir été chassé de Lacédémone, (2) & après la défense de ses Ouvrages, pour leur pétulance & pour leur saleté. Cela n'empêcha pas l'Oracle de Delphes de se déclarer contre les meurtriers, après sa mort, (3) en considération de la beauté de sa Poësie. Mais les Dieux de ce tems-là, étoient fort partiaux, & il n'auroit pas été bien seant à Apollon de ne pas venger la mort d'un excellent Poëte, quelque malin & débordé qu'il pût être.

(1) *Horat. l. 5. Od. 6.* (2) *Valer. Max. L. 6. c. 3. & Plutarc. Apophtegm. Lacon.* (3) *Plutarc. de his qui sero à numine, &c.*

LETTRE VINGT-ET-UNIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Rome en Gréce.

POURQUOI feindrois-je à vous parler de la République? Elle est perduë, & bien plus malheureuse que vous ne la laissâtes; en ce qu'elle sembloit alors tomber sous une domination agréable au Peuple, & peu nuisible aux gens de bien à qui elle ne pouvoit pas agréer; au lieu que cette domination est devenuë tout à coup si généralement odieuse à tout le monde, qu'on ne sauroit songer, sans frémir, à ce qui en doit arriver (*I*). On a éprouvé la colére & l'emportement de ceux qui ont bouleversé l'Etat par ressentiment contre Caton. Ils paroissoient, à la vérité, emploïer des poisons si doux pour nous tuer, qu'il

qu'il sembloit que nous pourrions du moins en mourir sans douleur ; mais je crains bien à présent que les sifflemens du Peuple, les plaintes des honnêtes gens, & le murmure de toute l'Italie, ne les aient aigris plus qu'ils n'étoient. J'espérois en effet, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, que la révolution dont la République étoit ménacée se feroit si doucement, qu'à peine en entendroit-on le bruit, & en resteroit-il quelque trace ; & la chose auroit tourné ainsi, si on avoit pû attendre la fin de l'orage, & le laisser passer. Mais, après avoir soûpiré long-tems en secret, on a commencé à gémir, puis à parler tout haut, & à se plaindre. Ainsi donc, nôtre Ami, qui ne savoit encore ce que c'étoit que de blâme, n'aïant jamais reçû jusqu'alors que des louanges, d'environné qu'il étoit de gloire de toutes parts, se trouve tombé dans un accablement d'esprit, qui paroît jusques sur son visage, & ne sait de quel côté se tourner. Il ne voit que des précipices dans le chemin qu'il a choisi ; il craint, avec raison, d'être taxé de légéreté, s'il retourne en arriére; il a les bons pour ennemis, & il n'est pas même aimé des méchans. Admirez ma foiblesse ; je ne pûs retenir mes larmes en le voïant (*II*), le vingt-troisiéme de Juin, haranguer contre les Edits de Bibulus ; lui, qui n'avoit jamais paru jusqu'alors dans cette place (*III*), que pour y parler de lui-même en termes magnifiques, adoré du Peuple, & aplaudi de tout le monde. Comme il paroissoit rabaissé, abattu ; ensorte que toute l'assemblée n'avoit pas plus de honte pour lui, qu'il en avoit pour lui-même ; quel triste spectacle pour

tous

tous autres yeux que pour ceux de Crassus (*IV*). Car le reste du monde, se souvenant de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire, que ce fût par malice, & non pas par fragilité (*V*).

En mon particulier, comme Apelles, ou Protogéne auroient été (*VI*), ce me semble, sensiblement touchez, s'ils avoient vû, l'un sa Vénus, & l'autre son Jalise, couverts de bouë par quelque accident; aussi ne pûs-je voir sans douleur extrême, défiguré tout d'un coup jusqu'à n'être pas reconnoissable, un homme que j'avois pris tant de peine & de plaisir à peindre de mes plus belles couleurs.

Ce n'est pas, qu'après le suport qu'il a prêté à Clodius, personne ne pouvoit croire, que je fusse encore de ses Amis; mais la vérité est, que mon attachement pour lui est si grand, que toutes ses actions n'ont pû entiérement m'en détacher. Cependant, les sanglans Edits de Bibulus contre lui plaisent si fort au Peuple, que l'on ne sauroit passer dans l'endroit où ils sont exposez, tant la foule y est grande à les lire. Il en séche de douleur, & j'en suis vivement touché; tant parce qu'ils traitent trop cruellement un homme que j'ai toûjours aimé, que pour la crainte que j'ai, qu'un guerrier aussi violent que lui, si accoûtumé au carnage & si peu fait à souffrir des injures, ne se laisse emporter, avec toute son impétuosité naturelle, à sa douleur & à son ressentiment. J'ignore ce qui arrivera de Bibulus: dans l'état où sont les affaires, il est tout brillant de gloire; jusques-là que César, qui croïoit, avec raison, pouvoir inciter contre lui le Peuple, à qui tout délai d'élection n'est

n'est pas agréable (*VII*), sur ce qu'il a différé celle des Consuls au mois d'Octobre, César, dis-je, aïant harangué très séditieusement l'Assemblée dans cette vûë, n'en a pû tirer une seule parole. Que voulez-vous que je vous dise? Ils voient clairement, que tous les esprits sont également aliénez pour eux; & c'est cela même qui fait craindre qu'ils n'en viennent à des violences.

Clodius paroît toûjours mon ennemi, au lieu que Pompée m'assure toûjours qu'il ne se fera rien contre moi. Il y auroit du danger à se reposer sur cette assurance, & je me prépare à me défendre. J'espére avoir pour moi tous les Ordres de l'Etat. Je vous souhaite beaucoup pour ce tems-là, & mon affaire ne demande pas moins vôtre présence. Je me trouverai bien fortifié de conseil & de courage, si je puis vous avoir alors. Je suis content de Varron; Pompée fait merveille en paroles. Je me flatte que je me tirerai du moins d'intrigue sans chagrin, si ce n'est pas avec beaucoup de gloire. Faites-moi savoir ce que vous faites, comment vous vous divertissez, & où vous en êtes avec vos Sicioniens.

REMARQUES.

I. ON *ne sauroit penser sans frémir à ce qui en doit arriver.*] Voila toûjours la même terreur panique de Ciceron; ou, pour mieux dire, l'éloge réitéré de l'habile modération de César, qui garantit Rome de tous les désordres que Ciceron avoit raison de craindre.

II. *Je ne pûs retenir mes larmes en le voiant.*] Quoi que cette malheureuse situation où Pompée s'étoit mis, & qui est décrite ici d'une maniére si

 vive,

vive & si touchante, fût le juste fruit de sa mauvaise conduite; la pitié que Ciceron en avoit ne laissoit pas d'être fort naturelle. Une haute réputation anéantie est une sorte d'événement, qui met dans un trop grand jour la foiblesse du jugement des hommes, & le ridicule de la gloire, pour ne pas attrister tout cœur ambitieux.

III. *Dans cette place.*] C'est la Tribune aux Harangues qu'il faut entendre par là, d'où l'on parloit ordinairement au Peuple.

IV. *Quel triste spectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Crassus!*] Cet endroit fait voir que les réconciliations les plus éclatantes n'en étoient pas pour cela plus sincéres. Ce n'étoit proprement que des espéces de tréves marchandes, que l'intérêt commun obligeoit quelque fois les plus grands ennemis à faire, pour les rompre si-tôt que cet intérêt ne subsisteroit plus. Il étoit difficile qu'il en allât autrement, après que les inimitiez étoient venuës à un certain point, sur tout quand les réconciliations s'étoient faites d'aussi bonne grace d'un côté, & d'aussi mauvaise de l'autre, que s'étoit faite celle de Pompée & de Crassus. Car quoi que Crassus fût constamment le plus offensé, puis que Pompée lui avoit voulu ôter l'honneur qui lui étoit dû de la défaite des Esclaves; cependant, quand un Particulier, inconnu jusqu'alors, les exhorta devant tout le Peuple à se racommoder ensemble au sortir de leur Consulat, sur l'assurance qu'il donnoit d'avoir fait un songe, où Jupiter le lui avoit ordonné; Pompée demeura immobile, jusqu'à-ce que Crassus se leva le prémier pour lui tendre la main. Il n'y a donc pas sujet de s'étonner, que Ciceron crût Crassus bien aise de voir Pompée aussi humilié qu'il est répresenté dans cette Lettre, nonobstant la liaison étroite, qui s'étoit faite depuis peu entr'eux par l'entremise de Cesar. (*) *Plutarc. in Pomp. c. 6.*

V. *Le reste du monde se souvenant de quelle hauteur*

teur de gloire il étoit tombé, ne pouvoit croire que ce fût par malice, & non pas par fragilité.] C'est ici une peinture bien naïve de l'obstination naturelle du Vulgaire pour une réputation établie, quelque fausse & injuste qu'elle soit. On ne peut pas être moins éxcusable, que Pompée l'étoit, en prenant un mauvais parti. Il avoit apporté de si grands avantages pour sa part dans celui où il s'étoit engagé, qu'il ne pouvoit jamais y gagner autant qu'il y pouvoit perdre, & qu'il y perdit en effet. César, au contraire, qui n'étoit encore qu'au commencement de sa fortune & de sa réputation, ne pouvoit que profiter d'une liaison aussi étroite, & aussi publique qu'étoit celle de Pompée avec lui. Cette liaison étoit donc un coup aussi important pour César, qu'une bévûë grossiére pour Pompée. Cependant, parce qu'on étoit prévenu communément en faveur de Pompée, on attribuoit sa faute à la foiblesse plûtôt qu'à une ambition déréglée & mal entenduë d'augmenter son autorité, & de se distinguer par des honneurs toûjours nouveaux; car ce fut son véritable motif. Mais il ne considéroit pas, qu'il étoit difficile de trouver des honneurs qui fussent au dessus de ceux qu'il avoit déja reçus, & que de moindres terniroient plûtôt les précédens, qu'il n'en reléveroient l'éclat. On ne peut représenter d'un air plus douloureux, ni plus tendre, la chute d'un Ami cher & illustre, que Ciceron représente dans cette Lettre, la chute de Pompée, quoi qu'il eût de si grands sujets de s'en plaindre? Que la vie seroit douce, si tous les Amis étoient formez sur ce modéle!

VI. *Appelles, ou Protgéne.*] Tout le monde sait qu'Appelles étoit de l'Isle de Co, & Protogéne, de celle de Rhodes. La *Vénus* dont il est parlé ici, étoit le chef-d'œuvre d'Appelles. Elle étoit peinte sortant toute nuë de la Mer, sur le modéle de cette belle Concubine d'Aléxandre, dont ce Peintre

ad-

admirable devint si amoureux en la peignant dans cet état, qu'Aléxandre, *par une générosité aussi estimable qu'aucune de ses victoires* (1) ne pût s'empêcher de la lui donner. Le *Jalyse*, dont il est parlé ici, étoit de même le chef-d'œuvre de Protogéne; mais c'est une chose bisarre, que ce tableau aiant été si vanté par tant d'Ecrivains différens, tous aient exprimé si peu distinctement ce que ce tableau représentoit, qu'on ne sache, si c'étoit une Ville, un Satire, ou un Bacchus. Il auroit été bien plus naturel & plus nécessaire de le dire, que de nous apprendre, comme ils ont fait, qu'il y avoit un chien, que l'Ouvrier y avoit passé quatre couches pour le défendre mieux de l'injure des tems, & que Démétrius le prêneur de Villes, en assiégeant une où ce tableau étoit, prit des soins (2) tout particuliers qu'il ne fût point endommagé. Mais la plûpart des Ecrivains, tout amoureux qu'ils sont de la Postérité, n'oublient point assez le tems où ils vivent pour penser, que quelque connuës qu'y soient plusieurs choses dont ils parlent, elles n'en seront pas pour cela moins inconnuës dans les tems à venir, s'ils n'en parlent aussi distinctement, que si elles ne l'étoient point dans le leur. (1) *Ælian.* l. 12. c. 34. Magnus animo, major imperio sui, nec minor hoc facto quam victoriâ aliquâ. *Plin.* l. 35. c. 10. (2) *Plutarc. in Demetr. & Plin. ibid.*

VII. *Le Peuple à qui tout delai d'élection n'est pas agréable.*] Parce que cela retardoit d'autant les largesses, que les Prétendans avoient coûtume de faire au Peuple dans ces sortes d'Assemblées.

LETTRE VINGTDEUXIEME.

Même Année DC. XCIV. peu de tems après la précédente, & toûjours de Rome en Gréce.

QUE n'êtes-vous demeuré à Rome, comme vous y feriez demeuré fans doute, fi nous avions crû que tout ceci dût arriver ? Nous gouvernerions facilement Clodius ; ou, du moins, nous pourrions favoir ce qu'il fera. Voici où nous en fommes : Il court, il s'emporte, il ne fait ce qu'il veut ; il menace beaucoup de gens, & il ne frappera apparemment que ce qui fe trouvera fous fa main. Quand il confidére à quel point l'état préfent des affaires eft odieux à tout le monde, on diroit, qu'il fe va jetter fur ceux qui les y ont mifes ; mais quand il fe fouvient de leurs Armées & de leur puiffance, il fe rabat fur nous, & me menace en particulier de voies de fait, & de juftice. Pompée l'a pouffé là-deffus, & pouffé fortement, à ce que le même Pompée m'a rapporté, car je n'en ai point d'autre témoin. Je lui ai repréfenté, m'a-t-il dit (*I*), que je pafferois pour le plus grand fcélérat du monde, fi vous étiez perfécuté par un homme comme lui, à qui j'ai mis proprement les armes à la main, en le laiffant faire Plébéien ! Que j'avois fa parole, & celle d'Appius fon Frére (*II*) pour gage de vôtre fûreté ; & que s'ils ne me la tenoient

ient pas, je m'en reſſentirois de ſorte, qu'il paroîtroit à tout le monde, que je n'ai rien de plus cher que vôtre amitié. Sur ce diſcours, & pluſieurs autres qu'il a ajoûtez dans le même tems, il dit, que Clodius lui a d'abord répondu beaucoup de choſes contre moi; mais qu'à la fin, il a donné les mains, & promis de nouveau de ne rien faire qui pût lui déplaire. Il ne laiſſe pourtant pas de parler toûjours de moi fort injurieuſement; mais, quand il ne le feroit pas, je ne m'en fierois pas davantage à lui; & je n'en diſpoſerois pas moins tout, comme je fais, pour me défendre. Je me conduis donc d'une maniére, que mes forces augmentent tous les jours avec l'affection que tout le monde me témoigne. Je ne me mêle, ni peu, ni beaucoup, des affaires d'Etat, & je m'applique tout entier à celles du Barreau; ce qui ne me rend pas moins agréable au Peuple en général, qu'à ceux en particulier de qui je ſoûtiens les intérêts. Ma maiſon de deſemplit point; tout vient à ma rencontre quand j'en ſors: & la mémoire de mon Conſulat ſe renouvelle vivement; on me témoigne beaucoup d'attachement; enfin, j'ai ſi bonne eſpérance, qu'il me ſemble quelquefois, que je ne devrois pas éviter le combat qu'on me prépare, quand même je le pourrois. C'eſt à ce coup que j'ai beſoin de vos conſeils, de vôtre amitié, & de vôtre fidélité. Volez donc, tout me ſera facile quand je vous aurai. Nôtre ami Varron peut beaucoup me ſervir, & le fera bien plus fortement quand vous le preſſerez. On peut

tirer,

tirer, & découvrir aussi beaucoup de choses de Clodius même, qui ne pouront vous échaper, comme à beaucoup d'autres. Mais il est ridicule de particulariser rien davantage, puis que vous m'êtes généralement nécessaire pour tout. En un mot, soiez seulement bien persuadé, que je verrai clair à tout en vous voiant; mais tout le point est, que vous arriviez avant qu'il entre en exercice (*III*). Si vous pouvez par le moien de Clodia, quand vous serez ici, faire pousser Pompée par Crassus, & tirer de lui s'ils sont de bonne foi à mon égard; je compte, que je sortirai d'affaire, ou à tout le moins, d'erreur. Il n'est pas nécessaire que je vous prie, ou que je vous presse. Vous voiez ce que je desire, & ce que la conjoncture, & l'importance de la chose éxigent de vous. Je n'ai rien à vous mander de la République, sinon la haine extrême & générale pour ceux qui en sont les maîtres, & pourtant, nulle espérance d'amendement. Vous n'aurez pas peine à croire, que Pompée est fort ennuié de lui-même, & bourrelé de remords bien violens. Je ne saurois bonnement juger par où tout ceci finira; mais il faut pourtant que cela fasse quelque éclat. Je vous ai renvoié les Livres d'Alexandre (*IV*): il écrit négligement, & n'est pas bon Poëte; mais il y a pourtant quelque chose d'utile. J'ai fait volontiers amitié avec Numérius Numestius; je le trouve homme de poids, sage, & digne en un mot du temoignage que vous m'en avez rendu en me le recommandant.

REMARQUES.

I. JE lui ai représenté, m'a-t-il dit, &c.] *Tout ce Discours de Pompée à Clodius est raporté indirectement par Ciceron dans le Texte Latin*; cum diceret in summa se infamia fore, &c. *Mais si j'avois voulu le traduire de la maniére, je serois tombé nécessairement dans l'un de ces deux inconvéniens; ou de laisser plusieurs* il & lui *équivoques; ou de répéter dix fois en six lignes les noms de* Pompée, & *de* Clodius, *si je ne voulois pas laisser ces équivoques. J'ai évité également l'un & l'autre de ces inconvéniens en traduisant par le direct, ce qui ne change rien au sens; & j'ose dire, que cette adresse, dont je ne sai si d'autres Traducteurs se sont servis, toute facile qu'elle est à trouver, est une des plus nécessaires, & des plus heureuses que je sache pour traduire des recits de conversations, puis qu'elle répand une clarté & une netteté entiére dans ces sortes d'endroits, qui ne sont pas les moins embarrassans pour un Traducteur.*

II. *Appius son Frère.*] C'étoit l'aîné de Clodius qui fut Préteur deux ans après, & de qui la Fille épousa depuis le Fils aîné de Pompée.

III. *Tout le point est que vous arriviez avant qu'il entre en éxercice.*] C'étoit du Tribunat du Peuple que Ciceron entendoit parler. Il faloit qu'il restât encore assez de tems jusqu'au dixiéme Décembre, que la fonction en commençoit, pour qu'Atticus pût revenir de Gréce à Rome avant ce jour-là; & il faloit aussi que Ciceron se tint bien assuré qu'aussi-tôt que Clodius seroit instalé, il ne perdroit point de tems pour l'entreprendre & pour le pousser à bout, comme il fit.

IV. *Alexandre.*] C'étoit un Poëte d'Ephése, (*) qui avoit écrit en Vers sur la Cosmographie, & que Ciceron avoit apparemment été bien-aise

de

de voir, à cause de l'Ouvrage de Géographie, qu'on a vû plus haut que nôtre Auteur composoit. Il faut que la passion d'écrire soit une distraction bien puissante, ou une maladie bien incurable, puis qu'elle ne lui donnoit pas même de relâche parmi d'aussi grands chagrins, que ceux dont il étoit agité au tems de cette Lettre. Cela fait voir du moins, que des gens font quelque fois des Livres, qui pourroient faire quelque chose de meilleur. (*) *Strab. l.* 12.

LETTRE VINGTTROISIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Rome en Gréce.

JE ne croi pas vous avoir jamais écrit que cette fois-ci d'une autre main que de la mienne. *Vous pouvez juger par là à quel point je suis occupé; car n'aiant aucun tems libre, & étant obligé de faire de l'éxercice pour remettre ma voix qui en a besoin, je dicte ceci en me promenant (I).* Prémiérement, vous saurez que nôtre Ami Pompée est fort touché de l'état où il se trouve; il voudroit bien pouvoir revenir à celui d'où il est tombé : il m'a fait confidence de sa douleur, & quelques fois même il y cherche ouvertement du remède; mais je n'y en voi aucun. Je vous dirai ensuite, que tous les auteurs, & les fauteurs du mauvais Parti s'affoiblissent d'eux-mêmes, faute d'opposition (*II*); quoi que tout le monde n'ait jamais été plus conforme en sentimens, & en paroles, sur leur

 sujet,

ſujet, qu'on l'eſt aujourd'hui. Pour moi, (car je ſuis ſûr que vous êtes curieux de le ſavoir,) je n'aſſiſte à aucune délibération publique (*III*), & je ſuis entiérement attaché à mes occupations du Barreau. Il eſt facile de juger, que cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions paſſées, & fait ſouhaiter, que je me mêle, comme autrefois, des affaires de l'Etat. Mais le Frére de nôtre Junon (*IV*) ne me fait pas de petites menaces, & dans le même tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & il en fait gloire avec tous les autres (*V*). C'eſt pourquoi, ſi vous m'aimez autant que vous m'aimez en effet, éveillez-vous, ſi vous dormez; marchez, ſi vous êtes éveillé, courez, ſi vous marchez; volez, ſi vous courez. Il n'eſt pas croiable quel fondement je fais ſur vos conſeils, & ſur vôtre ſageſſe; & plus encore, ſur vôtre amitié & vôtre fidélité. L'importance du ſujet demanderoit peut-être un plus long diſcours; mais l'union de nos eſprits y ſupplée. Il m'importe, dis-je, extrémement, que vous ſoyiez ici auſſi-tôt que Clodius ſera inſtalé Tribun, ſi vous ne pouvez pas y être pour l'Aſſemblée des Elections (*VI*).

REMARQUES.

I. *ETant obligé de faire de l'éxercice pour remêttre ma voix qui en a beſoin, je dicte ceci en me promenant.*] Cette incommodité étoit apparemment cauſée par l'application dont Ciceron ſe vante dans cette Lettre, & dans la précédente, à ſes fonctions

tions du Barreau. Il croit, avec raison, que l'éxercice de la promenade étoit propre à fortifier & éclaircir la voix, en facilitant la respiration par l'agitation modérée qu'il donne au poulmon. *Quintil. l. 4. c. 3. Martian. Capell. de Nuptiis Philologia l. 5. de Pronunciat.*

II. *Les auteurs & les fauteurs du mauvais Parti s'affoiblissent d'eux-mêmes, faute d'opposition.*] Ciceron prenoit pour affoiblissement la modération qui commençoit à paroître dans la conduite de César; mais ce n'étoit autre chose, sinon, qu'il n'avoit pas besoin de faire alors de violence, & qu'il n'en faisoit point sans besoin. Une marque certaine, que ce changement de conduite venoit de sagesse, & non pas de foiblesse, c'est que tout ne lui réüssit pas moins dans la suite. Il auroit donc été bien plus raisonnable, & plus vrai, d'attribuer le peu d'opposition que César commençoit à trouver, à ce qu'il commençoit aussi à se modérer, & qu'il n'aigrissoit point les affaires; que non pas, de prendre sa modération pour foiblesse, comme Ciceron la prenoit, & de l'attribuer à faute d'opposition. Il étoit bien facile de remarquer, qu'on ne s'opposoit à lui, que quand l'évidence de ses attentats révoltoit tous les esprits; parce qu'il étoit fort aimé. Mais Ciceron suivoit son principe qu'il a déclaré plus haut, (*) *qu'il auroit bien mieux valu qu'on eût laissé passer les entreprises de César sans en faire de bruit.* Il ne considéroit pas, que ce principe, qui étoit bon à suivre d'abord, & qui consistoit à dissimuler généralement toutes ces entreprises, ne valoit plus rien depuis qu'on s'étoit une fois déclaré contre; car au lieu, qu'une dissimulation continuelle auroit laissé toutes choses dans leur entier jusqu'à un meilleur tems, comme Ciceron le souhaitoit avec raison, la cessation des oppositions, après tant de vains efforts qu'on avoit faits, ne pouvoit que prouver, & augmenter la force du parti de César, bien loin de l'affoiblir.

* *Lettre XIX. Remarque XIII.*

III. *Je n'assiste à aucune délibération publique. Cette conduite, dans une conjoncture comme celle-ci, renouvelle fortement la mémoire de mes actions passées, & fait souhaiter que je me mêle comme autrefois, des affaires de l'Etat.*] Il étoit bien naturel, que plus Ciceron s'éloignoit des affaires publiques, plus on sentît le besoin qu'il y avoit qu'il s'en mêlât, qu'on en souhaitât davantage qu'il s'y entremît, comme autrefois, & qu'on rappellât avec plaisir le tems où il les avoit gouvernées avec tant de gloire & de bonheur.

IV. *Le Frére de nôtre Junon.*] Il n'est pas nécessaire d'avertir que c'est Clodius, après ce qui a été dit plus haut de l'épithéte de cette Déesse, prise d'Homére, que Ciceron attribue ici, & là à sa Sœur Clodia. *Lettre IX. Remarque I.*

V. *Ne me fait pas de petites menaces, & dans le même-tems qu'il le nie à Pompée, il s'en déclare, & en fait gloire avec tout le monde.*] Il n'est pas étrange, que Clodius se démentît lui-même de cette sorte; il ne vouloit tromper que Pompée, & il vouloit bien que tout le reste du monde sût ses mauvais desseins contre Ciceron: Peut-être même étoit-il à propos de les publier pour y préparer les esprits & pour réüssir plus facilement. Mais il est étrange que cette duplicité ne pouvant pas être ignorée de Pompée, puis qu'elle ne l'étoit pas de Ciceron, il n'arrivât pas de deux choses l'une; ou que Pompée, connoissant que Clodius le jouoit, rompît avec lui & se donnât entiérement à Ciceron pour le défendre, s'il étoit de bonne foi à l'égard de cet Orateur; ou, si Pompée ne prenoit pas ce parti là, que Ciceron ne connût pas, que c'étoit Pompée qui le jouoit, & non pas Clodius qui jouoit Pompée.

VI. *Pour l'Assemblée des Elections.*] Ce ne devoit pas être celle où Clodius fut fait Tribun; car cette élection précédoit celle des Consuls, qui se faisoit réguliérement vers la fin de Juillet, & il ne

ne paroît pas qu'elle fût différée comme celle des Consuls le fut cette année. (*) Or on a vû que Bibulus renvoia celle des Consuls au mois d'Octobre; &, par conséquent, cette Lettre étant postérieure à ce renvoi, si celle des Tribuns n'avoit pas été remise de même, il faloit qu'elle fût faite long-tems avant cette Lettre. Mais l'ordre de toutes les affaires fut si fort troublé cette année, qu'on n'en sauroit rien assurer. (*) *Lettre X. Remarque VI.*

LETTRE VINGTQUATRIEME.

Même Année DC. XCIV. & toûjours de Rome en Gréce.

JE vous apellois avec tant d'instance, par la Lettre que Numestius vous a portée, qu'il ne se pouvoit rien de plus pressant. Venez encore plus vîte, s'il se peut, que je ne vous en priois; mais ne vous effraïez pas pour cela (*I*): car je vous connois, & je sai combien la vraie amitié est inquiette, & craintive. J'espére que tout ceci ne tournera pas si mal, qu'on le croiroit à en entendre parler. On a reconnu que ce Vettius que vous connoissez, mon donneur d'avis (*II*) du tems de la Conjuration, avoit promis à César de faire quelque sorte d'affaire criminelle au jeune Curion (*III*). S'étant donc insinué dans sa familiarité, après avoir eu plusieurs entretiens ensemble, à ce qu'il paroît dans la suite, cet homme en vint au point de lui faire confidence, qu'il avoit résolu de se jetter avec ses esclaves sur Pompée, & de le

 tuer.

tuer (*IV*). Curion le raporta à son Pére, & son Pére à Pompée; l'affaire fut portée au Sénat, & Vettius y fut cité. Il nia d'abord d'avoir aucun commerce avec le jeune Curion; mais cela ne dura pas long-tems; car aussi-tôt après il offrit de dire tout, si on lui promettoit impunité; on la lui promit, & lors il déclara: Qu'il y avoit un complot formé entre plusieurs jeunes gens, desquels Curion le Fils étoit Chef, dont Paulus (*V*) avoit été d'abord, & dont Brutus (*VI*) & Lentulus (*VII*), le Fils du Flamine (*VIII*), étoient encore; ce dernier, de la participation de son Pére; à quoi il ajoûtoit qu'un Officier de Bibulus (*IX*) lui avoit aporté un poignard de la part de ce Consul. On se moqua de tout cela; comme si cet homme n'eût pû trouver de poignard, à moins que Bibulus lui en fournît un; d'autant plus que le même Bibulus avoit averti Pompée le treiziéme Mai, de *prendre garde à lui* (*X*), de quoi Pompée l'avoit remercié. On fit entrer là-dessus le jeune Curion, qui répondit à cette accusation, & confondit particuliérement Vettius, sur ce qu'il disoit, que ces jeunes gens avoient choisi le tems que Gabinius donnoit des Gladiateurs au Peuple (*XI*), pour attaquer Pompée dans la Place publique sous la conduite de Paulus; car tout le monde sait que Paulus étoit déja alors en Macédoine (*XII*). On fit donc un Sénatus-consulte, par lequel Vettius fut condamné à être mis aux fers, comme avouant d'avoir porté des armes défenduës, & l'Arrêt portoit que quiconque l'en tireroit, seroit déclaré ennemi de l'Etat. L'opinion qu'on a de cette affaire est,

eſt, qu'on vouloit faire ſurprendre cet homme en pleine place avec ſes eſclaves, eux & lui armez en gens qui veulent faire quelque mauvais coup (*XIII*); que là-deſſus, il auroit promis de découvrir tout: & la choſe auroit été exécutée de la ſorte, ſi les Curions ne l'euſſent pas raportée auparavant à Pompée. Le Senatus-conſulte fut publié enſuite dans l'Aſſemblée du Peuple.

Le lendemain, ce même Céſar qui, étant Préteur, avoit obligé un homme de la conſéquence de Quintus Catulus de répondre parmi la foule du Peuple à ſes interrogats (*XIV*), n'eût point de honte de faire monter Vettius ſur la Tribune aux Harangues, où l'autre Conſul n'oſoit ſe montrer. Là, cet homme dit tout ce qu'il voulut ſur les affaires de l'Etat, comme aïant été bien embouché (*XV*). Prémiérement, il ôta Brutus de ſa Déclaration, quoi qu'il l'eût chargé fortement le jour précédent, ce qui faiſoit voir que la nuit lui avoit donné conſeil (*XVI*). Enſuite, il accuſa de nouvelles gens, dont il n'avoit fait aucune mention au Sénat; comme Lucullus (*XVII*), qui, à ce qu'il diſoit, lui envoïoit ordinairement ce Cajus Fannius (*XVIII*) qui fut des Accuſateurs de Clodius. Il accuſa auſſi Lucius Domitius, diſant, que c'étoit de ſa maiſon qu'on devoit ſortir pour ſe jetter ſur Pompée. Pour moi, il ne me nomma pas; mais il dit ſeulement, qu'un Conſulaire bien-diſant, voiſin de Céſar (*XIX*), lui avoit dit, que la République avoit beſoin d'un Servilius Ahala (*XX*), ou d'un Brutus; & il ajoûta à la fin, étant rapellé par Vatinius (*XXI*), quoi que le Peuple

fût

fût déja congédié, qu'il avoit encore oui dire à Curion, que Piſon mon Gendre, & Marcus Latérenſis en étoient auſſi.

Ce Fripon en eſt préſentement au Tribunal de Craſſus, qui eſt Préteur des voies de fait cette année; &, s'il eſt condamné, il doit encore demander grace, en découvrant de nouveaux complices. S'il l'obtient, il fera des affaires à bien des gens. Pour moi, quoi que j'aie coûtume de ne rien négliger, je ne crains rien. On me témoigne beaucoup d'attachement; mais je ſuis tout-à-fait ennuié de la vie, tant tout y eſt plein de toute ſorte de miſéres. Il y a fort peu de tems que nous étions ménacez d'un maſſacre (*XXII*); & ce malheur ſeroit arrivé, ſi la repartie vigoureuſe du réſolu vieillard Quintus Conſidius (*XXIII*) ne nous en eût garantis: & voici une nouvelle ſorte de danger où tout le monde *eſt expoſé toutes* & quantes fois qu'il plaira à quelqu'autre *ſcélérat d'inventer* quelque choſe de ſemblable. Que vous dirai-je? Je me trouve auſſi malheureux que Catulus eſt heureux d'avoir achevé ſa glorieuſe vie avant ce miſérable tems. Cependant, je ne laiſſe pas de conſerver un eſprit élevé, & pleinement tranquile, parmi tant de malheurs, & je ſoûtiens ma dignité avec tout le ſoin que je dois, & auſſi honorablement qu'il eſt poſſible. Pompée veut toûjours que je ne me mette pas en peine de Clodius, & marque pour moi en tous ſes diſcours une affection extrême. Je vous ſouhaite pour me régler par vos conſeils, afin de partager avec vous tous mes chagrins, & de vous communiquer mes plus ſecretes penſées. C'eſt pourquoi, je vous prie,

prie, comme j'ai chargé Numestius de vous en presser, & comme je vous en presse encore plus fortement, s'il est possible, de voler ici sans remise. Je respirerai quand je vous verrai.

REMARQUES.

I. *VEnez encore plus vite, s'il se peut; mais ne vous effraiez pas pour cela; car je vous connois, & je sai combien la vraie amitié est inquiéte & craintive.*] Je ne sai point encore comment Atticus répondit aux empressemens, & à la tendre confiance, qui paroît dans ces derniéres Lettres. Nous le verrons au Livre suivant. Mais il faut convenir par avance sur cet endroit, que si par hasard Ciceron avoit été trompé dans cette confiance, la chose n'est pas impossible, jamais homme ne l'auroit été si cruellement.

II. *Vettius mon donneur d'avis.*] C'étoit un homme obscur nommé *Lucius*, qui, du tems de la Conjuration, avoit accusé César, entr'autres gens, d'en être. Ce fut par devant le Commissaire qui avoit charge d'en informer, & en même tems que le même César en fut aussi accusé dans le Sénat, par un Quintus Curius, qui avoit eu une récompense publique, pour avoir donné le prémier avis de l'entreprise. Ce Vettius soûtenoit alors, que César s'étoit engagé à Catilina par un écrit signé de sa main; mais Cesar s'en justifia, en interpellant Ciceron de déclarer, s'il n'étoit pas vrai, qu'il avoit donné de grandes lumiéres à cet Orateur, pour approfondir cette importante affaire? Ainsi, le Délateur fut mis en prison, après avoir failli à être mis en piéces par le Peuple, devant la Tribune aux Harangues, & sa maison fut pillée, pour satisfaire à l'amende à laquelle il fut condamné. *In Vatin. Dio. l. 38. Sueton. in Cesar. c.* 20.

III.

III. *Avoit promis de faire quelque sorte d'affaire criminelle au jeune Curion.*] Il paroit par la Remarque précédente, que César aiant besoin d'un Fripon pour cet effet, ne pouvoit pas en choisir un plus hardi que ce Vettius, ni qui fût moins suspect de s'entendre avec lui.

IV. *Cet homme en vint au point de faire confidence à Curion, qu'il avoit résolu de se jetter avec ses esclaves sur Pompée, & de le tuer.*] César trouva à propos de faire imputer à Curion le dessein de tuer Pompée, plûtôt que Crassus, ni que lui-même, afin que l'éclat en fût plus grand; parce que Pompée étoit sujet à donner facilement dans ces sortes d'avis, jusques-là, qu'il en faisoit gloire. Car il dit une fois publiquement dans une rencontre semblable; *qu'il prendroit plus de soin que le dernier Africain pour garantir sa vie des embûches de ses ennemis*, parce que ce grand homme avoit été tué par les siens avec tant de facilité, *qu'il n'y eut pas seulement lieu d'en informer*. Pompeius dixit apertè, se munitiorem ad custodiendam vitam suam fore, quam Africanus fuisset. *l.* 2. *ad. Q. F. ep.* 3. de tanti viri morte *nulla quæstio* habita.

V. *Paulus.*] Il s'appelloit *Lucius*, & étoit de l'illustre & ancienne Maison Patricienne des Emiliens. Quoi qu'il ne fût encore que Questeur, il étoit déja dans une estime extraordinaire pour avoir mis en Justice, & fait condamner deux scélérats, dont le nom est inconnu; mais si importans, que Ciceron le qualifia depuis pour ce sujet de *personne née pour sauver la République. In Vatin.*

VI. *Brutus.*] C'est le fameux meurtrier de César, Fils de Servilie, sa bonne Amie, Sœur utérine de Caton, & germaine de Quintus Servilius Cæpio, à qui on a vû, que le même César ôtà sa Fille Julie pour la donner à Pompée. Il s'appelloit *Marcus*, & étoit d'une illustre Maison Plébéienne nommée *Junia*, qui se prétendoit descen-

duë

duë de la Patricienne du même nom, dont étoit le Brutus qui chassa les Rois. Mais il ne paroît par aucune Histoire, que cet homme admirable ait eu d'autres enfans que les deux qu'il fit mourir tout jeunes, pour avoir conspiré en faveur de ces mêmes Rois. Celui-ci fut adopté par ce Frére de sa Mére, nommé Servilius, de qui je viens de parler, lequel se prétendoit aussi descendu du Servilius Ahala, qui tua Spurius Mélius par ordre du Sénat, pour avoir aspiré à la Tirannie. Il auroit donc dû réguliérement s'appeller *Quintus Servilius Cæpio Junianus*, puis que la coûtume vouloit qu'on prît tous les noms du Pére adoptif, en y ajoûtant seulement, par forme de second surnom, le nom de Maison du véritable Pére. Mais la prétention qu'il avoit de descendre de l'ancien Brutus, & l'ambition de soûtenir quelque jour, comme il fit, l'honneur d'un nom si illustre, le lui fit garder malgré la coûtume, & malgré son adoption : jusques-là, que dans les occasions de cérémonie, où il ne pouvoit pas se dispenser de porter son nom adoptif; au lieu d'y joindre, comme il devoit, le surnom de *Junianus*, il y joignoit celui de *Brutus*, qui étoit un surnom dont tout le monde sait l'origine, & non pas son nom de Maison, & se faisoit appeller, *Quintus Cæpio Brutus*, comme dans le Texte de cette Lettre; tant ce nom fatal à la Tirannie lui étoit cher. *Plutarc. in Brut.*

VII. *Lentulus.*] Il s'apelloit *Lucius*, & il étoit d'une branche surnommée *Crus*, de l'illustre Maison Patricienne des Corneliens. Ce Flamine son Pére, par qui il est désigné ici, briguoit cette année le Consulat; mais il ne l'obtint pas.

VIII. *Flamine.*] Il y en avoit quinze destinez au service de différentes Divinitez; mais ils ne faisoient pas College, comme les autres Prêtres, & ils n'avoient rien à faire ensemble, excepté les trois (1) premiers. Ces trois étoient de toute autre

tre conséquence que le reste, parce qu'ils étoient dédiez; le prémier, à Jupiter; le second, qui étoit celui de qui il s'agit ici, (2) à Mars; & l'autre à Romulus, sous le nom de Quirinus, qui étoit le nom de Divinité de ce fameux Fondateur de Rome. Ils devoient être Patriciens, (3) & ils prenoient séance quand ils vouloient au Collége des Pontifes, sans en être. Ce que j'en trouve de plus singulier est, que leurs Femmes s'apelloient aussi Flaminices, comme participant à leur Sacerdoce, & que le divorce leur étoit défendu (4) par cette raison-là. Marque certaine que cette liberté étoit régardée originairement & dans le fond comme un abus, tout autorisé qu'il étoit par l'usage; puis qu'elle étoit interdite à ceux qui étoient obligez à une plus grande perfection que le Vulgaire. Aussi la Sagesse même reprochoit aux Juifs, que Moïse ne leur avoit permis le divorce, qu'à cause de la dureté de leur cœur. (1) *de legib. l. 2.* (2) *de haruspic. respons. & in Vatin.* (3) *pro Domo.* (4) *Festus.*

IX. *Un Officier de Bibulus.*] Chaque Consul avoit ses Officiers particuliers qui ne dépendoient que de lui seul, & point du tout de son Collégue. Il y a dans le Latin *scriba*; mais ce terme semble consacré en quelque sorte dans nôtre Langue à l'Histoire de l'Evangile, & celui de *Greffier*, qui y répond, ne me plaît pas dans des Lettres de Ciceron.

X. *Bibulus avoit averti Pompée de prendre garde à lui.*] De toutes les choses en quoi les Anciens nous surpassent, je n'en connois point de plus estimable à mon gré que la modération & les bornes qu'ils gardoient dans leurs inimitiez. Qui diroit, que ce fut le même Bibulus, qui avoit fait peu de tems auparavant *des Edits si sanglans contre Pompée* (*)? Car ce n'étoit pas qu'il y eût rien de changé entr'eux depuis ce tems-là: Pompée n'étoit pas moins uni avec César qu'il l'avoit été lors de

de ces Edits; ni Bibulus moins confiné dans sa maison de crainte du même César. C'est que toutes les passions qui sont fondées en raison, soit amitiez, soit inimitiez, ont un certain point qu'elles ne passent jamais: & c'est à cette seule marque qu'on peut distinguer les passions raisonnables d'avec les autres; car il est naturel à celles qui ne le sont pas de n'avoir point de bornes. (*) *Archilochia in illum edicta Bibuli. l. 2. ep. 21.*

XI. *Gabinius donnoit des Gladiateurs au Peuple.*] C'étoit pour se le rendre favorable dans la poursuite du Consulat qu'il demandoit, & qu'il obtint pour l'année suivante. *In Vatin.*

XII. *Curion confondit Vettius sur ce qu'il disoit, que ces jeunes gens avoient choisi le tems pour attaquer Pompée sous la conduite de Paulus; car tout le monde sait que Paulus étoit déja alors en Macédoine.*] Cette contradiction grossiére de cet imposteur avec une autre bévûë, que je remarquerai plus bas, font bien voir que César ne l'avoit pas aposté par lui-même; car il ne lui auroit pas laissé faire une faute si visible; mais par Vatinius, qui étoit aussi étourdi que Vettius, & à qui Ciceron le reprocha depuis. *In Vatin.*

XIII. *On vouloit faire surprendre cet homme-là avec ses esclaves, armez en gens qui veulent faire quelque mauvais coup.*] Il auroit apparemment dit, que c'étoient ces jeunes gens qu'il nomma, qui l'auroient aposté pour tuer Pompée; & son témoignage auroit eu plus de poids, étant surpris de cette sorte. Il y a apparence, qu'il s'ouvrit à Curion dans le dessein de le trahir, si ce jeune homme lui eût prêté l'oreille; & qu'il crut, qu'au pis aller si Curion ne l'écoutoit pas, il garderoit du moins le secret, étant aussi ennemi de Pompée & de César qu'il l'étoit.

XIV. *César, étant Prêteur, avoit obligé un homme de la conséquence de Catulus à répondre parmi la foule du Peuple.*] Ce fut quand César avoit essaié de

de lui ôter la commission de rebâtir le Capitole, comme je l'ai dit plus haut, (*) pour la donner à Pompée. Il fit venir Catulus devant la Tribune aux Harangues, d'où il l'interrogea en présence de tout le Peuple sans l'y faire monter, comme la bien-séance l'y obligeoit. (*) *Lettre à Pompée Remarque III.*

XV. *Cet homme aiant été bien embouché.*] Il paroît que César crut devoir essaier de tirer quelque fruit de cette imposture, puis qu'aussi-bien il étoit suspect d'y avoir part, & qu'il voulut redresser ce misérable avant que de l'abandonner. De là vinrent les changemens qu'il fit dans cette seconde déposition.

XVI. *Il ôta Brutus de sa déclaration, ce qui faisoit voir, que la nuit lui avoit donné conseil.*] Ceci fait allusion sans doute au commerce de galanterie qu'il y avoit entre César & Servilie Mére de Brutus. Il est bien étrange que Vettius eût ignoré ce commerce, qui étoit tout public; ou s'il le savoit, qu'il voulût commettre si desagréablement un jeune homme, de qui César passoit pour être le véritable Pére. Je pancherois à croire, que Brutus auroit donné lieu à *cette imposture*, en laissant échaper quelque parole d'indignation contre la conduite de Pompée. La chose est d'autant plus probable, que Pompée avoit fait mourir son Pére dans les guerres Civiles, pour avoir suivi le parti de Marius (*) contre Sylla: & c'étoit ce qui rendoit cette accusation plus vrai-semblable, & par la même raison plus fâcheuse, (*) *Tit. Liv. l.* 90.

XVII. *Il accusa Lucullus.*] C'étoit aparemment à cause de l'inimitié, ou jalousie de gloire qu'on a vû qu'il y avoit entre Pompée & lui. *Lettre X. Remarque XXI.*

XVIII. *Ce Caïus Fannius.*] C'est pour distinguer cet homme, d'un illustre de même nom, qui étoit Tribun cette même année, & qui le signa-

ſignala contre ſon Collégue Vatinius.

XIX. *Un Conſulaire bien diſant voiſin de Céſar.*] C'eſt que la ruë ſacrée, où étoit la maiſon du grand Pontife, que Céſar occupoit en cette qualité, aboutiſſoit par le haut au mont Palatin, où étoit celle de Ciceron.

XX. *Servilius Ahala.*] Général de la Cavalerie, au prémier ſiécle de la République, qui tua par ordre du Dictateur Cincinnatus un Chevalier Romain fort riche, nommé Spurius Mélius, lequel, ſous prétexte de faire largeſſe de bled au Peuple dans une famine, aſpiroit, à ce qu'on crut, à la Tirannie. Cet Ahala eſt le même de qui j'ai dit, que Servilius Cæpio, & Servilie, ſe prétendoient deſcendus. *Tit. Liv. l.* 4.

XXI. *Etant rappellé par Vatinius.*] On a déja vû en d'autres endroits, que c'étoit un droit de la Charge de Tribun, d'interroger qui on vouloit devant le Peuple, auſſi long-tems, & ſur quelque ſujet qu'on voulût.

XXII. *Nous étions menacez d'un maſſacre.*] Ciceron dit cela, parce que Céſar & Pompée avoient rempli la Place de Rome de gens de guerre pour intimider le Peuple, quand ils avoient fait paſſer pluſieurs Loix favorables à Céſar, entr'autres, celle du Gouvernement des Gaules.

XXIII. *La repartie vigoureuſe du réſolu vieillard Quintus Conſidius.*] Le Gouvernement que je viens de dire que Céſar ſe fit donner par force, pour cinq ans, comprenoit l'Illirie, avec les deux Gaules Ciſalpine & Tranſalpine, & quatre Légions. Caton, qui craignoit avec raiſon les ſuites d'une ſi grande puiſſance, s'oppoſa en plein Sénat en qualité de Tribun, à la propoſition que Vatinius Collégue de Caton en faiſoit : mais Céſar, pour qui il s'agiſſoit de tout, crut devoir, dans cette conjoncture là, renoncer à ſa modération ordinaire; & il le fit arrêter par ſes Officiers, pour le conduire en priſon. Il croioit que Caton appelleroit

auſ-

aussi-tôt à son secours les autres Tribuns ses Collégues, qui le feroient relâcher; mais Caton se laissa au contraire mener sans résistance, & tout le Peuple le suivit avec tristesse & avec empressement. Alors César voiant qu'il s'étoit trompé, au lieu de se piquer mal-à-propos de soûtenir jusqu'au bout ce qu'il avoit commencé, comme auroit fait tout autre qui l'auroit agi par passion, fit pour Caton ce que Caton ne vouloit pas faire pour lui-même. Il envoia sous main un des Tribuns de sa faction, tirer le prisonnier, comme d'Office, d'entre les mains de ceux qui l'emmenoient. Cette violence intimida beaucoup les Péres, & en obligea un grand nombre de se retirer à la campagne; &, comme César marquoit un jour de l'étonnement de ce qu'il en venoit si peu au Sénat, ce Considius, de qui il est parlé ici, lui en dit ouvertement la raison. César, irrité de sa franchise, lui demanda, pourquoi il ne s'absentoit pas comme les autres, puis qu'il trouvoit qu'ils avoient raison de le faire? & Considius lui répondit, avec la même intrépidité, que c'étoit parce qu'il *étoit beaucoup plus vieux* que la plûpart des autres, & qu'ainsi il avoit *beaucoup moins de* mesures à garder. Ciceron veut croire en cet endroit, que ce fut cette bravade qui empêcha César d'en venir à de plus grandes voilences; mais pourquoi auroit-il répandu du sang, puis que tout réüssissoit sans en répandre? *Plutarc. in Cæs. c. 4.*



LETTRE VINGTCINQUIEME ET DERNIERE

DU II LIVRE DE CICERON A ATTICUS.

Même Année DC. XCIV. & encore de Rome en Gréce.

QUAND je me louë à vous de quelqu'un de vos Amis, je voudrois bien qu'il en fût informé par vous-même, comme quand je vous écrivis l'autre jour, que j'étois content de Varron: au lieu de me répondre, comme vous fites, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé que vous le lui eussiez écrit (*I*). Car ce n'est pas tant pour en être content, qu'afin qu'il me donne plus de sujet de l'être. Il ne tient qu'à lui de le faire, & il a admirablement démêlé ce qu'il y a de plus *impénétrable*, comme dit Euripide (*II*), & de plus *vicieux*; vous savez le reste du Vers; mais je m'en tiens à ce précepte du même Poëte: *Il faut souffrir les Folies des Maîtres.*

Pour vôtre Ami Hortensius, (*III*) avec quelle bonne foi à-t-il répandu les ornemens de son éloquence sur mes actions, au sujet de la Préture de Flaccus & de l'Ambassade des Allobroges? Comptez bien, qu'il ne se pouvoit, ni plus honorablement, ni plus au long, qu'il l'a fait. Mon intention est que vous le lui écriviez. Mais à quoi bon écririez-vous ici, si vous êtes en chemin, comme je le crois, & prêt à arriver? J'ai sujet

de le croire, sur ce que je vous ai mandé en dernier lieu. Je vous attens avec impatience, je vous souhaite de même, & la conjoncture du tems ne vous invite pas moins à venir que je vous y invite. Je ne saurois plus vous dire là-dessus, que ce que je vous ai dit tant de fois. Les affaires de la République ne sauroient être plus desespérées qu'elles le sont, ni la haine plus grande contre ceux qui l'ont bouleversée. Pour moi, je croi, j'espére, & même il me paroît que j'ai un fort apui dans l'affection que tout le monde me témoigne. Volez donc; ou vous me tirerez d'affaire; ou vous aurez vôtre part de ce qui m'arrivera. Je coupe court dans l'espérance de nous entretenir au plûtôt de tout ce que nous avons à nous dire. Prenez soin de vôtre santé.

REMARQUES.

I. *QUand je vous écrivis l'autre jour que j'étois content de Varron, au lieu de me répondre, comme vous fites, que vous en étiez ravi, j'aurois bien mieux aimé, que vous le lui eussiez écrit.*] Quelque succincte que soit la maniére dont on a vû que Ciceron avoit mandé cela à Atticus, il faloit bien qu'elle suffit entre eux pour faire connoître l'intention de Ciceron, puis qu'il reproche si fortement à Atticus de ne l'avoir pas suivie. Mais quand même cette maniére n'auroit pas été assez positive, je ne sai si un Ami aussi éclairé qu'Atticus avoit besoin d'être averti, pour s'aviser, que puis que Varron pouvoit être aussi utile à Ciceron qu'on a vû qu'il le pouvoit être, il ne pouvoit aussi être qu'utile à Ciceron dans la conjoncture,

ture, que Varron sût que Ciceron se louoit de lui. On peut manquer à rendre ces sortes d'offices, dans des rencontres ordinaires, où rien n'excite l'attention: mais dans une occasion aussi périlleuse que celle de ces Lettres, étoit-il naturel à un véritable Ami, qui les devoit attendre avec tant d'inquiétude, de les lire sans y remarquer tout ce qu'il pouvoit faire d'où il étoit, pour servir un autre lui-même; & s'il en échapoit quelque chose à son esprit, n'étoit-ce point la faute de son cœur?

II. *Comme dit Euripide.*] La prémiére des deux citations Grecques de cet endroit du Texte est le commencement d'un long reproche qu'Andromaque fait aux Lacédémoniens, en haine du Ménelas, dans la Tragédie que le grand Poete cité par Ciceron a apellée du nom de cette Princesse infortunée. L'autre citation est aussi le commencement d'un Vers fameux, que le même Poëte fait dire à Polinice dans celle des Phœnisses. J'ai trouvé à propos d'exprimer le sens entier de ce Vers, quoi que Ciceron n'en dise que les prémiers mots, à cause de l'importance, & de l'utilité de ce sens, & que ce Vers n'est pas connu de tous les Lecteurs, comme il l'étoit d'Atticus.

III. *Hortensius.*] Il y a *Hortalus* dans le Texte; mais, c'est la même chose. Il a été parlé de cet excellent homme, sur la XIII. Lettre; & il ne paroît point par l'Histoire, quelle occasion il eut au tems de celle-ci de parler sur le Consulat de Ciceron, sous lequel le Préteur, & les Ambassadeurs, dont il s'agit ici, se signalérent contre Catilina.

VOILA la derniére Lettre qu'il paroît que Ciceron ait écrite avant son Exil, à Atticus. Outre les trois adressées à d'autres Personnes, que j'ai déja insérées dans ce Recueil, il en écrivit encore deux autres à son Frére Quintus, avant ce même

me Exil, qui valent bien la peine d'être lûës. Mais, comme la prémiére de ces deux est plûtôt un Traité de Morale, qu'une Lettre, & qu'elle a été traduite fort agréablement, à ce qu'on m'assure, je me suis contenté de traduire la seconde, qui ne l'a jamais été, que je sache; parce qu'elle est toute d'Affaire, qu'elle a beaucoup de rapport avec les précédentes, & qu'elle fait parfaitement connoître Quintus Ciceron, qui eut si grande part à l'Histoire de son Frére.

LETTRE DE CICERON A SON FRERE QUINTUS.

C'est la seconde du prémier Livre, écrite de Rome en Asie, où Quintus commandoit depuis près de trois ans, la même année DC. XCIV. & peu de jours avant ou après les derniéres qui précédent.

STATIUS (I) est arrivé près de moi le 25. d'Octobre, dont je suis très fâché; puis que vous dites, que vous serez pillé par vos gens tant qu'il sera absent. Il étoit pourtant fort à propos qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curiosité que tout le monde avoit de vous revoir ensemble, & d'éloigner la foule que sa présence auroit attirée à vôtre arrivée, si l'on ne l'avoit pas vû auparavant (II). Car, on s'est épuisé sur son sujet, & on s'est récrié à pleine gorge,

Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit (III)!

&

& je suis ravi que cela se soit passé en vôtre absence.

Pour ce qui est de me l'avoir envoié, afin qu'il se justifiât à moi, rien n'étoit moins nécessaire; car prémiérement, je ne l'ai jamais soupçonné de rien, & ce n'est pas mon sentiment que ce que je vous en ai écrit. Mais, puis que l'intérêt & la sûreté de tous, tant que nous sommes, qui gouvernons la République, dépend autant de la réputation, que de la vérité; j'ai crû devoir vous mander ce qui s'en disoit, & non pas ce que j'en pensois. Il voit lui-même depuis son arrivée, combien, & de quelle maniére, on parloit de lui; ne fut-ce que par quelques plaintes qu'on m'est venu faire sur son compte en sa présence: & il ne tient qu'à lui de reconnoître, que c'est principalement à son occasion, que les médisans se sont déchaînez contre vous.

Il est vrai, que je n'ai pas trouvé bon, & que je n'ai pû entendre dire sans émotion, qu'il eût plus de pouvoir sur vous, qu'il ne convenoit à la maturité de vôtre âge, & aux obligations de vôtre Charge. Combien de gens croïez-vous, qui me soient venus prier de les lui recommander? Combien lui est-il échappé de choses à lui même dans ce sens, en s'entretenant avec moi (*IV*)? Je vous en ai donc donné avis, & je vous ai exhorté à changer de conduite; car, quand même sa fidélité seroit extrême, comme je n'en doute pas, puis que vous le croiez; la seule aparence d'un si grand crédit dans un Esclave, ou dans un Affranchi, ne sauroit être honorable à un Maître. Comptez enfin, pour ne rien

avancer légérement, ni aussi vous faire finesse de rien, que c'est lui qui a fourni matiére à tous ceux qui veulent parler mal de vous; & qu'au lieu qu'il paroissoit seulement auparavant, que vôtre sévérité avoit irrité quelques gens, depuis que vous l'avez affranchi, ces mêmes gens ont eu beau champ pour s'étendre.

Je répondrai maintenant aux Lettres que j'ai reçûës par Lucius Cœsius, auquel je rendrai tous les services qu'il me sera possible, puis que je voi que vous le souhaitez.

Sur celle qui regarde Zeuxis le Blaudenieu (*V*), que vous dites que je vous recommande instamment, tout convaincu qu'il est d'avoir tué sa Mére; sachez en peu de mots, pour vous tirer d'étonnement, tant sur cette recommandation, que sur toutes les autres semblables, ce qui me rend si favorable aux Grecs.

Aiant reconnu, que *leurs plaintes* sont ordinairement mieux reçûës qu'elles ne méritent, à cause du talent particulier qu'ils ont de les faire valoir, j'ai appaisé par toute sorte de moiens tous ceux que j'ai sû qui se plaignoient de vous. Prémiérement, j'ai adouci ceux de Dyonisium, qui étoient mes plus grands ennemis, & j'ai gagné leur chef Hermippus, non-seulement par mes persuasions, mais encore par l'amitié que j'ai faite avec lui.

J'ai aussi fait toutes les honnêtetez possibles à Hephestus d'Apamée, à cet étourdi de Mégariste d'Antandros, à un Nicias de Smirne, à un Nymphon de Colophon, [& à plusieurs semblables brouillons; ce que je n'ai pas fait as-

assûrément par inclination pour de telles gens, ni même pour leur Nation. Je suis trop rebuté de la légéreté, & du caractére flateur des Grecs, qui s'accommode toûjours au tems, sans aucun égard au devoir.

Mais, pour revenir à Zeuxis, voiant qu'il contoit comme vous la conversation que Marcus Casélius & lui avoient euë ensemble, je me rendis à ce qu'il disoit, & je lui accordai mon amitié. Mais, pour vous, je ne saurois comprendre quelle fantaisie vous a pris, parce que vous avez fait coudre à Smirne dans un sac de cuir deux Mysiens (*VI*) coupables de parricide (*VII*), de vouloir, à ce que vous écrivez vous-même, donner dans la haute Asie de vôtre Gouvernement quelque éxemple semblable de vôtre sévérité, & d'avoir tout mis en œuvre dans cette vûë pour attraper ce Zeuxis. Peut-être n'auriez-vous pas dû le renvoier absous, si on l'avoit mis en Justice par devant vous: mais, de le faire chercher par tout, l'y attirer par de beaux semblans, comme vous dites, cela n'étoit pas nécessaire (*VIII*); sur-tout, si vous considérez, que la Famille de cet homme, à ce que j'aprens tous les jours de nouveau, soit par ses Concitoiens, soit d'ailleurs, est presque plus illustre que la Ville de sa naissance.

Mais peut-être que je n'ai tant d'indulgence que pour les Grecs. Comment cela? N'ai-je pas mis tout-en œuvre pour apaiser Lucius Cæcilius, tout étrange, tout irrité, & tout insolent qu'il est? Y a-t-il, en un mot, quelqu'un que je n'aie pas adouci, excepté Tuscénius, de qui l'Affaire est sans remède? Voi-

ci, d'un autre côté, un vilain brouillon, mais pourtant Chevalier Romain, Catiénus: je l'apaiserai encore. Je ne trouve pas à redire que vous ayiez traité son Pére si rudement: car je suis convaincu que vous aviez raison; mais, qu'étoit-il nécessaire de lui écrire, comme vous avez fait, qu'il se remettoit à la potence d'où vous l'aviez tiré; mais que vous le feriez brûler vif, au grand contentement de toute la Province?

Pourquoi écrire encore à un certain Caius Fabius, (car Titus Catiénus fait encore courir cette Lettre comme les autres,) qu'on vous a raporté, qu'un Licinius, qui fait métier de débaucher des Esclaves, assisté de son fripon de Fils, pilloit d'autorité, le païs; ensuite de quoi vous priez ce Fabius de faire, s'il peut, brûler vifs, tant le Pére que le Fils, ou s'il ne le veut pas faire, qu'il vous les envoie, & que vous le ferez? Cette Lettre, quoi qu'écrite *pour plaisanter*, supofé qu'elle soit de vous, ne laisse pas de sonner mal, à cause de l'atrocité du prémier sens qu'elle présente à l'esprit. Que si vous repassez tous les avis que je vous ai donnez dans mes Lettres, vous trouverez, que je n'y blâme autre chose, que l'emportement, & la dureté ordinaire de vos discours; & que si je vous ai reproché vôtre trop de clémence, cela m'est arrivé bien rarement. Nous n'aurions point tous ces chagrins-là, si mes conseils avoient eu plus de force sur vous que vôtre naturel un peu aigre, ou le plaisir de vous abandonner à la colére, ou la demangeaison de plaisanter, & de dire de bons-mots.

Quelle douleur croïez-vous que ce soit

pour

pour moi, quand j'entends dire dans quelle estime sont Virgilius (*IX*), & vôtre voisin Octavius? Car si vous vous contentez d'être moins décrié que vos autres plus proches voisins, qui gouvernent la Syrie, & la Cilicie, vous ne couchez pas gros. Ce qui me touche le plus est, que ceux que j'ai nommez ne sont pas plus gens de bien que vous; mais, ils savent se faire aimer, & vous ne le savez pas. Cependant ils ne connoissent, ni le Cyrus ni l'Agesilaüs de Xénophon (*X*), deux Princes, de la bouche desquels, dans tout le tems de leur Régne, on n'entendit jamais sortir une parole plus rude que l'autre.

Je sai pourtant bien que les remontrances de cette nature, que je vous ai faites dès le commencement de vôtre Gouvernement, n'ont pas été inutiles. Maintenant que vous êtes, ce me semble, à la veille de vôtre départ, laissez, je vous conjure, la plus agréable mémoire de vous, que vous pourrez. Vous avez un Successeur fort caressant; mais, à cette qualité près, on regrettera beaucoup toutes vos autres qualitez quand vous serez parti. Vous avez été trop facile, comme je vous l'ai reproché plusieurs fois, à accorder des Lettres (*XI*). Retirez, si vous pouvez, toutes celles qui ne sont pas justes, ou qui sont contre l'usage, ou même qui se contredisent. Statius dit, qu'on a coûtume de vous les aporter toutes dressées, & que c'est lui qui les lit pour vous dire si elles sont justes; mais, qu'avant qu'il fût à vôtre service, on n'en rebutoit aucune: qu'ainsi, il y en avoit des volumes d'un tour à

être blâmées de tout le monde. Je ne vous dis plus rien là-dessus, il est trop tard. Vous savez avec quel soin, & de combien de maniéres, je vous en ai écrit. Voiez donc encore une fois, ainsi que j'en ai chargé Théopompus sur ses remontrances, de faire en sorte par les gens qui sont attachez à vous, ce qui est facile, qu'on supprime touttes celles de cette nature; les injustes, prémiérement; puis celles qui se contredisent; ensuite, les ridicules, & qui choquent les usages établis; & enfin, celles qui sont injurieuses.

Ce n'est pas que je croie qu'il y en ait tant qu'on dit; mais, si l'accablement des affaires ne vous a pas permis quelque fois d'y regarder d'assez près, regardez-y à présent, & tâchez qu'il n'en reste plus. J'en ai lû une, qu'on dit être de Silla, celui qui vous indique les gens (*XII*): elle ne se peut défendre. J'en ai vû quelques autres fort emportées. Mais, *rien ne poùvoit* venir plus à propos. Comme j'écrivois ceci, *voici venir* Lucius Flavius (*XIII*) qui est désigné Préteur, & tout-à-fait de mes Amis. Il dit, que vous en avez écrit à ses Agens, qui me paroissent les plus injustes du monde, pour leur défendre de détourner quoi que ce soit de la succession de Lucius Octavius Naso, dont il est héritier, qu'ils n'aient paié auparavant Caius Fundanius; en conformité de quoi vous avez aussi écrit à ceux d'Apollonie, qu'ils ne souffrent pas, qu'on détourne non plus aucun des effets qui sont dans leur Ville, de la même succession, que ce Fundanius ne soit satisfait. Je ne le saurois croire: vous êtes trop sage pour cela. Qu'un héri-

héritier ne puiſſe pas diſpoſer de ce qui lui eſt laiſſé ? Et s'il nie de rien devoir? Si en effet il ne doit rien ? Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il ſur la validité des dettes (*XIV*)? Que repondrez-vous à cela? Direz-vous que je ne me ſoucie guéres de Fundanius ; que je ne ſuis pas de ſes Amis; que je n'ai point de pitié de lui? On ne peut en avoir davantage; mais, il y a des formes de Juſtice établies pour de certaines choſes, qui ne laiſſent aucun lieu à la faveur. Flavius dit encore, qu'il y a dans ces Lettres qu'il dit être de vous, que vous remercieriez ces gens-là, s'ils vous faiſoient cette amitié, ou que vous vous en reſſentiriez, s'ils vous la refuſoient. Pour vous dire tout. Cela lui tient fort au cœur: il m'en a fait de grandes plaintes, & m'a prié de vous en écrire de la bonne ſorte, comme je fais, en vous priant, & repriant le plus fortement que je puis, de laiſſer ſes Agens diſpoſer de ſon bien, & de n'ordonner rien à ceux d'Appollonie qui lui porte préjudice; enfin, de faire tout pour lui, en ſa conſidération, & en celle de Pompée.

Je ſerois au deſeſpoir que vous cruſſiez, que ce que j'en fais, ſoit pour me faire honneur de réparer l'outrage qu'il a reçû de vous: au contraire, je vous conjure de laiſſer, comme de vous-même, quelque témoignage de vôtre autorité, ſoit en Lettres, ſoit en Edit, qui favoriſe ſes intérêts. Comme il eſt fort attaché à moi, qu'il connoît ſon bon droit, & qu'il ſait les égards dû a ſa dignité, il lui eſt fort ſenſible, que vous l'aiyez traité ſans amitié, ni raiſon; outre que Pompée &

César vous avoient, ce me semble, recommandé tous deux son affaire, sans compter que lui-même vous en avoit écrit, aussi-bien que moi. C'est pourquoi, si vous croiez devoir jamais m'accorder quelque chose, que ce soit celle-ci. Pensez-y si vous m'aimez; & faites en sorte, qu'il ait de grands remercimens à nous faire à tous deux. Je vous en prie le plus affectueusement que je vous puisse prier.

Ce que vous m'écrivez d'Hermias, *m'a* en vérité fort affligé. Je vous avois écrit avec un peu plus d'emportement qu'il n'est bien-séant entre Fréres, sur le prémier raport qui me fut fait par Diodotus, l'Affranchi de Lucullus, du Traité que vous savez, & qui me toucha beaucoup. Je voulois retirer cette Lettre; mais, puis que je n'ai pû, il faut que vous me pardonniez en Frére, de ne vous avoir pas écrit en Frére (*XV*). Je suis *ravi que Censorinus*, Antoine, Cassius, & Scévole vous aiment *autant que vous* dites: je vous écrirois trop fortement sur tout le reste; mais enfin, comme dit un Poëte Grec,

Vivons en gens de bien; on ne meurt qu'une fois:

cela est encore plus fort.

Mes remontrances, car je vous en ai fait quelques-unes, ont été pleines de tendresse, modérées, & petites à tout prendre. Je ne me serois jamais crû obligé de vous en faire la moindre, étant aussi irrépréhensible que vous êtes, si nous avions moins d'ennemis.

Quand

Quand donc je vous ai donné quelque avis, ou que je vous ai repris de quelque chose, ç'a été par empressement de vous garantir de tout reproche; en quoi je persiste, & je persisterai, & je ne cesserai jamais de vous prier d'en user de même avec moi. Attalus Iphéménus m'a prié, que vous ne l'empêchassiez pas de faire fournir ce qui a été ordonné pour la statuë de Quintus Publicenus : je vous en prie donc ; vous avertissant en même tems de ne vous oposer , en tout, ni en partie, aux honneurs d'un homme, comme celui-là, qui est si fort de nos Amis. Vous saurez de plus, que Lucinius , cet Esclave que vous connoissez du Comédien Æsopus (*XVI*) nôtre Ami, s'en est fui. Il a demeuré depuis à Athénes chez Patron l'Epicurien, en qualité d'homme libre, d'où il est allé en Asie. Là, un certain Platon de Sardis, autre Epicurien qui s'étoit trouvé à Athénes, où il va souvent, lors que cet esclave y fut, aiant apris par des Lettres d'Æsopus qui il est, l'a fait prendre, & emprisonner à Ephése; mais, les siennes ne disent pas assez clairement si c'est dans les prisons publiques, ou ailleurs (*XVII*). Où qu'il soit, puis qu'il est à Ephése, je vous prie de le déterrer en toute maniére, & de le faire conduire ici soigneusement, dussiez-vous l'amener avec vous. Ne considérez pas qu'il n'en mérite pas la peine; car en effet on ne peut pas valoir moins, puis qu'il ne vaut rien du tout : considérez seulement qu'Æsopus est outré de son audace, & de sa perfidie, à tel point, que vous ne sauriez lui faire un plus sensible plaisir, que de lui faire ratrapper ce pendart-là.

Je viens maintenant à ce que vous souhaitez le plus de savoir. La République est perduë de fond en comble; à telles enseignes, que le jeune Caton (*XVIII*), homme sans conduite à la vérité, mais toûjours Citoien Romain, & toûjours Caton, a eu peine à sauver sa vie. L'occasion est, que voulant accuser Gabinius (*XIX*) du crime de brigue, & les Préteurs ne pouvant de quelques jours donner Audience, ni publique, ni domestique, il s'est mis à haranguer le Peuple; &, tout simple Particulier qu'il est, il s'est ingéré de proclamer Pompée Dictateur. Il ne s'en est rien manqué qu'il n'ait été tué. Vous pouvez juger par cette particularité, quel est l'état général de la République. Il semble pourtant, qu'on ne veille pas m'abandonner. On s'en déclare même d'une maniére surprenante, on s'y offre, & on le promet. Mais, quelqu'espérance que cela me donne, j'ai encore meilleur courage. J'espére que je serai le plus fort; *& j'ai une confiance* secréte, que quelque grande que soit la corruption, je n'ai rien de fâcheux à craindre. Cependant, voici où va la chose. Si Clodius m'accuse dans les formes, toute l'Italie accourra, & jamais Exil ne fut plus glorieux que celui dont je suis menacé. S'il m'attaque de vive force, je me flatte de pouvoir lui resister de même, non seulement avec l'aide de mes Amis, mais encore avec celle des indifférens. Il n'y a personne qui ne promette d'y emploier, soi, ses Enfans, ses Amis, ses Cliens, ses Affranchis, ses Esclaves, & tous ses biens. La cabale, que vous savez, des gens de bien nos anciens Amis est animée d'une ten-

dresse

dresse pour moi, & d'un zéle tout particulier. S'il y en avoit auparavant quelques-uns moins affectionnez, ou aliénez de moi, ils se rallient présentement avec les gens de bien en haine des Tirans. Pompée me promet toutes choses, & César aussi. Je m'y fie sans rien diminuer de mes précautions. Les Tribuns désignez sont de mes Amis, & les Consuls aussi désignez, paroissent bien disposez. Mais pour les Préteurs, ce sont mes meilleurs amis, & d'excellens Citoiens, Domitius, Nigidius, Memmius, Lentulus : les autres sont gens de bien aussi, mais ces quatre (*XX*) l'emportent. C'est pourquoi, aiez bon courage, & grande espérance. Je ne laisserai pas de vous donner avis de tout ce qui arrivera de jour à autre.

REMARQUES.

I. *Statius.*] C'est l'Esclave de Quintus Ciceron qu'on a vû dans les Lettres à Atticus, que son Frére étoit si fâché qu'il eût affranchi, & qui gouvernoit absolument son Maître.

II. *Il étoit fort à propos, qu'il arrivât ici avant vous, pour détourner la curiosité que tout le monde avoit de vous revoir ensemble, & éloigner la foule que sa présence auroit attirée a vôtre arrivée si l'on ne l'avoit pas vû auparavant.*] Il paroît par-là, de quelle maniére la conduite des Gouverneurs de Province étoit éclairée à Rome, & le jugement qu'on en faisoit. Elle n'en étoit guére plus réguliére au tems de ces Lettres; & ceux, qui s'y conduisoient le plus mal, en étoient quittes assez souvent, comme Quintus Ciceron le fut, pour faire parler le monde. Toute l'habileté alloit donc à le faire parler le moins qu'il se pouvoit. Après tout ce qu'on avoit

avoit publié à Rome sur le sujet de cet Affranchi; il étoit inévitable qu'on parlât beaucoup de lui & de son Maître, quand ils y reviendroient, soit qu'ils y arrivassent séparément, ou qu'ils y arrivassent ensemble. Mais Ciceron remarque fort bien, que s'ils y fussent arrivez ensemble, cela auroit fait parler beaucoup plus. En effet, si on veut y prendre garde, on avouera, qu'on s'arrête tout autrement à considérer deux personnes qui ont quelque rélation honteuse entr'elles, quand on les voit ensemble, que si on les voioit séparément.

III. *Voilà donc le Héros que l'on m'avoit prédit.*] C'est un Vers qu'Homére fait dire à Poliphéme, au prémier Livre de l'Odyssée, sur ce qu'il trouvoit Ulisse bien au dessous de ce qu'on le lui avoit représenté.

IV. *Combien lui est-il échappé de choses à lui-même dans ce sens en s'entretenant avec moi?*] Il paroît étrange, que cet Affranchi, qui ne manquoit pas d'esprit, & qui étoit venu exprès d'Asie à Rome pour persuader, qu'on attribuoit faussement à son Maître de se laisser gouverner par lui, se laissât échapper, en parlant à *un aussi habile homme* que Ciceron, des choses, qui prouvoient tout le contraire. Mais ceux qui connoissent ces sortes de Maîtres-valets n'en seront pas surpris. Il n'est rien à quoi cette espéce de gens ne s'expose, plûtôt que de cacher leur crédit; & je ne doute pas, que ce ne fût moins imprudence que vanité, qui faisoit parler celui-ci. Son Maître l'avoit bien envoié pour persuader le contraire de ce qu'on disoit; mais cette Lettre fait juger, qu'il auroit été bien fâché d'y réüssir.

V. *Blaudénien.*] De Blaudum, Ville de Phrygie, qui n'est pas si connuë que toutes les autres d'Asie, par lesquelles plusieurs autres Particuliers obscurs sont désignez dans la suite de cette Lettre, suivant l'usage de ce tems-là. Je croirois abuser du loisir de mes Lecteurs, si je m'amusois pour

une occasion si légére, à expliquer ce que c'étoit que ces Villes célébres, comme Smyrne, Colophon, & plusieurs autres; & si j'ai expliqué des choses aussi connuës dans les Remarques précédentes, je déclare que ç'a été contre mon gré, & par Apure déférence pour ceux qui m'ont obligé d'en faire.

V I. *Mysiens.*) La Mysie étoit un Païs de l'Asie Mineure près de l'Hellespont, dont les habitans étoient en si grand mépris, qu'il étoit passé en proverbe de dire *le dernier des Mysiens*, pour dire le dernier des hommes. *Pro Flacco.*

V I I. *Coupables de parricide.*) Il n'y avoit point de Loi contre ce crime à Athénes, Solon n'aiant pû croire, que personne fût capable de le commettre. (1) Il n'y en avoit point encore à Rome non plus, environ quarante ans avant cette Lettre, quoi qu'on trouve, qu'un Lucius Ostius le commit, peu de tems après la seconde Guerre Punique, sans que Plutarque qui le raporte, (2) dise comment il fut puni. Mais en *652.* un Publicius Malleolus (3) aiant tué sa Mere, donna occasion d'en régler la peine. Ce fut d'abord d'être noié, cousu simplement tout en vie dans un sac de cuir de bœuf, (4) comme Quintus Ciceron punit les deux Mysiens de qui il est parlé ici. Ce genre de supplice avoit été inventé par Tarquin le superbe, pour un Prêtre qui avoit révélé le secret des Mistéres (5); & il y a aparence, qu'on l'apliqua aux Parricides, pour les distinguer des autres Criminels autant qu'ils doivent l'être, en les châtiant comme des Impies. Mais, quatre ans après cette Lettre. Pompée, Consul pour la seconde fois, confirmant la Loi, qui avoit réglé cette peine, y ajoûta, (6) qu'on enfermeroit avec le Criminel, un chien, un cocq, un singe, & des serpens, le tout envie dans le même sac, avant que de le noier. (1) *Plutarc. in Solon. pro Amerin.* (2) *Plutarc. in Romul. c.* 11. (3) *Oros. l.* 5. *c.* 16. *Tit. Liv. l.* 68.

(...

68. (4) *ad Herenn. l.* I. (5) *Valer. Max. l.* I. *c.* I. (6) *Modestinus ad Legem Pompeiam de Parricidiis.*

VIII. *Peut-être n'auriez-vous pas dû le renvoier absous, si on l'avoit mis en justice par devant vous ; mais de le faire chercher par tout pour l'y attirer par de beaux semblans, comme vous dites, cela n'étoit pas nécessaire.*) Quand on a autant d'humanité & de droiture naturelle que Ciceron en avoit, il faut aimer un homme capable d'un pareil procédé, aussi tendrement qu'il aimoit son Frere, pour ne pas lui écrire, *cela est horrible*, au lieu de lui écrire, *cela n'étoit pas nécessaire.* Mais, lors qu'on veut véritablement persuader, il faut prendre sur soi tout ce qu'il faut pour tirer ce qu'on veut des autres. Quintus avoit peut-être apris cette adresse de Platon, à qui Montagne la reproche si agréablement; mais, elle n'en valoit pas mieux. *Il lui siéroit bien*, dit Montagne, *de me fournir d'autres moiens plus selon moi; c'est une justice malicieuse, & ne l'estime pas moins blessée par soi-même que par autrui. Liv.* 3. *c.* I.

IX. *Virgilius.*) *Il s'apelloit Cajus,* & gouvernoit alors la Sicile en qualité de Pérteur, avec autant de reputation, qu'*Octavius*, (*) de qui j'ai parlé, gouvernoit la Macédoine, quoi que ni l'un, ni l'autre, ne fussent pas si habiles, que Quintus Ciceron. (*) *Lett. I. Liv. II. Rem. XXIII.*

X. *Ils savent se faire aimer, & vous ne le savez pas. Cependant, ils ne connoissent ni le Cyrus, ni l'Agesilaüs de Xénophon.*) Le reproche que Ciceron fait ici à son Frere, d'avoir si mal profité de ses études, fait voir que cet Orateur ne les estimoit, qu'autant qu'elles rendent justes & moderez ceux qui s'y adonnent. On peut juger de là, qu'il auroit mieux aimé pour Frere un Ignorant, qui auroit eu ces vertus, qu'un Savant qui ne les avoit pas : Sentiment bien remarquable dans un aussi grand Savant que lui.

XI.

XI. *Vous avez été trop facile à accorder des Lettres.*] Autant qu'on en peut juger par ce qui suit, ces Lettres étoient des especes de Lettres de Cachet, ou d'Arrêts sur Requête, & tenoient aparemment de tous les deux. Je ne saurois mieux les définir. On voit par tout ceci, combien Ciceron avoit sujet de se plaindre du refus qu'Atticus avoit fait d'aller servir de Lieutenant à Quintus, & combien ds fautes Atticus l'auroit empêché de commettre.

XII. *Celui qui vous indique les gens.*] Cette sorte d'Office entiérement inconnu parmi nous, fait voir, que la véritable honnêteté, qui consiste à éviter tout ce qui peut faire de la peine aux autres, étoit mieux connuë en ce tems-là, qu'elle n'est à présent. Il n'est personne qui ne sente la répugnance qu'on a à décliner son nom, il n'en faut pas d'autre preuve, que le terme même de *décliner*, que l'usage y a attaché pour la marquer, & qui est pris, comme tout le monde sait, d'une occupation peu agréable. Quoi que cette répugnance soit un effet d'amour propre, & d'une vanité très ridicule dans le fond, puis que cela ne vient, que de ce qu'il nous semble naturellement, que tout le monde à qui nous avons affaire doit nous connoître, cette foiblesse est si générale, qu'étant d'ailleurs fort innocente, elle mérite quelque condescendance. *Communis error facit jus.* C'étoit porter bien loin cette foiblesse, que de l'avoir pour tous les Sujets d'un Gouvernement aussi éloigné de Rome que l'Asie l'étoit, qui ne pouvoient pas prétendre, qu'un Magistrat venu d'une autre partie du Monde devinât comment ils s'apelloient. Mais, comme il ne laissoit pas d'être agréable pour eux, qu'il aprît leur nom par un autre, il y avoit toûjours de l'honnêteté à la pratiquer ainsi, & elle étoit d'autant plus grande, qu'ils auroient eu moins de raison de se plaindre, si on ne l'avoit pas euë. Un égard

gard ſi extraordinaire & ſi exceſſif étoit bien contraire à la négligence déſobligeante, ſi commune parmi nous, de prononcer, ou écrire mal les noms des autres, quoi que tout le monde ſouffre peu, ou beaucoup à entendre prononcer mal le ſien, ou à le voir mal écrit; & certes, avec juſte raiſon, puis que c'eſt une des plus certaines marques de mépris, toute petite qu'elle paroiſſe, qu'on puiſſe donner & recevoir.

Ce n'étoit pas dans les Païs étrangers ſeulement, qu'il y avoit des gens, qui faiſoient métier de ſavoir le nom des autres. Il y en avoit auſſi beaucoup à Rome, & c'étoit une choſe ſi ordinaire de s'en ſervir, ſur-tout quand on briguoit des Magiſtratures, qu'il y avoit une eſpéce de gloire à s'en pouvoir paſſer, comme on dit que Cyrus connoiſſoit par leur nom tous les Soldats de ſon Armée. Ce fut ce qui donna occaſion à cette belle réponſe du dernier Africain à ſon Collégue dans la Cenſure, Appius Claudius, qui ſe vantoit à lui de n'avoir que faire de ce ſecours pour appeller tous les Citoiens: *J'ai pris*, lui dit Scipion, *plus de ſoin de faire connoître mon nom, que de ſavoir celui des autres.*

XIII. *Flavius.*] C'étoit une créature de Pompée, à qui ce grand homme avoit tant de confiance, qu'il lui avoit donné à garder chez lui le jeune Tigrane, Fils du Roi d'Arménie, que j'ai dit (*) que Pompée avoit mené en triomphe à Rome. *Dio. l. 38. Aſcon. in Milonian.* (*) *Lettre VIII. Remarque I.*

XIV. *Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il ſur la validité des dettes?*] C'eſt que le Préteur ne faiſoit proprement que décider la queſtion de droit qui regardoit l'eſpéce de la Cauſe; mais, ce n'étoit pas à lui à éxaminer cette eſpéce, pour voir comment il faloit y apliquer ſa déciſion, & ſi cette Cauſe étoit, ou n'étoit pas, dans le cas de la Loi: c'étoit l'affaire des Juges qu'il

qu'il nommoit pour cet effet. Il se pratique encore aujourd'hui quelque chose de semblable en Angleterre.

XV. *Il faut que vous me pardonniez en Frére, de ne vous avoir pas écrit en Frére.*] La bonne foi de Ciceron à reconnoître le tort qu'il avoit dans cette seule rencontre, avec un homme contre qui il avoit raison en tant d'autres, est d'aussi bon éxemple, qu'elle est rare. Cependant, rien n'est plus nécessaire, si on veut que les réprimandes réüssissent, puis que rien n'est plus propre à persuader ceux qu'on reprend, qu'ils ont tort, quand ils l'ont, que de voir, qu'on leur donne raison quand ils l'ont. C'est à quoi on ne manque jamais, quand on reprend par principe d'amitié, ou de charité; mais il n'arrive guére qu'on reprenne les autres par ce seul principe, & la vanité, & la malignité, y ont ordinairement bien plus de part. Que si l'on doute, par lequel c'est de ces divers motifs que l'on reprend, on n'a pour le savoir, qu'à éxaminer sincérement dans le fond de son cœur, si l'on est fâché d'avoir sujet de reprendre.

XVI. *Æsopus.*] C'est le fameux Joueur de Tragédies, de qui on raconte, qu'il étoit si véhément Acteur, qu'un Esclave étant venu par malheur à passer sur le Théatre, dans le tems qu'il représentoit Atrée en fureur, il le frapa si rudement du Sceptre qu'il tenoit à la main, qu'il le jetta roide mort sur la place. *Lo credere è di cortesia.* Il s'apelloit *Claudius*, & je l'ai apellé *Comédien*, suivant nôtre usage, quoi qu'il ne jouât qu'en Tragédie, parce que le mot de *Tragédien* n'a pû trouver place dans nôtre Langue. Rien ne fait mieux voir, à quel point il devoit exceller dans sa profession, que les richesses prodigieuses qu'il y gagna, & l'abus qu'il en fit impunément, par le luxe effroiable dont les Auteurs l'accusent. La répugnance naturelle qu'on doit avoir à croire les gens

gens excellens capables de défauts extravagans ; jointe à l'amitié particuliére que Ciceron avoit pour celui-ci, me fait soupçonner, que (1) Pline (2) l'a confondu mal-à-propos avec Æsope le Fils, dans les prodigalitez extraordinaires qu'il leur attribuë à tous deux, & que Valére Maxime (3) n'attribuë qu'au Fils. Ces excès ridicules convenoient bien mieux à ce Fils, qui n'est connu que par des intrigues galantes (4), qu'à un aussi excellent homme que son Pére; rien n'étant plus ordinaire que des enfans de ces sortes d'illustres, qui abusent du bien que leurs Péres leur ont laissé. (5) Ceux qui ont eu la peine de l'aquérir, ne le prodiguent pas si follement. Quelle aparence, que Ciceron eût souffert dans un homme de cette condition, autant de ses Amis qu'il le paroît dans cette Lettre, des excès de dépenses, au dessus de tous ceux qu'on reprochoit en ce tems-là à Lucullus, l'un des plus riches & des plus grands Personnages de Rome? Quoi qu'il en soit, il paroît par la comparaison qu'Horace fait entre cet Æsopus, & l'autre Héros de la même profession Roscius, Ami *intime aussi de* Ciceron, que Roscius jouoit plus de tête, & avoit plus de grace, & que le jeu de celui-ci avoit plus de dignité; mais qu'il n'étoit pas propre aux rôles violens; ce qui ne s'accorde guére avec cet Esclave tué, dont j'ai parlé. Cependant, il n'y a pas lieu de douter de cette incapacité pour les rôles violens, puis que Ciceron, qui est l'éxactitude même dans tous les faits qu'il raporte, dit qu'Æsopus lui-même en étoit si persuadé, qu'il évitoit de jouer ces sortes de rôles le plus qu'il pouvoit, comme par éxemple celui d'Ajax; en quoi il se rendoit une justice, que peu de Comédiens modernes se rendroient. Et c'est pourquoi, Ciceron le propose pour éxemple, (7) de ne forcer jamais son génie dans les choses qu'on entreprend à son choix. Il y a aparence que ce grand Acteur avoit déja quitté la

Co-

Comédie au tems de cette Lettre, puis qu'on raporte, que Pompée l'engagea quatre ans après, comme par curiosité, à paroître encore une fois sur la Scéne pour honorer les Jeux que ce grand homme donna à la Dédicace de son Théatre. Mais, bien loin que ce fût un régal pour le Public, on trouva qu'Æsopus avoit grande raison de ne plus jouer; car, aiant besoin de forcer un peu sa voix pour prononcer un serment fort solemnel, elle lui manqua tout d'un coup. Comment les talens, où le corps a autant de part qu'à celui de reciter, ne s'useroient-ils pas, puis que ceux même de l'esprit ne sont pas éxempts de caducité? (1) *Plutarc. in Ciceron. c.* 2. (2) *l.* 10. *c.* 51. (3) *l.* 10. *c.* 1. (4) *ad Attic. l.* 11. *ep.* 15. (5) *Macrob. Saturnal. l.* 3. (6) *Qua gravis Æsopus, qua doctus Rhoscius egit. Horat. l.* 2. *epist.* 1. *& Cic. de Orat. l.* 1. *&* 2. (7) *Ne scenici plusquam nos videantur habere prudentia, illi enim non optimas sed sibi accommodatissimas fabulas eligunt, semper Rutilius quem ego memini Antiopam, non sepe Æsopus Ajacem. Cic. l.* 1. *de Offic.* 8. *l. ep.* 1.

XVII. *Dans les prisons publiques, ou ailleurs.*] Il y a au Latin *aut in pistrinum*, ce qui veut dire au pied de la Lettre, *un piloir.* C'étoit proprement un moulin domestique, comme nos moulins à bras, qu'on apelloit de cette sorte, parce qu'avant qu'on eût trouvé l'invention de moudre le bled, on le piloit. Or au lieu de se servir de bêtes pour le faire aller, on mettoit des esclaves à la place quand on vouloit les châtier; ce qui faisoit regarder cet endroit de la maison, comme une espéce de prison.

XVIII. *Le jeune Caton.*] Il s'apelloit *Caius*, & venoit aparemment du Fils Aîné du Censeur de qui j'ai parlé au sujet de l'autre, (*) qui est si fameux, & qui venoit du Cadet; car il ne paroît point qu'ils fûssent plus proches. Quoi que celui-ci n'eût point de conduite, & qu'il passat pour fort

fort turbulent, il ne manquoit pas d'éloquence, & ne deshonoroit pas son nom par ses sentimens, puis qu'il ôsoit entreprendre Gabinius, qui étoit élû Consul pour l'année suivante, & l'un des plus redoutables partisans de César & de Pompée. Il en est parlé assez au long dans la II Journée de *Cesarion*. (*) *Turbulentus adolescens, nec imparatus ad dicendum. Fenestel. apud Nonium. Dio. l. 39. ad Famil. l. 1.* (*) *Lettre XIII. Remarque XVII.*

XIX. *Gabinius.*] Voiez Lettre V. du II. Livre, Remarque IX. & la même Journée de *Cesarion*. Caton l'accusoit, aparemment, d'avoir brigué, par des voies défenduës, le Consulat qu'il avoit obtenu.

XX. *Domitius.*] C'est le même dont j'ai parlé (1), surnommé *Ænobarbus*; ainsi que de *Memmius* (2) *Lentulus* (3) & *Nigidius.* (4) Il parut par l'événement, que Ciceron ne se trompoit pas dans la confiance qu'il avoit en l'amitié de ces quatre Préteurs; mais, cela parut encore mieux par la reconnoissance qu'il eut toute sa vie pour eux. (1) *Lettre X. Remarque XXIII. du I. Livre.* (2) *Lettre XVIII. Rem. III.* (3) *Lettre XIX. Remarque VI. Lettre II. de ce Livre, Rem. V.*

FIN.

NB. *La* Table des Matieres *de tout l'Ouvrage se trouve au commencement du I Volume, après la* Table des Traités contenus dans ce Recueïl.











